J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★ No 70 (36 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Jeudi 23 mars 1972

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

PAGE 3 :
Neuchâtel et la drogue: seringues et aiguilles vendues sur ordonnance...

SUR L'AUTEL DE L'ARMÉE MÉCANISÉE

La cavalerie suisse va rendre peu à peu son dernier soupir

De notre correspondant de Berne :
La cavalerie est indissolublement liée à l'histoire des armes. L'homme et le cheval ont toujours, au cours des temps, été associés, dans les combats. L'avènement du moteur a progressivement miné les bases de cette collaboration millénaire.

Depuis des lustres, les escadrons de cavalerie, évocateurs d'une longue tradition, se maintiennent face à ce flot grinçant des véhicules blindés. Il y a certainement incompatibilité entre eux. Aussi, ce qui devait arriver arrive. Le glas sonne pour les dragons. Leur dernier combat a été mené contre la mécanique.

Le gouvernement adresse un message à l'Assemblée fédérale sur la réorganisation des troupes mécanisées légères. Ce texte prévoit, en substance, la disparition des escadrons de dragons à cheval des cantons. Tous, sauf deux, seront métamorphosés en grenadiers de chars.

Mais, on nous donne une consolation tout de même : le cheval gardera, comme par le passé, sa place partout où il pourra encore continuer de fournir de bons services à la troupe. On pense encore à lui, en effet, pour le ravitaillement de la troupe en montagne. L'hélicoptère lui laisse une petite place. Jusqu'à quand ?

Si le projet doit être mis à exécution dès le 1er janvier 1974, il faut que les dragons soient inscrits à leurs nouvelles tâches dès 1973. Cette année-là, il n'y aura pas d'école de recrues de cavalerie et aucun conscrit ne sera affecté à cette arme. En revanche, en attendant la décision des Chambres fédérales, des dragons seront encore recrutés cette année. Mais, ces recrues devront compter sur le fait que, dès l'année prochaine, une nouvelle instruction devra leur être dispensée.

LES MONTURES

Le dépôt fédéral des chevaux de l'armée subira les conséquences de cette transformation. En premier lieu, il faudra recycler ses quatre cents fonctionnaires et employés. Selon des estimations, le licenciement et la vente des chevaux prendraient fin en 1975 ou 1976.

La Confédération disposera, au 1er janvier 1973, de 3800 montures (2700 venant de la troupe et 110 du dépôt). Quelque 300 chevaux du dépôt seront déjà mis en vente en 1973. Compte tenu de la diminution normale de l'effectif et des transferts en toute propriété aux détenteurs, le nombre des chevaux de cavalerie sera encore de 2900 au 1er janvier 1974 (2350 dans la troupe et 550 dans le dépôt). Qu'en faire ?

Trois solutions peuvent être envisagées, estime le Conseil fédéral : — reprendre les chevaux de la troupe et les mettre en vente avec ceux des dépôts ; — céder les chevaux de la troupe à la moitié de leur valeur à leurs détenteurs sans condition ; — céder les bêtes aux dragons, sans condition, mais à leur valeur entière.

L'abandon du dépôt se traduira par une diminution des dépenses militaires non négligeable, puisqu'il s'agit de 14 millions par année.

J.P.G,

(Lire la suite en page 17 ainsi que les réactions dans le Jura en page 11).

Une image (bientôt) révolue...
(Interpresse)

LA CHEMINÉE DU HAUT EN BAS

Bien sûr qu'au Danemark, quand arrive le printemps, on fait ramoner les cheminées. Mais, le Danemark comprend de nombreuses petites îles où l'on peut difficilement se rendre à pied sec. C'est pourquoi les ramoneurs utilisent l'hélicoptère pour se rendre sur les lieux de leur travail. On n'arrête pas le progrès. (Téléphoto AP)

Le grave problème du chômage des jeunes en Italie

ROME (AFP).— Selon une enquête diffusée par la télévision italienne, il existe en Italie près de 400.000 jeunes chômeurs, et sur les quelque 100.000 diplômés qui sortent chaque année des écoles professionnelles et techniques, seul un nombre infime d'entre eux trouvent immédiatement un travail correspondant au diplôme obtenu.

Le directeur d'un important collège technique de la capitale a indiqué que, sur 500 diplômes, cinq pour cent à peine trouvent un emploi. Nombre d'entre eux « dissimulent » leurs titres et acceptent les travaux les plus divers où ils sont « sous-payés ».

A Messine, les chômeurs s'inscrivent à l'université en attendant de trouver un emploi, mais sur une classe de 31 élèves-géomètres, un seul a trouvé du travail. Les trente autres se sont inscrits dans diverses facultés plutôt que d'accepter des travaux manuels.

Le problème du chômage des jeunes est plus aigu en Italie qu'ailleurs en raison de la forte augmentation de la scolarité depuis la guerre, et du rythme relativement lent du développement économique, notamment dans le secteur tertiaire.

UN DIRIGEANT DU FPLP: KLOTEN ?... IL S'AGISSAIT D'ATTIRER L'ATTENTION !

De notre envoyé spécial à Bagdad :

Le quartier général du Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P), à Bagdad, se trouve dans une maison délabrée, située à proximité du centre. Le responsable de l'organisation en Irak, « Omar », un jeune homme basané au regard vif, nous accueille dans une pièce quasiment nue, mais ornée du portrait du président de la Corée du Nord et de mots d'ordre révolutionnaires. « Omar » a quitté Gaza en 1968 pour le Caire où il a connu la prison, le F.P.L.P. ayant condamné l'attitude positive de l'Egypte à l'égard du plan Rogers. L'Irak est le seul pays arabe qui leur accorde un soutien, assez limité, il est vrai, car le parti baas préfère aider le Front de libération arabe qui groupe les baasistes palestiniens. En Irak, le F.P.L.P., s'appuie en premier lieu sur les communistes, puis sur les Kurdes, et enfin sur l'aile gauche du baas.

Nous avons rencontré « Omar » et son adjoint « Zaki », le 14 mars, au hasard d'une promenade en ville, ce qui nous a permis d'obtenir des informations plus détaillées sur le congrès de cette organisation extrémiste, qui s'est tenu le 6 mars à Beyrouth, en présence de Georges Habache et des représentants des branches militaires, civiles et politiques du mouvement. La presse a fait état d'une scission. « Omar » est catégorique :

— Il n'y a pas eu de scission, mais le départ de 35 militants, soutenus par certains gouvernements arabes, qui ont fondé leur propre groupe de combat. Ils nous considéraient comme une organisation de la petite bourgeoisie. Or, nous estimons, comme en témoigne l'exemple de Castro, qu'un mouvement issu de la petite bourgeoisie peut se transformer progressivement en organisation révolutionnaire.

Comme on sait, le F.P.L.P. a décidé à Beyrouth de renoncer définitivement aux attentats contre les avions. Nous avons déclaré au responsable du mouvement en Irak que les attentas commis en Suisse ont soulevé une vague de colère contre les pays arabes et n'ont pas servi la cause palestinienne.

Propos recueillis par Jaime Pinto

(Suite en dernière page)

ILLINOIS : MUSKIE EST VAINQUEUR

CHICAGO (AP). — Après un mauvais départ dans le New-Hampshire et en Floride, le sénateur Edmund Muskie a remporté mercredi un succès aux élections primaires de l'Illinois. Le candidat démocrate à l'investiture en a aussitôt tiré la conclusion qu'il venait de prendre son vrai départ.

Le sénateur du Maine, en obtenant 63 pour cent des voix, a facilement distancé son rival Mccarthy, qui a recueilli 37 %. M. Muskie est également sorti vainqueur avec une avance sensible sur son autre rival, le sénateur Mcgovern, dans l'élection déterminant le choix des 160 délégués de l'Illinois à la convention nationale du parti.

« Nous allons continuer à gagner, dans toutes les primaires, et jusqu'à la convention nationale démocrate, dans tout le pays », a déclaré M. Muskie en commentant les résultats. « Tel est le message que les habitants de l'Illinois viennent de faire parvenir à toute la nation ».

Les conjurés de Kloten lors du procès de Winterthour. De gauche à droite : Ibrahim Youssef, Amena Dahbor et Abu El-Heiga.
(Keystone)

Faux dans les titres: deux banquiers zuricois arrêtés

ZURICH (ATS). — Le ministère public de Zurich a fait savoir mercredi que les banquiers Jack et Léon Reiss ont été arrêtés. La commission fédérale des banques a déposé plainte contre eux pour faux dans les titres portant sur des sommes importantes.

Le communiqué du procureur à la teneur suivante : « Le 11 février 1972, l'office de contrôle de la banque Reiss et Co. SA, Beethovenstrasse 32, Zurich, a annoncé à la commission fédérale des banques que, lors de revisions, d'importantes infractions aux prescriptions juridiques en matière de banques et de bilans ont été constatées.

La commission fédérale des banques a immédiatement engagé une procédure administrative et a déposé en même temps une plainte pénale pour faux dans les titres portant sur des sommes importantes auprès du ministère public de Zurich. Par une décision en date du 21 mars 1972, la commission fédérale des banques a retiré à la banque Reiss et Co. l'autorisation d'exercer, a dissout la société et a chargé la fiduciaire Neutra SA de la liquidation.

« Nanti de la décision de la commission fédérale des banques, le ministère public de Zurich, en collaboration avec le service spécial de la police cantonale de Zurich, a procédé le 22 mars à l'arrestation des deux responsables de la gestion, Jack et Léon Reiss, et a exécuté les perquisitions nécessaires. Dès que l'enquête le permettra, le ministère public informera la presse des suites de cette affaire ».

Les idées et les faits

Paris au secours de Willy Brandt

La barque pilotée par MM. Brandt et Scheel vogue sur une mer agitée, à tel point qu'on ignore encore si elle pourra atteindre le port des élections régulières, en septembre 1973. Le second débat sur les traités germano-soviétique et germano-polonais est fixé au 3 mai et le troisième (et dernier) au mois de juin. Selon la Constitution, seul le dernier devrait impliquer la question de confiance et, par conséquent, la survie du gouvernement. Mais le chancelier pourrait aussi, de son plein gré, poser la question de confiance en mai, ce qui lui permettrait — en cas de succès — de se contenter d'une majorité relative en juin. Sa décision dépendra vraisemblablement de deux facteurs : a) de l'éventualité de nouvelles désertions, qui réduiraient à rien l'infime majorité sur laquelle il peut encore compter ; b) du résultat des élections à la Diète du Bade-Wurtemberg, qui auront lieu le 23 avril.

Le Bade-Wurtemberg est actuellement gouverné par une coalition démo-chrétienne-socialiste dont on sait déjà qu'elle ne survivra pas aux élections. Selon l'issue de celles-ci, le prochain gouvernement sera ou uniquement démo-chrétien, ou socialiste-libéral. Or le Bade-Wurtemberg envoie cinq députés au Bundesrat (Chambre des Laender), qui ont tous voté contre les traités après le débat en première lecture où le gouvernement fut battu par 21 voix contre 20. Si la majorité revient à la gauche et que les cinq élus votent les aités, on aurait alors 25 oui contre 16 non en seconde lecture, ce qui — d'après la Constitution — éviterait à Brandt de poser la question de confiance au Bundestag. La majorité relative suffirait à la ratification même si le chiffre fatidique de 249 voix n'est pas atteint. L'importance de ces élections est donc considérable.

Ne pouvant trop compter sur ses compatriotes, Willy Brandt en est donc réduit à chercher des appuis extérieurs et il vient d'en recevoir un sérieux de... Paris. L'ambassadeur de France à Bonn, M. Sauvagnargues, vient en effet de rencontrer son collègue soviétique Jefremov pour lui rappeler les droits des quatre Grands, sur l'ensemble de l'Allemagne, et lui soumettre un plan élaboré au Quai d'Orsay : Londres, Washington, Paris et Moscou se déclareraient prêts à soutenir l'admission des deux Allemagnes à l'ONU, mais avec un statut spécial sauvegardant le droit de contrôle des vainqueurs jusqu'à la signature d'un traité de paix et restreignant, de ce fait, la souveraineté de Bonn et de Pankov.

L'avantage de cette procédure serait, pour Paris, de priver l'opposition démo-chrétienne d'un de ses arguments majeurs; à savoir que les traités de Moscou et de Varsovie représentent déjà, de par leur contenu — et notamment par la reconnaissance implicite des frontières de l'Est — l'équivalent d'un traité de paix partiel.

L'opposition fait naturellement grise mine et Rainer Barzel, chef et candidat chancelier de la démocratie chrétienne, est allé lui-même en discuter avec Pompidou...

Léon LATOUR

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9, 11 et 27
L'actualité suisse : page 17
Les sports : pages 19 et 20
Les arts et les lettres : page 29
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV : page 31
Dernière heure et bourses : page 35

La ville de Neuchâtel privée de feux : la mémoire électronique a flanché... (Page 3)

Suisse alémanique : encore deux tués à un passage à niveau (Page 17)

Les quarts de finale des coupes d'Europe de football (Page 20)

ma banque
SUBS G
Union de Banques Suisses
Place Pury 5 • Rue des Epancheurs

Paradis revu et corrigé

Il y a du nouveau à l'Est. Cela ne tient pas seulement au fait que M. Léonid Brejnev, le numéro un soviétique, reconnaît maintenant officiellement l'existence, les mérites et l'importance du Marché commun européen, réussite de l'économie capitaliste et libérale. A la base également, des examens de conscience de plus en plus fréquents — et rendus publics, ce qui est la grande nouveauté — nous révèlent un système communiste enfin disposé — ou contraint — à dire ouvertement que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des paradis de l'ouvrier et du paysan.

C'est la revue soviétique « Troud », organe des syndicats soviétiques, qui expose dans son numéro de février le différend opposant aux dirigeants les ouvriers de l'usine textile de Chakhty, près de Rostov sur le Don.

« Dix mille personnes travaillent dans cette usine géante, qui a été mise en service en 1970, écrit le journal. Ce combinat, le plus important de ce type doté d'un équipement ultra-moderne, était déjà vétuste avant même d'avoir été terminé : ses bâtiments ont l'air misérables. De nombreuses choses sont restées inachevées et rendent mauvaises les conditions de travail. Le niveau de mécanisation de certains processus de production est bas. Le service est mal organisé.

» Dès la mise en marche de l'usine, les ouvriers avaient attiré l'attention des constructeurs sur la température intolérablement élevée qui régnait dans les bâtiments, souligne en outre « Troud ». Un an plus tard, la situation n'avait quand même pas changé. Même en décembre, la chaleur dans les salles de filature atteint 29 degrés centigrades. Les appareils de climatisation étant enfin arrivés, ils ne donnent pas les résultats escomptés. L'installation de réfrigération n'entrera en service, par la volonté des responsables du projet, qu'à partir de la fin de l'année 1972. »

Et la revue de conclure : « Les conditions de travail peu satisfaisantes du nouveau combinat ne sont absolument pas accidentelles. Les organismes responsables des projets cherchent fréquemment à économiser aux dépens des conditions de travail, qui se détériorent ».

Bien des améliorations sont certes souhaitables aussi sur les lieux du travail, à l'Ouest. La critique en est d'ailleurs faite en toute liberté, et souvent avec quelle véhémence. Mais que l'on cesse de nous citer en exemple le paradis soviétique !

R. A.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel du 22 mars 1972. Température : moyenne 9,6. min. : 3,9, max. : 15,5. Baromètre : moyenne 723,2. Vent dominant : direction : sud-sud-est. Force : calme à faible de 12 h 45 à 17 h 15. Nord-nord-est faible.
Etat du ciel : brouillard intermittent jusqu'à 9 h, ensuite clair à légèrement brumeux.

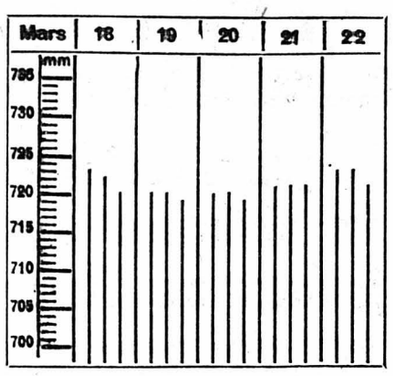

Niveau du lac du 22 mars 1972 428.73

Prévisions météorologiques valables pour toute la Suisse : Quelques bancs de brume ou de brouillard matinaux affecteront le Plateau. A part cela, le temps sera généralement ensoleillé. En plaine la température prendra les valeurs suivantes : la nuit — 1 à + 4 (au Tessin + 2 à + 7), l'après-midi 14 à 20 degrés. Vents faibles et variables et limite de zéro degré vers 2000 m.

Evolution probable jusqu'à samedi : dans toute la Suisse : temps généralement ensoleillé et chaud. En montagne, quelques formations nuageuses locales. Averses ou orages isolés possibles. Température sans changement et isotherme zéro vers 2000 mètres.

Attention : à cause de la sécheresse qui sévit sur le Plateau, dans le Jura et les Préalpes, il y a un grand danger d'incendies de forêt. On est prié de ne pas faire de feux en plein air et de ne pas jeter de cigarettes incandescentes.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 13 mars. Bucciarelli, Angélique, fille d'Alessandro, ouvrier de fabrique à La Neuveville, et de Claudine, née Marti. 21. Juillet, Marie-Claude-Danièle, fille de Gall, technicien à Auvernier, et de Danièle-Renée, née Sandoz.

MARIAGE CÉLÉBRÉ: — 22 mars. Conti, Pierre-François, employé de bureau, et Andews, Lynne-Cheryl, les deux à Neuvhâtel.

DÉCÈS. — 20 mars. Tissot-dit-Sanfin, Georges-Henri, née en 1924, secrétaire à Neuchâtel, époux de Germaine-Gabrielle, née Andrey ; Arrigo, Rodolphe-Arthur, né en 1899, ancien maçon à Peseux, époux de Lydie-Yvonne, née Zumkeller.

La **C.C.A.P.**
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

SALLE DE LA CITÉ
Clos-Brochet 10
Vendredi 24 mars, à 20 h 30
Récital des célèbres
Clowns COLOMBAIONI
Location : tél. 25 90 74
et à l'entrée

Ce soir
Centre culturel neuchâtelois
20 h 30
Mime
DUSAN PARIZEK
— un maître de la pantomime tchèque —
PRIX DES PLACES : Fr. 6.—
Service culturel MIGROS

HABITANTS DE NEUCHÂTEL
Réservez bon accueil
à l'appel financier
au profit du nouveau
« Centre salutiste neuchâtelois »
Ecluse 18-20 C.c.p. 20 - 196

SUPPO RTERS
Supporters de NEUCHATEL XAMAX
Venez soutenir votre équipe
samedi 25 mars dès 20 h 15
A VEVEY
Location : tribunes et pelouses
au secrétariat de la Maladière
Mercredi, jeudi et vendredi de 9 à 12 h
et de 15 à 18 h
Tél. (038) 25 44 28

RUNTAL S. A. cherche
employée de bureau
Débutante serait mise au courant.
Entrée immédiate ou à convenir.
Téléphoner au 25 92 92, interne 24.

Ce soir, à 20 h 15
SALLE DES CONFÉRENCES
Récital à 2 pianos
June et Georges-Henri
PANTILLON
Places à l'entrée

Ce soir, 20 h 30
AULA DE L'UNIVERSITÉ
TRISTAN DAVERNIS
présentera, avec dias-couleurs
ESPAGNE
LA VIEILLE CASTILLE
Location : Agence Strübin
Librairie Reymond, ✆ 25 44 66

A Neuchâtel et dans la région

BLOCS LOCATIFS AU PARC DES CÈDRES À BOUDRY

Réponse sibylline du Tribunal fédéral...

D'un correspondant :
Un journal de la région a fait part récemment du rejet par le Tribunal fédéral d'un recours contre l'implantation, dans le parc des Cèdres, à Boudry, de blocs locatifs atteignant une hauteur de 12 à 21 mètres.

Pourquoi le Tribunal fédéral a-t-il été saisi de ce projet ? Parce qu'il y a eu opposition et nous pouvons nous demander dans quelle mesure elle n'était pas justifiée cette fois. En effet, le projet prévoit la construction de deux corps de bâtiments, l'un de 86 m 80 et l'autre de 52 m 20 de longueur. Formés de petits bâtiments continus et en décrochement, ces deux corps de locatifs traversent le Parc des Cèdres. Le plus « petit », si l'on peut utiliser ce terme pour un bloc de plus de 50 m de longueur — sera adossé à la route cantonale ; le deuxième, passablement en retrait, coupe le parc de part en part dans sa largeur. La hauteur des différentes parties variera entre 12 m 35 et 17 m 65 en s'élevant progressivement vers le centre.

UN PARC HISTORIQUE

La route des Gorges, en partant de Boudry, passe par le vieux quartier des Fabriques devant un beau portail protégé par les « Monuments et Sites ». Si, la curiosité aidant, on jette un coup d'œil à travers les barreaux, on aperçoit une allée majestueuse d'arbres séculaires débouchant sur un corps de bâtiment collé à un canal. C'est l'ancienne maison de maître des directeurs de la fabrique d'indiennes, industrie florissante jadis dans toute la région. Le parc, avec une superficie de 10.000 mètres carrés, a attiré les entrepreneurs.

Le premier projet consistait en la construction de petits immeubles conformes aux normes d'urbanisme. Sa réalisation aurait signifié la fin du parc et la disparition d'arbres rares, dont un séquoia. Aussi, ce projet fut-il remplacé par un autre prévoyant deux blocs allongés, aux dimensions imposantes ; il fut approuvé par le Conseil communal, le département des travaux publics, mais sans que l'opposition soit levée.

Le 11 août 1971, le Conseil communal rejeta le recours, estimant que l'entrepreneur avait le droit de construire sur une surface de sol bien plus grande et que son projet plus modeste visait à préserver certains arbres et l'allée centrale. D'autre part, le Conseil communal accorda des dérogations pour la hauteur des bâtiments (15 et 17 m 65 au lieu de 13 m) et estima que ce projet favorisait le développement harmonieux du quartier.

Le 27 août 1971, un recours fut déposé auprès du Tribunal fédéral. Les opposants considéraient que ce projet d'un mur gigantesque dépare non seulement le quartier, mais aussi la vigne. Un contre-projet fut présenté. Il prévoyait des blocs de deux immeubles séparés par des espaces verts formant un ensemble plus harmonieux. Les arbres étaient sauvés et l'allée maintenue. Ses auteurs soulignaient qu'un bloc locatif aux dimensions équilibrées permet encore à l'homme de s'intégrer harmonieusement dans le paysage, et de se trouver en communion plus étroite avec lui que dans un bloc de plus de 86 mètres.

Dans son arrêt du 1er mars 1972, le Tribunal fédéral s'appuie sur les décisions des autorités communales et cantonales, dont il admet les conclusions en grande partie. Il ne juge pas vraiment, il ne tranche pas non plus. L'un n'a pas tout à fait tort et l'autre a choisi la solution du moindre mal.

Quelques conclusions de cet arrêt nous rendent perplexes !

« C'est à l'autorité publique de veiller à la défense des intérêts de la communauté et le simple particulier ne saurait lui opposer sa conception propre de l'intérêt général. » (L'individu ne serait-il qu'un simple rouage acceptant les décisions de l'autorité ?) Un peu plus loin, le Tribunal fédéral déclare qu'« il est sans doute regrettable que l'autorité publique soit désarmée au point de devoir sanctionner le projet litigieux comme le moindre mal. Mais le recours de droit public n'est pas le moyen de porter remède à cette situation ».

Enfin, l'arrêt cite l'article 75 du règlement des constructions : « Le Conseil communal peut, sur préavis de la commission d'urbanisme, et avec l'autorisation du Conseil d'Etat, autoriser des dérogations lorsque la nécessité économique, les conditions topographiques, la destination ou l'architecture d'un bâtiment le justifient et s'il n'en résulte pas de préjudice pour l'ensemble de la localité ».

Il faut admettre que cet article était directement en cause, puisque les nécessités économiques et les conditions topographiques ont obligé les autorités à accepter une dérogation aussi fondamentale.

H.R.

Kriss et David au Centre de loisirs

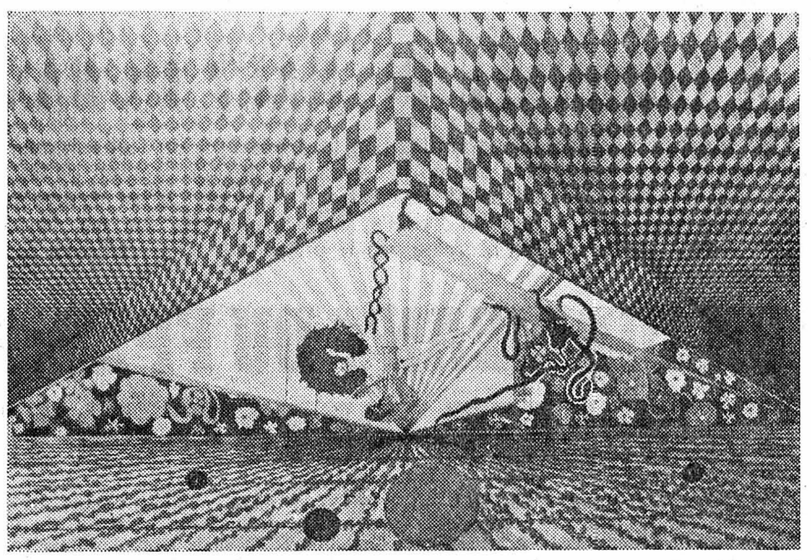

Un tableau de David, qui n'a rien de commun avec son homonyme, peintre de Napoléon et de Marat...
(Photo Avipress - A.L.G.)

Le Centre de loisirs de la Boine accueille jusqu'au 9 avril, une exposition qui ne manque pas de charme. Kriss et David, deux jeunes gens qui s'aiment (et qui le disent dans le « titre » de leur exposition : Kriss et David in love ...), elle, 20 ans et Neuchâteloise, lui 17 ans et Parisien, exposent leurs créations communes ou individuelles.

Deux jeunes comme il y en a tant. David n'a « rien fait » pendant un an, si ce n'est d'autre que chercher pendant ce temps ses raisons ... de ne rien faire. Puis il s'est aperçu qu'il y avait une façon d'être plus heureux, de passer le temps plus agréablement, c'est tout bêtement de faire quelque chose ! De créer, pourquoi pas, de peindre, sans toutefois se prendre pour un artiste ... Il a rencontré Kriss et a compris que travailler à deux c'est encore plus merveilleux !

C'est pourquoi, ensemble, ils confectionnent des objets de cuir, des sacs, des bracelets, ils écrivent des poèmes — la moins bonne chose qu'ils présentent, car, quoique les idées de fond soient intéressantes, la formulation manque souvent d'aisance.

David a accroché une série de six tableaux aux panneaux, remplis d'une mythologie bien particulière. Le point de départ en est « L'infanticide », la mise à mort de Jésus par son père. Marie sa mère, et Marie-Madeleine assistent révoltées à ce crime et décident de punir le meurtrier. C'est une partie de leur épopée pour retrouver le père que David a peinte. La course des deux femmes dans toutes sortes de paysages et d'angoisse. Pourquoi Jésus, sujet à la mode ? Parce que David admire le Christ en tant que grand homme, qui a su se donner entièrement à une cause, donneur d'amour aussi. Il l'admire au même titre que Lénine ou Che Guevara, ou d'autres. Il ne se considère pas plus chrétien que léniniste ...

Dans sa peinture, un étrange équilibre des formes et des tons, une lumière qu'on peut qualifier de « pop », un travail extrêmement soigné. Bien sûr, David n'a encore rien inventé, mais cela importe peu, il s'exprime, et cela pourrait bien venir, tant sa « faune intérieure » semble intense.

Les peintures de Kriss sont également toutes imprégnées de phantasmes, même si elle n'y attache pas d'importance, étant surtout préoccupée de l'esthétique. Le tableau le plus réussi, c'est sans doute ce « Spectre de la fumée » qui ronge lentement l'être qu'il habite, aussi sournois qu'il est rose sur la toile. Mais Kriss a d'autres ressources dans les doigts : elle fait du crochet, tricote des robes, des gilets, des vêtements d'enfants ... Tous ces objets sont à vendre. Pourtant un de ceux-ci qui n'aura certainement pas les faveurs d'un acheteur, c'est un long fil de fer barbelé, tordu et décoré de carton rouge et bleu pailleté d'argent, très « kitsch », symbole de la vie où chacun cherche à se mouvoir sans se blesser. Kriss et David y tiennent tant, puisqu'ils le vendent plus de 1000 francs ! ...

ALG

CORNAUX

Les œufs auront un jour d'avance

(c) Alors que dans presque toutes les communes du canton la vente d'œufs teints en faveur de « Terre des Hommes » aura lieu samedi, à Cornaux la campagne débutera vendredi.

Concours du Ski-club Marin

(sp) Samedi s'est déroulé aux Bugnenets le traditionnel concours du ski-club Marin. La bonne tenue des concurrents, dont certains enfants et OJ sont de réels talents, est à relever. Quatre challenges étaient en jeu dans les différentes catégories. Voici d'ailleurs les résultats de ce concours :

Enfants : 1. J.B. Gfeller ; 2. P. Greub ; 3. O. Collet.
OJ : 1. M. Bastardoz ; (challenge Perrot) ; 2. J.-M Boschung ; 3. J.-A. Parenti.
Dames : 1. M. Greub ; (challenge Kyburz) ; 2. C. Gfeller ; 3. D. Bœgli.
Senior : 1. W. Schneider (challenge Kyburz) ; 2. M. Kohler ; 3. E. Gfeller.
OJ licenciés : 1. C. Bœgli ; 2. P. Dreyer ; 3. M. Lovis.
Seniors licenciés : 1. R. Hänni ; (challenge Bœgli) ; 2 C. Bœgli.

Le soir, tous les skieurs ont pris part au souper-soirée, agrémenté de productions fort réussies.

Cortaillod : assemblée de paroisse

De notre correspondant :
Les paroissiens de l'Eglise réformée ont siégé sous la présidence du pasteur Maurice Robert. M. J. P. Deroche a été désigné comme vice-président, ce poste étant resté vacant depuis le décès de M. André Perret... en 1969. Du rapport présidentiel, il ressort qu'il existe 740 foyers couvrant environ les 2/3 de la population. Cent vingt-deux élèves suivent les leçons de religion à l'école. Une quarantaine vont au culte de l'enfance et une quizaine au culte de jeunesse. Il a été enregistré 24 baptêmes, 5 mariages et 10 décès au cours du dernier exercice. Douze jeunes ont terminé leur catéchuménat.

Les manifestations importantes qui ont jalonné l'année 1971 furent la fête des orgues, la vente de paroisse, le concert de l'Armée du Salut aux Rameaux, et celui de Mady Bégert à l'occasion de la rencontre des organistes romands à Cortaillod, les soupes communautaires et la fête de l'Avent des personnes âgées organisées en commun avec la paroisse catholique. Les activités du chœur-mixte, du club « 3me âge », de la couture et des jeunes foyers se sont poursuivies normalement. Plusieurs cultes d'été ont été présidés par des laïcs. MM. René Gaschen et J. P. Deroche sont, avec le pasteur, les délégués au synode cantonal.

Les comptes de 1971 et le budget pour 1972 ont été présentés et adoptés sans opposition. Dans les divers, de nombreuses questions ont été débattues : culte de l'enfance le soir et en semaine, durée du catéchuménat, cultes des familles une fois par mois, fête de paroisse en été, couleur de la robe du pasteur, etc...

COLOMBIER

Ratification

(c) Dans sa séance du 17 mars, le Conseil d'Etat a ratifié la nomination faite par le Conseil communal de Colombier de M. Alfred Zehr. administrateur communal adjoint, aux fonctions de suppléant de l'officier de l'état-civil de l'arrondissement local, en remplacement de M. Jacques Schaer, démissionnaire.

Fin du second cours de mathématiques

(c) Mardi s'est terminé le second cours de perfectionnement organisé par le DIP à l'intention des enseignants primaires et préprofessionnels. Ce cours dirigé par M. F. Perret, professeur, a permis d'initier 25 personnes à les mathématiques modernes.

Pour éviter quelques incommodités du Centre scolaire (bruits de chantier, difficultés de parcage) le prochain cours se donnera d'avril à juin au collège des Côteaux, à Peseux.

Assemblée de paroisse

(c) L'assemblée de la paroisse convoquée la semaine dernière à la salle du Conseil général fut animé de façon réjouissante. Après un message du pasteur Anker, grâce à la cordialité et à la disponibilité de M. Sigg, président du Conseil d'Eglise et du pasteur de Perrot, les rapports ont donné lieu à des échanges et des dialogues pleins d'enseignement. Tous ceux qui le souhaitaient avaient l'occasion de poser des questions, d'exposer leur point de vue et de discuter des différents sujets abordés.

Il était intéressant d'avoir des nouvelles des différentes activités paroissiales : le Chœur mixte prépare pour l'automne un grand concert, le Foyer des jeunes est vivant, les rencontres œcuméniques et les groupes d'études bibliques ont le souci d'une marche en avant. Mme Perrinjaquet, assistante de paroisse s'efforce de répondre au service d'entraide et à celles qui sont heureuses d'offrir un peu de leur temps.

Naissances

Valérie a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Isabelle
22 mars 1972

Monsieur et Madame Albert LEBET
Marnière 29 Maternité
Hauterive Pourtalès

Monsieur et Madame François PETITPIERRE-ESTOPPEY et leur fils Jean-Marc ont la joie d'annoncer la naissance de

Bertrand
21 mars 1972

Bezirksspital Regensdorferstrasse 18
8157 Dielsdorf 8108 Dällikon

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL

✆ 25 36 04 ou 33 17 20
POMPES FUNÈBRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

COMMUNIQUÉ

Concert des Rameaux

Le Chœur paroissial de Serrières, sous la direction compétente de Mme Blanche Schiffmann, donnera le 26 mars, dimanche des Rameaux, à la Collégiale, en guise d'introduction à la Semaine sainte, l'admirable œuvre de Joseph HAYDN : « Les sept paroles du Christ sur la croix. » On espère que les auditeurs seront nombreux à venir entendre les cordes, le chœur et les solistes à l'œuvre ce soir-là.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu.
Mat. 5 : 9.

Madame Marthe Gaille-Porret et ses enfants, à Fresens, Fontainemelon et Gorgier ;
Monsieur et Madame Jean-Louis Porret, leurs enfants et petits-fils, à Fresens et Corcelles-sur-Concise ;
Monsieur et Madame Paul Porret, à Fresens ;
Madame et Monsieur Fritz Steffen-Porret, leurs enfants et petits-enfants, à Glion et Fresens ;
Madame et Monsieur Blaise Maeder-Porret et leurs enfants, à Serrières,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part du départ pour le Ciel de

Madame Louis PORRET
née Louise PORRET

leur chère maman, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 82me année.

Fresens, le 22 mars 1972.

Car Tu es mon secours, et je suis dans l'allégresse à l'ombre de tes ailes.
Ps. 63 : 8.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, le vendredi 24 mars.

Culte au temple, à 13 h 30, où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire : Fresens.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux missions protestantes, c.c.p. 20 - 4982

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le **Parti socialiste de Peseux** a le pénible devoir de faire part du décès de son fidèle membre,

Monsieur Arthur ARRIGO

ancien conseiller général.

La **Direction et le personnel de Delachaux & Niestlé S. A., Neuchâtel,** ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Georges TISSOT

leur collaborateur dévoué, enlevé à la tendre affection de sa famille, de ses amis et de ses collègues de travail, dans sa 48me année, après une courte maladie.

Je lève mes yeux vers les montagnes... D'où me viendra le secours ? Le secours me vient de l'Eternel qui a fait les Cieux et la Terre.
Ps. 121 : 1-2.

Neuchâtel, le 21 mars 1972.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, et profondément touchée des nombreux témoignanges de sympathie reçus, la famille de

Monsieur
Marcel COURVOISIER

remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée et qui ont pris part à son grand deuil.
Elle a été très sensible à leur présence, leur message, leur envoi de fleurs, leur don, et aux paroles réconfortantes du pasteur Delhove, au dernier adieu de la fanfare de Boudry et de l'Union cantonale de gymnastique du Vignoble, et leur exprime encore sa vive reconnaissance.

Boudry, mars 1972.

Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui nous ont été témoignées à l'occasion de notre grand deuil, lors du décès de notre maman et grand-maman, nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages de condoléances nous ont entourés, et nous les prions de trouver ici l'expression de notre reconnaissance émue.

Madame et Monsieur
Louis NICOLET-MARAZZI
Monsieur et Madame
Charles MARAZZI-IMER
Madame Cécile MARAZZI
Mademoiselle
Catherine VIRCHAUX

Saint-Blaise, mars 1972.

Très touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Alice JAQUIER-GILGEN

sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leur présence, leurs fleurs, leur message de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, mars 1972.

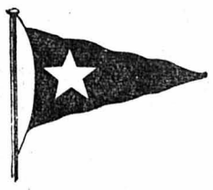

La **Société de sauvetage et de vigilance nautique de Neuchâtel** a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
Rodolphe SCHERTENLEIB

père de son membre d'honneur Walter Schertenleib et beau-père de son membre honoraire Rodolphe Bucheli.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de l'**UNION PTT, section Neuchâtel-Poste,** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue et ami,

Monsieur
Rodolphe SCHERTENLEIB
retraité postal

L'incinération aura lieu jeudi 23 mars. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Les membres sont priés d'y assister, en uniforme.

Madame Agnès Scheffel-Melato ;
Madame et Monsieur Jean Comte-Scheffel et leur fils Claude, à Corcelles ;
Monsieur et Madame Albert Scheffel-Meylan, à Fontainemelon ;
Madame et Monsieur Robert Blösch-Scheffel et leurs enfants Janine, Michel et Eliane, à Genève ;
Monsieur et Madame Michel Scheffel-Sunier et leur fille Laurence, à la Chaux-de-Fonds ;
les familles Melato, Susner, Sartori en Italie,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, parent et ami,

Monsieur Albert SCHEFFEL

que Dieu a repris à Lui, dans sa 74me année, après une longue maladie.

2034 Peseux, le 22 mars 1972.
(Pralaz 38)

Et maintenant l'Eternel, mon Dieu, m'a donné le repos de toutes parts.
I Rois 5 : 4.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel vendredi 24 mars.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Ernest Bourqui, à Peseux ;
Monsieur et Madame André Metzger-Bourqui, à Neuchâtel ;
Madame Roger Bourqui-Jeanneret, à Peseux ;
Monsieur et Madame Alphonse Bourqui-Zaffinetti, à Peseux ;
Monsieur et Madame Claude Metzger et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur Gérard Bourqui, à Peseux ;
Monsieur et Madame Francis Renaud-Bourqui et leurs enfants, à Peseux ;
la famille de feu Louis Charles-Barraud ;
la famille de feu Vincent Bourqui-Wegmuller,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Léonie BOURQUI
née CHARLES

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui paisiblement à l'âge de 96 ans.

Peseux, le 22 mars 1972.
(Carrels 7)

Le soir étant venu, Jésus dit : Passons sur l'autre rive.
Marc 4 : 35.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 24 mars.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Et maintenant, Seigneur, Tu m'as donné le repos.

Madame et Monsieur Charles Hegelbach, au Landeron ;
Madame et Monsieur Romain Colliard, au Landeron, et leurs enfants :
Monsieur et Madame Gérald Dumont, au Landeron ;
Madame et Monsieur Alfred Graber, à Cernier ;
Madame et Monsieur Maurice Vermot, à Vernier/Genève, et leurs enfants :
Monsieur et Madame Michel Vermot, au Brésil,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jeanne STEMPFEL

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie, dans sa 86me année.

2525 le Landeron, le 22 mars 1972.

L'incinération aura lieu vendredi 24 mars, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

A Neuchâtel et dans la région

Session extraordinaire du Grand conseil neuchâtelois

Opinions divergentes : l'apparentement fausse-t-il la vie politique ou, au contraire, la stimule-t-il ?

Le début de la séance fit penser à un arrêt d'autobus à Londres. Tout le monde attend sagement, à la queue leu leu losqu'un intrus arrive, joue des coudes et tente de remonter la file. Murmures de réprobation. Shocking ! L'empêcheur de tourner en rond est M. Spira. Profitant de la modification de la loi d'aide hospitalière, modification qui fait suite au vote de la loi d'aide financière aux établissements spécialisés pour personnes âgées, le député socialiste cherche à y glisser un amendement lourd de conséquences. Ceux qui attendent protestent. Ils ont flairé le coup fourré. Le Conseil d'Etat a promis que l'article 42 serait revu. Or, cet article 42 est capital. Il fixe la participation financière des communes tenues de participer à l'aide hospitalière. M. Spira veut donc aller trop vite en besogne en tentant de glisser dans le débat et dans la loi un article 42 bis qui augmenterait la part des communes n'exploitant pas elles-mêmes un hôpital ou n'en supportant pas le déficit.

M. Philippe Mayor (lib) est un de ceux qui attendent l'autobus. Il rappelle au député socialiste qu'il sort du sujet et précipite inutilement les choses. Par 83 voix, l'amendement socialiste est repoussé et M. Spira rentre dans le rang. A l'anglaise. Derrière, comme tout le monde.

Le bus n'est toujours pas là et le Conseil d'Etat renouvelle ses promesses. M. Blaise de Montmollin (lib), traitant d'un postulat popiste de la même veine, ou presque, reconnaît que cette répartition des charges est un problème lancinant mais qu'y toucher, comme cela, à la sauvette et à l'aveuglette, reviendrait à bousculer tout le système de l'aide communale. Il serait anormal et dangereux de trancher sans connaître les incidences d'un tel changement sur les communes. M. Brandt (rad) s'emporte. Il dénonce la crise d'électoralité aiguë qui enflamme les popistes, leur immense sollicitude à l'égard des vieillards, regrette enfin que le Grand conseil perde des heures et des heures, à chaque session, pour décortiquer des questions pourtant admises dans leur principe mais que le POP ressort indéfiniment. M. Steiger proteste, son postulat tombe, ses illusions aussi et la revision de la loi d'aide hospitalière est finalement acceptée par 83 voix. Ouf !

LE REVERS DE LA MÉDAILLE...

Pas de chance pour le POP ! M. Blaser ne se doute pas du coup de bâton qui l'attend lorsqu'il développe son interpellation à propos de la commission de l'Ecole technique supérieure. Pourquoi sa composition n'a-t-elle pas été rendue publique ? La commission compte seize membres et l'industrie et les milieux bourgeois s'y taillent la part du lion. Pour M. Blaser, cette commission a donc été unilatéralement conçue et les milieux des travailleurs n'y sont pas suffisamment représentés.

Le conseiller d'Etat François Jeanneret explique d'abord qu'il n'y a aucun mystère dans le fait que la composition de la commission n'ait pas été publiée dans la « Feuille officielle ». Quant à cette couleur politique que lui reproche M. Blaser, elle n'intéresse nullement le gouvernement, l'important étant que la commission, sur laquelle le Conseil d'Etat garde la haute main, soit le plus efficace possible. Son bureau compte trois conseillers communaux représentant les trois villes du canton. M. Moser est radical, socialiste M. Allemann et M. Renk court sous la casaque du PPN. Si les trois responsables de l'instruction publique étaient tous socialistes, ou si le hasard avait voulu qu'ils fussent tous libéraux, ils siégeraient pareillement au bureau de la commission. Où est l'entorse ?

Quant au mystère dont fait part M. Blaser, il n'y en a pas. En voici la preuve. Le chef du département de l'instruction publique donne alors lecture d'une lettre postée le 9 novembre dernier au Locle et adressée au Conseil d'Etat. « Nous avons été directement associés à votre décision », écrit notamment le Conseil communal et, plus loin : « ... Notre conseil a été dûment renseigné sur la composition du bureau de la commission. » M. Blaser, à moins qu'il ne soit déjà plus conseiller communal au Locle, était donc au courant. Et le conseiller d'Etat tranche en substance, poli mais sec :

— ... Voyez-vous, M. Blaser, les négociations concernant le futur siège de l'Ecole technique supérieure doivent commencer le mois prochain. Avec vos procédés, ne croyez-vous pas que vous enlevez au Conseil d'Etat tout désir de l'installer dans le haut du canton ? Les articles que vous écrivez, les interpellations que vous développez font partie de ces choses qui causent énormément de tort aux Montagnes neuchâteloises !

Dans les applaudissements qui ponctuent cette déclaration, M. Blaser demande, mais en vain, l'ouverture de la discussion...

POUR OU CONTRE L'APPARENTEMENT ?

En décembre dernier, M. Raymond Spira avait déposé un projet de loi demandant la suppression de l'apparentement, ou conjonction des listes électorales de plusieurs partis. Dans le canton, l'apparentement date de 1921. Ce n'est pas la première fois que les socialistes veulent sa peau ayant, par exemple, refusé à plusieurs reprises les offres qui leur sont périodiquement présentées, par le POP entre autres. Par ailleurs, le peuple a montré qu'il était un partisan résolu de la représentation proportionnelle. Même lorsque l'élection de l'exécutif, poursuit M. Spira, se fait au second degré, ce qui est le cas pour les conseils communaux, le principe de la représentation proportionnelle est presque partout respecté. A l'heure actuelle, seule trois communes dites à majorité bourgeoise, font exception : Neuchâtel, Cortaillod et Couvet.

Cependant, les socialistes admettent que la représentation proportionnelle intégrale n'est pas toujours l'idéal, provoquant une dispersion des forces politiques par l'éclosion d'une multitude de petits partisqui s'entredévorent. Voilà pourquoi en Suisse, que ce soit à l'échelon fédéral, cantonal ou communal, la représentation proportionnelle est assortie d'une restriction : le quorum. Mais, estime M. Spira, l'équilibre et surtout la logique du système de la représentation proportionnelle tempérée par un quorum, restent faussés par l'institution de l'apparentement qui ressuscite, si l'on veut, les inconvénients de la représentation proportionnelle intégrale. Il y a donc contradiction.

Supprimer la notion d'apparentement se justifie d'autant plus que l'électeur qui désire voter pour des candidats membres d'autres partis peut profiter des avantages du panachage et des listes manuscrites. Pour terminer, le porte-parole du groupe socialiste devait avouer que son projet de loi n'avait aucune visée tactique et que lui-même n'avait fait aucun calcul. Il rendit cet ultime hommage à l'apparentement que, sans cela, le député Spira ne serait jamais entré dans la politique...

MOMENT MAL CHOISI

M. Ruffieux avoue ne pas être convaincu par les arguments socialistes. Puisque l'apparentement existe en droit fédéral, pourquoi supprimer cette simultanéité ? Les radicaux ont consulté leurs troupes : seules deux sections, sans doute en raison de « bringues » de village, ne veulent plus de l'apparentement. Enfin, le chef du groupe radical lâche, un petit sourire à peine visible sur les lèvres :

— L'apparentement profite à celui qui le pratique... C'est peut-être parce que le POP vous ennuie que vous n'en voulez plus, M. Spira ?

Le groupe libéral, enchaîne M. Cavadini, ne peut pas plus suivre les socialistes. Ce projet de loi propose une modification fondamentale, plus même, cette proposition tombant à un moment discutable : on entre dans un climat électoral, donc passionnel. Le projet pêche également par sa raideur systématique en ce sens qu'il supprime toute possibilité d'apparentement et cette intransigeance est regrettable. Lorsque M. Spira affirme que l'apparentement est de nature à fausser le système de la proportionnelle, le moins que l'on puisse dire est que les preuves avancées sont incertaines, peu convaincantes.

Les libéraux ne voient pas que le système soit faussée parce que certaines nuances d'opinion peuvent s'exprimer sur des listes apparentées mais émanant de partis différents. Ce système qui paraît subitement condamnable, n'entraîne apparemment pas les mêmes critiques dans d'autres cantons. Il correspond, poursuit M. Cavadini, à une réalité dont les socialistes eux-mêmes sont pleinement conscients. N'est-ce pas le comité cantonal du parti socialiste neuchâtelois qui a écrit, le 18 février 1968, au POP qui lui avait proposé l'apparentement : « ... Au niveau cantonal, un apparentement est l'expression d'une certaine convergence de vues entre partis différents sur les orientations essentielles de la politique de l'Etat. Cette convergence existe entre nos adversaires radicaux et libéraux ? »

L'APPARENTEMENT, STIMULANT DE LA VIE POLITIQUE

Les socialistes affirment que l'apparentement favorise la multiplication des petits partis politiques. Mais, s'étonnent les libéraux, comment ne pas admettre que la liberté d'expression s'accommode de la pluralité des formations politiques ? Et M. Cavadini termine :

— ... Nous ne voudrions pas supposer que M. Spira souhaite à plus ou moins long terme la création de deux blocs politiques qui s'inspireraient de situations étrangères. En simplifiant un peu, on pourrait croire qu'on recherche une distinction schématique du type travaillistes-conservateurs. Nous le disons clairement : nous refusons cette vision manichéenne. Les partis de moindre taille offrent à de nombreux citoyens la possibilité de choisir des options plus nuancées. Dans beaucoup de cas, les citoyens ne participerait pas à la vie publique, répugnant à s'engager dans un seul choix alternatif. Ainsi, loin de favoriser l'abstentionnisme, l'apparentement nous semble, au contraire, stimuler la vie politique.

Quant aux popistes, ils claquent officieusement leur porte à M. Spira. Pour eux, le problème soulevé est moins celui de la République que celui des socialistes. Sortant du chemin. M. Broillet lance un appel « à l'union de la gauche pour la conquête de la majorité dans plusieurs communes du canton »... .M André Sandoz (soc) rappelle à son tour les sources de confusion provoquées par l'apparentement, le dépit aussi qu'il cause à certains le soir des élections, puis M. Maurice Challandes, seul radical à suivre cette voie, explique comment l'apparentement est mal compris des électeurs qui préfèrent des situations nettes. Au vote, l'entrée en matière est combattue par 51 voix contre 35. L'apparentement survivra.

La session s'est mieux terminée qu'elle n'avait commencé. L'aspect rébarbatif de certains projets, l'approche des élections communales et l'insistance avec laquelle l'extrême-gauche vole au secours du troisième âge, avaient rendu les deux premières journées assez pénibles. Sans quelques coups de langue ou l'intéressant débat de la dernière séance, on se serait assoupi comme le sous-préfet dans son petit bois de chênes verts.

Cl.-P. Ch.

La N 5 à la Béroche : du nouveau le 13 avril

Au cours de cette même séance, une révision de la loi sur les communes (possibilité de nommer pour un an ou pour la période administrative les commissions financières) a été accepté par 75 voix contre une. Un projet de décret allouant une subvention de 7.420.000 fr. à la Ville de Neuchâtel pour la construction et l'équipement de la deuxième étape du Centre de formation professionnelle de la Maladière a été pareillement accepté par 86 voix sans opposition.

Le Conseil d'Etat a répondu ensuite à une douzaine de questions. En ce qui concerne l'épuration des eaux aux Papeteries de Serrières, problème soulevé par M. Miserez. M. Carlos Grosjean a précisé que l'Etat avait ouvert une enquête à la suite de certains bruits selon lesquels l'entreprise évacuerait au lac des sels de mercure. En fait, les papeteries ont renoncé à ces sels depuis 1958. Un autre fongicide a été également abandonné en 1970.

Actuellement, l'usine emploie un nouveau produit dont l'utilisation est courante en Allemagne et aux Etats-Unis. Quant aux fibres de bois éliminées, l'entreprise s'efforce de s'en tenir aux prescriptions fédérales en la matière. Un poste de contrôle automatique surveille chaque opération.

A Mme Robert-Challandes, à MM. Huther et Rousson qui s'inquiétaient du bas niveau du lac de Neuchâtel, le chef du département des travaux publics a expliqué que seule une exceptionnelle période de sécheresse pouvait être mise en cause. Néanmoins, M. Grosjean rencontrera prochainement son collègue bernois, chef du département de l'économie publique et ils se rendront en particulier à Nidau.

PROBLÈMES ROUTIERS

A M. Jean-Robert Jeanneret qui rappelait que l'aménagement de la jonction des routes N 5 - T 10 et T 11 était étroitement lié à la réalisation de la première, M. Grosjean a expliqué que le tracé centre ayant été rejeté et l'Etat étudiant la solution des deux tunnels, le raccordement de Neuchâtel à la N 5 pourrait être mis en chantier dans les années 1975-1976. Dans cette attente, la ville ne connaît donc plus de servitudes. Toujours à propos de la N 5, mais répondant à une question de M. Roger Pierrehumbert demandant quand interviendrait la levée des alignements pour le projet de traversée de la Béroche, le chef du département des travaux publics a signalé que le Conseil fédéral devait déjà annuler sa décision concernant l'ancien tracé avant d'en approuver un nouveau. Une conférence de presse est d'ailleurs prévue à cet effet le 13 avril prochain au Château.

Lutte contre la drogue: plus de seringues en vente libre et l'Etat interviendra à Berne

La vente de seringues et d'aiguilles sera désormais subordonnée à la présentation d'une ordonnance délivrée par un médecin. Dans une motion déposée la veille et pour laquelle l'urgence était demandée, le Dr Jean-Pierre Dubois (pop) avait instamment prié le Conseil d'Etat de prendre une telle mesure. En effet, après les drogues mineures qui y sévissent depuis plusieurs années, l'héroïne et la morphine sont maintenant introduites dans le canton de Neuchâtel. A la Chaux-de-Fonds, notamment. On parle de morphine mais c'est surtout d'héroïne qu'il s'agit. Elle vient de Genève.

Le Dr Dubois, qui vient d'obtenir l'urgence à une majorité évidente, explique alors que les seringues en verre ont été supplantées par d'autres, en matière plastique, beaucoup moins coûteuses. Ces seringues n'étant généralement pas stérilisées, leur utilisation répétée peut déjà provoquer de graves infections. Mais, surtout, on les remplit de drogue. Citant un article du « Monde », le député précise ensuite quelques chiffres concernant la France où le nombre des intoxiqués officiellement dénombrés a été multiplié par trente-deux entre 1965 et 1971 ! Au cours de cette même période, le nombre des drogués âgés de moins de 20 ans est passé de 10 à 40 %. Le député dénonce ensuite quelques vérités gratuites, notamment celles diffusées par un hebdomadaire parisien qui prétend que la marijuana et le haschisch ne seraient que des drogues mineures ne provoquant pas d'accoutumance.

— Certes, explique le Dr Dubois, elle ne portent pas atteinte à l'organisme mais entraînent une diminution des facultés psychiques. L'usage de la marijuana conduit presque toujours à l'utilisation du LSD et des amphétamines.

La France vient d'interdire la vente libre des seringues et des aiguilles. La Suisse devrait en faire autant et le député demande au Conseil d'Etat d'entreprendre des démarches en ce sens à Berne.

M. Jean Cavadini (lib) appuie, au nom de son groupe, la motion du Dr Dubois et relève en passant les dangers provoqués par l'accoutumance. La motion est d'autant plus importante qu'elle devrait faire école dans d'autres cantons. M. Jean-Jacques Miserez (soc) craint une chose : va pour Neuchâtel, mais la vente ne sera pas interdite dans les autres cantons et les drogués pourront facilement s'y ravitailler. M. Miserez donne un exemple : le catalogue du Centre de documentation pédagogique n'offre-t-il pas des seringues destinées à des expériences scolaires ? Le député socialiste propose donc un amendement tendant à ce que des contacts soient pris avec d'autres cantons. MM. Ruffieux (rad.) et Porret (PPN) apportent leur adhésion à la motion puis le président du gouvernement, M. Jacques Béguin, en fait autant au nom du Conseil d'Etat, annonçant que l'Etat va intervenir auprès des cantons, de la Confédération et des pharmaciens. Au vote, l'amendement Miserez et la motion Dubois sont acceptés sans la moindre opposition.

Neuchâtel privé de feux : la mémoire électronique a flanché !

Les pépins, comme dans une mandarine de mauvaise qualité sont décidément nombreux dans l'installation des feux de signalisation que la commune a cru bon de commander à une maison de Berne !

Ça fait bien neuf mois qu'on en parle, plutôt péjorativement ! Dès le début tout alla de travers. Il y eut d'abord ce fâcheux retard à la mise en service parce que des pièces importantes avaient été oubliées (voyez-vous ça !) sur les bords de l'Aar.

Puis, l'installation bafouilla pendant des semaines, à telle enseigne que vers la fin de l'année, l'onde verte ayant tendance à rougir, les bouchons à s'allonger, et le citoyen à trouver la plaisanterie un peu longuette — d'autant plus qu'il s'agit de son argent (1 085 000 fr.) — Il fallut annoncer que l'ordinateur avait la mémoire qui flanchait (revoyez-vous ça !), autrement dit que sa capacité était inapte à écouler normalement le trafic. On avait mal jugé de l'importance des informations qu'aurait à traiter l'ordinateur.

Six mois après la mise en place des nouvelles installations, il fallut donc bien vite avoir recours à l'ancienne centrale pendant que la mémoire trop petite subissait les modifications nécessaires pour faire face aux exigences de la circulation urbaine. La chance n'étant pas du côté de Neuchâtel, dans cette affaire qui prend les allures d'une farce de goût douteux, la nouvelle mémoire, mise en place récemment, a flanché en début de semaine.

APPEL AUX AGENTS

Une défectuosité technique, nous a-t-on dit. Alors, il fallut enclencher les feux clignotants, la police ne disposant pas encore du nouveau programme de secours. Et c'est ainsi que l'on vit réapparaître les agents aux carrefours, durant les heures de pointe, pour règler une circulation qui sans eux, n'aurait pas manqué d'aboutir à un gigantesque embouteillage du centre. Et pour éviter des accidents, les piétons, en l'absence des feux, ayant vite repris l'habitude de s'arroger tous les droits, rendant ainsi dangereuse la circulation motorisée.

Une fois de plus les techniciens, comme de diligents infirmiers, se sont penchés sur cette centrale électronique défaillante afin de la réparer. Il y a neuf mois que Neuchâtel attend sa signalisation lumineuse, avec l'onde verte tant promise et l'absence de bouchons. Un rêve, quoi !

G. Mt.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Un camion tonne-pompe pour les pompiers ?

(c) La commission de défense contre le feu a proposé au Conseil municipal d'acquérir un véhicule tonne-pompe léger pour le corps des sapeurs-pompiers, pour le prix de 99.000 francs.

Il s'agit d'un véhicule construit selon les données les plus récentes de la technique moderne du service du feu, qui permettrait une intervention rapide dans tous les quartiers, même les plus éloignés de l'agglomération. Il dispose d'une autonomie d'eau et de mousse pour 12 à 15 minutes, permettant à l'équipe des premiers secours d'intervenir immédiatement en cas d'alarme. La pompe centrifuge est équipée d'un dispositif d'aspiration entièrement automatique.

La subvention de l'assurance immobilière du canton de Berne s'élèvera à 30 % du prix d'achat. D'autre part, une somme de 30.000 fr. a déjà été mise en réserve en vue de cette acquisition. Le Conseil municipal a donné son accord de principe et le dossier, complété par un rapport concernant l'entreposage de ce véhicule, sera soumis à la commission des finances pour préavis.

Ecoliers et établissements publics

Hier, au milieu de la page 3 se trouvait une information concernant les écoliers et les établissements publics. Elle avait trait à la Neuveville et non à Neuchâtel comme on pouvait le penser.

TOUR DE VILLE

Passante blessée

● HIER, vers 17 h 50, avenue du 1er-mars, à la hauteur de l'Université, Mlle Sophie Piccard, 68 ans, domiciliée à Neuchâtel, a été renversée par une voiture conduite par M. Walter Reyer, de Bôle. Le conducteur, gêné par une fourgonnette, n'avait pas aperçu à temps la passante. Cette dernière, souffrant d'une fracture à la jambe droite et d'une plaie à l'occiput, a été transportée à l'hôpital de la Providence.

BELLES À NOUVEAU...

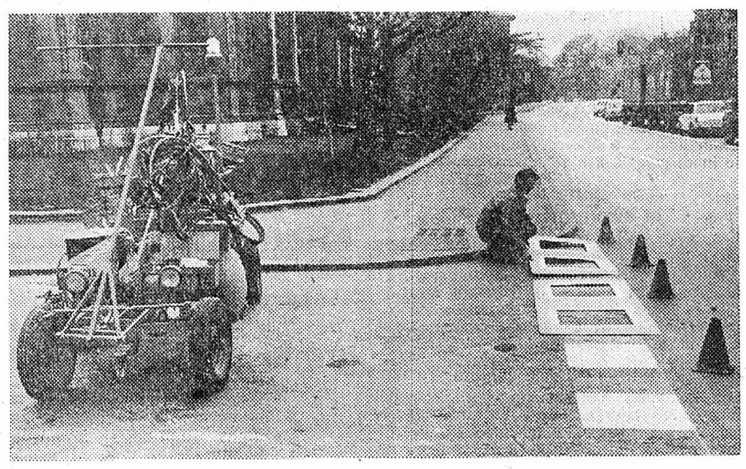

● *LA VILLE n'était pas encore privée de feux ! Camions et voitures attendaient patiemment l'onde verte sous l'œil indifférent des ouvriers des travaux publics, occupés à une besogne renouvelée chaque printemps. Et oui, le sel répandu sur les routes en hiver n'occasionne pas seulement des désagréments aux carrosseries, mais aussi aux lignes blanches !*

C'est ainsi que, chaque année, les frimas de février oubliés, aux premiers rayons de soleil de mars il est nécessaire de rendre aux chaussées leur plus belle parure permettant un trafic routier normal.

Les travaux ont commencé il y a quelques jours déjà. Bientôt les rues de Neuchâtel auront véritablement fait peau neuve et les feux fonctionneront (peut-être !) à nouveau.

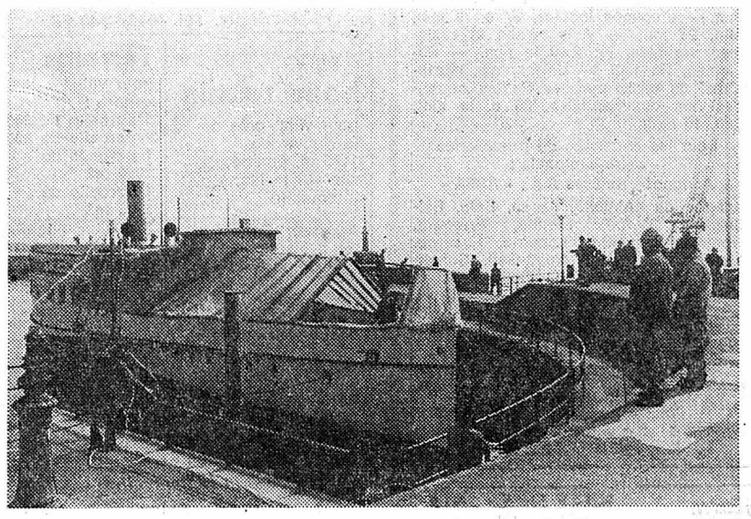

Le « Neuchâtel » a pris sa place contre le môle ouest du port

Le dernier bateau à vapeur et à roues à aubes du lac, le « Neuchâtel », a changé de place dans l'enceinte du port. Le retraite de la Compagnie de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, est allé hier matin se mettre le long du môle ouest, à l'intérieur de celui-ci.

C'est là qu'il commencera, dans quelques mois, et au moment même où son successeur, la « Ville-de-Neuchâtel » fera, son voyage inaugural chargé d'hôtes de marque, sa nouvelle carrière lacustre, transformé en restaurant-bar-dancing flottant au prix de coûteuses, et fort réussies, transformations intérieures.

(Photo J.-P. Baillod)

25 ans dans l'enseignement

● LA commission scolaire, représentée par le directeur des écoles primaires et préprofessionnelles de Neuchâtel a présenté à Mme Françoise Barthoulot-Guinand, institutrice, ses félicitations et des vœux de circonstance en remerciement pour son activité de 25 ans au service des écoles neuchâteloises. Mme Barthoulot a enseigné successivement aux Brenets, à la Chaux-de-Fonds et depuis 1953 à Neuchâtel. Elle a laissé un excellent souvenir à la Coudre, où elle a dirigé des classes durant 18 ans, avant de passer à l'école des Charmettes.

Le directeur des écoles s'est plu à relever les mérites de cette excellente pédagogue en formant des vœux pour la suite de sa carrière. Le corps enseignant lui a exprimé ses vœux par l'intermédiaire de M. Marcel Renaud, maître principal.

Premier congrès à Chaumont

● AVEC la venue du printemps s'est rouvert le Centre de congrès de Chaumont, au grand hôtel, pour accueillir les participants au séminaire organisé par la Fédération suisse des pharmacies coopératives et groupant les spécialistes de tout le pays.

Puis, ce sera au tour des cadres de l'entreprise Métaux précieux, de Neuchâtel, de suivre un séminaire à Chaumont. D'autres assemblées, congrès réunions auront lieu sur le sommet neuchâtelois au cours de la saison qui vient de débuter.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que le centre de congrès restera ouvert l'hiver prochain, pour la première fois. L'Ecole suisse de police a en effet décidé d'y installer une partie de ses élèves et de ses instructeurs, la caserne du Chanet ne suffisant plus à héberger l'effectif total des participants venus des quatre coins de la Suisse suivre les cours de l'Institut suisse de police.

Assemblée des infirmières diplômées (A.S.I.D.) aux Cadolles

Les infirmières diplômées en soins généraux (A.S.I.D.) se sont réunies hier à l'auditoire de l'hôpital des Cadolles. Le thème principal de la séance a été étudié et développé en fonction de la « déclaration » de l'A.S.I.D.

Cette déclaration est destinée à faire connaître aux membres de la profession, aux médecins, aux administrateurs d'hôpitaux, aux autorités sanitaires et au public en général, le point de vue de l'association face aux tendances et aux problèmes actuels dans les soins infirmiers. Les différents points étudiés en groupes concernent : le champ d'action des soins infirmiers ; l'organisation des soins ; l'éducation permanente ; l'enseignement infirmier et le statut socio-économique de l'infirmière.

Tout en conservant sa générosité de cœur, l'infirmière doit exercer une profession qui exige toutes les connaissances techniques d'une autre profession, mais qui demande en plus, un sens de l'humain, une maturité d'esprit, un sens de l'adaptation aux situations critiques et une manière de communication avec les êtres aux moments où leur santé et leur vie propre sont menacées.

(J.C.)

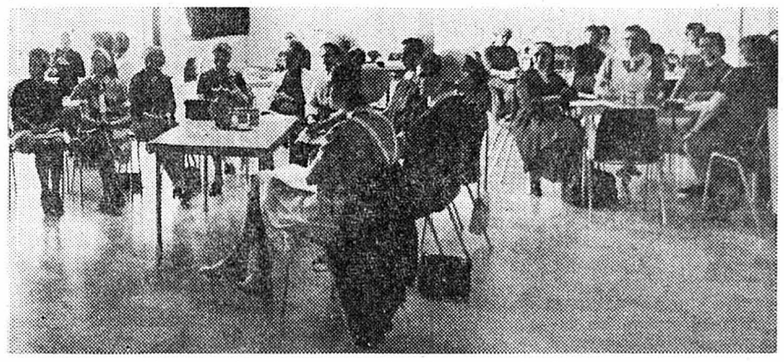

Une profession qui exige le sens de l'humain.

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
69.—	36.—	19.—	7.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

Tarif de la publicité

ANNONCES : 47 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales, 37 c. le mm, min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.40 le mm. — Réclames, Fr. 1.60. — Naissances, mortuaires, 80 c. le mm. — Petites annonces non commerciales, 35 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., « ASSA »

agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

DÉLAIS POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 15
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 15

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

IMMEUBLES

A vendre à **Colombier**, dans quartier résidentiel, situation tranquille et ensoleillée,

maison familiale

de 5 chambres avec environ 1500 m2 de terrain.
Garage séparé pour deux voitures.
Magnifique jardin arborisé.

Pour renseignements complémentaires, écrire sous chiffre AS 55 177 J, aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

A vendre

appartement neuf de 3 pièces

à Gorgier (Béroche), 90.000 fr., dans immeuble résidentiel, tout confort, ascenseur, situation tranquille, vue imprenable. Hypothèque à disposition.

S'adresser à Comina Nobile S.A., Saint-Aubin (NE). Tél. (038) 55 27 27.

LES MARECOTTES
(à 10 km de Martigny)
VALAIS altitude 1100 - 2300 m
Station d'hiver et d'été avec équipement touristique de premier ordre, du chalet rustique à la résidence de classe.
AGENCE IMMOBILIÈRE LE LUISIN
vous propose
LA RÉSIDENCE
Le Rotzay

Studio à partir de	Fr. 44.000.—
2 pièces à partir de	Fr. 56.000.—
3 pièces à partir de	Fr. 81.000.—
Garage	Fr. 12.000.—

S'adresser à : Agence Immobilière
LE LUISIN
1923 LES MARECOTTES (VS)
Bureau station de la télécabine.
Tél. (026) 8 19 57.

A vendre, à 12 km d'Yverdon, situation dominante, dans zone de villas, vue étendue,

villa

de 7 pièces dont 2 indépendantes avec eau courante, 1 salle de bains, 1 salle de douches. Carnotzet. Chauffage central général. Machine automatique à laver le linge. Grand garage pour 2 voitures. Jardin d'agrément de 1164 m2 entièrement clôturé avec pavillon de jardin. Nécessaire pour traiter : Fr. 50.000.— environ.

S'adresser à Banque Piguet & Cie, Service immobilier, 1401 Yverdon. Tél. (024) 2 51 71.

---

près Alassio
RIVIERA ITALIENNE RÉSIDENCE SUISSE

Studios	dès 24400.—
Appartements	dès 33500.—
Villas	dès 70000.—

(prix clés en main. Facilités. Hypothèque).

INTER SERVICE
15, rue de la Cité, 1204 Genève
Tél. (022) 25 32 11

A vendre dans les Alpes vaudoises, altitude 900 m,

grand chalet

13 pièces, équipé pour colonies, home d'enfants, 35 lits. Possibilité de faire un 2me appartement. Accessible toute l'année, tranquillité. Prix modéré, terrain 5000 m2.

Ecrire sous chiffres PU 304212 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre Mayens-de-Riddes magnifique chalet

de 2 appartements de 3 pièces, 120.000 fr.
S'adresser à Julien VERGÈRES Martigny. Tél. (026) 2 17 23.

A vendre

beau terrain

pour villa, près de la Neuveville, 1130 m, équipé, vue sur le lac, tranquillité.

Adresser offres écrites à FS 602 au bureau du journal.

A vendre à Saint-Blaise

jolie villa

de 5 chambres, bien située, avec 1000 m2 de terrain.
Tél. 24 70 52, heures de bureau.

Terrains

pour villas à vendre :
1 parcelle de 888 m2
1 parcelle de 900 m2
1 parcelle de 1000 m2
1 parcelle de 1705 m2
Situation magnifique. Lotissement Colombier.

Adresser offres écrites à OC 611 au bureau du journal.

A vendre à Saint-Blaise 3150 m2 de

terrain

à bâtir.
Tél. 24 70 52.

A LOUER

A louer

café-restaurant

à l'est de Neuchâtel. Affaire intéressante.
Les personnes solvables sont priées d'adresser leur offre sous chiffres JK 753 au bureau du journal.

A louer à la Neuveville, à partir du 1er mai 1972,

appartement de 6 pièces attique

Situation très ensoleillée et tranquille. Possibilité de louer un garage.
S'adresser à :

ROBERT PFISTER
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 220255

A louer, pour fin mars, aux Portes-Rouges,

appartement 3 pièces

Ce logement ne peut être loué qu'à un couple avec au moins un enfant et dont le revenu ne dépasse pas 20.000 fr. par année + 750 francs par enfant.

Faire offres sous chiffres, HF 729 en indiquant le nombre de personnes constituant le ménage, le salaire brut, la profession, au bureau du journal.

Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement «prêt-à-vivre»
PARTOUT EN SUISSE
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. **Vos désirs?** (dates, personnes, stations, prix envisagé) **immédiatement, sans frais, sans engagement:** documentation illustrée et personnalisée.
RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE – Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 224631 ou 224632

A louer

appartement de vacances

2 pièces. Confort moyen, situation tranquille, région Littoral neuchâtelois, libre tout de suite.
Tél. (038) 42 19 93, après 19 h 30.

Bôle

magnifique 3½ pièces

en lisière de forêt, libre tout de suite ou pour date à convenir : 520 fr., tout compris.
Tél. 41 26 44.

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

Dem. à louer

Jeune étudiant cherche

chambre

à Neuchâtel ou dans la région, à partir du 1er avril.

Adresser offres écrites à HI 751 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour le 1er juin ou date à convenir,

téléphoniste

de langue maternelle française, connaissant la dactylographie et si possible la sténographie.
Place stable. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Faire offres, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, à PIZZERA S.A., Pommier 3, 2000 Neuchâtel.

ELECTRONA

Dans le cadre d'une petite équipe s'occupant de l'entretien de nos installations, nous désirons engager, tout de suite ou pour date à convenir

serrurier

éventuellement

manœuvre qualifié

Nous demandons : une bonne connaissance des travaux de soudure autogène et électrique, de l'intérêt pour des travaux variés, de l'initiative et un bon esprit de collaboration.

Nous offrons : des activités intéressantes dans une entreprise en constant développement, un climat de travail agréable, des avantages sociaux intéressants.

Les candidats intéressés à ce poste peuvent faire parvenir leurs offres, prendre contact par téléphone au (038) 42 15 15, interne 497, ou se présenter auprès de

ELECTRONA
Electrona S.A.
2017 Boudry.

Salon de coiffure cherche

coiffeuse

en remplacement pour 3 ou 4 mois. Chambre à disposition.

H. Vallana, la Neuveville. Tél. (038) 51 22 24.

RESTAURANT DE LA GRAPPE
La Coudre-Neuchâtel
SPÉCIALITÉS ITALIENNES
engage un

PIZZAIOLO

Prendre contact avec M. L. Marini au 33 26 26.

CADRAL SA
FABRIQUE DE CADRANS

cherche :

PERSONNEL FÉMININ

à temps partiel ou à temps complet.

La mise au courant est assurée par nos soins. Travaux faciles à l'atelier.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

Wirth

Gagnez toujours davantage !
Nous cherchons quelques

représentants

pour repourvoir des rayons libres dans notre organisation de vente.

Nous offrons : salaire fixe depuis le premier jour, frais commission, vacances et service militaire payés, en cas de maladie ou d'accident une indemnité de 80 % du revenu.

Si vous êtes sérieux et habitué à travailler d'une manière indépendante, envoyez le coupon ci-dessous dûment rempli à

Paul Wirth, Obstgartenstrasse 21, 8035 Zurich.

Nom : Prénom :
Date de naissance : Date d'entrée :
Profession : Tél. :
Domicile : Rue :

LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE
MAURICE JEANNET
NEUCHATEL

Cherche pour une entreprise rattachée à un important groupe industriel des branches annexes de l'horlogerie, dans le Jura neuchâtelois, un

collaborateur commercial

désireux et capable d'assumer la fonction de

RESPONSABLE DE BUREAU

L'essentiel de l'activité du titulaire consistera à coordonner et à superviser toutes les tâches administratives et commerciales, allant de la réception des commandes à la livraison des produits terminés.

Il conviendrait donc qu'il puisse justifier d'une expérience suffisante des modes de fonctionnement d'un centre de production industrielle, soit ouvert aux problèmes posés par la gestion des stocks, d'un planning de fabrication et par l'organisation d'un bureau, et soit à même d'assurer des contacts constants avec la clientèle.

Cette fonction pourrait offrir à un jeune employé commercial ayant quelques années de pratique dans un bureau de fabrication une possibilité intéressante de promotion.

Les candidats sont invités à faire parvenir leur dossier (curriculum vitae détaillé, copies de certificat, photographie) à M. Jeannet, psychosociologue-conseil, Vy-d'Etraz 5, 2014 BOLE (NE).

Les candidatures ne seront pas transmises à l'entreprise sans l'accord formel des intéressés.

Stuag Entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics S.A.

Nous cherchons, pour notre bureau de Neuchâtel, une

SECRÉTAIRE

capable de travailler de manière indépendante et de s'occuper de travaux de facturation, de correspondance et relatifs à l'engagement du personnel étranger. Connaissance de l'italien et de l'espagnol souhaitée.

Ambiance de travail agréable.

Début de l'engagement : 1er juin 1972 ou date à convenir.

Veuillez adresser votre offre de service au chef du personnel de Stuag, direction, Effingerstrasse 14, 3001 Berne, tél. (031) 25 34 33.

Vous pouvez également obtenir des renseignements auprès du chef d'arrondissement de Neuchâtel, M. F. Pellaton, tél. (038) 25 49 55.

OMEGA Marché Suisse

GAMEO S. A. cherche, pour son **département compteurs et chronographes,** un

délégué commercial

qui sera chargé de visiter sa clientèle constituée exclusivement de magasins d'horlogerie spécialisés et d'assurer le contact avec les industries et les sociétés sportives. Par ailleurs, il lui sera demandé d'organiser des séminaires de formation à l'intention des vendeurs et des vendeuses.

Le titulaire de ce poste doit jouir d'une formation commerciale aussi complète que possible et pouvoir gagner la confiance de sa clientèle, tant par ses aptitudes professionnelles que par l'intérêt qu'il porte à ses problèmes.

Véritable trait d'union entre ses clients et la maison qu'il représente, il bénéficiera d'une formation approfondie qui lui permettra de faire preuve d'initiative et de faire valoir son sens des responsabilités.
Pour jouer ce rôle essentiel à la vie de l'entreprise, le candidat, âgé de 25 à 35 ans, doit parler couramment le schwyzerdütsch et correspondre sans difficulté en français et en allemand.
Les personnes que ce poste intéresse, et qui sont disposées à habiter dans la région lausannoise, voudront bien adresser leurs offres de service complètes à la direction de Gameo S. A.

Une entière discrétion leur est assurée.

GAMEO S.A.
Agent général de la montre Omega pour la Suisse
Case postale, 1000 Lausanne 3

VACANCES A LA MER

FANO (40 km de Rimini)

A louer à 300 m de la mer

APPARTEMENTS NEUFS

meublés, de 4 chambres à coucher (7 lits), salle à manger, cuisine et salle de bains.

S'adresser à Gino Sorcinelli, restaurant Raffinerie de Cressier, 2088 Cressier.

Tél. (038) 47 15 21, interne 277, le matin.

Par suite du constant développement de notre entreprise, nous engagerions

1 collaborateur (trice) de vente

Présentation et bonne culture générale désirée.

Nous nous occupons de votre formation dans une ambiance sympathique.

Prestation et avantages sociaux d'une grande entreprise.
Entrée à convenir.

Faire offre écrite ou prendre rendez-vous par téléphone (Demander M. Rossel.)

Pfister ameublements S.A., Terreaux 7, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 79 14.

VÊTEMENTS ESCO

Nous cherchons pour notre succursale à la Chaux-de-Fonds

VENDEUR (EUSE)

qualifié (e) et pleins d'initiative.

Notre assortiment de très bonne qualité comprend des vêtements mode de tous les genres pour messieurs et garçons, y compris la chemiserie et les accessoires.

Nous serions heureux de discuter des détails avec vous et nous vous prions de bien vouloir remplir le talon ci-dessous pour que nous puissions fixer un rendez-vous, et de l'adresser à :

Vêtements ESCO S.A., 62, av. L.-Robert, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 23 52.

Je m'intéresse à une place de vendeur (euse) dans votre succursale de la Chaux-de-Fonds.

Nom et prénom :
Adresse :
No postal et localité :
Age : Etat civil :
Vous pouvez m'atteindre au No de téléphone :
entre et heures.

midi lance
les boîtes-portions.
22 sortes au choix.

midi

Pour se régaler même tout seul!

Les délicieuses conserves midi existent maintenant aussi en boîtes-portions, pour qu'on ait du plaisir même à manger tout seul, du plaisir à choisir, du plaisir à se régaler. Car un gourmet reste un gourmet, même s'il est tout seul à table.

Portion

coop

L&A 1298

nouveau

Goulache Stroganoff

Mirabelles

Calories: 225 Calories: 290

PARQUET SOL

Philippin & Rognon

PARQUET LINOLÉUMS

Ponçage
Imprégnation
Réparation
PLASTIQUES

TAPIS DE FONDS

tendus ou collés

Moquette - Bouclé - Tufting
Tapisom - Siftor - Stammflor, etc.

Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
✆ 25 52 64

CONGÉLATEURS
pour tous à des prix
sans concurrence

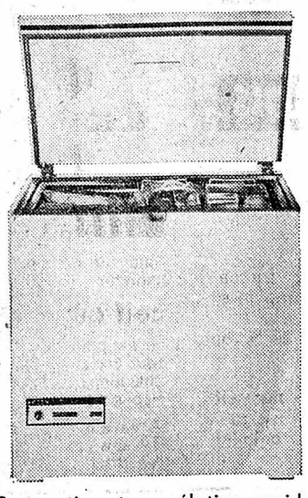

Compartiment congélation rapide. Monté sur roulettes. Garantie du moteur 5 ans. 300 litres.
Prix conseillé 798.—
Notre prix 598.-

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77

VOTRE INTIMITÉ EST FAITE DE TAS DE CHOSES...
ET DE MEUBLES

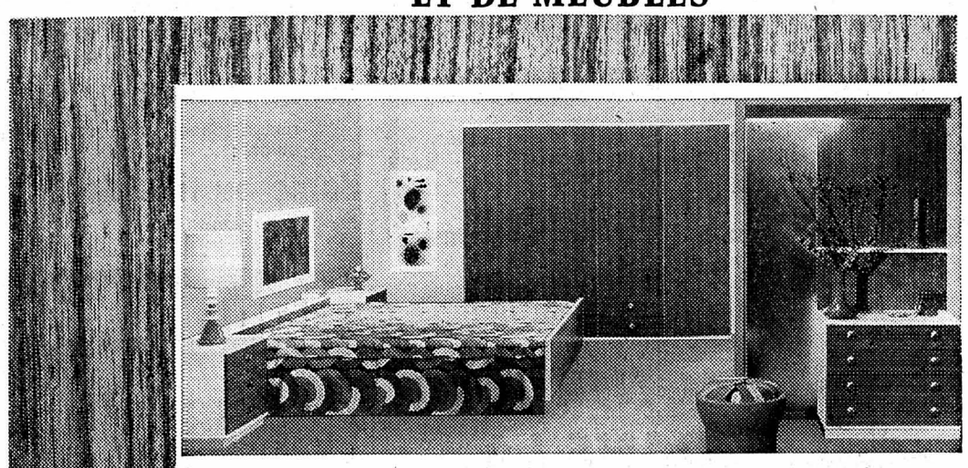

Un coup de fil...

le lendemain,
dans votre boîte aux lettres,
notre belle

DOCUMENTATION
ILLUSTRÉE

Pour les meubles,
faites confiance à ODAC.

C'EST
UNE SÉLECTION
À COUVET
✆ (038) 63 26 26

odac MEUBLES

2 étages d'exposition, CONSEILS DÉCORATION meubles, tapis, rideaux

Timbres caoutchouc vite bien faits à la papeterie Reymond, 5, Saint-Honoré, Neuchâtel.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Maintenant
j'achète
LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

Dyane.

Ou comment quitter la 2 CV sans lui être infidèle.

C'est le même air de malice et toujours le côté tirelire. Un petit rien de provocation. Cette façon de se moquer de ceux qui voient toujours plus grand que leur salaire.

Mais attention! N'allez pas confondre la Dyane et la 2 CV. La Dyane, s'il vous plaît, a des extra! Pas de fioritures, des extra. Le hayon plus haut. Le coffre encore plus grand. Le toit qui s'ouvre de l'intérieur. Et elle roule à 120 km/h. Passer de la 2 CV à la Dyane, c'est un choix dans la vie.

Mais la Dyane c'est aussi la seule façon de renoncer à la 2 CV sans lui être infidèle.

Moteur: 2 cylindres, 602 cm³, 35 CV SAE, 3 CV impôts, refroidissement à air, radiateur d'huile, alternateur. Transmission: traction avant, 4 vitesses synchronisées + marche arrière. Direction à crémaillère. Consommation: 6 l aux 100 km. 4 places, banquettes amovibles ou, sur la version Commerciale, 2 sièges avant et banquette arrière rabattable. Grands vide-poches dans les portières. Suspension avec amortisseurs hydrauliques, roues indépendantes. Antivol. Ceintures de sécurité.
A partir de Fr. 6445.–.

ADVICO DELPIRE

CITROËN DYANE

Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel : Garages Apollo S. A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon : Garage Nord Apollo S. A., tél. (024) 2 12 12. Cortaillod : F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier : Claude Hotz, tél. 61 29 22. Fontainemelon : W. Christinat, tél. 53 34 77. Orbe : P. Siegenthaler, Garage du Grand-Pont, tél. (024) 7 27 20. Peseux : M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. Saint-Blaise : J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. Valangin : M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

La Chaux-de-Fonds : J. Rieder, Garage de la Ronde, tél. 23 54 04.
Saignelégier : Ph. Cattin, City-Garage, tél. 51 18 43.

OFFRES D'EMPLOIS

Maison d'édition cherche quelques

représentants

pour visiter sa clientèle particulière. Gains élevés, possibilités de situation d'avenir.

Tél. (022) 26 25 80.

HOTEL DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

sommelier

rémunération assurée, horaire étudié ;

dame ou fille de buffet

Tél. 55 29 29.

Vous êtes électricien
Voulez-vous

GAGNER PLUS DANS LA VENTE ?

Si vous vous sentez un tempérament de vendeur, la 3-M Company vous offre une opportunité de vous faire une belle situation en vous confiant le secteur de Suisse romande pour la vente de diverses spécialités déjà bien connues.

Clientèle : Services Industriels et électriciens-installateurs

Rémunération : fixe + primes. Voiture à disposition. Tous débours payés.

Langues : français-allemand

Nationalité : suisse

Age : 25-32 ans

Avantages pour votre carrière : stage de formation rémunéré. Cours pour s'initier aux techniques de vente les plus avancées. Possibilité pour un bon vendeur de se faire une belle situation en travaillant pour la

3M Company, la succursale suisse d'une des cinquante premières entreprises américaines, qui est à l'avant-garde (produits et méthodes de vente).

Adressez-nous une lettre manuscrite en y joignant un bref curriculum vitae. Discrétion assurée. Si vous désirez d'autres renseignements, prière de téléphoner au 22 11 74/75 de 9 heures à 11 heures.

Fernand Boillat

Conseil en recrutement de personnel commercial

1000 Lausanne
2, rue Sainte-Beuve
Tél. 021-22 11 74/75

Cabinet associé pour la recherche en Suisse alémanique:

Alwin M. Seitz & Co.
Marketing Consultants
8050 Zürich
Tél. 01-46 91 51/2

Laubscher

Nous cherchons

trempeur

pour notre département de trempe, installé de façon moderne (fours automatiques).

Candidats compétents peuvent être mis au courant. Date d'entrée à convenir. Vous trouverez chez nous un emploi intéressant et des conditions d'engagement correspondant aux exigences actuelles.

Veuillez nous adresser votre offre de service, avec indication de l'activité antérieure.

Gebr. Laubscher & Cie AG
Präzisionsschrauben-und Drehteile
2575 Täuffelen Tel. 032 86 17 71

Place stable

offrant possibilité de réaliser des

gains très élevés

Nous cherchons, pour nos nouveaux bureaux de Neuchâtel, des collaborateurs et collaboratrices

— de 20 à 35 ans
— suisses ou permis C
— goût prononcé pour les contacts humains et surtout de l'enthousiasme
— possibilité de carrière sans égal
— au début temps partiel possible.

Se présenter, 19, rue de l'Hôpital, 2me étage, vendredi 24 mars, de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

Nouveau!

Essayez dès maintenant le Conti TS à ceinture acier avec lequel vous roulerez le double.

Dimensions disponibles:
145 SR 13, 155 SR 13, 155 SR 13 tubeless,
165 SR 13, 165 SR 13 tubeless, 145 SR 14,
165 SR 14, 165 SR 14 tubeless, 175 SR 14,
175 SR tubeless, 155 SR 15, 155 SR 15 tubeless,
165 SR 15, 165 SR 15 tubeless,
165 SR 14 reinforced tubeless pour véhicules mixtes,
185 SR 14 reinforced tubeless pour camionnettes

Le pneu au rendement kilométrique inégalé et aux qualités routières remarquables.

Oubliez tout ce que vous savez sur la longévité d'un pneu.

Avec le CONTI TS vous réaliserez 100% plus de kilomètres.

Grâce d'une part à son mélange de caoutchouc exceptionnel dont la résistance au frottement est des plus élevées.

Grâce d'autre part à la disposition en losange de sa ceinture d'acier qui stabilise la bande de roulement.

Le CONTI TS est sûr, sans problème et confortable. Il convient en outre à chaque voiture et ne coûte pas plus cher qu'un autre bon pneu à carcasse radiale.

Le CONTI TS est un pneu qui intéressera tout particulièrement l'automobiliste qui sait compter et exige de ses pneumatiques un rendement kilométrique très élevé.

Conti TS
à ceinture acier

WTRZ 43.1.10

Cherchez-vous une activité variée ? Un emploi stable, bien rémunéré ?

Nous vous l'offrons en qualité de :

TN

Conducteurs-contrôleurs

pour la conduite et le service à la clientèle.

Peintre

pour nos véhicules, nos installations et nos bâtiments.

Mécanicien

pour l'entretien général de nos véhicules, en particulier de nos véhicules sur pneus.

Aide d'atelier

pour travaux divers.

NOUS DEMANDONS

des hommes âgés de 20 à 35 ans, en bonne santé et capables d'occuper un poste à responsabilités.

NOUS OFFRONS

la formation aux frais de l'entreprise avec salaire complet dès le 1er jour, de bonnes prestations sociales, des facilités de transport appréciables.

Je m'intéresse à un emploi dans votre Compagnie et désire obtenir de plus amples renseignements.

Emploi désiré

Nom Prénom

Age ans. Marié (oui-non) Enfants

Rue Localité

Téléphone ( ) Nationalité

Veuillez renvoyer ce coupon à la **DIRECTION DES TRANSPORTS EN COMMUN DE NEUCHATEL ET ENVIRONS, quai Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel.**

Serveuse

est demandée tout de suite ou pour date à convenir ; place à l'année ou saisonnière, horaire régulier, bons gains. **Faire offres au buffet de la Gare, Yverdon.**
Tél. (024) 2 49 95.

On cherche

ouvrier

pour chantier de démolition.

Tél. 53 26 76, ou se présenter chez Anker, Savagnier.

CENTRE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (BERNE)

Nous cherchons, pour notre centre de télécommunications (commutation et multiplexage) à Berne, des

radio-électriciens
monteurs d'appareils électroniques et de télécommunication
mécaniciens sur appareils électroniques

pour le service d'exploitation radiotélégraphique ainsi que pour l'entretien, le dépannage et l'aménagement des installations de télécommunication.

Nous offrons

— formation complète comme spécialistes des télécommunications,
— situation stable avec bonnes possibilités d'avancement,
— activité intéressante et variée,
— prestations sociales étendues et
— indemnités pour horaire de travail irrégulier.

Les personnes intéressées, de nationalité suisse, sont priées de demander la formule d'inscription ou d'adresser leur offre à :

RADIO-SUISSE

Société anonyme de télégraphie et téléphonie sans fil, Division technique, boîte postale, 3000 Berne 25.

Tél. (031) 41 33 31, demander M. A. Scheldegger.

Bar à café Au Galop

cherche

jeune sommelière

Ambiance estudiantine. Débutante acceptée.

Tél. 25 66 69, heures des repas.

On cherche

vendeuse ou aide-vendeuse

Semaine de 5 jours, salaire intéressant. Entrée immédiate ou à convenir.

Fromagerie Bill, rue du Trésor, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 35 36.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHATEL
TEL. 038 25 74 01

Nous engageons pour un de nos services un

EMPLOYÉ DE COMMERCE

de langue maternelle française qui sera chargé de l'intendance de quelques locaux industriels et de diverses tâches administratives.

Les candidats intéressés voudront bien adresser leurs offres de service à EBAUCHES S.A. réf. JC. 2001 Neuchâtel.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Hôtel Central Neuchâtel cherche une

aide-secrétaire-réception

avec service des petits déjeuners inclus.
Débutante pourrait être formée.

Tél. (038) 24 13 13 - Faire offres à la direction.

Nous cherchons

femme de confiance

pour le ménage et la cuisine.
Horaire de 7 à 14 heures.

Faire offres sous chiffres P 20707 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager :

SURVEILLANT D'INSTALLATIONS THERMIQUES

Age minimal 30 ans
Poste de confiance

ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN
MÉCANICIEN D'ENTRETIEN
SERRURIERS
AIDES - MÉCANICIENS
OUVRIERS

(possibilité d'acquérir une spécialisation).

Nous offrons :
— Un climat et un rythme de travail humain.
— Un système de rémunération moderne.

Ecrivez-nous ou téléphonez au (038) 42 12 42 - Service du personnel, interne 218, Câbles électriques, 2016 Cortaillod.

CABLES CORTAILLOD

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

AU «CLUB 44»

VERS UN PASSIONNANT DÉBAT-CONFÉRENCE

Ce soir, le Club 44 accueillera M. Heiner P. Schulthess, ingénieur EPFZ et chef de l'armement de l'armée suisse. Le conférencier parlera de la « Politique suisse de l'armement », les problèmes de planification, de financement et de technologie.

Chacun se souvient de la polémique provoquée par l'acquisition des « Mirage », polémique qui avait conduit entre autres raisons à la nomination d'un chef à la tête de l'armement. La séance sera présidée par M. Pierre Aubert, membre de la commission d'Etat. Aucun secret, cela est certain, ne sera dévoilé mais quelques prises de positions, et non des moindres, risquent d'être avancées.

Une soirée qui s'annonce passionnante...

Une conférence du colonel-brigadier Privat

La neutralité suisse se justifie-t-elle aujourd'hui ?

La Société suisse des officiers, section de la Chaux-de-Fonds, accueillait lundi soir, sous la présidence du capitaine Cattin, le colonel brigadier Privat, qui avait à débattre de cette question très pertinente et dont les Suisses eux-mêmes n'en connaissent pas, pour la plupart, la réponse : « l'utilité de la neutralité dans le monde tourmenté d'aujourd'hui ».

Le conférencier voulut en premier lieu différencier les deux termes neutralité et neutralisme. La première comme étant une situation, un engagement codifié par la loi internationale et la seconde, elle, qui n'e t qu'une opinion et qui n'engage en rien un tel pays qui a tout loisir de la transgresser. Puis, rappelant quelques événements de 1815, le brigadier Privat s'arrêta plus longuement sur la neutralité suisse de 1920 qui fut alors du type différentiel, soit militaire mais non économique. Cette même année, notre pays entre à la Société des Nations avec cependant une très faible majorité lors du vote fédéral à ce sujet. Dès 1938, nous devenons à nouveau un Etat différent des autres par notre fédéralisme, notre démocratie directe et surtout par notre neutralité armée. Ce mot « armée », prend toute sa signification pendant la deuxième guerre mondiale, alors que se prépare un plan d'invasion de la Suisse par l'Allemagne. On ne l'ignore pas, les pertes allemandes auraient été trop fortes au vu des résultats. D'autres récents engagements dan le monde ont démontré qu'il était utopique de songer à une neutralité non armée, comme certains pacifistes le souhaiteraient. Cela serait la porte ouverte à un échec certain.

Il serait faux de croire que notre position dans le monde soit minime, car notre situation, notre neutralité font de ce pays qu'il est choisi très souvent comme médiateur ou comme représentant entre parties belligérantes de divers intérêts. Pour preuve, en 1945, 43 nations nous chargeaient de missions, et en 1971, en temps de paix encore, 17 nations.

Il faut donc rester optimistes et réalistes et tant que la neutralité peut contribuer à améliorer nos services au monde, il est bon de la conserver. Quitte à la modifier ou à l'abandonner d'ici quelques années. Le temps donnera raison aux uns ou aux autres.

P.Cn.

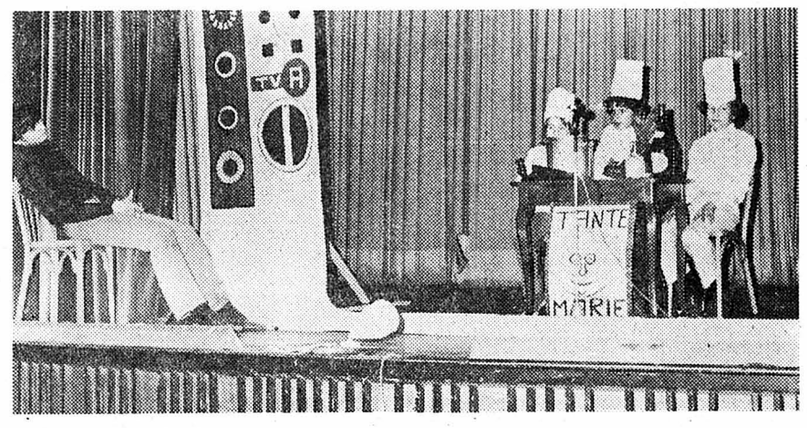

« Vieux-Castel » sur la scène : c'est le gage d'une soirée agréable, divertissante et d'un repos certain...
(Avipress - Girardin)

Le «Vieux-Castel» sur scène...

Samedi à la salle de la Croix-Bleue s'est déroulée la soirée annuelle des scouts de la brigade « Vieux-Castel ». Toutes les troupes y étaient représentées, depuis les jeunes « louveteaux » jusqu'aux routiers qui ont su présenter, et ceci est à souligner, un programme moderne sans pour autant tomber dans les banalités.

La troupe Roland s'est particulièrement distinguée dans sa revue montée de toutes pièces par ses chefs. L'habituel entracte fut garni de tombola, canapés et autres gourmandises qui fut suivi par divers chants et tableaux présentés par les routiers ainsi que par les pionniers.

Une soirée agréable suivie par un public d'amis toujours fidèles ainsi que de nombreux parents qui apprécient ainsi les efforts faits par leurs enfants.

LES PLANCHETTES

Société de développement : un nouveau président

La Société de développement des Planchettes s'est réunie en assemblée générale annuelle devant un nombreux public. Après la présentation des comptes, le président, M. J. Stoller fit une rétrospective de l'activité en 1971. Par cet exposé, le public a pu se rendre compte de l'importance de la société et du travail effectué par les membres du comité secondé par la population pour la fête du village.

Le programme pour 1972 a été présenté et promet d'être très chargé. Beaucoup de sociétés de l'extérieur sollicitent le Pavillon des fêtes pour diverses manifestations.

Au sein du comité, le président donna sa démission pour cause de départ de la localité. L'assemblée nomma par applaudissements et sur proposition du comité M. Willy Béguin à la tête de la société. Après quelques délibérations dans les divers, la soirée se termina par la présentation d'un film.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AVIVO

TREIZE PERSONNES AU COMITÉ

Le soleil printanier de ce week-end n'a pas empêché les membres de l'AVIVO (Association pour la défense des vieillards, veufs et orphelins) de se rendre samedi après-midi à la maison du Peuple afin de suivre l'assemblée générale de la section.

Comme dans toutes les manifestations de ce genre, l'ordre du jour était très chargé.

Le président de la section, M. R. Jeanrichard, commença la séance par une brève allocution. Après les traditionnels souhaits de bienvenue, il parla d'une course qui se déroulera prochainement ainsi que d'une réunion qui, dans le courant du mois de septembre réunira à Neuchâtel plusieurs sections du canton et des environs. A cette occasion. M. Tschudi, conseiller fédéral, prendra la parole.

On passa ensuite au rapport de gestion, rapports des caisses et des vérificateurs de caisse.

Les membres ont eu ensuite l'occasion d'élire le nouveau comité composé de treize personnes. L'actuel pésident a été réélu.

Suite à cette partie officielle, M. Charles Roulet a parlé des nouvelles normes de l'assurance complémentaire. Ce fut ensuite le tour de Roger Dafflon, conseiller national et président de l'AVIVO suisse, de parler d'un autre problème très actuel, la 8me revision de l'AVS et AI. Par ces deux exposés les membres ont donc pu se faire une idée plus précise des thèmes qui, ces derniers temps, sont souvent revenus en tête des préoccupations gouvernementales.

Wy

Soirée récréative du Club sportif

(c) Samedi dernier, les amis du Club sportif des Joux-Derrière se sont réunis au Pavillon des Planchettes, afin d'assister à une excellente soirée théâtrale. Ils n'ont pas ménagé leurs applaudissements à l'égard du Club littéraire qui a interprété « J'y suis, j'y reste » ...

Il faut relever que les acteurs, par leurs réparties gaies et légères et leur jeu de scène, ont souvent déclenché le rire des spectateurs. Un bal, conduit par l'orchestre « Rio Branco », a ensuite permis de danser jusqu'au matin.

LE LOCLE - LE LOCLE

ATTENTION AUX JUDOKAS ! NOUVELLES CEINTURES JAUNES

(sp) Les judokas de l'Ecole Samoura Locle se sont mesurés samedi dernier à ceux de Saint-Blaise. A l'issue de combats très intéressants, ils ont remporté une victoire méritée et assez confortable : 82 points à 51.

Au cours de la même journée, les élèves du maître Charles Boerner ont disputé un championnat interne et suivi avec intérêt des démonstrations de karaté et des films de judo.

Rappelons que l'Ecole Samouraï a ses locaux (une grande salle, un bureau et une douche) dans l'immeuble Billodes 46 et qu'elle compte actuellement entre 60 et 70 membres. La plupart d'entre eux étant des enfants, la pratique du judo semble donc promise à un bel avenir au Locle.

Nous en voulons pour preuve le fait que 54 jeunes Loclois viennent d'obtenir leur ceinturé jaune. Voici leurs noms :

● Minimes garçons : Olivier Bourquin, Patrick Bart, Patrick Pauli (le seul à avoir fait 0 faute), André Frutiger, Pierre-André Godel, Jean-Philippe Hirschy, Jean-Louis Charlot, Patrick Chabloz, Laurent Vuilleumier, Roland Beuret, Didier Favre, Didier Andrié, François Duvanel, Gilles Favre, Jean-François Santschi, Jean-Marc Faivre, Thierry Lambert, Thierry Loth, Vincent Orlandini, Sandro Rosselet, Jean-François Riedweg.

● Minimes filles : Catherine Jordan, Antoinette Hirschy, Liliane Cosandey, Françoise Vermot, Marie-Claude Vermot, Gisella Nyffeler, Chantal Studer, Sylvie Vorlet.

● Juniors (12 à 16 ans) : Mauro Capelli, Laurent Faessler, Patrick Perret, Jean-Michel Verdon, Laurent Matthey, Bernard Jugation, Daniel Deflorin, Eric Loth, Thierry Page, Jean-François Peruccio, Jean-Luc Jacot, Jean-Claude Benoît, Frédy Faivre, Charles-Henri Benoît, Alain Grütter, Bernard Matthey, Philippe Vorlet, Roger Dreyer.

● Adultes : Pierre Beuret, Jean-Louis Dubois, Alain Huguenin, Bernard Matthey, Yvan Perruchoud, Laurent Perret.

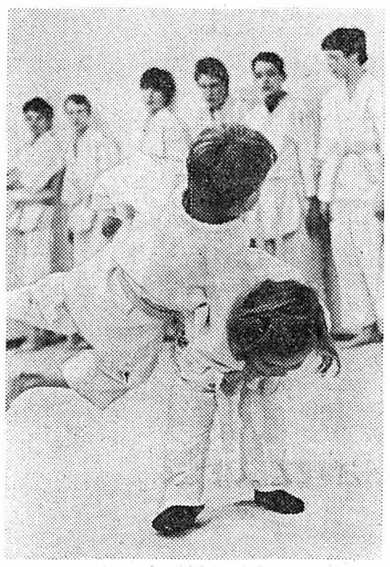

Que de résolution entre ces deux jeunes judokas !
(Avipress - Cosanday

Lorsque la bibliothèque déménage...

(c) La bibliothèque de la ville est fermée provisoirement pour cause de déménagement. L'ouverture pourra se faire lorsque le transport des livres et du matériel entre les anciens locaux de la rue du Pont et le nouvel emplacement au premier étage de l'immeuble Henry-Grandjean aura été réalisé.

Et la priorité ?

(c) Hier vers 11 h 50, une voiture conduite par M. A. G., domicilié au Cachot, quittait son lieu de stationnement à la rue de France, sans prendre suffisamment de précautions et sans accorder la priorité à une auto pilotée par M. H. J., de Villers-le-Lac, qui roulait en direction du Col-des-Roches. Collision et dégâts.

Etat civil du Locle (20 mars)

PROMESSES DE MARIAGE: — Koller, Richard-Francis-Roger, graveur, et Roder, Monika.

DÉCÈS: — Robert-Nicoud, née Simon, Marie-Mathilde, née le 9 février 1884, ménagère, veuve de Robert-Nicoud, Jean-Philippe ; Dubois née Ducommun-dit-Verron, Marthe-Cécile, née le 22 octobre 1883, ménagère, veuve de Dubois, Jules-Adrien ; Scheibler, Georges-Edmond, né le 21 mai 1951, chauffeur, célibataire.

Jeunes musiciens sur scène

(c) Renouvelant avec la tradition, la musique scolaire du Locle, placée sous la direction de M. Marcel Schalk, professeur au conservatoire de Lausanne et par ailleurs prix de virtuosité au conservatoire de Genève, donnera un concert mercredi au Casino-Théâtre. Double concert devrait-on préciser, puisqu'une matinée sera réservée aux enfants.

Pour compléter le programme, il a été fait appel à une troupe semi-professionnelle puisqu'il s'agit d'élèves des troisième et quatrième préprofessionnelles qui dirigeront une revue « 3 p'tits brins d'folie » sous l'experte mise en scène de M. Pierre Brossin. Au programme de la musique scoalire : des œuvres de King, Doret, Schalk, Purcell, ainsi que la marche dite « Jaquet-Droz », signée Emile de Ceuninck.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS :

Corso : 20 h 30, Le Voyou (16 ans).

Plaza : 20 h 30, L'Ultime randonnée, (16 ans).

Scala : 17 h 30 et 21 h, Les Aristochats, (enfants admis).

Eden : 18 h 15, Couple marié cherche couple marié (20 ans, prolongations). 20 h 30 « Kill ».

TOURISME :

Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTINOS :

Rodéo-Club bar 72 : 21 h - 4 h.

Le Scotch : 21 h - 2 h.

La Boule d'Or : 21 h - 2 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

EXPOSITIONS :

Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.

Musée d'histoire : ouvert le week-end (en semaine sur demande).

Musée d'horlogerie : les collections.

Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.

Musée des beaux-arts : Léon Perrin, sculpteur.

Galerie du Club 44 : peintures d'Arthur Jobin.

Galerie du Manoir : dessins de Franco Meneguzzo.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.

Pharmacie d'office : Guye, Léopold-Robert 13bis, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS :

Quinzaine culturelle : consulter le programme officiel.

Club 44 : 20 h 30, Politique suisse de l'armement, par M. Schulthess.

Le Locle

CINÉMA : Casino : 20 h 30, Biribi, les forçats du désert (16 ans).

Tourisme : Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.

Exposition : Musée des beaux-arts, Marianne Du Bois, peintre, Louis Ducommun, sculpteur.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Pharmacie de service : Breguet, Grand-Rue 28. Dès 21 h, tél. 17.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

CERNIER

Une fête en l'honneur du cyclisme

(c) Le 26 mai aura lieu à Cernier l'arrivée d'une étape du Grand prix suisse de la route. Pour marquer cet événement sportif, l'Union des sociétés locales organisera les 26 et 27 mai une fête villageoise. Un comité d'organisation, présidé par M. Pierro Vad, est déjà au travail depuis plusieurs mois. Les autres membres du comité sont : MM: Jean-Louis Devenoges, Raymond Girardin, Roger Gremaud, Serge L'Eplattenier, Charles Maurer et René Vadi.

FONTAINES

Information radiophonique

(c) L'émission radiophonique « Fêtes comme chez vous » concernant la région et à laquelle la commune de Fontaines a participé, sera diffusée par émetteur de Sottens le samedi 25 mars 1972, dès 20 heures, sur le 1er programme.

La décharge de Valangin : un nid à rats et une source de mauvaises odeurs à proximité du Seyon et de la localité.
(Avipress - Monnier)

BOUDEVILLIERS

Assemblée de la Caisse Raiffeisen

(c) Les sociétaires de la caisse Raiffeisen de Boudevilliers-Valangin ont siégé au collège de Boudevilliers, sous la présidence de M. Charles Maeder. Une minute de silence a été respectée pour honorer les membres décédés depuis la dernière assemblée, soit Mme Marguerite Bachmann, MM. Jean Balmer et Léon Guyot. Le dernier procès-verbal lu par M. Jean Montandon, a été adopté. M. Charles Maeder, dans un vaste tour d'horizon économique et financier de l'année 1971, évoque les problèmes qui ont conduit les banques à abaisser les taux créanciers, durant ces derniers mois, abaissement qui a dû être suivi par l'institution. Bien que les taux créanciers demeurent concurrentiels, les taux débiteurs sont encore bien au dessous de ceux pratiqués par les grandes banques.

M. Hermann Guyot, caissier, commenta le résultat de l'exercice écoulé, qui est réjouissant, puisque bouclant par un bénéfice de plus de 7000 francs. Le total du bilan passe de 2.420.000 fr. au 31 décembre 1970 à 2.678.000 fr. à fin 1971. Le roulement des fonds a augmenté de 25 %, et s'est monté à 6.688.000 francs. Les sociétaires sont 83, en augmentation de 3. M. Jean Aiassa, président du conseil de surveillance, fit voter 3 résolutions par l'assemblée : l'adoption du bilan et des comptes ; le versement de l'intérêt des parts sociales ; la décharge, avec remerciements, aux organes dirigeants. En fin de séance, une attention fut remise à Mme H. Guyot, en remerciement de son accueil à chaque séance des comités.

Visite du collège primaire

(c) Réunie mercredi soir sous la présidence de M. Roger Salquin, la commission scolaire a visité le nouveau collège primaire. Cette visite, à laquelle assistaient les membres du corps enseignant, s'est faite sous la direction de M. D. Biancolin, architecte. Selon ce dernier, le bâtiment sera terminé à fin mars — début avril et les aménagements extérieurs à fin avril.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Le Val-de-Ruz à l'heure de Cottendart

De notre correspondant :

Dans quelques mois, le Val-de-Ruz se mettra à l'heure de la station d'incinération de Cottendart. A Valangin, une page se tournera certainement ; la décharge publique disparaîtra enfin. véritable nid à rats et source de puanteurs nauséabondes à quelque 3 mètres du Seyon malpropre également, mais qui, dans peu de temps, verra ses eaux épurées.

Plusieurs communes du Vallon ont déjà fermé leur décharge et confié l'évacuation des déchets à une entreprise spécialisée. Des pourparlers sont en cours à l'échelon régional pour installer des collecteurs, l'un à l'est du district, l'autre à l'ouest. De là, chargées dans des boîtes de fer, les ordures gagneront Cottendart par semi-remorques de 28 tonnes. Quant au ramassage et au transport localités-collecteur, il restera certainement l'apanage des communes du district, en collaboration étroite avec des entreprises privées.

Le transport des collecteurs à Cottendart reviendra à environ 10 fr. par an et par habitant, plus les frais de collectage. Plusieurs communes du district font la sourde oreille et Valangin n'a pas encore discuté réellement le problème en Conseil général, mais tôt ou tard, il lui faudra adhérer réellement à Cottendart et payer comme les autres.

Quant à la police, il lui faudra redoubler d'attention envers les contrevenants et les déverseurs « en pleine nature » qui confondent encore décharges publiques et forêts, tout spécialement dans le secteur des Gorges et dans la côte de Chaumont.

DOMBRESSON

Deux cultes aux Rameaux

(c) L'église étant inutilisable (travaux de restauration), les cultes auront lieu à la salle de paroisse. Il y aura deux cultes le dimanche des Rameaux et le dimanche de Pâques. Celui de 9 h sera réservé uniquement aux catéchumènes et à leurs familles, (faute de place), et le second, à 10 h 15, aux paroissiens.

A la caisse de crédit mutuel de Dombresson-Villiers

(c) Au cours de l'assemblée de la caisse de crédit mutuel de Dombresson-Villiers présidée par M. Marcel Monnier, les comptes ont été adoptés. Ils se présentent comme suit : en caisse au 1er janvier : 8299 fr. 90 ; parts sociales versées, 1600 fr. ; dépôts d'épargne et intérêts capitalisés, 209.681 fr. 70 ; obligations, 17.000 fr. ; remboursements de prêts, 81.483 fr. 05 ; versements en comptes courants, 279.056 fr. 12 c. ; intérêts encaissés et divers, 22.936 francs 02. Dans ces sorties, on note : retraits d'épargne, 106.981 fr. 70 ; nouveaux prêts, 191.500 fr. ; prélèvements en comptes courants, 266.086 fr. 02 ; intérêts payés et frais généraux, 24.560 fr. 77 ; en caisse au 31 décembre 1971 : 30.928 fr. 30. On constate donc un roulement de 1.200.885 francs 38.

M. Monnier a rappelé que l'année 1971 avait été excellente pour les paysans. Il a évoqué également la crise monétaire internationale et le droit de vote des femmes. La caissière, Mme Monique Amez-Droz, a relevé l'augmentation constante des membres qui sont actuellement 50. M. Claude Vaucher, président du conseil de surveillance a signalé que les caisses Raiffeisen ne représentaient pas uniquement un capital financier, mais également un capital de confiance. La séance a été suivie de la traditionnelle collation.

LES HAUTS-GENEVEYS

Représentation théâtrale

(c) Pour divertir la population du village en général et spécialement les peésonnes âgées, le Conseil communal a fait appel aux « Compagnons du Bourg », de Valangin pour présenter « Le journal d'Anne Frank » pièce en deux actes et dix tableaux, de Frances Goodrich et Alfred Hackett.

Pour faciliter le déplacement des aînés, la représentation a eu lieu l'après-midi, samedi passé. La troupe de Valangin à joué la pièce de façon magistrale pour le grand plaisir du public malheureusement trop peu nombreux. Le magnifique soleil printanier incitait plus à la promendade qu'au théâtre ! Les absents ont certainement eu tort car ils ont manqué une excellente représentation...

Après le théâtre, il y eut encore d'agréables productions des pupillettes et des cadettes.

Informations horlogères

Assemblée générale de «L'Information Horlogère Suisse» (FH)

Un contrat de vente bien rédigé peut éviter de nombreux mécomptes

La 59me assemblée générale s'est déroulée le vendredi 17 mars 1972 sous la présidence de M. Albert Rais.

Après l'adoption du procès-verbal de la 58me assemblée, des comptes de 1971, du rapport des contrôleurs et du budget de 1971, le président remet son mandat en jeu. M. Rais souligne qu'il exerce la présidence de l'« Information horlogère suisse » depuis une dizaine d'années, et qu'il est parvenu à un âge où il est permis de se décharger de ses responsabilités. Il se dit toutefois disposé à assurer la présidence pour une nouvelle et dernière année. M. Rais est confirmé dans ses fonctions par de chaleureux applaudissements.

MM. Charles Juillard, vice-président, et Charles-Maurice Wittwer, tous deux membres du comité de direction, sont réélus à l'unanimité ; il en va de même de MM. Jean Gay et Willy Graef, membres du conseil d'administration, de MM. André DeLimoge et Henri Montandon, vérificateurs de comptes et de MM. Louis Cornu-Lambert et Jean-Pierre Hainard, vérificateurs suppléants.

M. Pierre Cardis, directeur, présente le rapport de gestion pour l'exercice 1971. Après avoir rappelé les diverses difficultés rencontrées par l'industrie horlogère suisse du fait de la crise monétaire internationale et de ses séquelles, le directeur souligne le rôle favorable que peuvent jouer les trois départements de l'« Information horlogère suisse » dans l'administration des entreprises de la branche.

CONTENTIEUX ET SERVICE JURIDIQUE

Les résultats de ce département en 1971 sont positifs. 642 dossiers ont été classés contre 565 l'année précédente. Ce dossiers concernent essentiellement des débiteurs récalcitrants. L'« Information horlogère suisse » défend cependant fréquemment ses sociétaires contre des démarches injustifiées de la part de leur fournisseurs, clients ou représentants.

M. Cardis rappelle qu'un contrat de vente bien rédigé peut éviter de nombreux mécomptes. Il souligne également que les livraisons contre documents en banque comportent des risques importants, et que le seul moyen de ne prendre aucun risque avec les clients douteux consiste à exiger un paiement anticipé ou un accréditif irrévocable confirmé par une banque suisse.

RENSEIGNEMENTS

Ce département, qui représente en fait le cœur de l'activité de l'« Information horlogère suisse », a également obtenu des résultats favorables en 1971.

Le directeur attire l'attention des sociétaires de l'« Information horlogère suisse » sur les dangers qu'ils courent en se contentant de renseignements de banques étrangères citées comme références par de nouveaux clients. Chaque année, des maisons horlogères ont des expériences désastreuses parce qu'elles se sont contentées des références bancaires citées par leurs clients. Ainsi, dernièrement, une société récemment installée à Munich faisait état de références bancaires de premier ordre et d'un capital de 400.000 DM. Une maison horlogère, se fiant à ces indications, avait livré une importante commande dont le règlement avait été promis à brève échéance. Quelques semaines plus tard, le client avait disparu sans laisser d'adresse, après avoir liquidé son compte en banque et emmené sans les payer des marchandises pour environ 30 millions de DM. Le service de renseignements de l'« Information horlogère suisse » est destiné à éviter à ses sociétaires de pareils mécomptes. La masse des informations de cette institution est d'ailleurs alimentée par ses propres sociétaires, qui font ainsi bénéficier d'autres maisons de leurs propres expériences, en signalant notamment tout agissement suspect ou incorrect de la part de leurs clients.

Malgré le renchérissement général du coût de la vie et l'augmentation corrélative du prix de certains renseignements étrangers, les tarifs de l'« Information horlogère suisse » demeurent plus bas que ceux de ses concurrents, grâce à sa spécialisation dans la branche horlogère et à sa documentation unique au monde.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le volume des affaires de ce département a fortement augmenté par rapport à l'année précédente. Malgré la baisse actuelle du nombre des dépôts de marques et de brevets d'invention auprès des offices nationaux, diminution qui succède à une très longue période de constante augmentation, ce département n'a ressenti aucun fléchissement, bien au contraire.

PERSONNEL

Suite à la démission de M. Lucien Tissot, qui pratique actuellement le barreau, la direction du département de propriété intellectuelle a été confiée à M. Mathieu North, avocat, lequel a été nommé fondé de pouvoir.

Le 1er juillet 1971, M. Freddy Rumo, avocat, est entré au service du contentieux pour succéder à M. North.

COMPTABILITÉ

La cotisation est demeurée inchangée depuis 1969. Il n'entre pas dans les vues de la direction de l'« Information horlogère suisse » de l'augmenter. Actuellement, elle présente à peine 8 % des dépenses de l'institution, qui n'entend pas accumuler des bénéfices, mais uniquement couvrir ses dépenses.

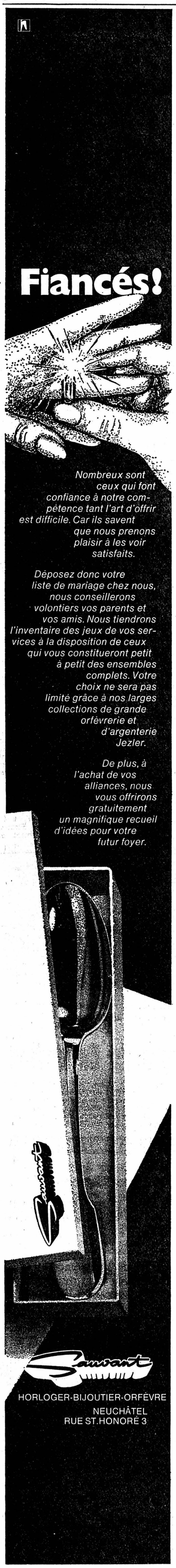

Dites-nous un mot à temps plutôt que de supporter tout seul et sans mot dire un dommage et ses conséquences financières

Quand nous sonnons à une porte, nous craignons toujours de ne pas être compris. Souvent, en effet, les gens se refusent à entendre parler d'assurance ou nous prient de revenir un autre jour.

Or, il est possible que, le lendemain déjà, nous arrivions trop tard, car un événement désagréable ne s'annonce pas et il est difficile de l'éviter.

Aussi longtemps qu'il ne vous est rien arrivé, nous nous trouvons dans une position nettement désavantageuse. La vie vous sourit. Nous ne sommes même pas en mesure de vous dire quand nous pourrons vous offrir notre appui, ni du reste si vous en aurez besoin un jour.

Nous savons seulement qu'à l'instant où vous solliciterez notre aide, elle vous sera nécessaire plus que toute autre chose.

Un événement inattendu, fâcheux – accident, maladie, vol, incendie – peut compromettre l'équilibre de votre budget et vous serez heureux du soutien que nous vous apporterons. De même, vous recevrez volontiers une indemnité le jour où vous ne pourrez plus travailler.

Même si la chance vous sourit votre vie durant et que nous n'ayons jamais l'occasion de vous tendre la main... le sentiment réconfortant de sécurité que nous apportons vous déterminera à nous accueillir avec joie.

Un mot à temps, notre soutien en tout temps.

HELVETIA ASSURANCES

Helvetia-Incendie, St-Gall Helvetia-Accidents, Zurich
Helvetia-Vie, Genève

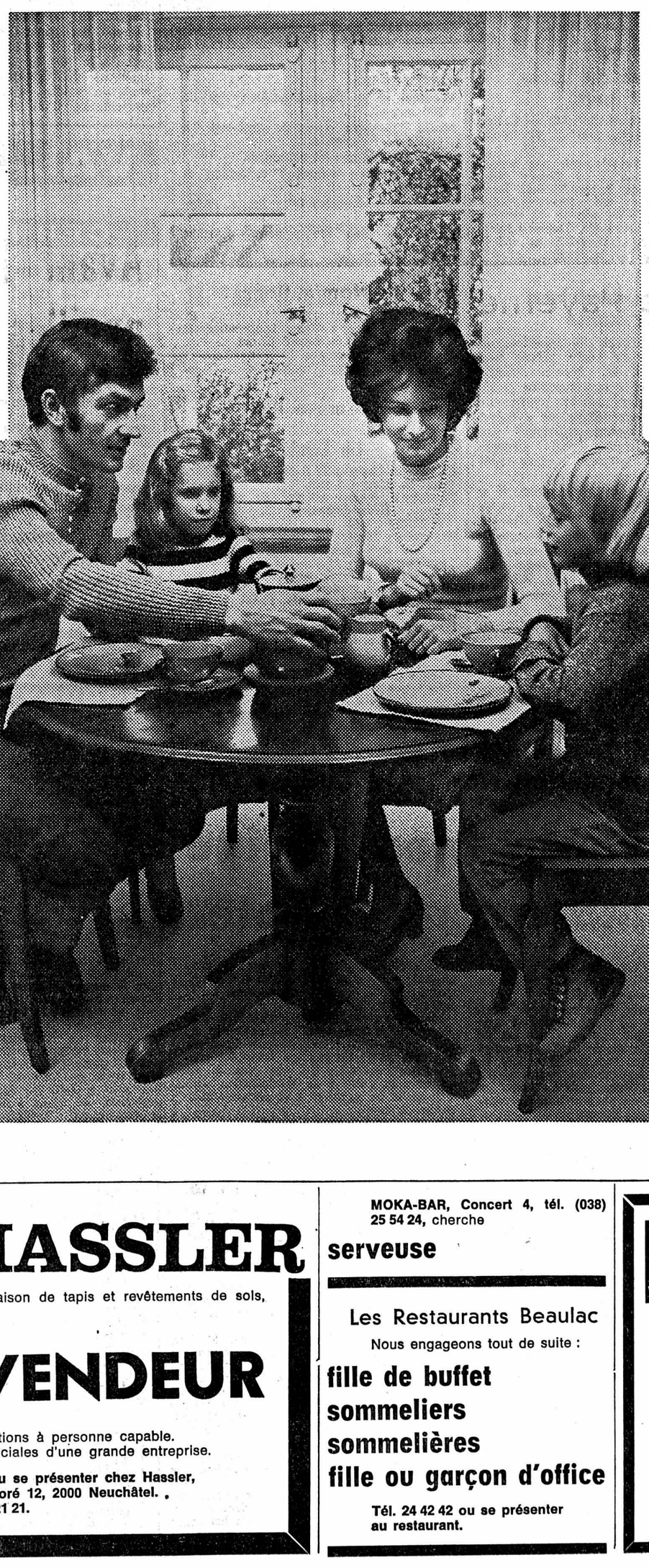

«Chez nous, tout va pour le mieux», dites-vous.
«Pourvu que cela dure», répondons-nous.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée au plus tôt,

une vendeuse

qualifiée.

Très bon salaire, semaine de 5 jours.

Faire offres à Chaussures Royal, Temple-Neuf 4, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 51 05.

Etude d'AVOCATS et NOTAIRE cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, une

employée de bureau

Adresser offres sous chiffres BZ 723 au bureau du journal.

HASSLER

Importante maison de tapis et revêtements de sols, cherche un

1er VENDEUR

Bonnes conditions à personne capable.
Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres ou se présenter chez Hassler, rue Saint-Honoré 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 21 21.

MOKA-BAR, Concert 4, tél. (038) 25 54 24, cherche

serveuse

Les Restaurants Beaulac

Nous engageons tout de suite :

fille de buffet
sommeliers
sommelières
fille ou garçon d'office

Tél. 24 42 42 ou se présenter au restaurant.

OMEGA

Nous cherchons à engager, pour notre **Division Horlogère,**

horlogers

pour différents travaux de retouche et décottage.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs offres à OMEGA, département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

«L'Espérance» de Travers comptait sur la reconnaissance éternelle de la commune pour moins de six écus...

De notre correspondant régional :

C'était l'hiver 1896-1897. Le temps où l'on aimait, à la sortie des répétitions littéraires, se retrouver à l'hôtel Henchoz, place de l'Ours, à Travers, pour vider le verre de l'amitié. Et, sous l'impulsion de Fritz Kubler et de Louis Hammerli, on entonnait les bons vieux chœurs d'autrefois.

De temps à autre on allait donner une sérénade sous la fenêtre des fiancées ou des notabilités de l'endroit. Et puis, l'enthousiasme aidant, on décida de mettre à l'étude sous la baguette de Louis Hammerli, « Sur la montagne » et « Bonheur craintif » en vue d'une soirée théâtrale et musicale. Le succès remporté, incita Fritz Kubler à fonder « L'Espérance » et de se produire lors du 1er mars au cercle démocratique des travailleurs, tout en fêtant la République.

LES FONDATEURS

Constituer un chœur d'hommes — il en avait déjà existé un, mais sa durée fut éphémère — obtint d'emblée la faveur de nombreux choristes. Une liste d'adhésion revint couverte de trente signatures. Un comité d'initiative prit alors la décision de convoquer une assemblée générale au château et les personnes suivantes furent les fondateurs de l'actuelle « Espérance » : MM. Henri Blanc, Paul Boiteux, Ami Bachmann, Emile Martinet, Auguste Gerber, Emile Nicoud, Georges Borel, Charles-Théodore Grisel, Edouard Ingold, Fritz Kubler, Louis Hammerli, César Jeanrenaud. Paul Ducommun, Emile Grisel, Ernest Grisel, Alfred Martin, Arthur Graber, Auguste Blaser, Albert Borel, James Vaucher, Eugène Collaud, Edmond Bobillier, Charles Besancet, Ami Besancet, Laurent Demarchi, Henri Demarchi, Edouard Béguin, Albert Cottet, Emile Jeanneret, Eugène Pellet, Léon Huber et Charles Zurn. Quant au premier comité, il se composait de Fritz Kubler. président ; Emile Nicoud, vice-président ; César Jeanrenaud, secrétaire ; Paul-François Ducommun, caissier et Ernest Grisel, assesseur. M. Louis Hammerli ayant fort bien dirigé le petit groupe des chanteurs lors des dernières soirées, le poste de directeur de l'« Espérance » lui fut confié.

GRANDE FETE POPULAIRE

Si le cœur était à la chanson, l'« Espérance » désirait être dotée d'une bannière. Par des dons, la population de Travers tout entière la lui offrit et cette inauguration eut lieu le 10 juillet 1898. Elle donna lieu à une grande liesse populaire et les espériens entonnèrent un chant composé pour la circonstance : « Noble bannière, soit le lien unissant puissamment nos cœurs... »

Puis ce fut un grand cortège. La journée se termina par de brillants feux d'artifice et une illumination générale. Le lendemain, la société fraternisait avec ses sœurs du canton à Neuchâtel, pour l'inauguration du monument de la République. Quelques années plus tard, un concert en collaboration avec la fanfare « La Persévérante » était donné à l'église. Le bénéfice était destiné à l'agrandissement de la salle des spectacles. Tous frais payés, il resta exactement 27 fr. 80. Aussi, pince sans rire, le secrétaire de la société put-il écrire dans son verbal : la commune nous doit une reconnaissance éternelle...

LES GRANDES HEURES

Si « L'Espérance » a donné de tout temps de nombreux concerts avec parfois des solistes de renom, si elle a participé à toutes les manifestations villageoises de quelque importance, si, en avril 1912, elle a chanté « Mon Dieu plus près de toi », après la tragédie du « Titanic », elle connut cependant des heures particulièrement fastes quand elle interpréta d'abord « Les Sept Paroles du Christ » de Haydn. Puis ce fut « Le Désert » de David sous la direction de M. Georges Pantillon. « Le Déluge » de Saint-Saëns et enfin « Le Messie » de Haendel. A l'occasion de son 75me anniversaire, elle met au point en collaboration avec « La Brévarde » de Neuchâtel et un orchestre, une messe de Gounod.

UN ANCIEN CHEF

Parler de « L'Espérance », c'est évoquer d'abord la figure de Louis Hammerli, premier directeur. Né au Crêt-Pellaton, il a passé son enfance au Plan-du-Four où son père fabriquait des accordéons. Après avoir suivi les classes primaires de Travers, il poursuivit ses études à l'école secondaire et normale de Fleurier. En possession de son brevet d'instituteur, il commença sa carrière dans l'enseignement à l'école du Mont puis revint au village où il remplaça M. François Miéville.

Après avoir enseigné à Couvet, grâce à un travail assidu il acquit le titre de professeur de chant. Il enseigna alors dans les écoles primaires de Neuchâtel sans jamais abandonner « L'Espérance ». Quand, pour des raisons de santé, il dut abandonner la baguette de chef, la société le nomma directeur honoraire. Puissent les chants de « L'Espérance » retentir toujours dans nos fêtes populaires et religieuses, puissent-ils égayer les réunions, délasser le travailleur fatigué, inspirer aux enfants l'amour du pays natal, puissent-ils résonner partout dans nos campagnes, dans nos vallons, dans les chalets de nos montagnes et donner à chacun joie et confiance en l'avenir !

Après trois quarts de siècle d'existence, « L'Espérance » n'a pas failli à sa tâche et est restée dans la ligne tracée par ses fondateurs.

G.D.

Succès de la mission du pasteur Maurice Ray

(sp) La semaine passée, le pasteur Maurice Ray a conduit toute une série de rencontres spirituelles sur le sujet « Questions d'aujourd'hui, réponses de Dieu ». Des auditoires extrêmement nombreux, — 280 personnes le lundi, 350 le mardi, 380 le mercredi, 457 le jeudi, 554 le vendredi, 508 le samedi — ont suivi les exposés au Temple de Travers. Ces conférences-exposés-discussions ont été embellis par les productions vocales du chœur mixte réformé de Travers, du chœur du Réveil « Grains de sel », du chœur de l'alliance évangélique, du chœur de l'Eglise libre de la Côte-aux-Fées, de l'orchestre de Duisbourg et des guitares salutistes.

Samedi matin, M. Ray a mené un entretien traitant de divers problèmes, auquel ont participé en particulier tous les pasteurs du Vallon. Les enfants ont été associés à cette mission spéciale ; ils ont participé tous les après-midi à des entretiens conduits par Mlle S. Honegger. L'organisation de cette semaine de mission du pasteur Ray, assurée par le pasteur Roulet et les membres du collège des anciens de Travers, a parfaitement fonctionné.

S'agissant de l'orchestre de Duisbourg, signalons qu'il s'est produit le vendredi soir et dimanche matin lors du culte paroissial en formation réduite mais qu'il se présentera au grand complet un dimanche soir.

Nouveau et jeune président au Club des lutteurs du Vallon

De notre corespondant sportif :

Le Club des lutteurs du Val-de-Travers, dont la fondation remonte à 1928, a siégé à Fleurier sous la présidence de M. Edgar Walther (Boveresse) et en présence de M. Marcel Baechler (Neuchâtel), président de l'Association cantonale neuchâteloise des gymnastes-lutteurs. Après la lecture du procès-verbal, le président a lu une circulaire émanant de l'Association suisse de lutte qui recommande aux lutteurs une tenue correcte dans les fêtes. L'année 1971 a été passée en revue par M. E. Walther. Le Club a inauguré son nouveau local à la salle de gymnastique de Fleurier ; les manifestations, organisées par les lutteurs du Vallon : le championnat cantonal de lutte libre, style international à Fleurier et le concours des Plânes, n'ont pas eu le succès escompté. La régularité des membres aux répétitions et aux fêtes a fait l'objet d'une discussion franche et objective.

Le caissier, a donné connaissance des comptes des années 1970 et 1971. Grâce au bénéfice de la fête cantonale de lutte suisse à Fleurier en 1970 (1515 fr.), la fortune de la société a augmenté de 1004 francs 90. Pour l'année dernière, le déficit est de 627 francs. Les comptes ont été acceptés.

UNE ÉCOLE DE LUTTE AU VALLON

Membre du Club des lutteurs depuis 1947. année de son arrivée au Val-de-Travers, membre honoraire de la société, ancien moniteur, président pendant ces neuf dernières années et surnommé le lutteur « aux cent couronnes », M. Edgar Walther a demandé à être remplacé dans ses fonctions, son travail ne lui permettant plus de suivre comme il l'aurait désiré l'activité des lutteurs du Vallon. L'assemblée lui a désigné comme successeur, M. Jacques Aeschlimann, de Fleurier, qui saura sans aucun doute se montrer digne de son prédécesseur.

Le comité a été formé ainsi : MM. Jacques Aeschlimann (Fleurier), président ; Fritz Erb (Buttes), vice-président ; Fred Siegenthaler (Couvet), caissier et secrétaire-correspondant ; Didier Strauss (Boveresse), secrétaire-verbaux et convocateur ; (en remplacement de M. Bernard Walther) ; Eddy Sahly (Buttes), assesseur ; moniteurs : MM. Erwin Grüter (Fleurier), Fritz Egli (les Verrières) et Charles Boerner (Couvet) ; ce dernier aura la tâche de créer une école de lutte au Val-de-Travers et de s'occuper des cadets. MM. Léon Rey (Môtiers) et Charly Koch (Mont-de-Buttes), vérifieront les comptes.

L'entraînement des juniors et seniors reste fixé aux lundi et mercredi soirs à Fleurier. Les jeunes lutteurs ont rendez-vous le mardi. Les garçons qui s'intéressent à la lutte peuvent commencer dès l'âge de 8 ans. Au chapitre de l'activité 1972, les lutteurs du Vallon organiseront le 25 juin, leur fête des Plânes ; ils ont été avisés que la fête cantonale aurait lieu le 30 avril à Chézard-Saint-Martin ; la fête romande, le 18 juin à Martigny et la fête fédérale les 19 et 20 août à la Chaux-de-Fonds. La société a voté un crédit de 150 fr. pour l'achat d'un prix à l'occasion de cette importante manifestation.

M. Marcel Baechler, président cantonal et membre honoraire du Club des lutteurs du Val-de-Travers a remercié le président Edgar Walther de son activité et a souhaité au nouveau et jeune président Aeschlimann de connaître beaucoup de satisfactions dans ses nouvelles fonctions.

FYJ

Le nouveau et l'ancien, M. Aeschlimann (à gauche) et M. Walther. (Avipress - Fyj)

Chaleur estivale

(c) Soleil, ciel immuablement bleu. Hier au Val-de-Travers, la chaleur a été estivale et une légère bise ne se faisait même pas sentir. En effet, en certains endroits, le thermomètre est monté à plus 24 degrés. Rare pour les premiers jours printaniers.

Aux Verrières et à la Côte-aux-Fées

Retraite des catéchumènes

D'un de nos correspondants :

Renouvelant l'expérience qu'un succès entier avait couronné, les pasteurs du Val-de-Travers ont conduit leurs catéchumènes à une retraite d'un week-end prolongé. Les deux groupes de l'« Institut Sully Lambelet » aux Verrières — pour les jeunes de Fleurier et de Buttes — et de la cure de la Côte-aux-Fées — pour les catéchumènes des autres paroisses, recevaient une activité selon un programme unique. Les pasteurs des différentes paroisses du Vallon l'avait élaboré en commun. Il y a de nombreuses années déjà qu'ils ont fait éclater l'isolement des villages pour établir une recherche par-dessus les particularismes locaux. Ils estiment en effet, que les jeunes, s'ils reçoivent une instruction religieuse traditionnelle, y trouvent une base solide certes, mais pas assez complète. Pour eux, l'apport d'une connaissance de la Bible, n'est qu'un volet d'une véritable éducation religieuse. Elle doit être complétée par la prise de conscience de la vie communautaire et par l'appartenance à une fraternité. Ces mots ne doivent pas rester de vaines théories. Ils sont concrétisés si les jeunes vivent quelques jours ensemble, mêlés à ceux des autres villages. On ne peut être citoyen du monde, que si on est d'abord un membre de son village et de sa région. Sur le plan pratique, une retraite offre l'avantage d'une préparation beaucoup plus approfondie de chaque responsable, qui en fait bénéficier tous les autres jeunes.

DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Au cours d'un programme assez concentré, les jeunes catéchumènes ont participé à différentes activités. Un aumônier des détenus est venu leur parler des problèmes de la vie des prisonniers, des difficultés de leur réintégration et de la responsabilité des Eglises face à ce problème social. Ils ont réalisé un montage audio-visuel au moyen de diapositives qu'ils ont dessinées et du magnétophone, avec le pasteur de Perrot. Au moyen d'un jeu photographique, ils ont pénétré le sens profond du « Notre Père ». Un thème général consacré à la prière voyait sa concrétisation dans un jeu-concours mené par groupes restreints. Un cinéaste neuchâtelois est venu leur présenter trois documentaires réalisés dans le canton et qui traitent des problèmes sociaux liés aux différents âges, jeunesse, âge mûr et vieillesse. L'engagement personnel donnait lieu à un travail direct aussi.

Les repas étaient préparés par des personnes bénévoles, aux Verrières c'était une fois de plus les jeunes de la Communauté de Noirvaux. Pour agrémenter les moments de loisirs et de détente, quelques ateliers de bricolage leur étaient ouverts — peinture sur verre, mosaïques, confection de poupées en curepipe.

FLEURIER

Taille des arbres : du nouveau

(c) On a commencé mercredi d'élaguer les arbres à l'avenue de la Gare, à Fleurier, signe que le printemps est bien là. Ils sont taillés de façon à leur donner une touffe de feuillage conique plutôt qu'en « parapluie » comme cela était le cas autrefois.

Nouveau président du parti socialiste

(c) M. Eric Luthy, employé RVT, a été nommé président de la section de Fleurier du parti socialiste en remplacement de M. Robert Parrod.

VAUD - VAUD - VAUD

Piscine et camping de Payerne: une année très réjouissante

De notrre correspondant !

La société coopérative de la piscine de Payerne a siégé sous la présidence de M. Henri Zinder, qui a présenté un rapport sur l'activité de l'année 1971. A part le mois de juin, la saison fut très bonne pour la piscine comme pour la place de camping. Le nombre total des entrées s'est élevé à 133 115, pour une durée d'ouverture de 143 jours, soit du 1er mai au 20 septembre. Comme il s'agit là de la première année d'exploitation complète, il n'est guère possible d'établir une comparaison avec la saison précédente.

Malgré un temps ensoleillé, le mois de septembre a vu, à part le premier week-end, un désintéressement manifeste des amateurs de baignade, bien que l'eau des bassins fût chauffée et maintenue à une température fort agréable. Au cours de la saison, 5084 élèves, sous la conduite de leurs maîtres. ont bénéficié de l'entrée gratuite des installations. La place de camping a connu également un essort réjouissant, son rendement financier ayant triplé par rapport à l'année précédente. 3997 personnes y ont passé 5756 nuitées. la majorité des clameurs viennent des pays nordiques. Diverses mesures ont été prises en vue d'intensifier la publicité en faveur du camping. Des améliorations seront encore apportées aux installations.

Des remerciements ont été adressés à M. et Mme César Savary, gérants, à Mmes Pittet, caissière, et Vonnez, sous-caissière, à tous les collaborateurs, ainsi qu'aux autorités communales pour leur appui. La piscine sera ouverte dès le samedi 29 avril et le camping dès le 25 mars déjà. La commission de vérification des comptes sera composée de MM. Georges Bonny, Oscar Givel, membres, et Charles Rasle, suppléant. L'assemblée a encore nommé membres du conseil d'administration MM. Fernand Martignier et Marcel Jomini.

Départ

(c) Depuis quelques années à Payerne, M. Louis Graz préposé à l'Office des poursuites et faillites, a été nommé préposé de l'arrondissement de Vevey. Ce départ, à fin avril, sera regretté dans la cité de la reine Berthe, car, on n'ignore pas la part importante que M. Graz a prise dans la vie culturelle. En effet, c'est lui qui dirige le groupe de cuivres prêtant son concours aux services religieux ainsi que l'ensemble broyard de musique de cuivres, dont il est le fondateur. M. Graz continuera néanmoins à diriger ces deux formations.

Nominations

(c) En remplacement de M. Emile Desmeules, décédé, M. Armand Petter, juge suppléant au tribunal du district de Payerne, a été nommé juge. M. Petter sera remplacé comme juge suppléant par M. Jean-Jacques Weber, de Payerne.

Chanteurs à l'honneur

(c) Lors de l'assemblée annuelle des délégués de la société cantonale des chanteurs vaudois, à Lucens, plusieurs chanteurs et chanteuses de la région ont été honorés. Il s'agit de Mme Anne-Lise Jaquet, Corcelles, membre honoraire pour 20 ans d'activité, de MM. André Gilliand et Charles Ryser, Payerne, 25 ans, des vétérans (35 ans) Georges Jaquemet et Ernest Rapin, Corcelles, Charles Cousin, Grandcour, des vétérans (50 ans) André Mayor, Grandcour et Georges Quillet, Missy.

Avec les tireurs à la cible

(c) La société des tireurs à la cible a siégé sous la présidence de M. Henri Zinder. Après la lecture du procès-verbal, le trésorier, a présenté les comptes qui laissent un déficit de 28.000 fr. environ. Les comptes, ainsi que le rapport des vérificateurs, ont été approuvés. La proposition du président de porter la cotisation de 6 à 10 fr. afin de résorber le déficit, a été acceptée après discussion. La nouvelle commission de vérification sera composée de : MM. Marc-Henri Gaiani, Fernand Layaz, Ernest Oberli, Jean-Claude Tappy et Jean-Claude Bossy. La fête du « Tirage » aura lieu les 19, 20 et 21 août. Une proposition de M. Edouard Vallon, demandant l'inscription d'un deuxième groupe au tir historique de Bretaye, a été acceptée.

Soirée de la Chanson des hameaux

(c) La Chanson des hameaux a donné à la salle de l'école de Vers-chez-Perrin, une soirée très réussie. Le chœur mixte a tout d'abord interprété, sous la direction de M. Henri Hochstrasser, huit œuvres de compositeurs de chez nous (Boller, Doret, Kaelin, Gesseney). M. Marc-Henri Perrin, président, a rendu hommage à quelques membres fidèles, entre autres à M. Ernest Haenni, membre fondateur, qui chante dans la société depuis 39 ans. Un groupe d'acteurs a interprété avec brio une comédie en un acte de E.-J. Sorson : « A propos de pattes », qui eut le don d'amuser l'auditoire.

YVONAND

« La Chanson neuchâteloise » était là...

(c) A l'occasion de sa soirée familière annuelle qui a eu lieu à la grande salle du lieu, le chœur mixte d'Yvonand l'« Harmonie » avait fait appel à « La Chanson neuchâteloise afin de présenter au public un gala choral de choix.

Vingt-deux chœurs en une soirée de près de trois heures, cela peut paraître beaucoup mais, l'ambiance aidant, ce ne fut point long, bien au contraire.

L'« Harmonie » était dirigée par M. Paul More et « La Chanson neuchâteloise » par M. J.-P. Bovey. Des chœurs extraits du folklore romand ont rendu cette soirée agréable et les productions de danses et rondes des Neuchâtelois en costumes ont conquis les plus difficiles. Après la soirée, Neuchâtelois et Vaudois ont fraternisé en dégustant vins et friandises.

Il y eut quelques discours, notamment de M. André Jaccard, syndic du lieu, de M. Ami Gallay, pasteur.

Des remerciements ont été exprimés tant par M. Hector Michoud, président d'Yvonnand, que par Mlle M. Wolf. Un bal animé suivit.

critique TV

Télévision éducative

Rappelons que la décision de créer une nouvelle chaîne de télévision dans les trois régions linguistiques de notre pays a été prise par le Conseil fédéral en 1967 déjà. A cette époque, les groupements privés avaient émis l'idée de pouvoir disposer d'une chaîne de télévision diffusant leur propre programme. Mais la SSR avait alors demandé au Conseil fédéral de pouvoir assumer cette responsabilité nouvelle dans le cadre de la concession et de ses obligations vis-à-vis des téléspectateurs. Depuis lors, que s'est-il passé ? Pas grand-chose, serions-nous tentés de répondre. Et pourtant, des études sont en cours. Mais en 1971, il n'était encore pas possible de préciser quel serait le contenu de ce 2me programme romand. Aujourd'hui rien n'a encore transpiré des décisions prises à l'échelon supérieur. Le départ de ce nouveau programme fixé à fin 1973 serait d'ores et déjà repoussé à 1974. Une chose est certaine cependant : chaque jour de la semaine deux heures seront consacrées, entre 18 et 20 heures, à l'éducation permanente, éducation des adultes, recyclage, formation professionnelle, etc. Voilà qui contraste sérieusement avec la mise en veilleuse de la télévision scolaire que l'on doit tout de même rattacher à la télévision éducative, les buts si ce n'est la forme, étant les mêmes.

Alors en attendant les précisions qui tardent à venir, voyons ce qui se fait de mieux hors de nos frontières. En Belgique, par exemple, où la RTB (Radio-télévision belge), l'Office belge pour l'accroissement de la productivité et les deux plus importants syndicats du pays ont programmé, à titre expérimental, dix émissions télévisées ayant pour thème l'initiation à l'économie de l'entreprise. Chaque émission durait environ 40 minutes, passait trois fois sur le petit écran, les mercredi et samedi après-midi et le dimanche matin. Comment vit et se développe une entreprise, ses comptes, ses bilans ; possibilités d'actions syndicales à l'entreprise ; ses modes de gestion, l'entreprise, la planification et la société, tels furent quelques-uns des thèmes abordés dans les émissions de la RTB. Ces émissions n'étaient nullement des films d'exposés ou des cours ex cathedra, mais au contraire réalisées avec le concours soit de comédiens professionnels qui représentent des scènes réalistes, soit de films d'archives, soit de travailleurs qui apportent des témoignanges vécus. Ces émissions ont pour but de provoquer la discussion de groupes et doivent être suffisamment explicites pour être comprises par des téléspectateurs individuels.

Cet exemple de la télévision belge dans le domaine de l'éducation nous semble être un exemple à suivre dans la mesure où il postule a priori une collaboration étroite entre milieux intéressés et ceux de la télévision.

R. Z.

Avant la Fête cantonale des pupilles et pupillettes à Couvet

De notre correspondant :

Le comité d'organisation de la Fête cantonale des pupilles et pupillettes qui aura lieu à Couvet les 10 et 11 juin a tenu dernièrement une séance en présence du président de la commission cantonale de jeunesse des pupilles, M. Jacques Portmann, de Colombier. De nombreuses questions ont été discutées ; chaque chef de commission a fait un rapport sur l'avancement des travaux de son dicastère. Succinctement, on relèvera que le bureau a conclu une assurance-responsabilité civile et que le budget a été revu par le caissier.

Le programme des deux journées a été établi ; le 10 juin, les concours individuels débuteront à 14 h ; la soirée sous cantine verra la participation de la « Miliquette » du Locle, des accordéonistes de l'« Aurore » de Couvet et des gymnastes des sections actives et féminines locales. Le dimanche, la fête commencera à 8 h pour les sections de pupilles et pupillettes du Vallon, à 9 h pour toutes les autres sections. La remise de la bannière cantonale et le message religieux auront lieu en fin de matinée. Les concours reprendront à 13 h 15 et la fête se terminera aux environs de 17 heures.

La cantine a été louée à la société du concours hippique des Verrières. La vente des billets de loterie se poursuit ; il en reste quelque 500 (sur 10.000) à liquider. Trois mille croix de fête ont été commandées. Un train spécial amènera les pupilles, les pupillettes et leurs accompagnants le dimanche matin. Les vagons resteront sur la voie du RVT à proximité de la place de fête pour faire office de vestiaires. 2800 inscriptions sont parvenues au comité d'organisation. Les sections de Lausanne-Bourgeoise (70 à 80 pupilles et 175 pupillettes) ont confirmé leurs inscriptions. Des affiches seront incessamment posées.

Le bureau du comité d'organisation qui se réunira le 5 avril aura plusieurs questions à résoudre ; il dressera la liste des invités, discutera avec le responsable des constructions et transports la question des toilettes et celle du pont de danse et avec le chef de la commission des programmes, la rédaction définitive de ceux-ci. Le comité d'organisation — bureau, chefs des commissions et membres du comité d'honneur — se retrouvera le 19 avril.

Allô, ici Zinal !

(c) Les parents des 92 élèves primaires de Couvet qui passent actuellement une semaine de ski à Zinal seront certainement heureux d'apprendre que leurs enfants se portent bien et que l'état sanitaire du camp est excellent. Si mardi, quelques passages nuageux ont quelque peu caché le soleil, celui-ci a brillé de tous ses feux, hier. Au téléphone, hier à midi, on nous a précisé que les enfants ont skié le matin jusqu'à 14 h. pour redescendre ensuite sur Zinal. La fin de l'après-midi a été consacrée à un grand jeu dans la station et ses environs. Le pique-nique a eu lieu à Sorebois. La juvénile cohorte a assisté, mardi soir, à la projection d'un film sur Heidi.

Le crâne était-il celui d'un pestiféré?

(c) Nous avons relaté, (voir FAN d'hier), la découverte d'un crâne humain au quartier des Petits-Clos à Fleurier où des travaux d'excavation sont entrepris sur l'emplacement d'un futur immeuble locatif de 18 appartements, avec garages.

A ce propos, un ancien Fleurisan, employé de la commune avait entendu dire, il y a déjà de nombreuses années, qu'à cet endroit se trouvait un cimetière et qu'il y a un siècle, pour construire la voie ferrée du R.V.T., on avait prélevé du tout-venant, précisément aux Petits-Clos. En ce temps-là, on aurait déjà trouvé des emplacements où auraient été déposés des cadavres. Rien de précis pour l'instant ne peut être affirmé.

Cependant, il est un fait qu'au XVIIe siècle, lors des épidémies de peste, on avait ouvert, dans la région, des cimetières privés pour enterrer les pestiférés. Le terrain des Petits-Clos fut-il lui-même un cimetière de pestiférés ?

G.D.

C'EST LA CÔTE-AUX-FÉES QUI ACHÈTE LE PLUS DE TIMBRES «PRO JUVENTUTE»

De notre correspondant :

M. et Mme Willy Grisel de Couvet, secrétaires de l'œuvre « Pro Juventute » pour le district du Val-de-Travers, ont établi le résumé de la vente de décembre 1971 des cartes et des timbres « Pro Juventute » au Vallon. Le voici (entre parenthèses, en plus ou moins qu'en décembre 1970) : Les Bayards : 942 fr. 90 pour 342 habitants, moyenne : 2.757 fr. (+ 52,50) ; Boveresse : 603 fr. 20, 324 habitants, moyenne : 1,86 (+ 1,20) ; Buttes : 981 fr., 766 habitants, moyenne : 1,28 (— 126,70) ; La Côte-aux-Fées : 2578 fr. 50, 539 habitants, moyenne : 4,78 (+ 124,90) ; Couvet : 7428 fr. 90, 3599 habitants, moyenne : 2,064 (+ 147,40) ; Fleurier : 5336 fr. 80, 4080 habitants, moyenne : 1,308 (— 475,80) ; Môtiers : 2645 fr. 20, 875 habitants, moyenne : 3,02 (+ 179,10) ; Noiraigue : 1527 fr. 50, 522 habitants, moyenne : 2,926 (+66,60) ; Saint-Sulpice : 705 fr. 80, 618 habitants, moyenne : 1,14 (— 236,40) ; Travers : 2223 fr. 10, 1460 habitants, moyenne : 1,52 (+ 10,10) ; Les Verrières : 1897 fr., 929 habitants, moyenne : 2,04 (+ 95,40) ; secrétariat de district : 1435 fr. 80 (+ 95,80) ; totaux : 28.305 fr. 70 pour 14.054 habitants soit 95,80 de moins qu'en 1970. Cela est dû essentiellement aux pertes enregistrées à Buttes, Fleurier (surtout) et Saint-Suplice.

La Côte-aux-Fées détient le record de la vente la plus élevée par habitant depuis fort longtemps : 4 fr. 78. En valeur absolue, malgré une diminution de 95 fr. 80 pour l'ensemble du district, la moyenne est meilleure qu'en 1970 : 2014 fr. en décembre 1971 contre 1998 fr. en décembre 1970. La diminution de population (de 14.213 à 14.054) en est la cause.

Ce résultat qu'on peut taxer de magnifique est dû à tous les jeunes collecteurs, élèves des écoles qui, aidés de leurs maîtres, ont fort bien rempli leur mission.

F. Jt

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

Naissances

Monsieur et Madame Marcel CHIUMINATTI - BRUAND ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Laora

22 mars 1972

Maternité de Couvet — Rue des Moulins 2105 Travers

CARNET DU JOUR

Cinéma Colisée, Couvet : 20 h 30, « L'arrangement » (16 ans).

Môtiers : Musée Rousseau : ouvert.

Médecin et pharmacien habituels.

Ambulance : de jour, tél. 61 12 00, de nuit 61 13 28.

Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25 ; de Fleurier, tél. 61 10 81.

Bureaux de renseignements : Fleurier Vaucher-Bognar, avenue de la Gare, les Verrières banque cantonale neuchâteloise.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.

Détachement de gendarmerie : tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

Loisirs = liberté; donc plus de contrainte!

TOUJOURS JEUNE EN JEANS

en VESTAN®

Etre soi-même. Libéré des chemises blanches. Et des plis de pantalon. Jeans! M-DRESS Jeans! Pour mieux profiter des loisirs.

«Nous n'avons rien contre les autres – mais nous portons des Jeans M-DRESS»

M DRESS

Jeans en manchester

En VESTAN (Polyester/coton).
D'un entretien facile. Ne rétrécit pas.
Confortable. Pratique. Très résistant.
Moderne – aussi dans les coloris.

Pour dames et messieurs Gr. 34-46 33.–

Exclusivité MIGROS.

MIGROS Multipack

Pour enfants
Gr. 104-164
de 20.— à 28.—
dans tous nos magasins

Maintenant en Multipack:
Economisez 8.-
en achetant 2 Jeans, au choix
12.- en achetant 3 Jeans, etc.

MIGROS

Dans les Marchés Migros

et principaux libres-services

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

SUPPRESSION PROBABLE DE LA CAVALERIE : RÉACTIONS DE MÉCONTENTEMENT CHEZ LES ÉLEVEURS JURASSIENS

Le message du Conseil fédéral qui a été diffusé hier n'a pas fait l'effet d'une bombe aux Franches-Montagnes, car dans les milieux d'éleveurs de chevaux on en connaissait l'imminence de même que, partiellement du moins, les propositions. D'autre part, ce n'est pas la première fois que la suppression de la cavalerie est à l'ordre du jour. Il n'en demeure pas moins que le message en question provoque une grande inquiétude parmi les éleveurs jurassiens, inquiétude doublée de mécontentement. En effet, ces dernières années, nombreux avaient été les encouragements qui étaient tombés des tribunes officielles — nous pensons au Marché-concours de Saignelégier par exemple — ainsi que les incitations à reconvertir l'élevage du cheval du pays en un élevage de demi-sang qui trouverait, disait-on, un honnête débouché du côté de l'armée. Et c'est au moment où les éleveurs ont suivi ces conseils et qu'ils ont par conséquent pris le « virage » conseillé, que leur parvient la nouvelle de la suppression des escadrons de dragons à cheval.

Ce qu'en pensent les éleveurs ? Nous l'avons demandé hier à M. Maurice Aubry, des Emibois, président du syndicat chevalin des Franches-Montagnes :

— A mon avis, nous a déclaré M. Aubry, la suppression de la cavalerie entraînerait tôt ou tard la disparition du cheval des Franches-Montagnes. Il faut en effet savoir que les jeunes éleveurs de chez nous aiment faire de l'équitation. Ils ont donc en général un demi-sang et une jument du pays pour compléter l'attelage. S'ils doivent renoncer à leur cheval de cavalerie, ils supprimeront également la jument des Franches-Montagnes. Pour le moment, notre effectif était assez stable : nous gagnions en demi-sang ce que nous perdions en chevaux du pays. Si la cavalerie disparaît, l'élevage du demi-sang, qui progressait régulièrement chez nous, disparaîtra à son tour.

FACHEUSES CONSÉQUENCES

M. Arthur Juillerat de Bellelay, président de la commission cantonale d'élevage et membre de la commission fédérale d'élevage est, lui aussi, catégorique : la suppression de la cavalerie aurait de fâcheuses conséquences pour les éleveurs jurassiens.

— Tout d'abord, nous a-t-il affirmé, je dois dire que les milieux qui s'occupent de la défense du cheval, notamment la « Communauté pour le cheval », sont opposés aux mesures préconisées par le Conseil fédéral. Il en va de même d'un comité émanant de milieux de la cavalerie, et présidé par le conseiller national Thévoz de Fribourg. Des signatures seront recueillies et une action de grande envergure sera menée dans les milieux politiques pour faire échec aux réformes proposées.

Il faut constater, a ajouté M. Juillerat, que si, depuis quelques années, on procède en Suisse à une conversion de l'élevage traditionnel en élevage du demi-sang, c'est surtout en raison des débouchés offerts par l'armée, qui constituaient un sérieux encouragement.

D'un autre côté, l'équitation est de plus en plus considérée comme un moyen moderne de meubler ses loisirs et comme un sport populaire. La disparition de la cavalerie aurait une répercussion dans ce domaine aussi, car à la base de toutes les organisations sportives hippiques se trouvent les sociétés de dragons militaires, dans 80 % des cas au moins.

LA JUMENT AUSSI

Autre répercussion prévisible aux Franches-Montagnes : la disparition de la jument du pays qui, dans beaucoup de fermes, allait de pair avec le cheval de cavalerie.

Pour ce qui est des « bund », ces chevaux de trait dont l'armée achète 120 exemplaires par année du type « Franches-Montagnes », ils ne sont pas visés, à court terme du moins, mais on peut craindre à juste titre qu'après la cavalerie ce ne soit le train qui disparaisse, ce qui compromettrait sérieusement notre élevage chevalin, car on sait que l'armée est un client très exigeant lorsqu'il achète des chevaux, aussi pour lui en fournir 120 excellents, faut-il en produire bien davantage.

Quant aux prétendues économies réalisées par la suppression de la cavalerie, fait encore remarquer M. Juillerat, on peut en discuter car l'armée réalise sur les « bund » des bénéfices qui vont du simple au double. C'est même probablement le seul département de l'armée où l'on réalise des bénéfices... !

Un autre parfait connaisseur du cheval des Franches-Montagnes et des problèmes de l'élevage, M. Henri Cuttat, directeur de l'école d'agriculture de Courtemelon, est également persuadé que l'élevage du cheval jurassien et le maintien de la cavalerie sont intimement liés. En octobre 1969, alors qu'il était déjà question de supprimer la cavalerie, il nous avait déclaré : « Supprimez 3000 chevaux de cavalerie, et vous supprimerez en même temps 3000 chevaux des Franches-Montagnes ». Et il avait ajouté : « Je considère que l'élevage du demi-sang est sérieusement compromis chez nous dans le cas de la disparition de la cavalerie ».

Bévi

Un certain « FLJ » : Rendez le véhicule, sinon ...

(c) On était toujours sans nouvelles, hier, du camion volé dans la nuit de lundi à mardi au centre d'entretien du 5me arrondissement des Ponts et chaussées à Delémont. Cependant hier soir, un certain « FLJ » faisait savoir, de manière anonyme évidemment, qu'il lançait un ultimatum. « Le véhicule séquestré samedi à Berne, disait-il, doit être restitué en bon état à son propriétaire jusqu'au jeudi 23 mars 1972 à 18 heures. Si cette condition n'est pas remplie, le camion emprunté à l'Etat de Berne sera détruit ».

Arrestation à Berne : les Béliers protestent

(c) A la suite de la manifestation de samedi 18 mars 1972, à Berne, le groupe Bélier a élevé une protestation énergique contre : 1.- la police bernoise qui, s'étant montrée incapable de maîtriser une situation lui ayant totalement échappé, a procédé à l'arrestation arbitraire d'un jeune Jurassien, aux seules fins de sauver la face. 2.- les policiers bernois qui se sont emparés brutalement du jeune homme une heure après la manifestation. 3.- les méthodes policières bernoises moyenâgeuses : pas de repas le samedi soir, pas de service religieux. 4.- le juge d'instruction bernois Amsler qui, en échange de sa libération, exigea du « prévenu » la signature d'un procès-verbal en allemand.

Au vu de ce qui précède, conclut le communiqué, le groupe Bélier a confié cette affaire à un avocat.

BEURNEVÉSIN : aérodrome ou pas ?

L'assemblée communale va décider

(c) Les citoyens et citoyennes de Beurnevésin ont une importante décision à prendre ce soir en assemblée communale : accepter ou refuser la location du Péquis, un champ communal, afin de permettre l'aménagement d'un atelier de réparation d'avions, avec piste d'envol. Cette question est vivement débattue au village depuis plusieurs semaines, et le projet de M. Ruesch — que nous avons exposé récemment — ne va pas sans susciter de vives inquiétudes dans une partie de la population. Hier, une circulaire a été distribuée dans les ménages de la localité, pour attirer l'attention sur les problèmes suivants : — Les terrains qui seraient affectés à ce projet sont des surfaces productives qui seraient retirées à l'agriculture. — L'atelier prévu, par les vols qu'il exigerait, provoquerait un bruit fréquent qui troublerait le calme et la paix du village. — Dans ces conditions, il est exclu que, comme dans d'autres localités de la région, des gens à la recherche de tranquillité viennent s'établir. — La commune n'a obtenu aucune certitude que le projet permettrait d'assurer de nouvelles ressources financières sur le plan fiscal. — Il est faux de prétendre que de nouveaux emplois seraient créés pour les gens du village, le métier de mécanicien sur avions exige des qualifications très spéciales. — Rien ne prouve que l'artisanat régional profiterait de cette réalisation. — Les terrains agricoles voisins de la piste d'aviation subiraient une moins-value considérable. — Les remaniements parcellaires en cours dans cette région seraient grandement perturbés par ce projet. — L'atteinte portée à la nature serait évidente. — Aucune assurance n'a été donnée quant à la non-extension de cette place d'aviation. — Aucune preuve n'est donnée que ce projet n'a pas un caractère militaire. — Les villages voisins d'ajoie et de France subiraient des inconvénients qui n'ont pas été examinés avec les intéressés. — Si le projet ne prévoit qu'un atelier de réparation sans vols fréquents. comme le disent les promoteurs, pourquoi envisage-t-on la construction d'un restaurant avec terrasse ?

C'est donc ce soir que l'on saura si la majorité des habitants du tranquille petit village ajoulot sont favorables ou hostiles à une place d'aviation.

Un demi-million pour le Jura

Née il y a 39 ans, la loterie cantonale la Seva fêtera ce soir à Thoune son 200me tirage. Un montant de 104 millions a été distribué jusqu'à ce jour aux gagnants, les bénéfices nets de la Seva, soit 45 millions ont été distribués pour des œuvres cantonales de genres différents : protection de la nature en général ; tourisme ; conservation et restauration d'antiquités artistiques et de constructions historiques ; culture ; protection de l'environnement ; institutions d'utilité publique.

C'est ainsi que pour le Jura, des sommes ont été données pour la réfection de l'Abbaye de Bellelay, de la Collégiale de Saint-Ursanne (150.000 fr.), pour le Château de Porrentruy, à Pro Jura (100.000 fr.), pour diverses églises classées. En 1971, c'est la somme d'un demi-million qui a été donnée dans le Jura.

MOUTIER

A la paroisse catholique

(c) Le bureau électoral de la paroisse catholique de Moutier, pour les élections des délégués au Synode, a été constitué comme suit : président : M. René Lachat ; membres : MM. Célestin Ostoréro, Michel Eschmann, Marcel Domeniconi, Ernest Stämpfli, Georges Mégel, Mmes Michel Bœsiger, Serges Ostoréro, Vital Vuille, et pour Roches M. Germain Steullet et pour Crémines, M. Gemmi Cerri.

CORMORET

Pour « Terre des hommes »

(sp) La vente des oranges au profit de « Terre des hommes » a rencontré l'appui de la population. En effet, à Cormoret, ce sont 300 oranges qui ont été vendues.

SAINT-IMIER

Echanges d'apprentis

Cinq apprentis parisiens de l'école « Jules-Richard » ont participé de lundi à mercredi aux preuves du certificat fédéral de capacité en mécanique à Saint-Imier. En juin prochain, cinq apprentis du technicum cantonal de Saint-Imier se rendront à Paris pour se présenter au même certificat d'aptitude professionnelle.

Gymnastique féminine

(c) Les gymnastes féminines de Saint-Imier ont tenu leur assemblée annuelle et les rapports et comptes de l'année 1971 ont été acceptés. Le comité, à une personne près, a été réélu et la présidence revient à Mme Brigitte Doutaz. A été nommée membre d'honneur, Mlle Ruth Glutz et membre honoraire, Mlle Jacqueline Buhlmann. Plusieurs gymnastes ont été en outre récompensées pour leur assiduité. Le président de la section M. Roland Huguenin a apporté aux membres de la sous-section féminine, les félicitations et les vœux de la société.

DEVELIER

Jeune cycliste renversé par une voiture

(c) Un enfant de 8 ans, le jeune El-Hoyidi, fils d'un médecin de l'hôpital de Delémont, qui s'engageait hier à midi sur la route cantonale à Develier avec sa bicyclette, a été happé par une voiture et renversé. Il souffre d'une commotion cérébrale et a été hospitalisé à Delémont. La voiture a été assez sérieusement endommagée, car un chargement de volets arrimés sur le toit est tombé sur le capot lors du freinage.

TRAMELAN

Avec les joueurs d'échecs

Un nombre record de membres du cercle d'échecs jurassien ont pris part à l'assemblée annuelle qui s'est tenue à Tramelan. Dans son rapport présidentiel, M. Walther, de Moutier, a remercié tout particulièrement certains membres du corps enseignant de Malleray et de Tramelan qui organisent des tournois pour écoliers. Le comité se compose comme suit : président ; W. Walther, caissier F. Girod, secrétaire : A. Chevalier ; commission technique : Paul Roth, F. Girod, W. Froidevaux, J. Babey. Adjoints : W. Freese et H. Schoor.

L'activité de 1972 sera basée sur la coupe suisse et le championnat par équipes, alors que 2 équipes sont inscrites pour le tournoi international de Sochaux du 30 avril prochain.

TAVANNES

Pour le Synode 1972

Le bureau électoral de la paroisse catholique de Tavannes, comprenant les villages de Bellelay, Reconvilier et Tavannes s'est réuni pour la première fois la semaine dernière. Il prépare actuellement le registre électoral paroissial. Font partie de ce bureau M. Pierre Eggenschwiler, président, et les membres suivants : Marie-Louis Mongin, Jeannine Jeandupeux, Philippe Gigandet, Gilles Voirol, Francis Froidevaux, Guy Dallemagne, Firmin Affolter et Charles Ecœur.

BIENNE - BIENNE

Des escaliers « biennois » pour deux vieux Tessinois

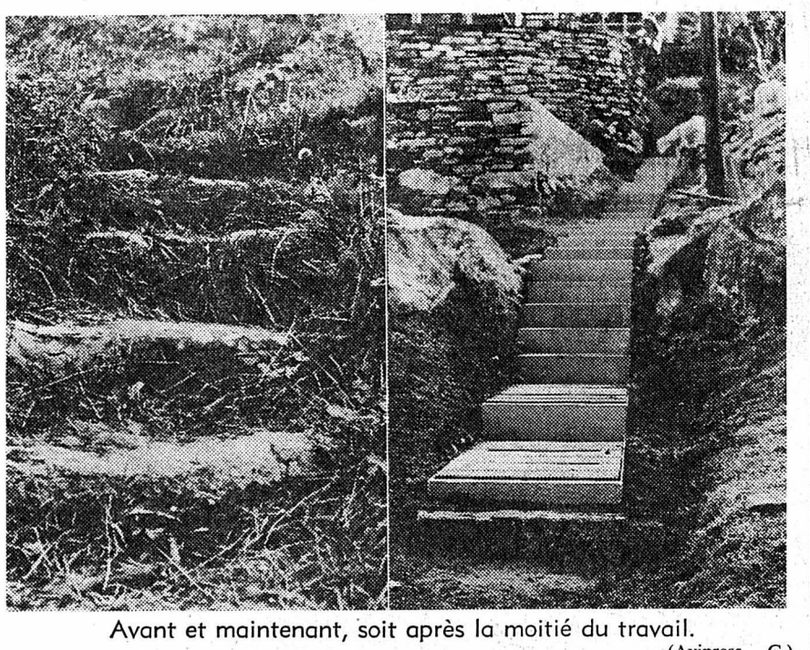

Avant et maintenant, soit après la moitié du travail.

(Avipress - G.)

De notre rédaction biennoise :

Comme nous l'avons annoncé en septembre dernier, M. Paul Rusca, ancien caporal et chef-pionnier de la police municipale de Bienne, mis à la retraite en 1962, a toujours aimé le bricolage. On se souvient que lors d'un passage au Val Versasca, il avait fait la connaissance de deux vieux Tessinois, Pierrina et Philippo. Habitant une vieille ferme perchée sur un monticule, ils coulent là-haut une douce et paisible vieillesse en compagnie de vaches, poules et lapins. Mais avec leur âge avancé, l'accès de la maison est pénible. Un véritable sentier alpestre, avec comme marches d'escaliers des pierres branlantes.

Au vu de ce misérable et dangereux chemin d'accès à la ferme. M. Rusca offrit à ses deux nouveaux amis de leur construire une série d'escaliers leur permettant d'accéder plus facilement à leur domicile. Chose dite, chose faite. De retour à Bienne il se mit au travail et dans son atelier de Nidau il monta, au cours d'une année, les 63 marches d'escalier que comportait son projet. Grâce à des plaques de fer provenant de l'ancien ponton de la plage, il tailla, coupa, perça et construisit des gabaris qui seront vissés les uns aux autres et formeront un bel escalier de béton.

Le 25 septembre les 4 tonnes de matériel ont été expédiées au Tessin par chemin de fer, puis par la route, jusqu'au village de Lavertezzo lieu de domicile des protégés de M. Rusca. Durant plusieurs semaines le Biennois procéda au montage de la première partie, puis la mauvaise saison ayant fait son apparition, il rentra chez lui. Avec le printemps revenu, il va rochainement reprendre le chemin du Tessin afin de terminer son œuvre.

Relevons pour clore que M. Rusca a offert au couple tessinois non seulement le matériel, le transport, mais aussi tout le travail d'une année. Bel exemple de solidarité humaine.

Caissière distraite

Hier, trois inconnus ont réussi à distraire une caissière d'un magasin de confection pour hommes et à lui soustraire 900 francs de sa caisse.

Double disparition

Deux jeunes gens âgés de 14 ans ont disparu depuis mardi du domicile de leurs parents à Bienne. Il s'agit de Michael Fluckiger et Heins Schmitter.

Pour la protection des eaux

Le Conseil fédéral a alloué aux cantons de Berne et de Soleure en faveur des communes et Longeau, de Perles et de Bettlach (SO) une subvention de 1.778.020 au maximum pour les installations d'évacuation et d'épuration de leurs eaux usées, la part du canton de Berne s'élevant à 1.446.977 fr. et celle du canton de Soleure à 331.043 francs.

Au tribunal Trente mois de réclusion

Le tribunal de district a condamné hier à 30 mois de réclusion moins 117 jours de préventive subie, R.A., âgé de 30 ans, et au payement des frais d'intervention soit 4500 francs. Il était accusé de vols qualifiés, tentatives de vols, vols simples, falsification d'une carte d'identité et vol de vélo, soit pour un montant évalué à plus de 15.000 francs.

La peine a débuté en juin dernier. Sa responsabilité a été considérée comme moyennement restreinte et il devra une fois sa peine terminée se soumettre à un traitement psychothérapeutique.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Les paroissiens staviacois sont inquiets

Va-t-on blanchir la tour de leur Collégiale ?

De notre correspondant :

Les paroissiens d'Estavayer-le-Lac, réunis sous la présidence de Me François Torche, ont approuvé en début de semaine les comptes de l'exercice 1971 qui bouclent avec un bénéfice de 4780 fr. ainsi que le budget prévoyant un déficit de 1350 fr. pour des recettes évaluées à 141.200 francs. Dans les divers, l'intervention de Mlle Marie-Thérèse Michaud donna lieu à une longue discussion. En effet, cette paroissienne staviacoise s'inquiéta de savoir si. selon les bruits insistants qui circulaient en ville, la tour de la collégiale allait être recouverte d'un vernis clair.

On peut effectivement le supposer puisque des échantillons de peinture ont été posés, voici plusieurs mois déjà, en certains endroits du bâtiment. Bref, à la suite du débat, les contribuables votèrent à la quasi unanimité une résolution protestant avec énergie coantre la décision éventuelle de revêtir la tour selon la couleur de l'échantillon visible sur la façade nord-est. Ils souhaitent maintenir la pierre telle qu'elle est actuellement.

Les originales doivent rester à Estavayer

Autre question soulevée par M. Odilon Borgognon cette fois : les trois statues qui ornaient le proche de la chapelle de Rivaz, se trouvent maintenant au Musée d'art et d'histoire de Fribourg. Des copies exactes de ces œuvres d'art, signées Gramp, vont être placées au même endroit. Pourquoi, les statues en question ne prendraient-elles pas place au musée d'Estavayer-le-Lac en lieu et place de celui de Fribourg ?

Ajoutons enfin que la restauration de la maison des œuvres va démarrer prochainement. Apaisement pour les Staviacois amoureux de leur cité : l'édicule situé au fond du jardin de la Maison des Oeuvres et qui cadre, fort bien avec l'immeuble précité et la collégiale, ne sera pas démoli contrairement au projet primitif qui voulait le transformer en garages.

Une tour qui doit rester telle qu'elle est !

(Avipress - Périsset)

Les escargots sont protégés

(c) Le Conseil d'Etat a pris des dispositions pour protéger les escargots. Ces bêtes à cornes étaient victimes d'une « chasse » d'autant plus intense que le canton de Berne avait interdit leur capture à des fins commerciales, tandis que ceux de Neuchâtel et Soleure avaient pris des mesures restrictives. On évalue à... 50 tonnes la quantité d'escargots qui, bon an mal an, quittaient le territoire cantonal.

Le Conseil d'Etat a donc pris une mesure draconienne : interdiction totale de tout ramassage pour 1972, 1973 et 1974, les seules exceptions admises ressortant de besoins scientifiques ou scolaires. Dès 1975, on envisage de prendre un nouvel arrêté limitatif : permis de « chasse », boucle-étalon destinée à épargner les jeunes sujets. Les gardes-chasse et gardes-pêche seront chargés de la surveillance.

L'ancien hôpital cantonal restera... un hôpital !

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat s'est occupé de l'affectation des bâtiments de l'ancien hôpital cantonal de Gambach, lesquels avaient suscité de nombreuses convoitises. Le directeur de la santé publique, M. Denis Clerc, conformément aux préavis de la commission extraparlementaire chargée de l'étude des problèmes hospitaliers, a décidé que l'ancien hôpital ne serait pas distrait de sa destination première.

Le nouvel hôpital cantonal de Bertigny est conçu comme un hôpital pour soins aigus. Le coût de la journée de malade y sera élevé. L'ancien hôpital sera remis en état, puis servira d'hôpital de dégagement du nouvel établissement, pour les maladies chroniques, la gériatrie et les convalescences prolongées nécessitant des soins médicaux.

LES COMMUNES DE LA SARINE DEVRONT PARTICIPER

Le district de la Sarine n'a pas d'hôpital à sa charge. L'hôpital cantonal lui tient lieu d'hôpital de district. Dès lors, le Conseil d'Etat a estimé que les communes de la Sarine devraient participer à son exploitation.

Fribourg : vive opposition à un plan de quartier

220 personnes à la rue ?

De notre correspondant :

Bouillante assemblée d'information, mardi soir, à Fribourg. Quelque 300 personnes avaient répondu à l'invitation lancée par l'Association pour la défense des intérêts du quartier d'Alt, quartier « menacé » par un plan d'aménagement qui met la plupart des habitants en fureur. Le président de l'Association M. J.-C. Verdon, architecte, a eu fort à faire pour canaliser l'indignation des habitants du quartier. Avaient été appelés à s'exprimer : MM. Roger Currat, urbaniste cantonal, Friedly, conseiller communal et directeur de l'édilité, Schaller, architecte adjoint de la ville, les architectes Guhl et Vacanti, auteurs du projet de quartier, R. Bossy, conseiller communal et directeur des écoles. D'emblée, des invectives s'élevèrent. Un habitant du quartier, interrompant l'orateur, déclara : « pensez-vous parler pour la « défense » du quartier ? Laissez vos plans dans les tiroirs pour les générations futures. Cette soirée était faite pour permettre aux 320 signataires de la pétition de s'exprimer. » La séance faillit bien trouver ici un terme, sous les applaudissements et les rumeurs de reproches.

CONTRE LA DÉMOLITION DE 80 APPARTEMENTS

Rappelons les faits. Voici une semaine, une pétition était déposée à la chancellerie d'Etat (le Conseil d'Etat en a pris connaissance dans sa séance de mardi). Elle traduisait le mécontentement des habitants du quartier d'Alt devant le plan d'aménagement du quartier d'Alt centre » dans le quadrilatère compris entre la rue Louis-Chollet, la rue du Nord, la rue Marcello et la rue Grimoux. Les petitionnaires s'opposaient à la démolition de quelque 80 appartements, où logent 220 personnes qui se trouveraient ainsi « mises à la rue ».

Les assistants ayant fini par accepter d'entendre les invités, architectes, urbaniste et conseillers communaux purent enfin exposer leurs vues, d'où il ressortit que les problèmes de circulation, d'aménagement communal (et non seulement de quartier), de densité aussi, sont des données extrêmement complexes, (et pas encore résolues), qui entraveront la réalisation. Les architectes en sont, depuis 1968, à leur cinquième projet. Et la population, c'est le moins qu'on puisse en dire, ne veut pas s'en laisser conter...

LA REQUÊTE AU CONSEIL D'ETAT

Un accord fut néanmoins trouvé après trois heures de débat. Il s'agit d'une requête à adresser au Conseil d'Etat, selon laquelle la réalisation du nouvel ensemble devrait se faire en plusieurs étapes, prévoyant des HLM pour les habitants perdant leurs appartements. Il est demandé que l'indice de construction conserve des normes acceptables, que soient prévues de nouvelles voies de circulation permettant la fluidité et la sécurité du trafic, enfin que soient préservés les immeubles situés du côté ouest des rues Grimoux, Aloys-Mooser et Louis-Chollet et du côté nord-est de la rue Marcello.

Dans l'immédiat, on va s'affairer à récolter des signatures. Que sera le quartier d'Alt, demain et après-demain ? Pour l'heure, tout paraît encore possible.

Pour la centrale des chèques postaux en ville

Fribourg relance M. Bonvin

De notre correspondant :

La centrale nationale des chèques postaux sera-t-elle construite à Fribourg ? Les chances paraissent intactes, mais celles de Berne, voire d'Olten, connaîtraient une recrudescence. Si bien que Fribourg, par une lettre du conseiller d'Etat Pierre Dreyer, vient de relancer le conseiller fédéral Roger Bonvin.

Le canton et la ville de Fribourg, avec l'appui des cantons romands, avaient convaincu la direction générale des PTT, l'été dernier, d'accepter de prendre en considération sérieuse la candidature de Fribourg. Un terrain peut être mis à disposition par la commune, à proximité immédiate de la gare et du nouveau bâtiment de la poste principale (jardin de l'hôpital des Bourgeois). Une étude a été faite et comparée avec le projet de Berne à l'emplacement de « enge halde ». Des problèmes techniques quasi insurmontables se posaient à Berne. Il n'en était pas de même à Fribourg.

Toutefois, une nouvelle chance aurait été donnée à Berne, susceptible de présenter une autre solution. Olten se serait également mis sur les rangs. Le Conseil d'Etat fribourgeois comprend que la Ville fédérale défende ses chances. Il entend, pour sa part, défendre celles de Fribourg avec la ferme volonté d'aboutir. C'est ce qu'il a fait savoir à M. Bonvin, n'ignorant pas que la direction générale des PTT devra prochainement faire des propositions au conseil d'administration, seul compétent.

Transports en commun : courses plus chères

Hier, les transports en commun de Fribourg ont annoncé une adaptation de leurs tarifs, laquelle entrera en vigueur le 30 mars prochain. Le tarif de la course passera de 50 à 60 centimes, quel que soit le parcours et sa longueur. Les abonnements seront adaptés également à cette date. Les transports en commun ont d'ailleurs fait état de leur principaux soucis. Un nouveau dépôt sera construit très probablement à la route de la Broye. Il en coûtera quelque 10 millions de francs. Il faut donc prévoir une notable augmentation du déficit.

Informations horlogères

Horlogerie : pas de reprise généralisée

Selon le « Groupe de travail de l'industrie horlogère suisse pour l'étude de la conjoncture », les résultats obtenus en janvier « concrétisent la mauvaise marche des affaires au cours du deuxième semestre de 1971. Les indices d'amélioration relevés au mois de février ne paraissent pas pour l'instant devoir signifier une reprise généralisée ».

En ce qui concerne la conjoncture générale dans le monde, les prévisions laissent présager une croissance très modérée du volume des échanges notamment parce que la demande dans les principaux pays industriels n'est plus aussi forte que par le passé et du fait qu'on assiste maintenant à une consolidation des courants d'échanges au sein desquels les sociétés multinationales joueront un rôle toujours plus important. Pour le reste, la conjoncture mondiale semble assez bonne, mise à part la menace toujours sous-jacente de nouveaux

LA NEUCHATELOISE
NEUCHATEL SUISSE

Transport

Accidents

Responsabilité civile

Véhicules à moteur

Bateaux

Incendie

Chômage incendie

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Bagages

Bijoux et fourrures

Machines

A deux pas de la Place Pury...

...les agences générales

A deux pas de la Place Pury, se trouve la rue du Musée.

Y aurait-il du nouveau dans cette rue, connue de tant d'automobilistes aux aguets d'une place de stationnement libre ?

Oui, quelque chose a changé. L'immeuble No 9 appartenant à « La Neuchâteloise » a fait peau neuve.

Ce bâtiment, construit en 1838, soit cinq ans avant le détournement du Seyon, est érigé sur les alluvions de cette rivière consolidées depuis le XVIII[e] siècle déjà.

En 1955, « La Neuchâteloise », Compagnie suisse d'assurances générales, en fit l'acquisition, gageant qu'un jour ou l'autre, l'extension de son siège actuel et le regroupement des agences générales du bas du canton, deviendrait une nécessité pour une entreprise en plein essor.

Au début de l'année 1970, commencèrent les études en vue de transformer complètement ce bâtiment pour y loger « La Neuchâteloise-Vie » et les agences générales des deux compagnies. Dans le but de garder le cachet de ce quartier qui débouche sur le lac, il fut décidé de vider complètement l'intérieur de l'immeuble, tout en maintenant dans leur aspect antérieur les façades qui seraient remises à neuf.

Après douze mois de construction intensive, sous la direction avisée de MM. A. Habegger, architecte SIA et H. Hirsch, ingénieur SIA, l'édifice put être occupé au début du mois d'octobre de l'année passée déjà, bien que n'étant pas encore parachevé dans ses derniers détails.

Rénovées, les façades, mais avant tout celle donnant sur le quai Osterwald, maintiennent l'harmonie des lieux, rehaussée encore par l'éclat retrouvé de la pierre de taille jaune-or caractéristique à Neuchâtel. Le mariage heureux de l'ancien et du moderne est donc chose possible !

Dans ce cadre, la Direction de « La Neuchâteloise-Vie » et les agences générales de « La Neuchâteloise-Générales » et de « La Neuchâteloise-Vie » disposent désormais de bureaux spacieux et modernes, leur assurant du même coup une grande flexibilité dans l'organisation de leurs services. Les collaborateurs y trouvent aussi des conditions de travail agréables et fonctionnelles.

A deux pas de la Place Pury, les agences générales de « La Neuchâteloise » sont à disposition du public et de la clientèle pour les conseiller efficacement sur toutes les questions d'assurance et pour leur offrir la vaste gamme de contrats d'assurances indispensables pour parer aux innombrables et inévitables adversités de la vie et ceci aux conditions les meilleures. En cas de dommages, un service de sinistres compétent, garantit en tout temps des règlements rapides et équitables.

A deux pas de la Place Pury, les agences générales sont le porte-drapeau d'une entreprise travaillant sur le plan international. En effet, grâce à l'assurance Transport qu'elle pratique depuis plus de 100 ans, en collaboration avec ses nombreuses agences en Suisse, en Europe et dans un bon nombre de pays d'outre-mer, « La Neuchâteloise-Générales » a su porter aux quatre coins du monde le nom de Neuchâtel.

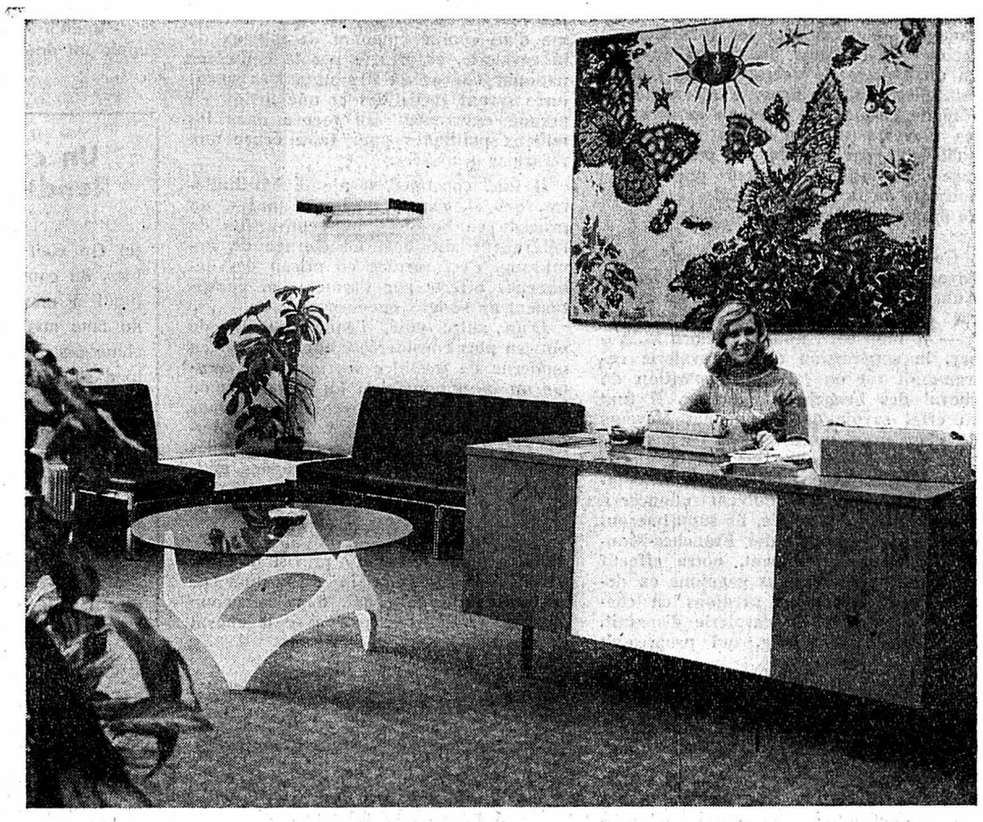

Notre réception accueillante (Photos Uniphot-Gloor)

M. Raymond Wetzel, agent général de La Neuchâteloise-Générales

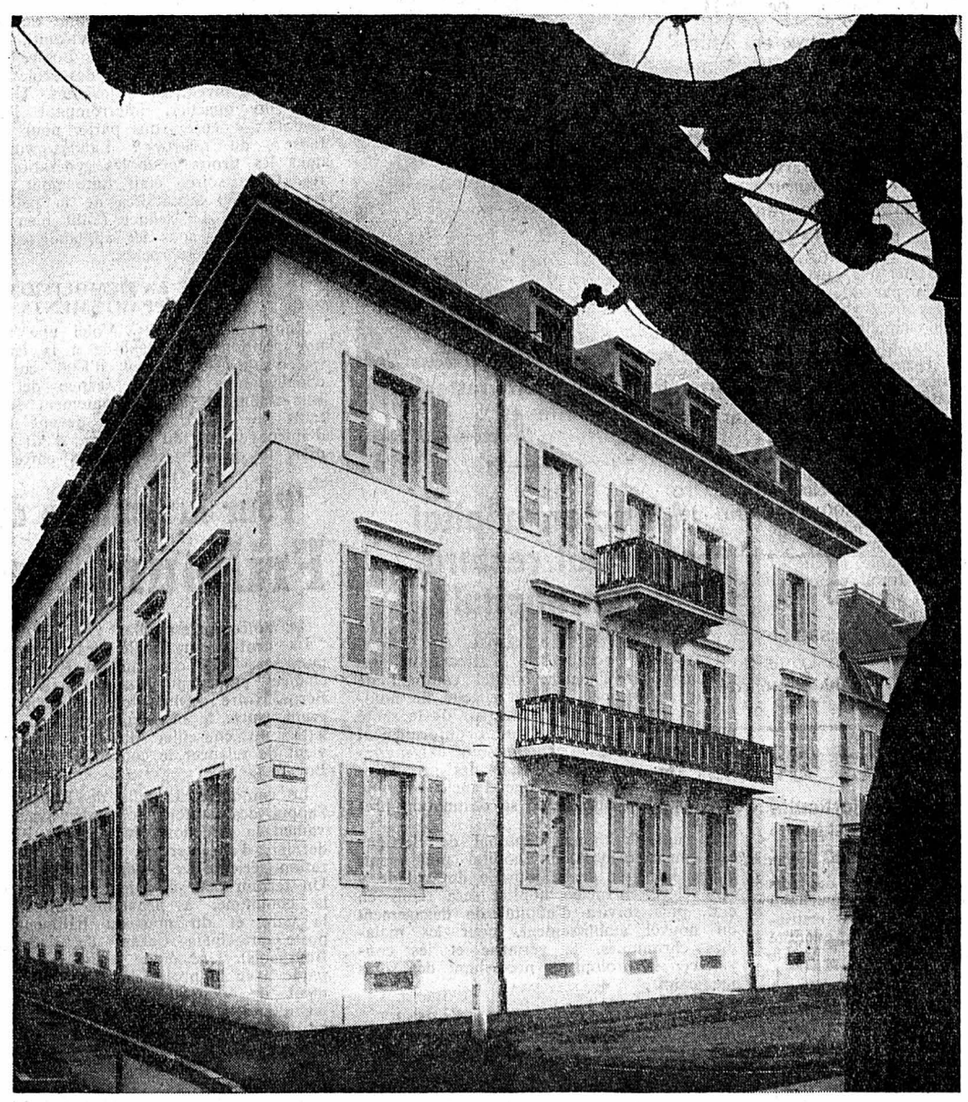

Ancienne façade rénovée donnant sur le Quai Osterwald

M. Michel Barbier, agent général de La Neuchâteloise-Vie

de « La Neuchâteloise » Compagnies d'assurances

Par sa capacité économique, le groupe « Neuchâteloise » se place parmi les entreprises les plus importantes du canton et contribue ainsi activement à sa prospérité.

«La Neuchâteloise-Générales» et «La Neuchâteloise-Vie», deux compagnies d'assurances qui sont toujours au service de leurs assurés... ceci à deux pas de la Place Pury !

Avant de terminer, le maître de l'ouvrage tient à remercier une fois encore très chaleureusement tous ceux qui ont contribué avec compétence et diligence à la parfaite réussite de cette belle réalisation.

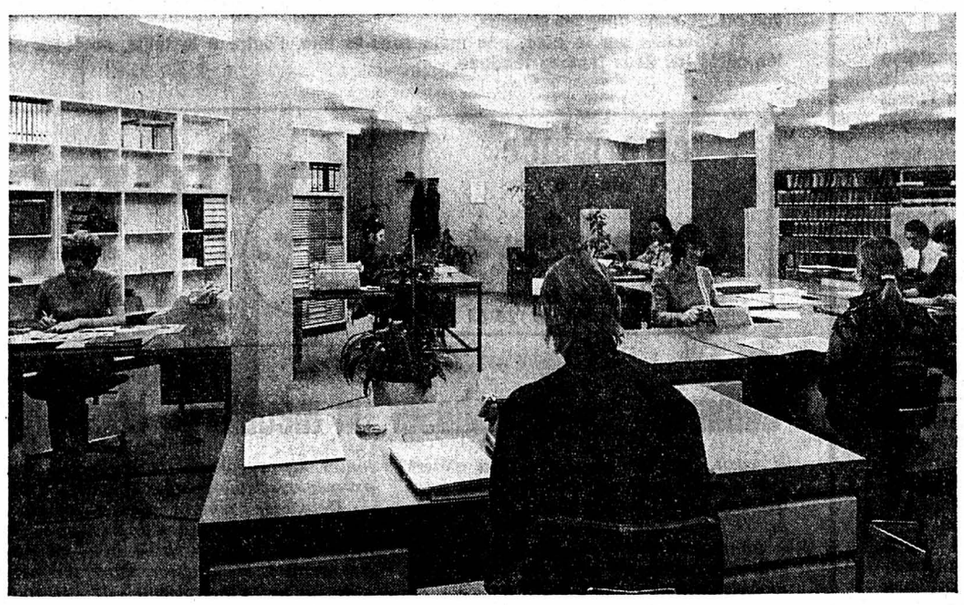

Vue d'un de nos bureaux modernes et spacieux

Rue du Musée 9, à deux pas de la Place Pury

avec la collaboration des entreprises suivantes:

B. STOPPA & A. CARAVAGGI
Entreprise de maçonnerie et carrelage
Poudrières 13
2000 Neuchâtel
Tél. bureau : 25 57 21
domicile : 25 88 06

MICHEL PROGIN
Installations électriques et téléphone
Ecluse 22
2000 Neuchâtel

Ferblanterie
G. SCHAFFNER
Château 4
2034 Peseux
Tél. 31 59 34

Entreprise BORNICCHIA
Gypserie - Peinture
Plafonds suspendus en plâtre, fibre minérale et CG-métal
2000 Neuchâtel

Revêtement de sols
Tapis et plastic
Décoration d'intérieur
H. HASSLER S.A.
12, rue Saint-Honoré
2001 Neuchâtel
Tél. 25 21 21

HILDENBRAND & Cie S.A.
Installations sanitaires
Ferblanterie
10, rue Saint-Nicolas
2000 Neuchâtel
Tél. 25 66 86 / 87

NAGEL
Chauffage central
2000 Neuchâtel

R. BIANCHI
Plâtrerie - Peinture
5, rue du Pommier
2000 Neuchâtel
Tél. 24 20 40 - 25 15 33

Rideaux - Tapis
CH. PORRET
Rue Fontaine-André 1
2000 Neuchâtel
Tél. 25 84 85

S. FACCHINETTI S.A.
Travaux publics - Génie civil
Bâtiments - Carrières
2000 Neuchâtel

PAUL BORIOLI
m. f.
Entreprise de charpente
Construction en bois
Revêtements et isolations
23, rue de la Gare
2022 Bevaix

Menuiserie - Ebénisterie
SERGE PIANA
Ch. de Champ-Coco 4
2000 Neuchâtel
Tél. 25 20 17

Charles & Jean LIENHER
Fenêtres
2065 Savagnier

ELEXA
Installations téléphoniques T+T
Rue du Seyon 10
2000 Neuchâtel

RENÉ VUILLEMIN
Maître-couvreur diplômé
a exécuté les travaux de toiture de « La Neuchâteloise »
Ch. des Grillons 3
2000 Neuchâtel
Tél. 25 21 06

Entreprise PIZZERA S.A.
Travaux de carrelage et revêtement de faïence
Ch. de Planeyse 1
2013 Colombier
2000 Neuchâtel
Tél. 42 22 86

C. BUSSI & FILS
Plâtrerie - Peinture
2000 Neuchâtel

BOLOMEY **ORGANISATION**
sera votre meilleur conseiller...
Ruelle Mayor 2
2000 Neuchâtel

FAHRNI & CIE S.A.
Constructions métalliques
3250 Lyss

Serrurerie ROMANG & FILS
Travaux en bâtiments
Constructions métalliques
Tertre 40
2000 Neuchâtel

Volets roulants ALUCOLOR en aluminium
Stores vénitiens SOLOMATIC
Volets roulants à lames orientables SOLOMATIC
Volets roulants en bois et en fer
Volets - contrevents
Tentes en toile
Marquises avec bras articulés
Installations d'obscurcissement
Parois mobiles
Portes de garage
GRIESSER S.A.
58, rue Jaquet-Droz
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 83 23

GACOND & RENAUD
Paysagiste G. P. R.
Rue Louis-d'Orléans 16
2000 Neuchâtel
Tél. 25 61 60

ROBERT SCHOOR
Horticulteur - Fleuriste
Terreaux 2
2000 Neuchâtel
Tél. 25 34 86

sicli
Matériel incendie S. A.
Bureau de vente pour Neuchâtel
Rue de Vigner 1
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 20 51

D. TÖDTLI
Ebénisterie
Agencements de magasins
Menuiserie
Crêt-Taconnet 22
2000 Neuchâtel

Entreprise de nettoyages
ROBERT SCHAFFTER
Bâtiments - Vitrines
Shampooing tapis
Ponçage parquets, imprégnation
Pierre-à-Mazel 54
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 11 30

J.-P. ZURCHER
Panneaux publicitaires de chantiers
Lettres découpées, tableaux d'orientation
Plaquettes gravées, enseignes
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 29 44

L'équipement des locaux sur le plan de l'hygiène, (distributeurs d'essuie-mains à rouleaux de linge et distributeurs de savon crème) a été confié à

CWS
Appareils S. A.
Place de la Gare 10
1003 Lausanne
Tél. (021) 22 65 66

MOBIWELL S.à r.l.
Agencements industriels
Meubles et machines de bureau
Trésor 9
2000 Neuchâtel

E. GANS-RUEDIN
Tapis
Grand-Rue 2
2000 Neuchâtel

MAISON HESS
Horticulteur - Fleuriste
Maison fondée en 1870
Treille 3
2000 Neuchâtel
Tél. 25 45 62

LA NEUCHATELOISE ASSURANCES VIE

Mixtes

Adultes et enfants

Sur deux têtes

Complément AVS

Risque pur

Rentes viagères

Caisse de retraite

Création Publicitas

LE PRÊT-A-PORTER SUISSE

La liberté qui s'est installée dans le domaine de la mode laisse de vastes possibilités aux confectionneurs pour établir une collection particulièrement stable pour le printemps 1972. Les directives principales étant un retour aux proportions normales — et aux longueurs — ainsi qu'à un certain aspect plus habillé. La femme exigeante attend que la nouvelle mode lui apporte quelque chose de plus mesuré que la saison dernière, mais tout de même que ce soit une mode surprenante, jeune, spirituelle. Grâce à leurs connaissances approfondies d'un style de mode très soigné, les confectionneurs suisses sont arrivés à une symbiose surprenante de proportions presque classiques, alliées à une interprétation pleine de fantaisie. Cette base solide a permis le jaillissement d'un style jeune, simple et efficace, plein de surprises dans l'utilisation des couleurs et des dessins. Des détails très recherchés lui confèrent un air estival et élégant.

La tendance à un aspect plus soigné de la mode sport ne laisse pas que de nous surprendre. C'est ainsi que les fabricants de vêtements de sport, de tricot, les créateurs et les spécialistes de la mode jeune présentent des ensembles soigneusement travaillés, avec recherche même, bien qu'inspirés d'une mode peu conventionnelle, et exécutés dans des tissus de valeur. Ils apparaissent même très élaborés, tels les costumes en tissu jeans avec des garnitures de piqûres qui sont aussi soignés que des ensembles classiques en laine peignée. A part les jupes qui cette saison sont clochées ou partiellement plissées, on trouve des shorts, des gilets, des boléros, des bikinis, des pantalons, des vestes, etc., qu'on peut acquérir seuls et qui permettent de charmantes combinaisons. Des blazers coupés dans des tissus fantaisie, tels les imprimés à fleurs, les cotons rugueux ou ayant l'apparence du lin, les chintz imprimés, la gabardine, etc. accompagneront les petites robes, les pantalons ou les jupes. Plus que jamais on attachera de l'importance à la qualité des peaux choisies pour les vêtements de cuir et de daim. Les robes, les tailleurs, les vestes et les manteaux seront en velours brillant et doux ou en nappa. Et parmi les détails les plus actuels on rencontre des cuirs brodés, des jupes avec des plissés, des manteaux, et paletots larges et des redingotes à la ligne raffinée. Nouveauté également dans la couleur : du rouille, du rouge, du vert, et du bleu. Les daims lavables préfèrent les tons pastels.

On se sent à l'aise dans les nouveaux manteaux de pluie, car ils sont légèrement cintrés, évasés vers le bas, avec des effets de piqûres aux parements et aux poches, des cols flatteurs, mais laissant toujours au tissu le soin de jouer l'effet principal.

Ils peuvent être d'apparence légère et dans les tons pastels ou en madras à couleurs vives, ou encore en tissage genre jeans ou loden, en coton rugueux, en toile de voile, en gabardine élégante, en satin de coton et en léger tissage ayant l'apparence de la soie. Détails amusants : de petits boléros surpiqués qu'on enfile sur le manteau pour vous protéger efficacement de la pluie...

A côté des bourrettes de soie, de la laine et des tissus synthétiques existent de nouveaux jerseys qui ont l'apparence du lin et qu'on trouve dans les tons très à la mode vert pomme, rouge homard, lie-de-vin — et à double reflet. Ils sont plus particulièrement employés pour des parements ou pour accentuer des contrastes de couleur. De nouveaux points de tricot, à côtes irrégulières, à effets de plissés, de reliefs ou travaillés en biais, ainsi qu'un fil légèrement frisé, renouvellent l'aspect des tricots. La « Swinging line », les robes cloches ou animées de plis, nous assurent déjà du succès des nouvelles collections de tricot. Un très haut point de recherche dans le travail et dans la fantaisie donne une classe certaine aux modèles d'été en tricot.

Pas de mode balnéaire sans ensembles ! En dehors des accessoires — pantalons, longues jupes, etc — qui tous sont exécutés dans une fibre lycra à séchage rapide et aux tons crus, existent des composés dans un tissu genre lin mélangé à une fibre acryl, unis ou à rayures pastels, et qui accentuent le côté tricot de la nouvelle mode. Les manteaux récents se différencient par la variété de leur coupe qui est tantôt large, raglan, kimono, cloche et qui permet au manteau-blazer de se dédoubler. Le propre des redingotes est sa largeur qui oscille encore. Dans les offres multiples des ensembles, on rencontre tous les genres de vestes qui se diversifient par la multiplicité de leurs couleurs. Les tissus originaux et de qualité facilitent le choix d'un manteau personnel ou d'un costume et contribue à un important « come back » du style tailleur.

Le choix des tissus et des couleurs assure le triomphe de la mode féminine. Dans les innombrables modèles que présentent les confectionneurs la douceur des lignes nouvelles est donnée par des tissus souples et légers. Même s'il y a des manteaux, des petites robes et des ensembles à la forme sobre, étroite ou style princesse, coupés dans des lainages ou des lins, on ne peut échapper à la débauche du flou. Avec ses effets de biais, de godets, de drapés, de panneaux vaporeux et de cols légers, ils féminisent admirablement la mode estivale. Le premier précepte de la mode est le confort : les robes commencent à s'élargir à partir des hanches, la ligne cloche est souvent obtenue par des godets, des plissés ajoutés donnent un aspect élégant. Le chemisier doit sa métamorphose aux volants qui garnissent l'encolure et les manches. A côté des fourreaux et des tenues élégantes en soie ou en jersey imprimés dont les dessins offrent un luxe de couleurs et de fantaisie, le soir est placé sous le signe du romantisme. Une masse de tissus vaporeux, de dentelles, de broderies, de mousseline et de crêpe de soie, de voile et d'organza souligne la féminité et le raffinement des nouvelles créations.

En conclusion, le prêt-à-porter suisse n'a rien à envier à la couture française... la gent féminine romande trouvera dans nos boutiques et nos rayons spécialisés, vêtements à son goût !

S.V.

A droite : robe deux tons et veste en jersey pure laine, doublé. A gauche : costume uni. (Avipress-Maison du Tricot)

Deux ensembles ravissants : tunique et pantalon en chavasol et ensemble en crimplène écossais. (Avipress-Maison du Tricot)

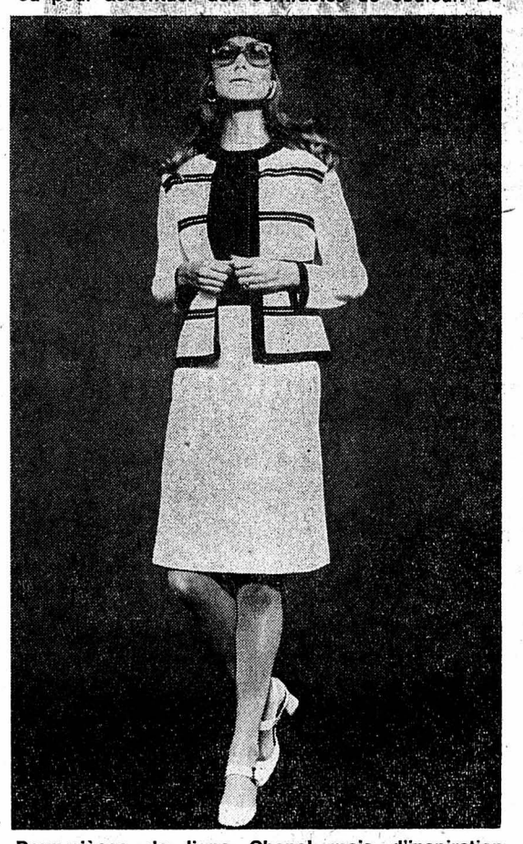

Deux-pièces de ligne Chanel mais d'inspiration « Matelote » en marine et blanc, coupé dans un tricot chavasol. (Avipress-La Maille)

Robe en jersey pure laine, jeux de piqûres, de pattes, de poches appliquées ; ceinture sous pattes. (Avipress-La Maille)

Robe d'hôtesse en coton fantaisie avec tricot d'art à la ceinture et sur le corsage. (Avipress-Wieler)

Des mouvements qui garderont la finesse de votre taille

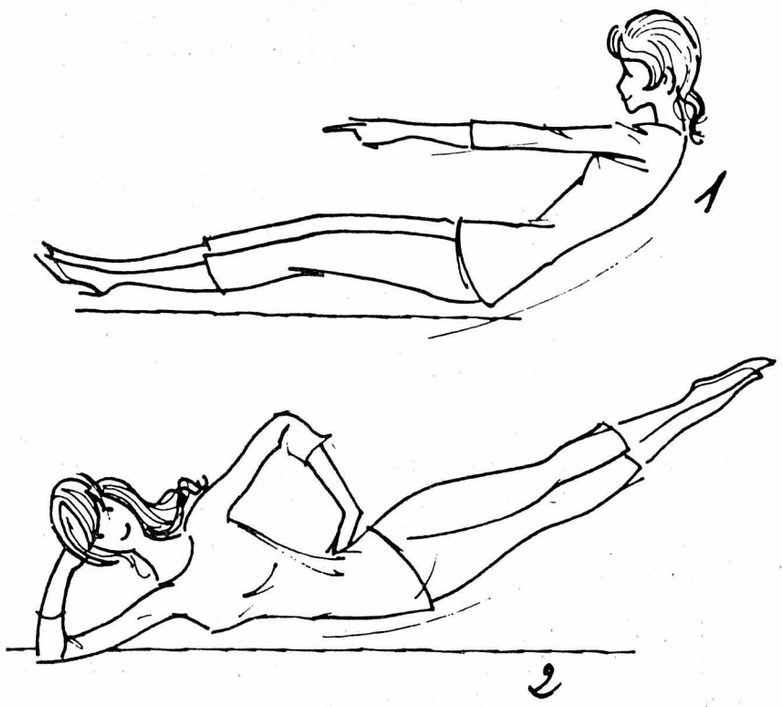

Le matin, dès votre lever, faites dix fois les deux mouvements de gymnastique suivants et vous maintiendrez la finesse de votre taille :

1) Couchée sur le dos, les bras le long du corps, relevez-vous et allez toucher vos orteils sans plier les genoux.

2) Couchée sur le côté, une main sous la tête, l'autre à la taille, soulevez sur les côtés les deux jambes tendues.

Etre mince
grâce à
Clarins
Madame J. Parret
Trésor 9 Neuchâtel ✆ 25 61 73

NETTOYAGE A SEC
vitasec
mieux
plus vite
moins cher
FLANDRES 3
BATTIEUX 3

Comment métamorphoser un meuble de bois blanc

Il suffit, bien des fois, d'un peu d'idées pour transformer son intérieur. Ne vous désolez pas si votre bourse est modeste. Il n'est pas nécessaire de recourir à un décorateur pour posséder un cadre charmant et bien personnel. Un meuble en bois blanc y suffit.

De plus en plus vous trouvez dans les grands magasins et même chez certains marchands de couleurs, des tables rustiques ou modernes, des chaises, des étagères à foison, des vaisseliers. Ces meubles, même lorsqu'ils sont de qualité supérieure, sont de prix très accessibles.

Si vous n'êtes pas bricoleuse, mais que vous mouriez d'envie d'avoir un petit secrétaire, ou un ravissant guéridon, vous pouvez vous lancer, quand même, dans l'aventure. Il vous faudra seulement suivre ces quelques conseils qui nous ont été donnés par un spécialiste.

D'abord, ne lésinez pas sur la laque que vous allez employer. Vous regretteriez vite le manque de satiné de votre travail. C'est un principe absolu. Passons maintenant à l'exécution.

— Premier temps : vous devez poncer, c'est-à-dire passer sur toute la surface, un papier de verre No 100. Vous poncez dans le sens des fibres du bois, ce qui permettra d'atténuer au maximum toutes les rugosités. Dépoussiérez, puis essuyez avec une éponge humide.

— Deuxième temps : vous donnez la couche de « peinture d'impression » destinée surtout à nourrir le bois, en d'autres termes, à pénétrer dans les pores afin qu'ils s'imprègnent de peinture. Laissez sécher au moins 4 heures ; 6 heures sont préférables.

Lorsque le meuble est bien sec, poncez une seconde fois pour éliminer les fibres gonflées par la couche d'impression.

— Troisième temps : vous allez maintenant utiliser un produit qui s'appelle « sous-couche pour laque ». Cette opération masque l'enduit pour éviter que n'apparaissent les marbrures. Laissez sécher, puis poncez pour ternir l'éclat du produit.

— Quatrième temps : appliquez une première couche de laque. Mais vous devez la fluidifier avec un produit spécial que vous passez avec un pinceau appelé « queue-de-morue » ; choisissez-le en soie. Si vous l'entretenez très longtemps.

Veillez à ce que le film de laque soit très mince et régulier. Pour cela vous ne prendrez que très peu de laque à la fois afin d'éviter les coulures. Laissez sécher une journée ; puis poncez une nouvelle fois en utilisant un papier abrasif très fin No 400 ou 600 que vous tremperez dans l'eau claire, pour ne pas échauffer le film de laque qui risquerait de craqueler.

— Cinquième temps : laquez une seconde fois en appliquant la laque telle quelle, mais veillez à ce qu'elle soit encore très mince. Vous aurez encore à poncer, avant d'appliquer une troisième couche de laque.

Votre travail alors sera parfait. Evidemment, il faut de la patience et de la minutie, mais le résultat en vaut la peine.

SYMPHONIE PRINTANIÈRE
à la Belette
SOUS LES ARCADES
Nous disposons d'une sélection dernier cri du prêt-à-porter tout de grâce et de féminité
Revue permanente dans nos 8 vitrines
Fbg de l'Hôpital 9 - Neuchâtel
Tél. 25 20 18

Grâce et féminité chez Eve Mode

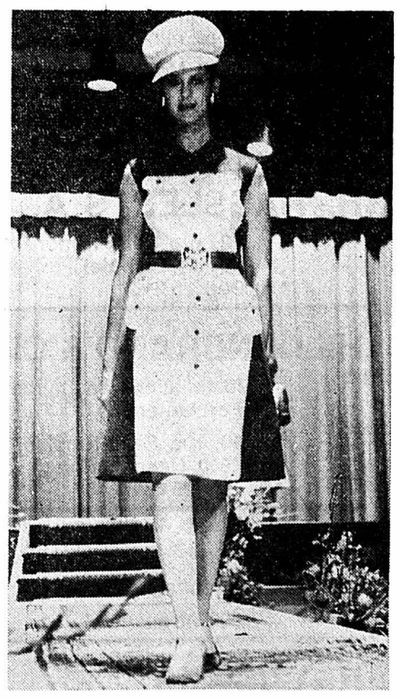

La boutique Eve Mode de Colombier a présenté dernièrement sa collection printanière et estivale. Voici, choisie parmi de nombreuses toilettes, une robe deux tons, boutonnée sur le devant, accompagnée d'une ravissante casquette de Marguerite Mode. (Avipress-J-P. Baillod)

A table... A table... A table...

Seiches à l'Ajaccienne

Pour réaliser cette recette corse, il faut : deux seiches, deux oignons épluchés puis hachés, deux gousses d'ail pilées, 3 cuillerées d'huile d'olive, un bouquet garni, deux cuillerées de concentré de tomate, deux verres de vin blanc, deux verres de riz long grain.

Coupez les seiches en gros dés, faites dégorger pendant deux heures et laissez-les égoutter. Faites chauffer l'huile d'olive dans la sauteuse puis faites revenir le hachis d'ail et d'oignon et les dés de seiche. Ajoutez le bouquet garni puis salez et poivrez. Incorporez ensuite le concentré de tomate et le vin blanc. Couvrez et laissez mijoter pendant une heure.

Vingt minutes avant la fin de cette cuisson, mettez le riz non lavé à cuire un quart d'heure dans l'eau bouillante salée. Une fois cuit, laissez-le égoutter puis introduisez-le dans la sauteuse. Remuez doucement le tout pendant cinq à six minutes, jusqu'à ce que le riz ait absorbé la sauce.

Le turban d'œufs

Pour 6 personnes : ½ l de lait, quatre œufs, 50 g de gruyère râpé, une cuillerée à soupe de farine, deux cuillerées à soupe d'huile, une cuillerée à café d'extrait de tomates, 100 g de champignons de Paris.

Epluchez et lavez les champignons que vous mettez ensuite à cuire à la poêle avec une cuillerée à soupe d'huile pendant dix minutes à petit feu. En même temps, battez dans un grand bol un quart de litre de lait avec les œufs, salez, poivrez et ajoutez le gruyère râpé.

Beurrez un moule en couronne et versez-y la composition. Mettez le moule dans une grande casserole au bain-marie et le tout dans un four chaud pendant quinze à vingt minutes en faisant attention que l'eau du bain-marie ne pénètre pas dans le turban. Faites une sauce aurore, comme une béchamel en ajoutant à l'huile l'extrait de tomates.

Lorsque la couronne est prête, démoulez sur un plat rond, remplissez le centre avec des champignons, arrosez avec la sauce.

R. WYSS ET FILS
Tapis Rideaux Décoration
RUE DE L'ORANGERIE 4
NEUCHATEL ✆ 24 55 16

Lunettes de soleil Polaroïd 1972
Les lunettes ed soleil ordinaires ne peuvent éliminer les réverbérations désagréables qui nuisent à votre vision. Les lunettes de soleil ordinaires ne le peuvent. Elles ont été conçues scientifiquement afin d'éliminer jusqu'à 99% des réverbérations horizontales qui sont la cause de troubles oculaires et nuisent au confort de la vue.
Un grand choix vient d'arriver
KINDLER

Une salle de bain impeccable

La salle de bains est souvent négligée. Et pourtant, c'est la pièce où commence et finit la journée.

Pour garder aux éléments leur fraîcheur et leur poli, un entretien quotidien est nécessaire. Si l'on prend la peine d'essuyer les robinets et les appareils après chaque utilisation, on évite un trop grand travail.

Le lavabo et la baignoire sont entretenus avec des produits de nettoyage liquides ou en poudre à récurer fine, voire en pâte légèrement abrasive.

Lorsqu'une tache de tartre ou de calcaire persiste, la faire disparaître avec du vinaigre chaud.

Les robinets en cuivre ou chromés sont frottés avec un produit spécial puis passés à la serpillière humide, pour briller de tous leurs feux. Une peau de chamois est également efficace.

Les sols sont tout d'abord dépoussiérés puis passés à la serpillère humide, l'eau ayant été additionnée d'un détergent.

Les sols plastiques se lavent aussi simplement que les carrelages.

Pour les tapis de bain, qui doivent être d'une propreté parfaite, ils se lavent une fois par mois au moins à l'eau savonneuse. Ils ne se craquelleront pas si vous les frottez avec un peu d'huile de paraffine ou de vaseline.

Les rideaux à douches en matière plastique, qui sont simplement lavés avec une éponge mais très souvent, ne deviendront pas cassants si on les renforce sur toute leur surface par une légère couche de cire au silicone. Taillés dans du nylon, les rideaux de bain sont parfois piqués de moisi. Il suffit de les faire tremper dans une eau fortement javellisée pour que cet inconvénient disparaisse.

service tapis
mode d'intérieur
tél. 25 31 83

Prêt-à-porter
chédel Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHATEL - TÉL. 25 43 46

OFFRES D'EMPLOIS

SERVICE DU GAZ

DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS

COMMUNE DE LAUSANNE

Le développement constant de la consommation de gaz, accéléré par les projets d'amènée du gaz naturel en Suisse romande, nécessite l'extention de nos réseaux et des prestations de notre service à la clientèle. Afin de renforcer nos effectifs, nous mettons au concours les postes suivants :

INGÉNIEUR ETS - MÉCANICIEN

Fonctions d'adjoint du chef de la distribution, chargé notamment d'études en rapport avec l'introduction du gaz naturel et de tâches spécifiques en liaison avec le réseau, les installations intérieures et le bureau technique. Esprit dynamique et ouvert aux techniques nouvelles ; contact avec le personnel du service et l'extérieur. Caractère souple, esprit de décision.

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

Sera chargé(e) des divers travaux d'administration d'un bureau d'atelier de distribution, en particulier la correspondance courante, de travaux de facturation du service à la clientèle, de tenue à jour de divers fichiers et du contrôle du personnel. Travail indépendant et avec responsabilités pour personne qualifiée.

APPAREILLEURS

Seront chargés des divers travaux d'un service de distribution, notamment du service à la clientèle ménagère, artisanale ou industrielle, de réparations ou de transformations d'équipements en atelier ou chez des tiers. Travail indépendant avec responsabilités pour personnes qualifiées et de bonne présentation.

AIDES-MONTEURS

Attribués au service de l'entretien et de la réparation d'appareils ou à la section des compteurs. Après avoir reçu une formation spécialisée, en fonction des qualifications obtenues, possibilité de travailler de façon indépendante, en particulier dans le service à la clientèle. Travaux variés et intéressants.

Avantages sociaux d'une grande administration, y compris 13me salaire.

Veuillez présenter vos offres à la Direction des Services industriels, service du gaz, place Chauderon 25, 1003 Lausanne, ou téléphoner au No 20 15 11 (341).

BEAUX LOGEMENTS

de différentes grandeurs
à louer à des conditions
exceptionnellement avantageuses
contre emplois de :

MAGASINIER
SERRURIERS
SOUDEURS
TÔLIERS

AIDE-MAGASINIER
FORGERONS
COUPEUR-PLIEUR
OUVRIERS SEMI-QUALIFIES

Bons salaires.
Semaine de 5 jours.
Bonne ambiance de travail.
Travaux intéressants.
Formation accélérée pour jeunes gens avec salaire convenable au départ.

METANOVA S A
CRESSIER/NE

Tél. (038) 47 18 33

Nous cherchons :

VENDEURS
VENDEUSES

pour différents points de vente en Suisse romande.

Téléphone (022) 26 25 88.

Crèche de Neuchâtel

cherche

nurse

pouvant prendre des responsabilités. Travail indépendant.

Faire offres à la Crèche.
Tél. (038) 25 33 27.

C.I.P. — PESEUX

Centrale Industrielle de production de mouvements d'horlogerie
Avenue de Beauregard 3 **Tél. 31 57 32**

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

metteuse en marche

en atelier, pour visitage et retouche.

Faire offres ou se présenter à la fabrique.

On cherche

plusieurs dames

comme représentantes. Débutantes recevront bonne formation, excellente possibilité de gain élevé.

Tél. (037) 31 16 23 le soir, de 19 h à 22 heures.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Huber+co

2068 HAUTERIVE-NEUCHATEL TEL. 038 / 33 13 72

cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour les relations avec les fournisseurs, le service des commandes et des paiements, le contrôle des prix. Très bonnes connaissances d'allemand indispensables (de préférence langue maternelle allemande).

Nous offrons une place stable avec un travail intéressant et varié au sein d'une petite équipe.

Faire offres détaillées ou se présenter, sur rendez-vous exclusivement, à Rouges-Terres 23, Hauterive (NE). (Arrêt trolleybus 1 Rouges-Terres.)

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

Notre Compagnie offre actuellement, au sein de sa section accident, une place intéressante à un jeune

employé

d'assurances ayant si possible des connaissances de la branche accident.

Notre service du personnel se tient à la disposition des candidats pour leur fournir tous les renseignements concernant ce poste et les conditions d'engagement.

LA NEUCHATELOISE
Rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71, interne 315

LA GENDARMERIE GENEVOISE

OFFRE EMPLOIS INTÉRESSANTS ET VARIÉS DANS UNE POLICE MODERNE

Veuillez me faire parvenir votre documentation illustrée.

Nom : Prénom :

Adresse :

Lieu :

A découper et à envoyer au

COMMANDANT DE LA GENDARMERIE
19, bd. Carl-Vogt - 1205 GENÈVE

ANDRÉ MONNIER

écrivain alsacien de talent
natif du Jura

sera présent à la

Librairie
Reymond

5, rue Saint-Honoré
2000 Neuchâtel

Samedi 25 mars, dès 14 h 15, où il dédicacera son roman

LA MAISON BLESSÉE

qui paraît dans la collection « Mon Village »

Dans la ferme solitaire de la Haute-Combe, un drame soudain éclate, brutal...
Une histoire d'amour, délicate et dure, pleine de soleil et d'ombre. Un cadeau de Pâques idéal.

Un volume relié, dos gaufré or, 224 pages
Fr. 10.50 seulement !

Si vous ne pouvez vous rendre à notre librairie le samedi 25 mars, réservez votre volume par téléphone (038) 25 44 66 et nous vous le ferons parvenir dédicacé par l'auteur.

Wonder bra

Léger, agréable, élégant, jeune : tels sont les compliments que vous ferez à ce nouveau modèle WONDER BRA.

Jolie dentelle sur Fiberfill. Bretelles réglables semi-stretch.

En blanc et chair **Fr. 34.90**

AU LOUVRE
La Nouveauté SA

La spécialiste de YOUTHCRAFT est à votre disposition jusqu'au 25 mars à notre rayon corseterie au 2me étage

CLASSE
préparatoire et de raccordement

- à nos cours de secrétariat
- à l'Ecole supérieure de commerce
- à l'Ecole technique
- à l'Ecole des arts et métiers
- aux examens d'admission des PTT et CFF

Bénédict

13, ruelle Vaucher - Tél. 25 29 81

Vos pieds passent 12 heures par jour enfermés dans des chaussures !

AIDEZ-LES ! avec des supports sur mesure

C. Amodio

Boine 22 - Neuchâtel
Tél. 25 00 88

vous évite toutes ces souffrances

RÉCUPÉRATION DE TOUS VOS DÉCHETS INDUSTRIELS

Une seule adresse :

Maurice SANDON FERS CHIFFONS-METAUX

Rossets-Dessous, 2017 BOUDRY, tél. (038) 42 14 89

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

L'entrée: un légume tendre – Le dessert: un fruit doux!

Pointes d'asperges « Del Monte »

Merveilleusement tendres ; de la dernière récolte. Première qualité. L'entrée raffinée d'un menu de fête.

1 boîte 298 g 1.75

MIGROS Multipack

2 boîtes 3.–
seulement
(au lieu de 3.50)

Achetez 2 boîtes, économisez 50 cts ;
Achetez 3 boîtes, économisez 75 cts, etc.

Ananas « Del Monte »

En tranches savoureuses, pleines de jus et d'arôme. Un dessert de Pâques, régal de douceur et de fraîcheur.

1 boîte 567 g 1.25

MIGROS Multipack

2 boîtes 2.–
seulement
(au lieu de 2.50) (100 g = -.17,6)

Achetez 2 boîtes, économisez 50 cts ;
Achetez 3 boîtes, économisez 75 cts, etc.

Del Monte
la marque mondiale, en exclusivité à MIGROS

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Deux missions diplomatiques suisses sont envoyées dans le sous-continent indien

De notre correspondant de Berne :

Confrontée avec les réalités de la situation au Bangla Desh, la Suisse éprouve des difficultés dans l'exercice de son mandat de représentation réciproque des intérêts indiens au Pakistan et pakistanais en Inde. Une première mesure, celle de la reconnaissance du Bangla Desh, décidée brusquement a été un obstacle majeur sur la voie des bons offices. Mais il faudra encore beaucoup de temps et de patience pour parvenir à régler les problèmes qui se posent dont le principal a trait au sort des prisonniers de guerre.

A ce propos, des difficultés d'ordre juridique ont surgi en ce sens que l'Inde se considère responsable de leur sort solidairement avec le Bangla Desh.

FAIRE AVANCER LES CHOSES

Afin de faire avancer les choses, du moins l'espère-t-il, le Conseil fédéral a décidé lors de sa séance d'hier, d'envoyer cette semaine encore en mission spéciale à Islamabad et à la Nouvelle-Dehli l'ambassadeur René Keller, chef de la division des organisations internationales du département politique fédéral. Notre ambassadeur fera le point aussi bien avec les autorités pakistanaises qu'indiennes sur l'exercice du mandat dont elles ont chargé la Suisse.

La nécessité d'envoyer également un diplomate au Bangla Desh s'est aussi fait sentir de façon pressante. Aussi, le Conseil fédéral a-t-il chargé M. Othmar Rist, consul général à Hambourg, de se rendre la semaine prochaine à Dacca à titre temporaire en qualité de délégué du département politique avec rang d'ambassadeur. M. Rist préparera l'installation d'une mission diplomatique helvétique au Bengale oriental et procédera déjà à des pourparlers concernant nos échanges commerciaux, l'aide technique et les problèmes humanitaires. A cet égard, la Suisse a particulièrement à cœur de contribuer à faire respecter dans toute la mesure du possible les dispositions de la convention de Genève concernant les prisonniers de guerre.

Il convient de faire reconnaître que nous parlons raisonnablement dans ce domaine et nous devons veiller à ce que l'on ne vide pas de leur substance ces rispositions édictées en 1948 et qui trouvent, pour la première fois une application pratique sur le terrain.

Parmi les réactions à la reconnaissance du Bangla Desh par la Suisse celle du Pakistan est plus favorable qu'on pouvait le craindre. On a notamment apprécié à Islamabad le fait que notre pays a attendu le départ des troupes indiennes pour faire connaître sa décision de reconnaître le gouvernement de Dacca.

PAS D'HÉLICOPTÈRE MILITAIRE AU BANGLA DESH

(ATS) M. Rudolf Gnaegi, chef du département militaire fédéral, n'a pas pu accéder à la demande de M. Edmond Kaiser, directeur de « Terre des hommes », qui souhaitait l'envoi d'un hélicoptère militaire suisse au Bangla Desh, a annoncé mercredi soir le département militaire fédéral.

Le conseiller fédéral expose, dans une lettre datée du 21 mars, les nombreuses difficultés auxquelles se heurterait la mise à disposition d'un tel appareil : absence au Bangla Desh d'une infrastructure suffisamment organisée, inexpérience du personnel militaire suisse en ce qui concerne les conditions locales d'engagement, impossibilité pour le service des aérodromes militaires de mettre sur pied rapidement une mission de ce genre.

M. Gnaegi relève en outre qu'une organisation civile comme « Heliswiss » serait beaucoup mieux à même d'effectuer une opération de secours internationale par hélicoptère.

Amendes d'ordre: entrée en vigueur de l'ordonnance prévue en janvier 73

BERNE (ATS).— Le Conseil fédéral a édicté l'ordonnance sur les amendes d'ordre infligées aux usagers de la route. La liste des amendes, annexée à l'ordonnance, énumère les infractions pour lesquelles il est possible de payer l'amende sur-le-champ ou dans un délai de 10 jours. Il s'agit essentiellement de toutes les contraventions relatives au parcage des véhicules automobiles, de certains cas d'indiscipline des piétons, des cyclistes et des conducteurs de cyclomoteurs et aussi des multiples infractions légères commises au volant par des conducteurs de véhicules automobiles (par ex. dépasser de pas plus de 15 km/h la vitesse maximale). En outre, on a fixé les exigences minimales relatives aux formules d'amendes. Les amendes d'ordre peuvent aussi être payées à la poste, au moyen d'un bulletin de versement.

L'entrée en vigueur de l'ordonnance et de la loi sur les amendes d'ordre infligées aux usagers de la route est prévue pour le 1er janvier 1973. Jusque-là, on pourra imprimer les formules, instruite les organes de police, mettre au point la procédure de contrôle des encaissements et faire d'autres préparatifs qui, dans plusieurs cantons, prennent beaucoup de temps. Le délai précédant l'entrée en vigueur pourra aussi être mis à profit pour informer les usagers de la route sur la nouvelle procédure.

En permettant de réprimer plus souvent et plus rapidement des infractions mineures, cette nouvelle procédure contribuera non seulement à renforcer la discipline et à augmenter la sécurité routière, mais encore à décharger les tribunaux des affaires de moindre importance et à éviter à la police de rédiger des rapports inutilement.

Approbation du compte laitier 1970-71

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a approuvé le compte laitier 1970-71 qui couvre la période allant du 1er novembre 1970 au 31 octobre 1971. Les dépenses se sont élevées à 236,2 millions de francs au total (237,2 millions de francs l'an dernier). De ce montant, 230,4 millions de francs sont imputables à l'écoulement des produits laitiers et 5,8 millions de francs aux contributions aux frais d'acquisition de lait de secours. Les dépenses sont couvertes à raison de 101,9 millions de francs par des recettes dont l'affectation est prescrite, de 126,7 millions de francs à l'aide des ressources générales de la Confédération et de 7,6 millions de francs par les producteurs de lait.

Malgré les majorations du prix de base du lait intervenues au cours de la période de compte, à savoir en tout 6 centimes par kilo, qui ont pu être reportées en partie seulement sur les prix de vente, le résultat comptable ne s'est pas détérioré par rapport à l'année précédente. L'amélioration de 36,8 millions de francs notée par comparaison avec le budget résulte pour l'essentiel d'une nouvelle réduction importante de la production de beurre et du meilleur rendement de l'écoulement du fromage.

Le produit de la taxe conditionnelle, ou retenue, perçue en 1970-71 a excédé de 30,6 millions de francs la participation des producteurs à la couverture des dépenses. Cet excédent peut être remboursé aux producteurs, comme celui du rendement du centime dit d'élimination perçu durant les périodes de compte 1967-68 à 1970-71, qui s'élève à 22 millions de francs. En tout, le remboursement s'élèvera à 2,75 centimes par kilo de lait livré, non compris l'attribution franche de 8000 kilos par exploitation.

SUITE La cavalerie suisse va disparaître

Le problème des dragons n'est pas le seul qui soit ainsi résolu dans le cadre de la réorganisation des troupes mécanisées et légères envisagée par le Conseil fédéral.

En effet, les points suivants sont à relever dans l'organisation actuelle :

- Les bataillons de chasseurs de chars équipés du G 13 essentiellement arme défensive, ont déjà 25 ans d'âge et ne pourront être maintenus en fonction au-delà de 1975.
- Le char 51 (AMX L 3 n'est que légèrement blindé et la portée de son canon relativement courte. Les bataillons d'exploration l'utilisent pour des missions de reconnaissance avant tout.
- On manque de chars moyens, seuls capables d'être engagés dans des contre-attaques.

Un certain déséquilibre existe entre les compagnies de chars et celles de grenadiers de chars. Il y sera porté remède afin d'uniformiser les bataillons mécanisés des divisions.

Ainsi, les bataillons de chasseurs de chars deviendront des bataillons de chars des divisions de campagne et seront équipés de « Centurions ». Les divisions mécanisées disposeront de cinq bataillons de chars identiques. Deux régiments auront chacun deux de ces bataillons, le cinquième restant subordonné directement au commandant de la division. Grâce à l'intégration d'une compagnie de grenadiers de chars, ce bataillon pourra être engagé comme élément de riposte au profit de la division de campagne ou de la division frontière. Si les nouveaux chars 68 (170 unités) sont livrés dans le délai fixé, les nouvelles formations pourront être constituées le 1er janvier 1974.

Il faudra, pour cela, disposer de 2600 hommes en supplément, ce qui correspond approximativement à 4 bataillons d'infanterie, 5 groupes de dragons ou 4 bataillons de cyclistes.

Sur la base d'études approfondies, le département militaire est convaincu que la réorganisation envisagée des troupes blindées ne pourra effectivement se faire qu'en recourant au transfert des formations de cavalerie dont l'effectif réglementaire est aujourd'hui de 3450 hommes.

Pour le département militaire, il ne s'agit pas, à proprement parler, de dissoudre des formations de combat, mais de les transformer en unités mieux armées pour répondre aux exigences du combat moderne. Afin de préserver ainsi l'esprit du dragon, même privé de son cheval, on veillera à transférer autant que possible les unités en bloc. A l'exception de deux, tous les escadrons de dragons des cantons constitueront un nombre correspondant de compagnies de grenadiers de chars.

Du point de vue rationnel, le plan du département militaire apparaît judicieux. Afin de se procurer les effectifs supplémentaires qu'exige une meilleure organisation des troupes mécanisées et légères, une ponction dans d'autres armes n'aurait pas été sans affaiblir d'autres secteurs de l'armée pour en renforcer un. La solution proposée sacrifie les dragons sur l'autel de la mécanisation.

C'est la rançon inéluctable de l'évolution technique. Jugé aujourd'hui trop vulnérable au combat, le cheval ne fait d'ailleurs peut-être que précéder l'homme dans sa retraite du champ de bataille, laissant plutôt les robots télécommandés s'entretuer sur des terres dévastées par les bombes atomiques.

Cette vision apocalyptique n'est peut-être qu'un affreux cauchemar, mais c'est pourtant un fait actuel et concret que la mécanisation complète de la guerre est en route.

Tous, comme le conseiller national Georges Thévoz (Vaud), qui s'alarma lors de la session de février des rumeurs concernant la disparition de la cavalerie, pourront éprouver de la nostalgie sans arrêter cependant le cours des événements.

J.P.G.

Des dragons à la notion de défense combinée

De notre correspondant de Berne :

Hier, M. Gnaegi, chef du département militaire, assisté de ses principaux collaborateurs dont le chef de l'état-major général et le commandant des troupes mécanisées, ont évoqué la réforme projetée.

Pour sa part, le colonel commandant de corps Vischer, chef de l'état-major général, a précisé la notion de défense combinée, forme de combat la plus importante. Définie dans le règlement « conduite des troupes 69 », elle représente une combinaison de la défense et de l'attaque. Son but est de dominer la situation dans un secteur déterminé en s'adaptant au flux et reflux de l'adversaire. Le combat n'est ainsi pas mené sur un front, mais dans toute la profondeur du secteur de défense. Il s'agit, d'une part de tenir des positions défensives et, d'autre part, de maintenir les moyens capables de déclencher simultanément des actions offensives de flanc ou à revers. Dans la défense combinée, les missions essentielles des forces mobiles sont donc la riposte et la contre-attaque. Selon l'organisation actuelle des troupes (61), la riposte à une percée du front d'une division de campagne, ou à un débarquement aérien de parachutistes, n'est pas toujours possible. Un autre inconvénient provient du fait qu'une riposte avec une division mécanisée, dans un secteur tenu par une division d'infanterie, exige une préparation longue et minutieuse.

La réorganisation proposée des troupes mécanisées et légères permettra d'attribuer un bataillon de chars à chaque division d'infanterie. Celle-ci pourra donc faire appel à ses propres moyens pour riposter, par exemple à la percée du front, sans devoir faire appel, en première urgence, à des renforts mécanisés devant nécessairement être acheminés sur de longues distances, ce qui demande toujours un certain temps.

La réorganisation des troupes mécanisées et légères est dès lors la condition nécessaire à l'application de la conception 1966 de la défense combinée. Les chars suisses 68, qui seront livrés cette année et la suivante, selon le programme d'armement 1968, constituent la condition matérielle de l'organisation des trois bataillons de chars des divisions de campagne.

LE CHANT DU CYGNE

Le personnel supplémentaire nécessaire pour l'application du programme sera trouvé chez les dragons. Mais le chef de l'état-major ne les convertira pas sans un serrement de cœur aussi c'est à eux, tout particulièrement, qu'il s'est adressé hier, en conclusion de ses propos. « Il est compréhensible que nombreux seront ceux que cette solution n'enchante guère. Les dragons ont une tradition et une cohésion que l'on rencontre rarement ailleurs. Un tel esprit de corps est, à part l'équipement, un élément précieux pour la combativité d'une troupe. Quiconque pouvait encore à l'ère de la motorisation, rester près de la nature grâce à ce noble compagnon qu'est le cheval, aura peine sans doute à se faire à une vie de mécanique sans âme, composée d'un assemblage d'avions d'électroniques et de lubrifiants. Alors que le cheval contribuait au maintien de la santé du dragon, le grenadier motorisé devra veiller d'une autre manière à rester en bonne forme.

Enfin, on n'aurait garde d'oublier que l'homme peut, grâce à son équipement, son masque, un blindage et un abri, se protéger dans une large mesure contre les effets du déferlement du feu sur un champ de bataille moderne, alors que le cheval y est, pour ainsi dire, exposé sans défense et sans protection. Ainsi celui qui est véritablement un ami des bêtes et du cheval doit se sentir soulagé que l'on retire enfin, chez nous aussi, le cheval des zones de combat proprement dites. »

J.-P. G.

GENÈVE

Le prince de l'opium victime d'une crise cardiaque... diplomatique ?

(c) Le prince D. 68 ans, qui s'est fâcheusement illustré en se livrant en Suisse à son passe-temps favori (le trafic de drogue) a été hospitalisé à Téhéran.

C'est ce qu'on a appris à Genève mercredi matin.

Le prince de l'opium aurait été, dit-on, terrassé par une crise cardiaque, juste au moment où une formule avait enfin été trouvée pour qu'il puisse être interrogé en commission rogatoire à la demande des autorités helvétiques.

Une procédure venait en effet d'être mise au point à ce sujet. Le juge d'instruction genevois, M. Weber, ne désespérait pas de convaincre le prince D. de venir le trouver à son cabinet genevois, pour y être entendu sur ses singuliers agissements. Cette « défaillance » remet évidemment tout en question. Officiellement, on déclare à Téhéran que le prince n'a pas supporté les dures épreuves qui se sont abattues sur lui, et qui l'ont affecté autant moralement que physiquement.

Mais dans les milieux généralement bien informés de Berne et de Genève, on ne fait pas mystère que cette « crise cardiaque » est surtout d'origine diplomatique....

R. T.

Le fils d'un avocat attaqué par des intrus à son domicile

(c) Une scène de western s'est déroulée chez un éminent avocat genevois, Me Roger Canonica, ancien bâtonnier, en l'absence de celui-ci. Me Canonica et sa femme s'étaient rendus en Valais en laissant leur villa, sise au chemin Rigaud, à Chêne-Bougeries, à la garde de leur fils, un collégien.

Cet adolescent passa une soirée avec un camarade, à écouter des disques, lorsque rentra la domestique, accompagnée de deux amis de rencontre, lesquels furent invités à s'installer.

Leur comportement ayant fini par déplaire au fils Canonica, une altercation survint, à l'issue de laquelle le jeune homme fut attaqué par ses hôtes d'occasion et malmené. Il fut notamment blessé au visage.

A la fin du pugilat les deux « invités » s'en furent en emmenant la bonne dans leur voiture. Celle-ci ne revint qu'au petit matin et entre-temps la police avait été alertée. La jeune femme a fourni des signalements qui ont permis d'identifier les intrus et spécialement le brutal personnage, un certain M.F., domicilié à Genève, qui a finalement été arrêté.

L'homme a été incarcéré à Saint-Antoine sous l'inculpation de lésions corporelles simples. Quant à la domestique, elle a été invitée à mieux choisir ses relations....

SUISSE ALÉMANIQUE

Encore deux morts à un passage à niveau

(c) Il y a moins de trois jours, nous relations l'accident dont avait été victime un motocycliste sur un passage à niveau de la « Seetalbahn ». Mercredi après-midi un nouvel accident analogue a fait deux victimes, ce qui porte à quatre le nombre de morts sur les nombreux passages à niveau de ce train. Combien de morts faudra-t-il encore avant que ces fameux passages à niveau non gardés soient éliminés ?

L'accident de mercredi a eu lieu à Eschenbach. Une voiture occupée par trois personnes a été happée par un train de marchandises. Alors que le conducteur du véhicule s'en tirait sans mal, Samuel Wittwer, âgé de 79 ans habitant Malters et Jakob Gassmann, âgé de 73 ans, habitant la même localité ont été tués sur le coup.

Téléphérique Erlenbach-Stockhorn: un découvert de plusieurs millions

WIMMIS, (ATS) — Dans l'Oberland bernois, la compagnie qui exploite depuis l'été 1971 le nouveau téléphérique Erlenbach-Stockhorn a dû reconnaître un découvert de plusieurs millions. L'ensemble des installations du téléphérique et du ski-lift aménagés au Stockhorn sont à vendre. Cet énorme déficit a été provoqué par l'explosion des coûts dans le secteur de la construction. En effet, le projet de construction a été mis sur pied en 1960, mais les difficultés de trouver des fonds ont retardé jusqu'en 1965-66 le début des travaux. En 1971, avant l'achèvement de ceux-là, l'endettement était déjà important.

Une possibilité de reprise a été évoquée, soit par les deux principaux créanciers — la Banque cantonale de Berne et la Caisse hypothécaire du canton de Berne — soit par un groupe de sociétés exploitant des installations du même genre. Le conseil d'administration a informé la justice de ses difficultés et présenté une demande de sursis concordataire qui fut agréée en octobre de l'année dernière pour une durée de quatre mois. Au début de cette année, un nouveau sursis a été accordé avec cessation de fortune. En accord avec l'organe de la masse des créanciers, l'administrateur, un notaire de l'« Obersimmental, a annoncé qu'une vente à l'amiable pourrait être faite.

Les communes du Simmental qui sont actionnaires de la société ont fait savoir qu'elles souhaitaient le maintien du téléphérique.

L'eau manque dans le canton de Lucerne

(c) Dans un communiqué publié mercredi, le département de justice et police du canton de Lucerne fait état de la situation précaire sur le front de l'eau. Les responsables précisent en effet que la situation dans le canton de Lucerne est alarmante, ce d'autant plus que la fonte des neiges est pratiquement nulle. Dans certaines communes il est déjà question de restrictions.

VAUD

L'école hôtelière suisse restera en ville de Lausanne

LAUSANNE (ATS). — Réunie en assemblée extraordinaire mercredi à Lausanne, la Société suisse des hôteliers a décidé à une très forte majorité que son école hôtelière, qui devra quitter l'avenue de Cour, à Lausanne, par manque de place, restera dans la capitale vaudoise. « Cette décision marquera d'une pierre blanche l'histoire de l'hôtellerie suisse », dit un communiqué.

Suivant son comité central, qui avait préféré une solution lausannoise à un projet de déménagement à Puidoux-Chexbres, l'assemlée a, en effet, accepté les propositions de la ville de Lausanne : vente d'un terrain de 50.000 mètres carrés au prix de 500.000 francs au Chalet-à-Gobet, au-dessus de la ville, octroi d'un subside de 2.000.000 de francs pour la construction de la nouvelle école, octroi d'une subvention annuelle d'exploitation couvrant 15 % des frais du personnel et du matériel d'enseignement.

Divers projets financiers ont ensuite été présentés en vue de la construction de la nouvelle école. Ils seront discutés lors de la prochaine assemblée générale, à Davos, au mois de juin. Le crédit de projet, d'un montant de 880.000 francs, a été voté sans opposition. L'assemblée était présidée par M. Ernest Scherz, de Gstaad, président central, le débat sur l'école hôtelière étant conduit par M. Marcel Burri, président de la commission de planification.

Selon les premières prévisions de la Société suisse des hôteliers, la nouvelle école hôtelière du Chalet-à-Gobet pourrait coûter environ 22 millions de francs au stade de la réalisation complète. Il faudrait déduire de cette somme environ 11 millions de subventions fédérale, cantonale et communale et 3 millions représentant le produit de la vente de la propriété abritant l'école actuelle. Cependant, on s'en tiendra d'abord à un programme réduit,dont l'exécution n'est d'ailleurs pas attendue avant 1976.

La Confrérie des vignerons et l'Association « Sauver Lavaux »

VEVEY (ATS). — Les conseils de la confrérie des Vignerons, réunis lundi soir à Vevey, ont adopté à l'unanimité une résolution disant que la confrérie ne peut approuver ni les mesures immédiates préconisées, ni les méthodes employées par l'association « sauver Lavaux ».

Il n'appartient pas à la confrérie des Vignerons, déclare notamment la résolution, de prendre position, ni de décider de l'utilité et de l'opportunité des mesures proposées par « sauver Lavaux », ni encore de préconiser une solution plutôt qu'une autre. « C'est là exclusivement la tâche des autorités cantonales, communales et fédérales auxquelles les intéressés peuvent s'adresser directement ».

En conséquence, la confrérie des Vignerons décide de rester en dehors de la polémique entamée par l'association « sauver Lavaux ». En particulier, elle ne participera pas à la manifestation publique prévue à Vevey et refusera d'y être mêlée d'une façon ou d'une autre.
fiance aux autorités de ce pays pour que les problèmes qui restent en suspens

La confrérie des Vignerons fait consoient tranchés dans un sens favorable à la sauvegarde de notre vignoble, conclut la résolution.

Protection de Lavaux: la petite guerre continue

CULLY, (ATS) — Dans une réponse aux critiques que lui avait adressées récemment M. Jean-Pierre Vouga, architecte de l'Etat de Vaud, le journaliste Franz Weber, président de l'association « Sauver Lavaux », lui reproche de faire passer la théorie avant les faits : « Vous défendez le vignoble dans vos bureaux, mais sur le terrain vous prônez la construction de 43 maisons contiguës ne répondant à aucun besoin local, édifiées dans les meilleures terres à vigne de Villette et dans un cadre que, dites-vous, vous voulez sauvegarder ».

Le vignoble sera un musée quand les dortoirs de la ville, se seront étendus sur lui et qu'ils auront tué la vigne et le métier de vigneron, et massacré du même coup un des plus beaux paysages du monde, ajoute Franz Weber.

« Je ne crois pas que vous rendez service à la cause que vous avez la tâche de défendre en venant prétendre qu'un classement coûterait des sommes fabuleuses, écrit-il encore dans sa lettre ouverte à M. Vouga. Vous devez savoir que la législation fédérale en préparation ne prévoit une indemnisation que dans des cas exceptionnels. Cette indemnisation serait d'autant plus aléatoire que les terrains à vigne assurent le meilleur rendement de tous les terrains agricoles ».

TESSIN

Scootériste tué au Tessin

LOCARNO (ATS). — Deux jeunes gens qui traversaient à vive allure sur un scooter le village tessinois de Tenero, mercredi, ont fait une chute dans un virage. Projetés sur la chaussée, ils ont été touchés par une voiture qui roulait en sens inverse. L'un d'eux, Antonio Bolemi, 19 ans, a succombé à ses blessures.

Majoration de la marge de fabrication du fromage

BERNE, (ATS) — Le Conseil fédéral a examiné la requête de l'Union suisse des acheteurs de lait relative à la majoration des marges de fabrication du fromage. Eu égard à l'évolution des coûts et des revenus, il a estimé qu'il était justifié de les relever de 10 francs par quintal de fromage. En conséquence il a arrêté une majoration correspondante des prix de prise en charge du fromage obligatoirement livrable, fabriqué depuis le 1er novembre 1971.

Cette mesure ne devrait pas influer sur les prix de vente au détail.

Des incendies qui tuent la faune

LAUSANNE, (ATS) — Les protecteurs de la nature lancent un pressant appel à la population pour qu'elle évite, en cette période de sécheresse, tout acte pouvant provoquer des incendies dans les campagnes. A cause de l'inconscience de promeneurs qui allument des feux ou jettent des cigarettes non éteintes, une demi-douzaine d'incendies ont ravagé des sites naturels vaudois ces derniers jours, le plus important ayant détruit une roselière de 3000 m2 à l'embouchure du Rhône dans le Léman. De nombreux petits animaux, notamment levrauts, batraciens, reptiles et oiseaux au nid, ont péri.

Incendie à Altdorf

Un homme carbonisé

(c) La population d'Altdorf a été réveillée en sursaut dans la nuit de mardi à mercredi, le tocsin troublant le calme nocturne. En plein centre de la localité une maison d'habitation était en feu, les flammes jaillissant de la toiture. La proximité d'autres maisons locatives et la menace occasionnée par un stock de peintures et de produits inflammables, se trouvant à côté de l'immeuble en feu, obligèrent le commandant des pompiers à donner l'alarme générale. Près de 90 pompiers luttèrent contre le feu, qui put finalement être circonscrit. Un locataire, qui habitait une mansarde, était porté manquant. Aux premières heures de la matinée de mercredi son cadavre carbonisé fut retrouvé dans la chambre. Le malheureux avait été brûlé vif. Il s'agit d'Ernst Gisler, âgé de 42 ans. Selon les déclarations d'un des pompiers, la victime aurait tenté de fuir, mais l'épaisse fumée l'empêcha de gagner l'escalier encore intact. Il s'effondra à côté de son lit. Les dégâts sont très importants.

Un mort sur le chantier du Gothard

(c) Un grave accident de travail s'est produit dans le tunnel routier du Gothard, actuellement en construction. Mardi, en fin d'après-midi, deux ouvriers étaient occupés à consolider la voûte du tunnel, lorsque des pierres se détachèrent atteignant deux ouvriers italiens. Des camarades, qui se trouvaient à quelques mètres, portèrent secours à leurs collègues. L'un d'eux put être délivré à temps de son inconfortable position. il a été transporté grièvement blessé à l'hôpital cantonal d'Uri à Altdorf, où l'on pense devoir procéder à l'amputation des deux jambes. Le second ouvrier, Massimino Trufelli, âgé de 42 ans, a été tué sur le coup. Une enquête est en cours.

Ouverture de consulats

BERNE, (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé d'ouvrir un consulat de Suisse à Bujumbura et à Kampala, capitale du Burundi et de l'Ouganda respectivement, ainsi qu'à Phnom-penh, capitale de la république Khmère, annonce un communiqué du département politique. « Pour diriger ces trois nouveaux postes le Conseil fédéral a simultanément nommé les personnes suivantes, en qualité de consul honoraire de Suisse :

M. Jean-Roger Bonvin à Bujumbura (Burundi). M. Bonvin, né en 1934, est originaire de Chermignon-Vs. Il détient le titre de docteur ès sciences économiques. Depuis 1970, M. Bonvin occupe les fonctions d'expert du service de la coopération technique suisse et de professeur à la faculté des sciences économiques et sociales de l'université officielle de Bujumbura. Il est également doyen de cette faculté.

M. Kurt Waller à Kampala (Ouganda). M. Waller est né en 1933. Il est originaire de Zurich et Inwil-Lu. Depuis 1967, il est directeur et membre du conseil d'administration de deux importantes entreprises industrielles.

M. Guy-Marie Michel à Phnom-penh (République Khmère). M. Michel est né en 1927 à Lyon. Il est ingénieur en textiles. Depuis 1954, il occupe le poste de directeur d'une grande entreprise industrielle et commerciale à Phnom-Penh.

Nouvel ambassadeur en République populaire du Congo

BERNE, (ATS) — Le Conseil fédéral a décidé d'accréditer M. Jean-Pierre Weber, récemment nommé ambassadeur de Suisse en République du Zaïre, en cette même qualité en République populaire du Congo (Brazzaville), avec résidence à Kinshasa.

Citroën DS
«D» comme double, «S» comme sûre

doublement sûre

La sécurité de la Citroën DS tient d'une part à sa construction: en cas de choc, les passagers sont protégés au maximum. D'autre part, la DS est sûre parce que ses constructeurs ont fait preuve d'ingéniosité pour vous permettre de faire face aux situations les plus critiques. Voici quelques exemples:

Le châssis
constitué d'éléments massifs très résistants, forme une carapace indéformable autour de la cabine. En cas de choc, les parties avant et arrière de la voiture absorbent une grande partie de l'énergie cinétique.

Le volant monobranche
(une exclusivité Citroën) dégage la vue sur la route et le tableau de bord. De plus, lors d'une collision, il se plie et oppose ainsi une résistance minime.

Les roues avant motrices
ont les pivots dans l'axe de roulement et les rotules de direction dans le plan de la roue. Ainsi, les inégalités du sol, un pneu qui éclate à grande vitesse sont sans effet sur la direction et ne font pas dévier la voiture de sa trajectoire.

Le réservoir d'essence
fait aussi partie de la sécurité DS. Il est monté en avant des roues arrière. Il se trouve dans un compartiment spécial protégé par le châssis en cas de collision.

La suspension hydropneumatique
donne à la Citroën DS une tenue de route étonnante. Elle absorbe les chocs les plus durs, garantit une garde au sol constante et un confort total quelle que soit la charge. Elle permet également de surélever la voiture dans la neige, la boue et sur les chemins de campagne.

La traction avant
donne au conducteur une grande maîtrise de son véhicule. Même si l'arrière devait déraper sur un sol glissant, les roues avant motrices tirent littéralement la voiture de la situation délicate – un avantage primordial lorsqu'il s'agit d'éviter rapidement un obstacle. La DS suit ses roues avant avec obstination.

Les freins
assistés à double circuit – agissent sur des disques de grande dimension à l'avant et de puissants tambours à l'arrière. D'une extrême docilité, ils permettent des arrêts sur de très courtes distances.

L'électrophorèse
Par un nouveau procédé, les molécules de peinture protectrice atteignent les parties les plus cachées de la tôle et du châssis. Ainsi, il ne reste plus aucun recoin où la rouille puisse se loger. La vie de la DS en est prolongée, les mauvaises surprises sont évitées.

Ces quelques exemples – parmi bien d'autres – montrent que les constructeurs de la Citroën DS ont conçu une voiture sûre dans le moindre détail et en toute circonstance. Mais ils n'en ont pas pour autant oublié l'esthétique. Regardez la DS! Ni le confort. Essayez la DS! Essayez et vous serez convaincu que confort, élégance et sécurité sont idéalement réunis dans la Citroën DS.
DS 21 à injection, livrable en option avec boîte automatique Borg Warner.

Seule la DS peut vraiment rouler sur trois roues. Cette photo a été prise lors d'un test. L'une des roues arrière a été enlevée pour démontrer la stabilité de la DS.

ADVICO DELPIRE 824

CITROËN DS

Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel : Garages Apollo S.A. tél. (038) 24 12 12.
Yverdon : Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 2 12 12.

Cortaillod : F. Zeder, tél. 42 10 60 ; **Fleurier :** Claude Hotz, tél. 61 29 22 ; **Fontainemelon :** W. Christinat, tél. 53 34 77 ; **Orbe :** P. Siegenthaler, Garage du Grand-Pont, tél. (024) 7 27 20 ; **Peseux :** M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74 ; **Saint-Blaise :** J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88 ; **Valangin :** M. Lauterbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

La Chaux-de-Fonds : J. Rieder, Garage de la Ronde, tél. 23 54 04.
Saignelégier : Ph. Cattin, City-Garage, tél. 51 18 43.

FAN SPORTS L'EXPRESS

football

La seizième journée du championnat de ligue nationale sous la loupe

Le réveil pourrait être très désagréable pour quelques marmottes encore endormies

Zurich-Grasshoppers: la peur de perdre sera au rendez-vous

Il est des marmottes encore endormies se préparant un réveil maussade : Granges, deux matches, zéro point ; Saint-Gall, idem ; d'autres ont tout juste agrippé un misérable point. Parmi celles-ci, Grasshoppers et Zurich, ce dernier ayant vu fondre son avance sous le foehn de Lugano et de Sion.

Regroupement remarquable dans le haut et dans le bas du classement, sous l'œil concupiscent de voyeurs éclairés. Qu'attendre du dernier dimanche de mars ?

Zurich - Grasshoppers (2-1)

Pour cause de recettes, on jouera au Hardturm, où il était venu près de trente mille personnes, au premier tour. Nouvelle mobilisation générale, les deux prétendants n'osant perdre, surtout Grasshoppers qui se retrouverait à cinq points de Bâle. Les deux clubs ne sont guère en forme. Zurich traînant des blessés, Grasshoppers une vieille fatigue.

Un partage n'étonnerait guère, pas plus qu'une victoire des « Sauterelles ». A la société anonyme de démentir.

Bâle - Saint-Gall (1-1)

Mis sur rails, Bâle sera difficilement freiné, bien qu'une défaite lui pende au nez. Tenir toute la saison sans perdre serait un gag de carnaval. Saint-Gall, menacé de relégation, ne sera pas commode, mais une surprise paraît exclue. Du moins, le suppose-t-on !

La Chaux-de-Fonds - Winterthour (1-1)

Ces deux champions du béton arriveront-ils à traverser le terrain ? Winterthour est hors de souci, ce qui ne l'empêche pas de barricader lorsqu'il est en voyage. La Chaux-de-Fonds se doit de vaincre, mais, contrainte à attaquer, elle risque les contrecoups.

Tenons-nous les pouces, car la prochaine sortie sera saint-galloise, donc pleine de risques pour elle.

Lucerne - Lausanne (1-4)

Le miraculé Lucerne ajoutera-t-il Lausanne à son tableau de chasse ? Le Lausanne de dimanche dernier, oui. Est-il possible de tomber si bas deux fois d'affilée ? Réponse à l'Allmend !

Toutefois, Lausanne a battu largement Winterthour, si bien que l'air des voyages lui convient. Notez que par une victoire, il rendrait service à bien du monde. Il en est capable, si...

Granges - Sion (1-1)

Avec cinq points d'avance sur l'avant-dernier, ces deux clubs peuvent « voir venir ». Granges a baissé de l'aile, se dernière victoire à domicile remonte au six octobre (La Chaux-de-Fonds). Sion aura donc de la peine et un point serait presqu'un exploit.

Servette - Lugano (0-3)

Alors que Lugano semble avoir repris la bonne voie, Servette cherche la sienne. Le fameux choc psychologique ne s'est pas produit : mince victoire contre Saint-Gall, élimination de la coupe, fessée à Bâle.

Un coup de pouce de Dame Chance ne serait pas de trop, pour matérialiser des espoirs un peu trop fous, apparemment.

Young Boys - Bienne (3-0)

Qui peut le plus, hein ! Au Wankdorf, l'ours n'aura pas de pitié pour écarter un rival gênant et gêné aux entournures. Seul à régner dans le canton, la devise est belle.

A. E.-M.

DE L'ÉNERGIE. — A l'image de Demarmels, qui tire magnifiquement malgré la présence de Sundermann et Martin (à droite), Bâle trouve toujours suffisamment d'énergie, au moment voulu, pour faire pencher la balance. (Interpresse.)

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. Premier. Vingt-quatre points. Seule équipe invaincue. La meilleure ligne d'avants. Blaettler obtient ses premiers buts. Tire son quatrième penalty. Absence de Rahmen.

BIENNE. 13me. Huit points. La plus mauvaise défense. N'a gagné qu'un seul match à la Gurzelen. Première absence de Renfer.

LA CHAUX-DE-FONDS. 11me. Onze points. Première absence de Risi. Début de Mérillat II. Dix derniers matches sans victoire.

GRANGES. 8me. Treize points. Deuxième absence de Kohler. Première apparition d'Armellino. Six derniers matches sans victoire. Record des partages avec Lugano.

GRASSHOPPERS. 3me. Vingt et un points. La meilleure défense avec Zurich et Young Boys. Retour de Mocellin, disparu dès après le troisième match. Au second tour, deux matches et un point.

LAUSANNE. 5me. Dix-sept points. Invaincu depuis cinq dimanches. Alvarez signe son premier but. Deuxième absence de Lala et de Chapuisat. Début de Picand.

LUCERNE. Dernier. Sept points. La plus mauvaise ligne d'avants. Bilan du deuxième tour : quatre points.

LUGANO. 7me. Quinze points. Seule équipe au bilan de buts égalisé. Début de Bettosini. Invaincu depuis six dimanches.

SAINT-GALL. 12me. Neuf points. N'a gagné que deux fois, comme Bienne. Première défection de Guggi, deuxième de Rafreider.

SERVETTE. 8me. Treize points. N'a gagné qu'une seule fois en déplacement : à Lausanne ! Encaisse son troisième penalty.

SION. 8me. Treize points. Absence de Weibel ; début de Herrmann. Quentin n'a pas encore marqué de but.

WINTERTHOUR. 6me. Seize points. Première absence de Meili. N'a marqué que quatre buts lors des six dernières rencontres, tout en récoltant sept points.

YOUNG BOYS. 4me. Dix-neuf points. Première défection d'Anderegg. Invaincu depuis six dimanches, n'a reçu que deux buts lors des cinq derniers.

ZURICH. Premier. Vingt-quatre points. A gagné le plus grand nombre de rencontres. Première absence de Rutschmann. N'a récolté qu'un point au deuxième tour.

A. E.-M.

WEEK-END TRÈS RICHE EN DERBIES, EN LIGUE B

Vevey-Neuchâtel Xamax en tête d'un programme assez alléchant

La quinzième journée de championnat aura quelque peu mis de l'ordre dans le classement en favorisant la formation de petits groupes de deux ou trois équipes classées à égalité. Toutefois, en tête, cette ultime ronde d'hiver a consacré Vevey. A Fribourg, les protégés de Rœsch ont consolidé leur position mais ont, hélas ! perdu Pasquini, expulsé à la suite d'une agression (?) sur Kvicinsky. Le handicap sera lourd pour l'équipe de la « Riviera » à l'heure où elle paraît trouver un excellent rythme de croisière.

Cette journée fut également marquée par le cinquième match nul de Gambarogno, face à Martigny, récent vainqueur d'Aarau et Chiasso ! On notera encore le point acquis par Mendrisiostar en déplacement à Aarau. Ces résultats ont donc éclairci la situation dans un classement qui subira encore des modifications en raison des rencontres de dimanche prochain, certaines d'entre elles mettant aux prises des équipes à égalité de points ou séparées par une seule longueur.

EN COPET

Dans la partie supérieure du tableau, un match retient l'attention : celui qui opposera **Vevey** à **Neuchâtel Xamax.** C'est l'instant de vérité pour les Neuchâtelois. En Copet, ils peuvent redresser la barre d'un championnat quelque peu compromis au terme du premier tour.

Actuellement, l'équipe de la Maladière est à trois points du deuxième rang — le rang qu'il lui suffit d'atteindre pour accéder à la ligue A. Or, à l'heure où elle affrontera Vevey, **Chiasso** se rendra à **Bellinzone,** alors que **Fribourg** sera à **Wettingen.** A priori, les « Frontaliers » devraient s'imposer dans le derby tessinois alors que les « Pingouins » ne seront guère en danger chez l'avant-dernier. C'est dire que Neuchâtel Xamax doit tout mettre en œuvre pour rester dans le sillage de ses adversaires ou profiter de la moindre de leur défaillance.

Pour sa part, **Mendrisiostar,** codétenteur de la quatrième place avec l'équipe d'Artimowicz, recevra **Gambarogno,** qu'il avait étrillé au match aller (6-0). La victoire ne devrait pas lui échapper...

DERBIES CANTONAUX

Voilà pour les équipes de tête si l'on considère que Martigny, Aarau, Monthey et Bellinzone n'appartiennent pas à cette catégorie malgré le seul point qui sépare les Octoduriens des Neuchâtelois et les deux qui font la différence entre Valaisans et Tessinois ! Dans ce groupe du milieu du classement, deux équipes sont appelées à s'affronter dans un derby bas-valaisan qui ne manquera pas de panache. Qui de **Martigny** ou de **Monthey** tirera les marrons du feu ? Tout est possible et le match nul d'août passé (1-1) pourrait bien se reproduire. A moins que les « poulains » de Rudinsky poursuivent l'effort offensif qui leur valut de battre quatre fois le gardien de Bellinzone...

Aarau pour sa part, se rendra chez le récent vainqueur de Carouge, **Bruhl.** Un déplacement dont il conviendra de se méfier. Toutefois, la formation de l'entraîneur-joueur Olk possède suffisamment d'atouts pour empocher la totalité de l'enjeu.

Enfin, pour compléter le tableau de cette 16me journée, encore un derby, genevois celui-ci. Il mettra aux prises le néo-promu, **Chênois,** et son voisin, **Carouge,** un Carouge décevant en ce début de second tour. Tellement décevant qu'il ne part pas favori pour confirmer son succès de l'été passé à domicile (2-0).

P.-H. B.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Bâle - Saint-Gall. — La guerre se fera peut-être en dentelles, avec les « Brodeurs », mais la victoire des Rhénans sera du cousu main. 1 1 1

2. La Chaux-de-Fonds - Winterthour. — Si l'appétit vient en mangeant, les « Meuqueux » peuvent fort bien ne faire qu'une ou deux bouchées du lion zuricois, mais auront-ils déjà trouvé leur assiette ? X 1 1

3. Granges - Sion. — Les Soleurois auront bien de la peine à se défaire de Sion, qui vient de redorer son blason avec la complicité de Blazevic, bien entendu. X X 1

4. Lucerne - Lausanne. — Le duel Sing - Maurer ne manquera pas d'être passionnant ; le lion essayera de sauver sa peau et les Vaudois ne seront plus enclins à faire de cadeau, comme à la Charrière. 2 2 X

5. Servette - Lugano. — La correction infligée récemment aux Genevois les incitera à montrer les dents mais cela sera-t-il suffisant pour intimider les Tessinois ? X 1 X

6. Young Boys - Bienne. — Les Bernois n'auront aucune pitié de leurs frères seelandais ; ils ont les yeux fixés vers le haut du classement. 1 1 1

7. Zurich - Grasshoppers. — Une rencontre qui fera courir les foules, déchaînera les passions mais... laisse les pronostiqueurs perplexes. X X 2

8. Bellinzone - Chiasso. — Encore un derby qui sent la poudre et dont l'issue est incertaine. 1 X X

9. Bruhl - Aarau. — Nous miserons sur les Saint-Gallois, même s'ils occupent une place moins honorable que leurs adversaires au classement général. X 1 X

10. Chênois - Carouge. — Blanc bonnet, bonnet blanc. Genevois... pas qui pourrait l'emporter dans cette lutte fratricide ! X X X

11. Martigny - Monthey. — Décidemment, les derbies de ce week-end se suivent et se ressemblent ; en Valais, on se garde de poser un pronostic. X X 1

12. Vevey - Neuchâtel Xamax. — Le redressement esquissé par les Britchons suffira-t-il à inquiéter le chef de file ? Nous ne le pensons pas même si Artimovicz dispose maintenant d'une bonne force de frappe. X 1 X

13. Wettingen - Fribourg. — Les Pingouins n'accepteront pas d'être une nouvelle fois malmenés. Ils se rueront à l'attaque en utilisant leurs ailes ! 2 X 2

Quelles mœurs !

Un international britannique, James Dunne, demi de la formation nationale de l'Eire et de Fulham, s'est vu infliger une amende de 35 livres (350 francs) pour s'être déculotté devant le public au cours d'un match de championnat de deuxième division anglaise, entre Sunderland et Fulham, en décembre dernier. Provoqué par la foule, Dunne se serait tourné vers les spectateurs, aurait baissé le devant de ses culottes et dévoilé les parties les plus secrètes de son anatomie...

Dunne, qui est âgé de 24 ans, prétend qu'il ajustait son « box », mais le magistrat a trouvé qu'il s'était conduit insolemment envers le public et l'a condamné à payer les frais du procès.

Fribourg retire son protêt

Le FC Fribourg communique :

Lors du match Fribourg - Vevey du dimanche 19.3.72, le FC Fribourg a déposé protêt à la suite de l'incident qui avait motivé l'expulsion du gardien veveysan Pasquini. Il estimait, en effet, que l'incident devait, en outre, être sanctionné d'un penalty, l'infraction étant survenue dans la surface de réparation. Après avoir examiné attentivement l'ensemble du problème, le FC Fribourg décide de ne pas poursuivre l'action et retire son protêt.

hippisme

Au Centre équestre du Chalet-à-Gobet

Le Club de Lausanne a rencontré un succès complet

Le Club équestre de Lausanne a organisé durant le dernier week-end son grand concours officiel au Centre équestre du Chalet-à-Gobet. On vit au départ près de 50 chevaux venant des cantons du Valais, Genève, Neuchâtel, Berne (Jura et Seeland), Fribourg et Vaud.

Ce concours fut d'excellente qualité, on dut avoir recours à de nombreux barrages prouvant la bonne préparation des cavaliers et de leurs montures. Un public record, garnissant les moindres recoins de la halle des concours, apprécia à sa juste valeur le spectacle présenté.

Nos cavaliers régionaux se sont fort bien comportés et si tous ne sont pas classés aux premières places, les résultats sont tout de même appréciables, eu égard au grand nombre de partants dans chaque épreuve.

Nous avons noté parmi les principaux résultats :

Prix de l'Escale (37 partants) : 1. Thérèse Lutzelschwab, Bienne, sur Lutin ; 3. Othmar Blanchard, Bulle, sur Vanapa.

Prix Schaefer-Sports (39 partants) : 1. Othmar Blanchard, Bulle, sur Harnaqueur ; 3. Philippe Marcuard, Vauderens, sur Royal-Mint ; 5. Josiane Châtelain, la Chaux-de-Fonds sur Scasimir ; 8. Antonie Henschel, Fribourg, sur Cheracky ; 12. Teddy Aeby, Posieux, sur Racker ; 16. Christian Menoud, Bulle, sur Corinne.

Prix La Suisse Assurance (20 partants) ; 4. Thérèse Lutzelschwab, Bienne sur Lutin.

Prix de l'Armée (23 partants) : 1. Drag. John Oppliger, Courroux, sur Xoan I ; Drag. Cyril Schabert, Münchenbuchsee, sur Tirano.

Prix Schulthess (35 partants) : 1. René Hämmerli, Finsterhennen, sur Piccolo V ; 4. Claes Heimdal, Fribourg, sur Grincheux ; 7. René Hämmerli, sur Chasseur III.

Prix du Crédit suisse (18 partants) : 1. René Hämmerli, Finsterhennen, sur Piccolo V ; 3. App. André Bapst, Granges-Paccot, sur Poltron.

Prix Union Assurances (33 partants) : 1. Jörg Nortz, Chiètres, sur Sonny Boy ; 5. Jörg Notz, sur Tampon.

Prix Epona (28 partants) : 3. Arnold Riedo, Guin, sur Woge ; 4. René Hämmerli, Finsterhennen, sur Jolanda II.

Prix Bonnard (24 partants) : 1. Jean-Jacques Hänni, Cernier, sur Facetus ; 3. Albert Grossniklaus, Beatenberg, sur Marcheff ; 8. Dominique Hamel, Tavannes, sur Big Man.

Prix Vert-Bois (27 partants) : 1. René Hämmerli, Finsterhennen, sur Jolanda II.

Prix Frisco (29 partants) : Charles Grandjean, Guin, sur Daktari ; 5. Charles Grandjean, sur Semper Idem II ; 7. René Hämmerli, sur Chasseur III.

Prix M. & P. Foetisch (21 partants) : 4. Beat Grandjean, Guin, sur Kobalt III ; 5. Georges Rosset, Frochaux, sur Good Man.

Hug O.

tennis de table

Championnat interrégional par équipe

Côte Peseux I est toujours 2me derrière Elite Berne III. Le Locle se maintient à la 5me place. Bienne. avant-dernier, ne sera vraisemblablement pas rejoint par Renens, qui compte 4 points de retard avec un match de plus.

1re ligue : Bôle II est en tête avec 3 points d'avance sur Tavannes, qui peut encore être rejoint soit par le Locle II ou Bôle I.

2me ligue : Côte II est nettement en tête devant Neuchâtel alors que Porrentruy est déjà comdamné à la relégation.

3me ligue : Dans le groupe I, Côte III est nettement en tête devant Aurora Fleurier - Lutte pour la relégation entre M. Précieux, Commune Ntel et Neuchâtel. Dans le Groupe II : Port III est en tête. Lutte contre la relégation entre Le Locle IV et Omega II, nettement distancés.

divers

« Bulletin mensuel de Neuchâtel-Sports »

La FAN ne paraissant pas le jour du Vendredi-Saint, la publication du « Bulletin mensuel de Neuchâtel-Sports » a été avancée au jeudi 30 mars.

cyclisme

Quatrième manche

Probst en tête de la coupe du Vignoble

Malgré la chaleur plus que printanière, nous avons assisté à une magnifique course lors de la 4me manche de la coupe du Vignoble.

Dans la catégorie amateur, c'est Marcel Bourqui de Colombier qui déclenchait les hostilités, il s'échappait en début de course, après avoir compté près de 2 minutes d'avance ; mais il était rejoint et à 25 km de l'arrivée par Probst qui lâchait tout le monde et terminait en solitaire avec près de 4 minutes d'avance sur W. Fankhauser. De par cette victoire, Probst prend une option pour la victoire finale du la coupe du Vignoble qui se termine samedi prochain.

Chez les juniors, c'est la troisième victoire de P. Mœrlen de Chaux-de-Fonds qui bat au sprint ses deux compagnons d'échappée, Clémençon un senior qui en impose encore aux jeunes et G. Glaus toujours régulier.

Surprise chez les cadets où Schwab après avoir eu des ennuis mécaniques n'a pu combler son retard et c'est P. Pahud de la Chaux-de-Fonds qui s'impose.

Quant à l'interclub, le VC. Vignoble de Colombier ne peut pratiquement plus être rejoint.

CLASSEMENT

Amateurs (110 km) : 1. Probst (Vignoble) 3 h 01'56" ; 2. Fankhauser (Pédale Locloise) 3 h 05'52" ; 3. Ferraroli (Pédale Locloise) 3 h 06'22" ; 4. Rieder (Vignoble) même temps ; 5. Steiner (Edelweiss) 3 h 06'27".

Juniors (88 km) : 1. Mœrlen (Excelsior) 2 h 31'27" ; 2. Clémençon (Francs-Coureurs) 2 h 31'28" ; 3. Glaus (Vignoble) 2 h 31'30" ; 4. Renaud (Vignoble) 2 h 32'00".

Cadets (44 km) : 1. Pahud (Excelsior) 1 h 21'06" ; 2. André (Edelweiss) 1 h 21'08" ; 3. Piazza (Edelweiss) 1 h 21'10" ; 4. Rosenberger (Edelweiss) 1 h 21'12" ; 5. Schwab (Vignoble) 1 h 21'14".

Classement interclub. — 1. VC Vignoble 110 points ; 2. VC Francs-Coureurs 70 et VC Excelsior. 4. VC Edelweiss 63 ; 5. VC Pédale Locloise 38.

Classements individuels. — Amateurs : 1. Probst (Vignoble) 39 points ; 2. Fankhauser (Pédale Locloise) 38. **Juniors :** 1. Mœrlen (Excelsior) 39 points ; 2. Glaus (Vignoble) 33 ; 3. Clémençon (Francs-Coureurs) 31. **Cadets :** 1. Schwab (Vignoble) 36 points ; 2. Pahud (Excelsior) 30 ; 3. André (Edelweiss) 29.

Ces chiffres vous intéressent

Classement après la 15me journée

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Bâle	15	9	6	—	37	18	24
2. Zurich	15	11	2	2	32	15	24
3. Grasshoppers	15	9	3	3	29	15	21
4. Young Boys	15	7	5	3	26	15	19
5. Lausanne	16	6	5	4	32	21	17
6. Winterthour	15	7	2	6	21	19	16
7. Lugano	15	4	7	4	20	20	15
8. Sion	15	4	5	6	23	24	13
9. Granges	15	3	7	5	16	24	13
10. Servette	15	5	3	7	22	33	13
11. La Ch.-de-Fds	15	3	5	7	17	26	11
12. Saint-Gall	15	2	5	8	18	27	9
13. Bienne	15	2	4	9	18	34	8
14. Lucerne	15	3	1	11	12	32	7

La saison dernière

1. Grasshoppers	15	11	2	2	31	12	24
2. Bâle	15	9	5	1	40	18	23
3. Lugano	15	7	6	2	26	17	20
4. Lausanne	15	7	4	4	35	27	18
5. Winterthour	15	6	4	5	20	22	16
6. Zurich	15	6	4	5	24	28	16
7. Young Boys	15	6	3	6	28	30	15
8. Sion	15	4	6	5	22	22	14
9. Servette	15	3	7	5	23	24	13
10. La Chx-de-Fds	15	4	5	6	24	27	13
11. Lucerne	15	4	3	8	23	26	11
12. Bienne	15	2	7	6	16	23	11
13. Fribourg	15	2	5	8	16	35	9
14. Bellinzone	15	1	5	9	15	32	7

Notre classement

Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement :

Victoire = 2 points.
Egalité = 1 point.
Défaite = 0 point.

Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire.

Aucun but marqué = 1 point en moins.

Match nul 0-0 = moins 1 point.

	Résultats	Points	Total
1. Bâle	5-1	3	29
2. Zurich	1-1	1	28
3. Grasshoppers	1-1	1	25
4. Lausanne	1-1	1	22
5. Young Boys	1-1	1	20
6. Winterthour	1-0	2	14
7. Sion	1-1	1	13
8. Lugano	3-1	3	12
Servette	1-5	—	12
10. La Ch.-de-Fonds	1-1	1	8
Granges	1-3	—	8
12. Saint-Gall	0-1	—1	6
13. Bienne	0-1	—1	5
14. Lucerne	1-0	2	1

Penalties

Pour	Total	Réussis
Bâle	4	4
Bienne	3	3
La Chaux-de-Fonds	2	1
Granges	2	2
Grasshoppers	2	1
Saint-Gall	2	2
Servette	1	1
Sion	1	1
Winterthour	2	1
Young Boys	3	3
Zurich	1	1

Contre	Total	Réussis
Bâle	1	1
Bienne	2	2
La Chaux-de-Fonds	2	2
Granges	1	1
Lucerne	5	3
Saint-Gall	1	1
Servette	3	3
Sion	3	3
Winterthour	4	4
Young Boys	1	—

Expulsés

Rebmann (Bienne)
Mumenthaler (Granges)
Vuilleumier, Zappella, Guggisberg (Lausanne).
Boffi (Lugano)

Autobuts

Pour
Bâle 1
Bienne 1
Lausanne 1
Sion 1

Contre
Granges 1
Lugano 1
Zurich 2

Douzième et 13me hommes		Joueurs utilisés	
Sion	11	Zurich	15
Zurich	11	Granges	16
Young Boys	12	Grasshoppers	16
Bâle	14	Sion	16
La Ch.-de-Fds	14	Young Boys	17
Grasshoppers	14	Bâle	18
Servette	14	La Ch-de-Fds	18
Lucerne	17	Servette	18
Saint-Gall	17	Winterthour	18
Bienne	18	Lausanne	19
Granges	19	Saint-Gall	20
Lausanne	19	Lugano	21
Winterthour	20	Bienne	23
Lugano	21	Lucerne	25

Ligue B

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Vevey	15	9	5	1	29	18	13
2. Chiasso	15	9	2	4	22	12	20
3. Fribourg	15	8	3	4	25	17	19
4. Mendrisiostar	15	6	5	4	25	20	17
5. NE Xamax	15	5	7	3	29	26	17
6. Martigny	15	6	4	5	27	21	16
7. Aarau	15	6	4	5	21	15	16
8. Monthey	15	6	3	6	23	27	15
9. Bellinzone	15	5	4	6	30	25	14
10. Chênois	15	4	5	6	20	27	12
11. Carouge	15	3	6	6	16	21	12
12. Bruhl	15	3	6	6	23	30	12
13. Wettingen	15	4	3	8	18	28	11
14. Gambarogno	15	—	5	10	11	32	5

Dix experts vous proposent...

	1	x	2
1. Bâle - Saint-Gall	8	1	1
2. La Chaux-de-Fonds - Winterthour	4	4	2
3. Granges - Sion	4	4	2
4. Lucerne - Lausanne	3	3	4
5. Servette - Lugano	4	4	2
6. Young Boys - Bienne	6	3	1
7. Zurich - Grasshoppers	4	3	3
8. Bellinzone - Chiasso	3	5	2
9. Bruhl - Aarau	4	3	3
10. Chênois - Etoile Carouge	3	4	3
11. Martigny - Monthey	3	4	3
12. Vevey - Neuchâtel Xamax	4	3	3
13. Wettingen - Fribourg	2	3	5

football

QUARTS DE FINALES DES COUPES D'EUROPE

SPORTS

Graham (Arsenal) marquant contre son camp
Ajax Amsterdam qualifié au stade Highbury

ARSENAL - AJAX AMSTERDAM 0-1 (0-1)

MARQUEUR. — Graham (contre son camp) 14me.

ARSENAL. — Wilson ; Rice, McLintock, Simpson, Nelson ; Storey, George ; Armstrong, Kennedy, Marinello, Graham.

AJAX. — Stuy ; Suurbier, Hulshoff, Blankenberg, Krol ; Neeskens, Muhren, Haan ; Swart, Cruyff, Keizer. El Insa.

ARBITRE. — M. Marschall (Autriche).

NOTES. — Stade de Highbury. 57.000 spectateurs. Pelouse grasse, légèrement glissante. A la 14me, Graham marque contre son camp. A la 74me, Roberts remplace Nelson dans les rangs des Anglais. Coups de coin : 5-5 (4-2).

LABORIEUX

Détenteur du trophée, Ajax Amsterdam participera aux demi-finales de la coupe d'Europe des clubs champions (5 et 19 avril). A Londres, les Hollandais ont confirmé leur succès du match aller (2-1). Ils ont battu cette fois les Anglais par 1-0 (mi-temps 1-0).

La rencontre au stade Highbury fut d'un niveau inférieur à celle qui se joua au stade vélodrome d'Amsterdam. Au contraire des Néerlandais, qui chez eux avaient donné un véritable festival offensif, les Londoniens n'ont exercé qu'une poussée obstinée mais bien laborieuse. L'absence de l'athlétique avant-centre Radford, suspendu, semblait priver Arsenal de toute efficacité. Malgré sa virtuosité technique, le frêle Ecossais Martinello ne fit pas oublier le titulaire. Abusant du dribble, Martinello facilita en fait le regroupement défensif adverse. Charlie George n'eut que rarement l'occasion de placer son tir meurtrier alors que Kennedy était dominé dans le jeu de tête par Hulsoff. Les montées du « stopper » McLintock représentèrent une bonne manœuvre de diversion mais il aurait fallu davantage pour surprendre les arrières d'Ajax.

BUT CHANCEUX

La formation hollandaise, décidée à défendre son mince avantage d'un but, accepta volontairement la supériorité territoriale adverse. Elle eut la chance d'obtenir un but sur autogoal de Graham dès la 14me minute. Cet avantage inespéré décupla le moral et la confiance de Cruyff et ses coéquipiers. Keizer, qui avait connu la même mésaventure que Graham au match aller (mauvaise passe en retrait à son gardien), se sacrifia cette fois dans un rôle ingrat aux avant-postes. Il y fut moins à l'aise que Cruyff dont la vitesse de course fit peser une menace constante sur le camp londonien. Ajax Amsterdam a finalement assuré sa qualification avec une relative aisance. Tout aurait pu être différent si à la première minute, Marinello, mis en possession de la balle à la suite d'une lourde bévue de Blankenburg, n'avait pas échoué d'un rien sur la sortie du gardien Stuy. Ce dernier accomplit d'ailleurs avec beaucoup d'autorité sa tâche. Ses sorties furent nettes et il ne se laissa pas impressionner par les charges des Britanniques.

PAS UNE OCCASION

Après un départ difficile, dû à la nervosité du « libero » Blankenburg, Ajax retrouvait sa stabilité sur le but malheureux de Graham qui prenait Wilson à contrepied d'un coup de tête, alors qu'il était harcelé par Haan (14me minute). Jusqu'à la pause, les Londoniens ne se créaient pas une seule véritable occasion de but, malgré un bon coup de tête de McLintock à la 43me minute.

ULTIME EFFORT

Au contraire, Ajax était bien prêt de doubler son avantage à la 49me minute sur un débordement de Cruyff et une reprise de Swart que le gardien détournait en deux temps. Au terme de la première heure de jeu, le public reprenait espoir. Stuy était en difficulté sur un tir d'Armstrong et sur un bon centre de Marinello. Mais rapidement, Ajax retrouvait son équilibre défensif. En lançant toutes leurs forces en attaque (Roberts remplaçait Nelson à la 74me minute), les Anglais étaient à la merci des contre-attaques hollandaises. C'est ainsi que Keizer ratait la reprise apparemment facile d'un centre de Cruyff (87me). Le match se terminait sur une belle reprise de volée de Charlie Georges qui manquait de peu sa cible.

BUT CHANCEUX. — Graham (invisible sur notre document) a battu son gardien Wilson en détournant le ballon dans son propre but. (Téléphoto AP)

BOMBE EN ALLEMAGNE
Schalke 04 serait mêlé à la célèbre affaire de corruption

Grand favori du championnat de ligue fédérale allemande, Schalke 04, même s'il gagne tous les matches qu'il lui reste à jouer cette saison, risque de ne jamais obtenir le titre national.

LA MÊME AFFAIRE

Ce club, dont le siège est à Gelsenkirchen, dans la Ruhr, et plusieurs de ses joueurs, sont impliqués dans un scandale qui ébranle le football professionnel ouest-allemand depuis neuf mois.

M. Hans Kindermann, magistrat dans le civil et grand procureur de la fédération, déclare avoir réuni un volumineux dossier de preuves concernant les joueurs de Schalke.

La semaine dernière, la fédération avait annoncé que, par précaution, aucun joueur de cette équipe ne serait admis dans l'équipe nationale qui rencontrera la Hongrie le 29 mars et l'Angleterre le 29 avril. Cette décision avait été accueillie par des protestations des partisans de Schalke, et le président du club l'avait condamnée comme un verdict de culpabilité avant même que le procès ne s'ouvre.

LES JOUEURS NIENT

Les joueurs de Schalke sont accusés d'avoir accepté des pots-de-vin pour perdre devant Arminia Bielefeld, le 17 avril de l'année dernière. De fait, à la surprise générale, Bielefeld avait gagné 1-0. Un des dirigeants de ce club affirme avoir remis 40.000 marks (48.000 francs suisses) à un joueur de Schalke pour qu'il les répartisse entre ses coéquipiers afin qu'ils nous permettent de gagner. Les joueurs de Schalke ont nié les faits.

Une bonne demi-douzaine d'équipes, et non des moindres, sont sous le coup des mêmes accusations. Douze joueurs et quatre dirigeants ont déjà été condamnés pour conduite contraire à l'honneur sportif. Les joueurs ont été suspendus à vie et les dirigeants pour des périodes allant d'un an jusqu'à la fin de leurs jours. Parmi les joueurs suspendus figurent le gardien de Cologne, Manfred Manglitz, et l'arrière de Berlin-Ouest, Bernd Patzke, qui avaient fait partie de l'équipe de la coupe du monde au Mexique, il y a deux ans.

M. Kindermann a annoncé son intention de faire la lumière sur tous les aspects de ce scandale, quels que soient les noms et les réputations en jeu. Mais il a promis la clémence pour ceux qui viendront spontanément me dire la vérité.

Battu, Internazionale... accède aux demi-finales !

STANDARD LIÈGE - INTERNAZIONALE MILAN 2-1 (0-0)

MARQUEURS. — Cvetler, 53me ; Mazzola, 80me ; Takac (penalty) 85me.

STANDARD LIÈGE. — Piot ; Beurlet, Dewalque, Thissen, Dolmans ; Seemeling, van Moer Pilot ; Cvetler, Henrot, Takac.

INTERNAZIONALE MILAN. — Vieri ; Belugi, Burgnich, Giubertoni, Oriali, Facchetti ; Mazzola, Frustalupi ; Jaïr, Bedin, Boninsegna.

ARBITRE. — Emberger (Hongrie).

NOTES. — Stade de Sclessin. A la 66me minute, Jaïr cède sa place à Pellizzaro. A la 85me, Svensson remplace Dewalque.

REPLIÉS EN DÉFENSE

Bien que battu au stade de Sclessin par le Standard de Liège (1-2, mi-temps 0-0), l'Internazionale de Milan s'est qualifié pour les demi-finales de la coupe d'Europe des champions. Vainqueurs à l'aller (1-0), les Milanais doivent leur qualification au but qu'ils ont marqué en Belgique.

Ce succès obtenu par le Standard est mérité. En début de partie, on put croire un moment que l'Inter allait tenter d'augmenter son avance. Rapidement cependant, il se replia en défense pour ne plus laisser que Jaïr et Boninsegna à la pointe de son attaque. Bien que soutenus épisodiquement par Mazzola et Frustalupi, ces deux joueurs ne furent jamais en mesure, du moins durant la première mi-temps, d'inquiéter une défense bonifiée par la rentrée de son « libero » Dewalque.

PREMIER DANGER

De l'autre côté cependant, Vieri ne fut guère plus inquiété que son vis-à-vis Piot, malgré la constante supériorité territoriale des Belges. Il fallut attendre la 44me minute pour le voir véritablement en danger : sur un centre de Van Moer, Semmeling réussit une bonne reprise de la tête. Son envoi fut cependant trop faible et Vieri put se saisir du ballon sur sa ligne.

CONFIRMATION

Ce match a confirmé que l'Internazionale de Milan n'était jamais aussi redoutable que lorsqu'il était dominé. Son mérite est d'autant plus grand qu'il supporte toujours, en coupe d'Europe, le handicap de l'absence de son stratège Corso. Ce succès remet en selle l'entraîneur Invernizzi, qui était très contesté à Milan ces dernières semaines.

Les Belges, comme ils l'avaient fait à Milan, ont fait preuve d'une combativité à toute épreuve. Leurs meilleurs éléments furent les demis Semmeling et surtout van Moer, qui régnèrent en maîtres au centre du terrain. Leur défense n'a cependant pas été à la hauteur. Elle a été battue sur la seule action offensive vraiment dangereuse des Milanais.

résultats

Coupe d'Europe des champions

● Arsenal-Ajax Amsterdam 0-1 (0-1). Ajax Amsterdam est qualifié sur le résultat total de 3-1.

● Celtic Glasgow-Ujpest Dosza Budapest 1-1 (0-1). Celtic Glasgow est qualifié (3-2).

● Standard Liège-Internazionale Milan 2-1 (0-0). Inter est qualifié grâce au but marqué à l'extérieur (2-2).

● Benfica Lisbonne - Feyenoord 5-1 (2-0). Benfica Lisbonne est qualifié (5-2).

Coupe des vainqueurs de coupe

● Dynamo Moscou-Etoile Rouge Belgrade 1-1 (0-0). Dynamo Moscou est qualifi (3-2).

● Dynamo Berlin Est-Atvidaberg 2-2 (2-2). Dynamo Berlin Est est qualifié((4-2).

● Glasgow Rangers-Turin 1-0 (0-0). Glasgow Rangers est qualifi (2-1).é

● Bayern Munich-Steaua Bucarest 0-0. Bayern Munich est qualifié grâce au but marqué à l'extérieur (1-1).

Coupe de l'U.E.F.A.

● Zeleznicar Sarajevo-Ferencvaros Budapest 1-2 (1-1 1-2) ap. prol. Ferencvaros est qualifié pour les demi-finales grâce aux pénalties.

● Wolverhampton Wanderers-Juventus 2-1 (1-0). Wolverhampton est qualifié (3-2).

● José Augusto, ancien ailier droit de Benfica Lisbonne avec qui il gagna deux fois la coupe d'Europe, a été nommé entraîneur national au Portugal. Il succède à Jaime Pedroto. Augusto (45 sélections) entraînait les juniors de Benfica et il fonctionnait comme assistant de l'entraîneur principal Jimmy Hagan.

● Championnat suisse des réserves, groupe B : Bellinzone - Chiasso 0-1.

● Championnat d'Angleterre de 1re division : Derby County - Ipswich Town 1-0. Leicester City - Leeds United 0-0. Classement : 1. Manchester City, 34 matches - 49 points ; 2. Derby County 33-46 ; 3. Leeds United 32-44 ; 4. Liverpool 33-42 ; 5. Wolverhampton Wanderers 33-40 ; 6. Tottenham Hotspur 32-38.

● Coupe d'Angleterre, match à rejouer des quarts de finale : Stoke City - Manchester United 2-1 après prolongations. Stoke City affrontera Arsenal en demi-finale.

● Afin de préparer leurs deux matches de qualification du tournoi UEFA contre la Belgique, les juniors suisses ont battu à Herzogenbuchsee l'équipe locale de 2me ligue par 6-1 (2-0). Les juniors helvétiques ont laissé une bonne impression aux 500 spectateurs présents.

Pour le « Mondial » 1978
24 équipes proposées

Le représentant de la Fédération argentine Raul d'Onofrio, qui vient d'assister au congrès de la Confédération sud-américaine, qui s'est déroulé à Bogota, a déclaré qu'il avait reçu l'appui unanime des délégués sud-américains à une proposition de son pays pour l'organisation du championnat mondial en 1978, et qui comme on sait doit se dérouler en Argentine.

Il a ajouté que sa délégation demandera à la FIFA que le nombre de pays qualifiés pour 1978 passe de 16 à 24 et que cette résolution puisse être adoptée par le congrès de la FIFA à Londres, le 25 mai, ou à Paris, en août prochain. Le délégué argentin a également fait connaître les lieux où se dérouleront les premières parties qualificatives à la phase finale et qui sont : Buenos Aires, Mar del Plata, Rosario, Mendoza, Tucuman et Corriente. Le second tour pourrait se dérouler à Buenos Aires, La Plata, Rosario, Cordoba et Mar del Plata.

cyclisme

Après l'engagement de « Filotex »
Dancelli et son équipe au Tour de Romandie

Après l'engagement de l'équipe Filotex dont nous avons parlé dernièrement, qui a désigné déjà quatre de ses six coureurs, soit Bitossi, Colombo, Bergamo et Cavalcanti, voici celui d'une autre équipe italienne. Il s'agit de l'équipe Scic que dirigera Eraldo Giganti que l'on se plaît à considérer comme un des plus aimables chefs d'équipe.

Eraldo Giganti a eu un entretien l'autre jour à Milan, à la veille du départ de Milan - San Remo, avec M. Jean Nicolier, président du Tour de Romandie et avec M. Claude Jacquat, responsable des engagements. Il a confirmé la participation de son équipe à la course qu'organise l'Union cycliste suisse, avec la collaboration du journal « LA SUISSE ». Déjà il a donné les noms des six coureurs qui formeront son équipe.

Voici les six hommes de Giganti pour l'épreuve qui aura lieu du 10 au 14 mai :

Michele Dancelli : qui fut très malchanceux la saison dernière (fracture d'une jambe lors d'une chute en course) et qui cette saison a déjà obtenu les meilleurs résultats que voici : 2me du circuit d'Aix-en-Provence, 7me du classement général final du Tour de Sardaigne, 13me de Sassari-Cagliari, 15me du classement général du Tour des Deux Mers. Enfin, 6me de Milan-San Remo dans le temps du 2me.

Giancarlo Polidori : en 1971 vainqueur du prix de Mirandola, du Tour de Toscane et des Trois Vallées de Varèse. 4me du championnat du monde, etc... Cette saison, 5me du circuit de Beausoleil, 13me du Tour de Sardaigne.
étape du Giro 1971 et premier maillot rose, 3me du championnat d'Italie 1971 derrière Bitossi et Gimondi. 2me de Milan-Turin 1971. Cette saison 19me du classement final du Tour des Deux-Mers.

Carlo Chiappano

Franco Mori

Enrico Paolini : vainqueur de la première

Franco Balmamion : qui a été rendu célèbre par ses deux victoires dans le Tour d'Italie en 1962 et en 1963.

Rappelons que l'on aura au départ le 10 mai douze équipes de 6 coureurs chacune.

ski

M.-T. Nadig arrive trop tard à Arosa !

L'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier a remporté le slalom spécial d'Arosa, épreuve comptant pour la coupe d'Europe. Elle s'est imposée au terme des deux manches avec un petit centième de seconde d'avance sur la Canadienne Judy Crawford. Très régulière, la Suissesse Silvia Stump (19 ans) a obtenu une cinquième place méritoire, alors que la double championne olympique, Marie-Thérèse Nadig, arrivée trop tard à Arosa, ne put s'aligner au départ. Quant à la jeune Valaisanne Bernadette Zurbriggen, malade, elle dut déclarer forfait.

Classement : 1. R. Mittermaier (All) 95"97. 2. J. Crawford (Can) 95"98. 3. F. Serrat (Fr) 96"20. 4. H. Wenzel (Lie) 96"99. 5. S. Stump (S) 97"63. 6. K. Kreiner (Can) 97"81.

Classement de la coupe d'Europe féminine après cette épreuve : 1. F. Serrat (Fr) 212 p. ; 2. A. Leibetseder (Aut) 192 ; 3. I. Lukasser (Aut) 182 ; 4. O. Chalvin (Fr) 141 ; 5. C. Rolland (Fr) 125. **Classement final du slalom spécial (9 épreuves) :** 1 F. Serrat 103 p. ; 2. O. Chalvin 92 ; 3. H. Grasswander (Aut) 71 ; 4. A. Leibetseder 65 ; 5. C. Rolland 60.

Duvillard gagne les cinq nations

Battu dans la coupe du monde par Gustavo Thoeni, le Français Henri Duvillard a pris sa revanche sur l'Italien à Predazzo, en enlevant avec brio le slalom géant du trophée des cinq nations. Duvillard a réussi le meilleur temps dans les deux manches, reléguant Gustavo et Rolando Thoeni à plus d'une seconde.

Classment : 1. Duvillard (Fr) 3'24"06 ; 2. G. Thoeni (It) 3'25"96 ; 3. R. Thoeni (It) 3'26"37 ; 4 Rieger (All) 3'27"07 ; 5 Rossat-Mignod (Fr) 3'27"10.

SPORTS dernière

HANDBALL

● **En s'inclinant devant la Pologne (13-18 à Barcelone), dans le cadre du tournoi préolympique, l'équipe suisse a perdu sa dernière chance de pouvoir se rendre à Munich. Les joueurs helvétiques ont fourni un bon match contre un adversaire qui partait largement favori. A la mi-temps, le résultat était encore de 6-6. En deuxième mi-temps, les Polonais, plus rapides, se détachèrent cependant irrésistiblement.**

« SEMAINE CATALANE »
Poulidor... deuxième !

Le Français Raymond Delisle a remporté brillamment la troisième étape de la « Semaine catalane » courue entre Montablanch et Andorre (179 km) en battant au sprint son compatriote Raymond Poulidor, qui conserve le maillot de « leader ».

Dès le départ, cette étape a connu une grande animation. Les tentatives d'échappées furent nombreuses notamment au 78me kilomètre, où le Français Labourdette s'échappait. Il franchissait en solitaire le col du Pons, avec deux minutes d'avance.

Cette échappée secouait le peloton. Poulidor prenait le commandement de la poursuite, suivi de Ventura Diaz, Danguillaume et Delisle. Labourdette était rejoint dans la descente et distancé. Peu avant l'arrivée, Poulidor et Delisle se détachaient et Delisle s'imposait au sprint devant le Limousin.

Classements

Classement de l'étape Montblanch-Andorre (179 km) : 1. Raymond Delisle (Fr) 5 h 04'35" ; 2. Poulidor (Fr) même temps ; 3. Lasa (Esp) 5 h 05'08" ; 4. Lazcano (Esp) m.t. ; 5. Santy (Fr) 5 h 05'18".

Classement général : 1. Raymond Poulidor (Fr) 13 h 55'18" ; 2. Delisle (Fr) 13 h 55'46" ; 3. Lasa (Esp) 13 h 56'19" ; 4. Santy (Fr) 13 h 56'37" ; 5. Manzaneque (Esp) 13 h 57'00" ; 6. Lazcano (Esp) 13 h 57'01" ; 7. Castello (Esp) 13 h 57'39" ; 8. Avilleira (Esp) 13 h 57'40" ; 9. Oliva (Esp) 13 h 57'43" ; 10. Ponton (Esp) 13 h 57'44".

boxe

Champion du monde Saldivar raccroche

L'ancien champion du monde des poids plume, le Mexicain Vicente Saldivar, a annoncé qu'il abandonnait la compétition. Après avoir conquis le titre mondial en 1964 en battant par k.o. le Cubain « Ultiminio » Ramos, le boxeur mexicain défendit sa couronne face à l'Américain Raul Rojas, contre le Britannique Howard Winstone (trois fois), le Japonais Mitsunori Seki (deux fois) et le Ghanéen Floyd Robertson.

Il abandonna alors le ring invaincu en 1967 mais y revint trois ans plus tard pour conquérir à nouveau la couronne à Rome en battant l'Australien Ray Famechon. En 1971 cependant, il perdit son titre devant le Japonais Shibata et se consacra ensuite principalement à la chronique sportive pour la radio et la télévision. Saldivar, qui est âgé de 28 ans, n'était pas remonté sur le ring depuis juin dernier où il avait battu aux points à Los-Angeles l'Américain Frankie Crawford.

athlétisme

TOUT EST AXÉ EN VUE DES JEUX OLYMPIQUES DE MUNICH
Les épreuves de sélections, préoccupation des Américains

« **Tout est maintenant axé sur les épreuves de sélection et les Jeux olympiques de Munich.** » Stam Wright, président du comité d'athlétisme de l'AAU, résumait ainsi l'impression généralement ressentie chez les athlètes américains au lendemain du match victorieux des Etats-Unis sur l'URSS, qui mit un terme à la saison en salle le week-end dernier à Richmond.

Hormis quelques performances comme les 5"8 au 60 y. d'Herb Washington, les 21 mètres 15 au poids d'Al Feuerbach, les 2 m 24 en hauteur de Reynaldo Brown et les 5 mètres 45 à la perche du Suédois Kjell Isaksson, la saison en salle aux Etats-Unis fut nettement plus calme que les années précédentes. « **Les athlètes n'ont que les Jeux olympiques en tête. La saison en salle fut décevante, mais comme d'habitude, l'été sera chaud** », a rappelé Dan Ferris, l'octogénaire dirigeant américain qui a vu s'épanouir les plus grands athlètes du pays, de Jim Thorpe à Bob Beamon en passant par Jesse Owens et Al Oerter.

PÉRIODE DE TRANSITION

La plupart des athlètes américains prétendant monter sur le podium de Munich ont d'ailleurs déjà entamé depuis près d'un mois cette période printanière de transition entre la compétition en salle et celle en plein air. Beaucoup ont même dédaigné l'athlétisme en salle pour mieux aborder l'été, comme bon nombre d'universitaires de la côte ouest, ou se sont accordé une longue période de repos avant de reprendre l'entraînement.

« **Tous ceux qui prétendent que notre athlétisme est en déclin par rapport à Mexico se trompent lourdement. Il est certes toujours difficile de se maintenir au plus haut niveau, car la compétition est de plus en plus dure, mais notre équipe vaudra les précédentes** », assure Bill Bowerman, qui a été nommé directeur de la sélection olympique d'athlétisme.

APERÇU

Après les réunions traditionnelles de printemps, les divers relais (du Kentucky, du Texas, de Pennsylvanie, du Kansas, de Californie) qui, en avril et mai, viendront en prélude de la grande saison, les championnats nationaux (universitaires de la NCAA et de l'AAU) en juin donneront un réel aperçu du potentiel athlétique américain. Ensuite, début juillet à Eugène, auront lieu les épreuves de sélection olympique qui, dans certaines disciplines sont du niveau des Jeux eux-mêmes et le dépassent même parfois, comme ce sera vraisemblablement le cas sur 400 mètres et 110 mètres haies, tandis que le sprint, le lancer du poids et peut-être le saut en hauteur souligneront une fois de plus l'énorme richesse des Etats-Unis dans ces domaines.

LA GRANDE INCONNUE

La grande inconnue de la saison préolympique reste le demi-fond avec l'incertitude de la participation des meilleurs, Marty Liquori et Jim Ryun, et le saut à la perche où les Américains n'ont pas encore trouvé le phénomène qui pourrait battre les Européens et conserver le titre aux Etats-Unis.

Dans les épreuves féminines, les concours resteront le grand point faible, mais d'ici aux Jeux, Iris Davis doit se confirmer comme une véritable candidate au titre du 100 mètres, de même que le nombre des concurrentes de valeur en demi-fond, sur 400 et 800 mètres, doit permettre aux Américaines de figurer parmi les meilleures.

Deux ou trois rencontres internationales sont par ailleurs prévues au programme de la préparation olympique, mais qui ne sont encore que des projets. La première pourrait avoir lieu en juin aux Etats-Unis contre le Canada ou une sélection d'Europe de l'Est. La seconde est envisagée pour la fin juillet dans les Caraïbes — probablement la Jamaïque — et enfin une troisième pourrait permettre aux Américains de prendre part, début août à Oslo, à une répétition avant les Jeux en affrontant une sélection européenne.

aviron

Le lac de Barberèche profite désormais d'une importante nouveauté

Les 13 et 14 mai prochains l'aviron suisse se retrouvera sur les eaux de Barberèche (lac de Schiffenen) pour les 3mes régates internationales organisées près de Fribourg. Ce seront, également, les premières régates organisées en Suisse dans la nouvelle saison.

HUIT « PISTES »

Le comité de l'Association du bassin d'aviron de Barberèche (A.B.A.B.) a réussi à mettre sur pied la première étape de son grand projet d'aménagement d'un centre d'entraînement et de régates. Il s'agit de la réalisation d'un balisage système « Albano ».

Quelques explications sont nécessaires concernant ce nouveau balisage. Des bouées, de couleur orange, sont fixées tous les 15 m à un câble métallique immergé. Neuf câbles, courant sous la surface des 2000 m du parcours, forment ainsi un quadrilatère coupé de 8 couloirs parfaitement rectilignes et délimités chacun par une rangée de bouées. Les embarcations disputent ainsi leurs chances dans un couloir qui facilite les corrections de direction.

RARETÉ

La réalisation d'un tel système de balisage est fort coûteuse et elle est, encore actuellement, un fait relativement rare. Seuls les champs de régates internationaux très prisés (Lucerne, Duisbourg, Copenhague, Vichy, Amsterdam) disposent de telles installations pour l'organisation de leurs régates.

Barberèche aura donc, dès mai 1972, un excellent argument pour briguer l'organisation, pour la première fois en Suisse romande, de courses internationales d'envergure européenne.

haltérophilie

La coupe de Suisse

Le tirage au sort des demi-finales de la coupe de Suisse (6-7 mai) a donné les résultats suivants : Adler Zurich contre Satus Lucerne et le Locle Sports contre Rorschach.

D'autre part, le Locle Sports a accepté, faute d'autre candidature, d'organiser les championnats suisses le 18 juin. Prévus au Locle, les championnats suisses juniors auront lieu le 27 mai à Tramelan.

La rentrée de Smith

L'athlète noir américain John Smith, « recordman » du monde du 440 yards et l'un des principaux favoris du 400 mètres olympique, fera sa rentrée samedi à Los Angeles. John Smith, arrêté l'an dernier par une hépatite, ne devait effectuer sa rentrée en compétition qu'à la fin du mois d'avril, mais il a pu reprendre son entraînement plus tôt que prévu et pourra ainsi dès la fin de cette semaine se livrer au premier « test » de sa préparation du 400 mètres des Jeux de Munich.

divers

JEUX D'HIVER POUR LES HANDICAPÉS
Suisses brillants

Trois médailles d'or, cinq d'argent et deux de bronze : la sélection suisse des handicapés physiques présente aux Jeux d'hiver de Courchevel ne passe pas inaperçue.

La deuxième manche du slalom géant a valu aux skieurs alpins helvétiques de grandes satisfactions. Chez les dames, Irène Moillen et Edeltraud Russo ont enlevé la première place de leur catégorie respective, cependant que Verena Cottet, Catherine Kaltenrieder et Denise Fragnière ont terminé deuxièmes. Chez les messieurs, la concurrence était nettement plus forte. Tell Schwitzgebel a cependant réussi à conserver sa troisième place, alors que Germian Oberli, médaille d'argent en fond, s'est cette fois imposé, devant un autre Suisse, Michel Bart. Pierre Guisolan a, pour sa part, réussi à remonter à la deuxième place de sa catégorie. Enfin, chez les aveugles, Eugène Matthay, parfaitement guidé par son frère Daniel, s'est octroyé la troisième place.

Avec Nesquik les bonnes affaires vont par deux!

Rabais exceptionnel

1 kg ~~8.30~~ **6.95**

500 g ~~4.40~~ **3.90**

6 tasses Picadilly à prix spécial.

D'authentiques "mugs" anglais, gais et colorés, venus tout spécialement des "Staffordshire Potteries".

Nesquik vous les enverra pour Fr. 7.– seulement + un bon action.

Pour en savoir plus, regardez l'étiquette au dos de la boîte. Et ne manquez pas une bonne affaire!

MONDO 2000

bep

Les familles heureuses boivent *Romanette*

au délicieux goût de citron

Tous l'aiment. Elle apporte détente et bonne humeur. Boire Romanette, quel plaisir. En plus, elle vous offre de participer à son grand concours dont les prix vous permettront de jouer en famille.

Participation illimitée
Prix cumulables
1 slogan à compléter
5 tirages au sort: 30 avril — 31 mai — 30 juin — 30 septembre et 31 octobre.
Bons de participation:
- au dos de chaque étiquette, sur tous les litres de Romanette «Arôme Citron»
- chez votre détaillant «Romanette»
- A l'adresse: ECS-Publicité, 1008 Jouxtens

Bonne chance.

Grand Concours Romanette

Réservé Suisse romande

100 circuits de voitures et **200 voitures** miniatures **à gagner.**

Romanette

Production sous contrôle d´Henniez-Lithinée S.A.

c'est frais

Avantageux

Vermouth rouge «MARINA» le litre **4.20**

Côtes-du-Rhône 1969 la bout. 7 dl **3.30**

Biscuits «GRANOR» de OULEVAY le paquet **1.70**

au lieu de 2.20

Avec timbres coop

c'est Coop

Il en est des prêts Aufina comme des coffres-forts. Ils offrent protection et sécurité.

Quand on contracte un prêt, l'importance de la sécurité ne se fait sentir que lorsqu'on en a besoin et qu'on n'en a pas. Voilà pourquoi nous offrons une protection triple à nos clients. Que ce soit pour quelques centaines ou quelques milliers de francs. C'est automatique et ça ne coûte pas plus cher.

1. Avec chaque prêt, Aufina vous offre un certificat de protection. Vous avez ainsi la garantie qu'une assurance paiera vos mensualités en cas de maladie ou d'accident, à partir du 30e jour d'incapacité de travail jusqu'à guérison complète.

2. Vous recevez également l'assurance que nous ne prendrons pas de renseignements auprès de votre employeur et de vos connaissances

3. Nous vous donnons une référence de premier ordre: l'Union de Banques Suisses, notre maison mère.

Pas de paperasserie pour obtenir un prêt personnel Aufina. Une simple formule de demande suffit. Vous pouvez la demander par téléphone ou la remplir directement à nos guichets.

aufina

le service prêts loyal

Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41
et dans toutes les villes importantes

2000

Masserey

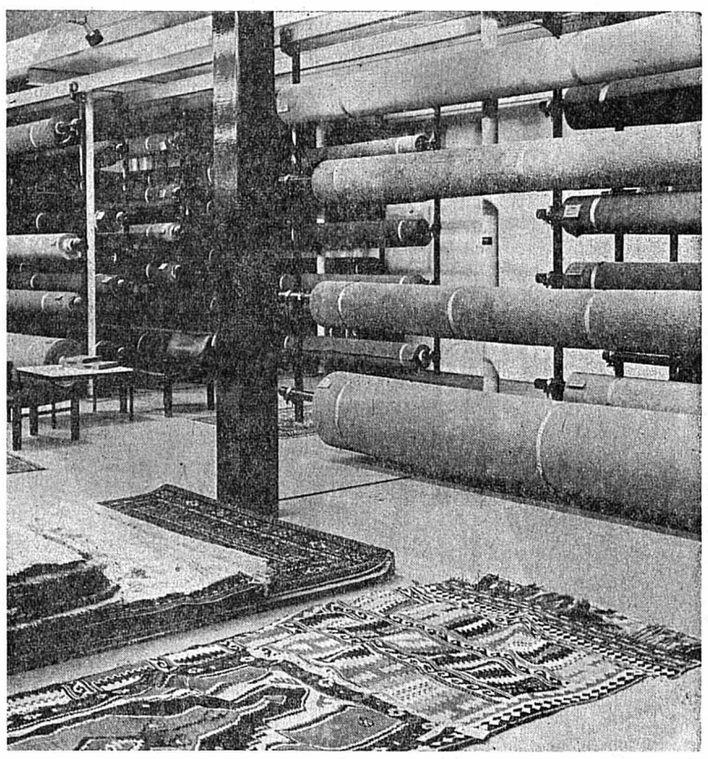

Un tapis mur à mur vous apporte hygiène, propreté et confort.

◆ **OFFRE SPÉCIALE DE PRINTEMPS :**

Tapis Dolly Nylon	le m²	Fr. 28.50
Tapis Kosak Acryl	le m²	Fr. 34.—
Tapis Relief Acrylan	le m²	Fr. 38.—

◆ **RABAIS** spéciaux sur largeur originale.

Techniciens - vendeurs compétents à votre service.

◆ **CHOIX:** Nous apportons volontiers chez vous et vous laissons au choix : tapis Orient, milieux laine, passages, tours de lit, jetés de divan, rideaux.

PLUS DE 1000 PIÈCES à votre disposition

◆ **Magasin aux Portes-Rouges 131-133**

500 m² de surface de vente

10 vitrines, 2 étages d'exposition ✆ 25 59 12

Nombreuses places de PARC toujours disponibles

VOYAGES **WITTWER**

VOYAGE SPÉCIAL EN CAR

LA HOLLANDE EN FLEURS

1-6 mai
Fr. 525.—

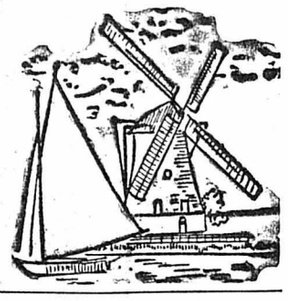

Programmes et inscriptions :

WITTWER CARS

2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

MADAME

Gratuitement.
Essayez chez vous cette toute nouvelle tondeuse

Richel

- légère
- silencieuse
- pratique
- électrique ou benzine

A partir de **Fr. 360.-**

Concessionnaire pour la vente et le service des tondeuses

Richel

tosalli Tél. 41 23 12 Colombier

Meubles de jardin
Jeux de plein air pour enfants. Tennis.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

---

MIGROS

cherche

— pour son **Marché rue de l'Hôpital, Neuchâtel**

vendeuse

(rayon fleurs et stands de vente extérieurs)
— pour son **Marché av. des Portes-Rouges, Neuchâtel**

jeune homme

à la station service d'autos
Possibilité de formation par nos soins

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M - PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du **personnel,** case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

J'achète

Mercedes et voitures récentes.
Tél. 47 16 12,
(032) 83 26 20.

A vendre

Alfa Romeo

Giulietta Sprint
Tél. (038) 33 31 41, heures de bureau.

Dem. d'emplois

Micro-mécanicien,

pratique 4 ans, cherche situation, éventuellement avec responsabilité, aux environs de Neuchâtel.
Adresser offres écrites à IJ 752 au bureau du journal.

Employé de bureau

retraité cherche emploi à la demi-journée. Date à convenir.

Adresser offres écrites à GT 603 au bureau du journal.

Jeune employée de commerce

ayant terminé son apprentissage, de langue maternelle allemande, cherche place de

correspondancière

à Neuchâtel ou aux environs, pour perfectionner ses connaissances de la langue française.
Faire offres sous chiffres 29-300500, à Publicitas, 4600 OLTEN.

Employé de commerce

23 ans (langue française), ayant travaillé 1 ½ année dans une banque, cherche emploi intéressant. Contact avec les clients désiré.

Faire offres sous choiffres AB 744 au bureau du journal.

Employé d'administration

de langue française, ayant plus de 20 ans de pratique, sachant travailler seul et prendre des initiatives, bénéficiant d'une grande facilité de rédaction et d'un contact aisé, cherche nouvelle situation avec responsabilités et possibilités intéressantes dans le domaine administratif et social, à Neuchâtel ou aux environs. Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Adresser offres écrites à BC 745 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Ecole internationale, à Lausanne, engagerait

étudiantes

sérieuses pouvant partager surveillance dans internant. Nourries, logées ; salaire à fixer selon temps disponible. Possibilité de suivre des cours de français et d'anglais.

Faire offres sous chiffres PV 901008 à Publicitas, 1002 Lausanne.

---

snacks DSR restaurants

Nous cherchons, pour le 1er avril ou date à convenir,

employée de maison

Nourrie, logée, blanchie.
Libre le samedi et le dimanche.

S'adresser au Foyer Dubied DSR, Marin (NE).
Tél. (038) 33 23 39.

M. et J.-J. Segessemann & Cie AGENCE OFFICIELLE PEUGEOT cherchent pour entrée immédiate ou époque à convenir

ouvrier de garage

pour différents travaux d'entretien. Permis de conduire nécessaire.
Travail varié et intéressant pour personne ayant de l'initiative. Salaire au mois, vacances légales, caisse de retraite, prestations sociales. Etranger avec permis B accepté.

Se présenter au Garage du Littoral, 51, Pierre-à-Mazel, ou téléphoner au (038) 25 99 91, pour prendre rendez-vous.

HOME WATCH CO LTD
Pierre-à-Mazel 11,
Neuchâtel,
cherche pour début avril

personne

(dame ou demoiselle) habile et consciencieuse pour travaux de contrôle et visitage.
Mise au courant par nos soins.
Travail à la demi-journée.
Tél. (038) 24 32 00.

Petite entreprise d'horlogerie, en pleine expansion, cherche

personne

(dame ou demoiselle), ayant déjà travaillé dans l'horlogerie, pour différents travaux en atelier.
Mise au courant par nos soins.
Travail à journée complète.
Faire offres à :
HOME WATCH CO LTD, Pierre-à-Mazel 11, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 32 00.

Delachaux & Niestlé S.A.
à Neuchâtel engage pour ses services généraux

employée de bureau

pour s'occuper du téléphone, de la correspondance courante, de l'économat et de différents travaux de bureau simples.

Faire offres au Chef du personnel, Passage Max-Meuron 4, Neuchâtel. Tél. (038) 25 18 75.

AUSTIN JAGUAR

Garage TOURING

H. Dall'Acqua, 2072 Saint-Blaise
engage tout de suite ou pour entrée à convenir

mécanicien auto et ouvrier

ayant de bonnes connaissances de la branche.

Tél. (038) 33 33 15.

On cherche

jeunes représentants

débutants acceptés.

Excellentes possibilités sont offertes à personnes capables et désirant améliorer leur situation. Nous offrons : fixe, frais de voyage, forte commission, 80 % du salaire en cas de maladie ou d'accident.

Tél. (037) 31 16 23, le soir de 19 h à 22 heures.

Vendeuse

est cherchée pour important kiosque de Neuchâtel, pour faire des remplacements hebdomadaires. Travail intéressant et bien rétribué.

S'adresser au gérant du kiosque Cristal, place Numa-Droz, 2000 Neuchâtel.

L'hôtel du Vaisseau
Petit-Cortaillod-Plage
engage, pour le mois d'avril, date à convenir,

une bonne sommelière

connaissant si possible les deux services. Gros gain, chambre à l'hôtel.

S'adresser à Georges Ducommun, tél. 42 10 92.

Véhicules à moteur

A vendre

camion SAURER

6 X 6 tout terrain, avec treuil, éventuellement avec grue Atlas AK 1400 équipé pour l'enlèvement de la neige.
Pour renseignements, Tél. (038) 63 12 70.

Avendre

Moto

250 cc,
Harley Davidson (Haermachi),
en bon état
Tél. 25 94 07.

A vendre

VW

petit bus 3-4-T
7,6 CV, 1964,
excellent état de marche et d'entretien.
Prix bon marché.
Carrosserie Droz
Vauseyon - Neuchâtel
Tél. 25 25 55.

A vendre

Peugeot 404

86.000 km, 1968,
en très bon état.
Tél. (038) 53 32 27,
dès 19 heures.

A vendre

Opel Kadett

blanche, expertisée,
moteur révisé.
Fr. 2900.—.
Tél. 55 25 48,
entre 12 et 13 h 15.

A vendre

VW 1500

1967, 75.000 km,
parfait état.
Expertisée.
Facilités de paiement.
Garage Beau-Site, Cernier.
Tél. (038) 53 23 36.

A vendre

Florett

6000 km,
état impeccable.
Tél. 24 36 14.

A vendre

Fiat 1500

expertisée, en très bon état, 2000 fr.
Tél. 33 53 35,
heures des repas.

A vendre

moto GILERA

expertisée.
Tél. (038) 31 21 66,
heures des repas.

A vendre, pour cause de double emploi,

Ford Taunus 17 M Super

1966, expertisée,
très bon état, phares supplémentaires,
prix intéressant.
Tél. 42 17 39,
de 18 à 20 heures.

A vendre

Opel Kadett

année 1971,
2 portes, rouge.
Tél. (038) 51 32 75.
Salon de coiffure

A vendre

VW

modèle 1970,
42.000 km, grise,
4000 fr.
Tél. 55 25 53.

A vendre

DKW 1000 S

expertisée,
en parfait état,
année 1961.
Tél. 31 23 24.

COMMERCES

A vendre en ville,
pour raison d'âge,

salon de coiffure

(mixte), 10 places.
Location avantageuse. Eventuellement avec logement. Bonne coiffeuse aurait la possibilité de travailler avant l'achat éventuel. Discrétion demandée.

Faire offres sous chiffres P 300179 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Dans ville de la Riviera vaudoise, à remettre

pâtisserie-confiserie-tea-room-

avec possibilité d'obtenir la patente de restaurant sans alcool.
Etablissement de 30 places environ, situé au centre des affaires, commerce intéressant pour couple, peut être encore développé.
Long bail.

Faire offres sous chiffres 112-72, Publicitas, 1800 Vevey

A remettre

magasin de meubles

Reprise du stock Fr. 15.000.— 250 m2 à disposition, loyer modéré, à 5 minutes de Neuchâtel.

Ecrire sous chiffres CD 746 au bureau du journal.

Apprentissages

Apprentie coiffeuse

est demandée pour date à convenir.

RICHARD Coiffure
Hôpital 11
2000 Neuchâtel
Tél. 25 34 25.

COLLÉGIALE DE NEUCHATEL
26 mars 1972, à 20 h 15

LES SEPT PAROLES DU CHRIST SUR LA CROIX

de JOSEPH HAYDN

Beata Christen, soprano
Jacqueline Goizet, alto
Olivier Dufour, ténor
Etienne Bettens, basse

Le Chœur mixte paroissial de Serrières
Un quatuor à cordes

Direction : **Blanche SCHIFFMANN**

Entrée libre - Collecte

ALLEGRO

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

mécanicien sur cycles et motos

qualifié. Responsabilité du service après-vente et réparations.
Prestations sociales modernes, semaine de 5 jours.
Ecrire ou se présenter aux établissements Allegro A. Grandjean S.A., Marin-Neuchâtel.
Tél. (038) 33 29 77.

SOMECO S.A.

FABRIQUE DE CADRANS, A PESEUX

engagerait

personnel

pour ses différents ateliers de production.

Prière de téléphoner au (038) 31 23 31, ou de se présenter à la fabrique, en face de la gare de Corcelles.

HASSLER

décoration intérieure
cherche une

apprentie vendeuse

pour son département rideaux et décoration.
Bonnes conditions de travail, semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter chez :
HASSLER S.A., 12, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 21 21.

Dans le cadre de la

Quinzaine commerciale

ACS KCN

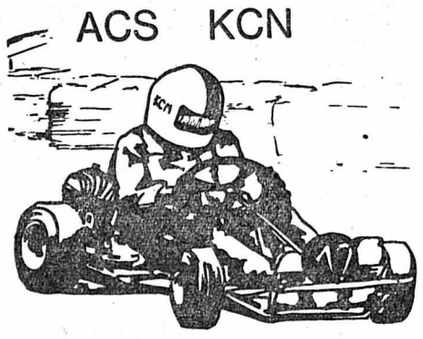

KARTING

manche du championnat suisse

Pierre-à-Bot dimanche 4 juin. Essais dès 8 h. Courses de 10 à 17 h.

Nous engageons

collaborateur de direction

qui pourrait être initié à la gestion administrative et commerciale d'une entreprise.

Nous demandons : solide formation secondaire (baccalauréat si possible), esprit d'organisation, adaptation à diverses tâches.

Faire offres manuscrites, avec photo et curriculum vitae, sous chiffres 87-50.191 aux Annonces Suisses S.A., fbg du Lac, Neuchâtel.

Entreprise de produits chimiques cherche, pour entrée immédiate,

REPRÉSENTANT GÉNÉRAL

pour le canton de NEUCHATEL.

Gain élevé, capital de 20.000 fr. demandé. Possibilité de situation exceptionnelle et toujours croissante, sans nécessité de voiture, ni formation supérieure.
Ecrire sous chiffres PS 22668 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Restaurant renommé de la ville cherche, pour date à convenir,

apprenti cuisinier

Les candidats ou leurs parents sont priés d'écrire ou de téléphoner au

Restaurant Saint-Honoré

2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 95 95.

VÉHICULES A MOTEUR

GARAGE DU RALLYE

Tél. (039) 31 33 33.
W. Dumont
Distributeur Opel
2400 Le Locle

La belle saison est là, choisissez aujourd'hui votre nouvelle voiture et payez par acomptes, si vous le désirez :

MARQUE	Acompte initial	Solde à payer par mois en 18 mensualités
Opel Kadett, bleue, très soignée	Fr. 655.—	**Fr. 78.45**
Opel Record 1700, 1965	725.—	**87.10**
Opel Record 1700, beige	1005.—	**119.40**
Opel Record Luxe, 4 portes, 1967	1250.—	**150.45**
Karmann Ghia Coupé, 55.000 km	1250.—	**150.45**
Triumph 1300, 1968, avec radio et divers accessoires	1355.—	**162.50**
Vauxhall Cresta De Luxe, 1968	1355.—	**162.50**
Opel Kadett Rallye, rouge, 1968, avec radio	1600.—	**190.45**
Sunbeam Imp, 1971, 10.000 km	1740.—	**208.—**
Fiat 850 Special, comme neuve, 27.000 km	1600.—	**162.50**
Rover 2000 TC, 1967, moteur 15.000 km	1950.—	**232.30**
Ford Cortina 1600 GT, impeccable	2125.—	**252.50**
Opel Admiral, 6 places, radio, très soignée	2125.—	**252.50**
Peugeot 204, 1971, 27.000 km	2580.—	**305.20**
Opel Record 1900 S, gold, 22.000 km	3000.—	**354.55**
Opel Record 1900 S, rouge, 4 portes	3525.—	**415.10**
VW K 70, or métallisé, 1971, modèle Luxe	3525.—	**415.10**

Reprise possible de votre ancienne voiture, dont la valeur peut dépasser l'acompte initial. Dans ce cas, pas d'argent à sortir lors de la livraison.

Les prix mentionnés comprennent les intérêts et frais de financement, de même qu'une assurance maladie-accidents en cas d'incapacité de travail.

Prix au comptant sur demande.

Tous ces véhicules sont expertisés et prêts à prendre la route, avec garantie OK sur la plupart.

Renault R4
modèle 1965, à vendre. Entièrement revisée par agent de la marque, 2 pneus à neige supplémentaires, réservoir plein, plaques et assurances payées jusqu'à la fin de l'année, 3000 fr.
Téléphoner entre 18 h 45 et 21 h au (038) 51 32 71.

A vendre
Morris 1100
1967, 59.000 km, rouge, expertisée, 3200 fr.
Tél. (039) 31 18 32, le Locle.

A vendre
Triumph TR 4
Expertisée, en excellent état.
Tél. (038) 31 28 17, heures de bureau

AUSTIN JAGUAR

A vendre, en parfait état et expertisées :

Mustang 1968, 18.000 km
R 4 1971, 18.000 km
Opel Commodore GSE coupé, 1970, 25.000 km
Austin Maxi 1971, 21.000 km.

GARAGE TOURING
H. Dall'Acqua. Tél. (038) 33 33 15.
2072 Saint-Blaise.

OCCASIONS EXPERTISÉES

Peugeot 404
1966, blanche, 102.000 km, Fr. 3100.—

Ford Taunus 12 M
1965, blanche, 102.000 km, Fr. 2100.—

NSU 110 SC
1967, rouge, 109.000 km, Fr. 2600.—

Renault R 10
1966, rouge, 86.000 km, Fr. 2600.—

Triumph 2000
1964, blanche, 77.000 km, Fr. 2900.—

VW 1200
1964, grise, 125.000 km, Fr. 2200.—

Etat impeccable. Prix intéressant. Crédit, reprise.
Agence Datsun Garage M. BARDO Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

GARAGE WASER NEUCHATEL

Occasion unique
MGB
modèle 1971. Prix intéressant, 12.000 km.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
Austin 1100
et
Austin Mini 850
pour bricoleur ; 800 et 600 fr. ou 1200 fr. ensemble.
Tél. (038) 53 19 08, **le soir.**

A vendre, pour cause de départ,
Triumph Spitfire MK 3
41.000 km, expertisée, en très bon état.
Tél. (038) 42 16 84.

OCCASIONS EXPERTISÉES

Renault R 8
1969, rouge, 45.000 km.

VW 1600 Variant
1968, blanche, 48.000 km.

Morris 1300
1968, rouge, 65.000 km.

Fiat 850 coupé
1966, beige, 95.000 km.

Fiat 124 spécial
1970, blanche, 73.000 km.

Fiat 125 A
1969, verte, 55.000 km.

Ford Cortina E
1969, gris métallisé, 60.000 km.

Opel Rekord 1900
1969, rouge foncé, 60.000 km.
Etat impeccable. Prix intéressant. Crédit, reprise.
Agence Datsun Garage M. BARDO **Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.**

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT

404 Commerciale 1963, 8 CV, verte, intérieur simili.
404 Coupé 1967, 9 CV, gris métallisé, intérieur simili.
504 Injection 1970, 10 CV, bleu métallisé, intérieur cuir.
504 IA 1971, 11 CV, bordeaux, toit ouvrant, intérieur drap, injection automatique.
504 Injection 1970, 10 CV, blanche, toit ouvrant, soignée.
404 Break 1968, 9 CV, verte, 5 portes, intérieur simili.
404 Injection 1968, 9 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.
404 GT 1968, 9 CV, pastel, toit ouvrant, intérieur drap.

LA QUALITÉ QU'ON NE DISCUTE PAS

Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

Voici les 6 raisons qui font de la Ford Consul une voiture d'avant-garde.

La FORD CONSUL, construite à Cologne, comme les célèbres Ford 17M qu'elle remplace, est remarquable par:

1 Sa nouvelle suspension indépendante
Cette spacieuse familiale 5 places possède une suspension à 4 roues indépendantes, qui en fait une voiture ultra-confortable, même sur les routes les plus mauvaises.

2 Sa tenue de route
En plus de sa suspension indépendante, la nouvelle FORD CONSUL a une voie extra-large, un centre de gravité très bas et une direction à crémaillère, qui lui assurent une tenue de route exemplaire.

3 Son vaste espace intérieur
La nouvelle FORD CONSUL est une vraie familiale par son espace intérieur et son vaste coffre: d'où grande habitabilité. Elle est compacte à l'extérieur: d'où grande maniabilité.

4 Sa sécurité
La nouvelle FORD CONSUL offre une haute sécurité passive et active avec sa colonne de direction télescopique absorbant l'impact, ses commandes de sécurité, son rembourrage intérieur, ses freins assistés à double circuit à disques à l'avant.

5 Sa robustesse et sa qualité
Par sa construction monobloc, son isolation très poussée des bruits de roulement, sa peinture appliquée par traitement électrolytique et sa finition très soignée, la FORD CONSUL offre un niveau supérieur de robustesse et de qualité.

6 Son rapport valeur/prix
Par sa technique moderne, son équipement très complet, son styling et ses performances, la nouvelle FORD CONSUL a tout pour satisfaire l'automobiliste le plus exigeant, à un prix intéressant.

Modèles:
CONSUL L: 2,0 l ACT, 4 cyl., 99 CV/DIN
(en option: V6, 2,3 l, 108 CV/DIN)
2 portes, 4 portes et stationwagon 5 portes

CONSUL GT (version sportive)
2,3 l, V6, 108 CV/DIN
(en option: V6, 3,0 l, 138 CV/DIN)
2 portes ou 4 portes

Toutes les CONSUL L et GT sont équipées en série de pneus radiaux, freins assistés à disques à l'avant, dégivreur de glace arrière, alternateur, montre, moquette et sièges-couchette.
CONSUL L 2,0 l, 2 portes, Fr. 13 550.–
(sur commande spéciale CONSUL 1,7 l Fr. 12 300.–)

Limousine 2 portes

FORD CONSUL

Ford

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 — **La Chaux-de-Fonds :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 ; magasin de vente : avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102 — **Le Locle :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

GRANDE PREMIÈRE au GARAGE des 3 ROIS

J.-P. & M. NUSSBAUMER

INVITATION
à notre
apéritif de présentation
dans nos vitrines d'exposition

AUJOURD'HUI 23 MARS dès 17 h

NEUCHÂTEL, Pierre-à-Mazel 11
LA CHAUX-DE-FONDS, Léopold-Robert 92 - **LE LOCLE,** rue de France 51

A vendre
Ford Taunus 17M
particulièrement bien soignée, ceintures + pneus neige. Fr. 1600.—
Tél. (038) 25 80 21 ou 25 51 05.

A vendre, pour cause de double emploi,
bateau à moteur
turbo-craft, 90 CV, moteur Ford 380 heures, 5 places, toit pour soleil, bon état. Coque en plastique. Prix intéressant à discuter.
Tél. (038) 66 16 22.

A vendre
Renault 8 Gordini
1969, 43.000 km.
Tél. (039) 37 14 25.

Particulier vend
Alfa Romeo
1600 super, modèle 1967, parfait état de marche, expertisée août 1970.
Tél. 24 76 55.

A vendre
bateau à moteur
6 personnes, type suédois, en acajou, moteur 28 CV. Complètement équipé et en parfait état de marche.

Pour tout renseignement ou rendez-vous, prière de s'adresser à :
M. W. Begré, chantier naval, 2563 Ipsach (lac de Bienne). Tél. (032) 3 85 37.

Garage A. Waldherr
Agence Simca, Sunbeam, Rover
CHRYSLER SIMCA SUNBEAM
Votre voiture au garage pour l'hiver, un autre véhicule vous attend

AUTOLOCATION
Rue des Parcs 147 Tél. 24 12 65

Nul n'est censé ignorer l'arrêté sur la protection de la flore

APRÈS NOUS LE DÉLUGE...

« Notre environnement est menacé d'appauvrissement ; cette dévastation se répercute sur d'énormes masses humaines, les rend indifférentes à notre environnement qui dépérit, les rend insensibles et apathiques et les oblige à chercher ailleurs des sources de distraction. Notre but n'est pas de poursuivre des utopies. Mais nous avons le devoir de conserver pour les générations à venir toutes les formes de vie encore présentes sur terre à notre époque. Nous devons éviter que nos enfants et petits-enfants nous reprochent d'avoir, par esprit de lucre et imprévoyance, exterminé toute vie animale et végétale, et laissé s'anéantir notre patrimoine pour n'avoir pas su prendre à temps les mesures nécessaires. » (Prof. A. Portmann).

Après nous le déluge... tel semblait être l'idéal de certains Neuchâtelois bien-pensants qui hantaient les campagnes, dimanche après-midi 27 février, attirés dans la nature par un printemps précoce. En voici deux exemples navrants :

1. M'étant rendu à pied à Frochaux pour voir si les nivéoles étaient déjà épanouies, j'eus le plaisir de pouvoir en admirer trois fleurs qui apparaissaient entre les feuilles mortes des chênes. Au moment où je m'apprêtais à rentrer, survint un promeneur (la soixantaine, endimanché, très sûr de lui) ayant la ferme intention de les cueillir pour les montrer à son épouse restée dans la voiture blanche, à 100 m de là. Après lui avoir expliqué qu'en cueillant ces quelques fleurs, même sans arracher les bulbes, il contribuait à la raréfaction d'une espèce protégée par la législation cantonale, je reçus pour toute réponse que « la nivéole est abondante dons de nombreux ravins de la région et qu'elle n'est nullement menacée par la cueillette » (ce qui n'est pas exact). Il était visiblement inutile d'insister davantage et il est bien probable que les quatre ou cinq seules fleurs de l'endroit auront disparu. Multipliez cet exemple par mille...

2. Sur le chemin du retour, dans une clairière de forêt à proximité du hameau de Voëns, deux voitures rutilantes en stationnement au milieu d'une véritable décharge publique improvisée : chiffons, papiers de toute sorte, boîtes d'huile pour moteurs, etc... Multipliez cet exemple par mille...

Moi qui vivais dans l'espoir que l'année 1970 avait contribué au respect de la nature, j'ai dû déchanter !

Ceci me donne l'occasion de porter à la connaissance du public qu'il existe un arrêté cantonal concernant la protection de la flore que nul n'est censé ignorer :

Article premier. — Il est interdit de cueillir, expédier, transporter, mettre en vente, aliéner, acquérir, receler ou aider à écouler plus de dix exemplaires à la fois des plantes suivantes :

Petit lis des rochers, anthericum ramosum ; lis martagon, lilium martagon ; fritillaire, fritillaria maleagris ; perce-neige, galanthus nivalis ; nivéole, leucojum vernum ; chatons de saule, salix sp. ; pipolets (œillets des lieux secs), dianthus sp. ; anémone à fleurs de narcisse, anemone narcissiflora ; anémone des Alpes, pulsatilla alpina ; pigamon à feuilles d'ancolie, thalictrum aquilegiifolium ; comaret, comarum palustre ; dryade (thé suisse), dryas octopetala ; bois-gentil, daphne mezereum ; cyclamen, cyclamen europaeum ; gentianes bleues des montagnes, gentiana verna, kochiana, clusii.

Il est interdit de déraciner les plantes mentionnées dans le présent article.

Art. 2. — Il est interdit de cueillir, déraciner, expédier, transporter, mettre en vente, aliéner, acquérir, receler ou aider à écouler les plantes suivantes :

Langue de cerf, phyllitis Scolopendrium ; ceterach, ceterach officinarum ; ail victorial, allium victorialis ; lis des rochers, lilium bulbiferum croceum ; tulipe sauvage, tulipa silvestris ; iris des rochers, iris germanica ; iris d'eau, iris pseudacorus ; sabot de Vénus, cypripedium calceolus ; ophrys (tous les), ophrys sp. ; homme pendu, aceras anthropophorum ; orchis bouc, loroglossum hircinum ; orchis vanillé (goutte de sang), nigritella nigra ; limodore, limodorum abortivum ; nénuphar blanc, nymphea alba ; nénuphar, nuphar luteum ; anémone pulsatille, pulsatilla vulgaris ; renoncule alpestre (à fleur blanche), ranunculus alpester ; rossolis, drosera sp. ; genêt rampant, cytisus decumbens ; anthyllide des montagnes, anthyllis montana ; gesse à feuilles étroites, lathyrus ensifolius ; daphné camélée, daphne cneorum ; daphné des Alpes, daphne alpina ; camarine, empetrum nigrum ; primevère farineuse, primula farinosa ; adrosace lactée, androsace lactea ; trèfle d'eau, menyanthes trifoliata ; swertie, swertia perennis ; grémil bleu, lithospermum purpureo-coeruleum ; linaire des Alpes, linaria alpina ; grassettes, pinguicula alpina et vulgaris ; centhranthe, kentranthus angustifolius ; aster des Alpes, aster alpinus ; arnica, arnica montana ; laitue des lieux secs, lactuca perennis.

Art. 3. — Toute personne se trouvant en possession de plantes mentionnées à l'article 2 ou de plus de dix exemplaires d'une des plantes mentionnées à l'article premier est réputée avoir contrevenu aux dispositions du présent arrêté, à moins qu'elle puisse établir qu'il s'agit de plantes cultivées ou importées sur le territoire neuchâtelois.

Art. 4. — Les agents des polices cantonale et communales, le personnel forestier, les fonctionnaires de l'inspection cantonale de la chasse et de la pêche, les gardes-chasse auxiliaires, les gardes-pêche auxiliaires et les gardes des réserves naturelles de faune ou de flore sont chargés de veiller à l'application du présent arrêté.

Ils sont tenus de prendre toutes mesures utiles pour établir les faits constitutifs d'un délit, identifier les délinquants et les dénoncer par la voie de service au département de l'agriculture et au ministère public.

Ils ont notamment le droit en tout temps et à toute heure :

a) d'examiner le contenu des sacs de montagne, des gibecières, des sacoches et des autres objets destinés à recevoir des plantes, ainsi que le contenu des véhicules ;

b) de séquestrer les plantes qui ont donné lieu à une infraction aux dispositions du présent arrêté.

Art. 5. — Le département de l'agriculture peut charger certains membres de sociétés ayant pour but la protection de la nature de veiller à l'application du présent arrêté.

Les intéressés reçoivent une carte de légitimation, dont la possession leur confère les droits et les obligations prévus à l'article 4.

Art. 6. — Dans l'intérêt de la science ou de l'enseignement, le département de l'agriculture peut autoriser des dérogations aux dispositions du présent arrêté.

Le département de l'agriculture est l'autorité cantonale compétente pour appliquer la législation fédérale relative à la protection de la flore.

Il est à la portée de tous de contribuer au maintien d'un pays propre, mais il faut que chacun y mette du sien dans la vie quotidienne. Le Fonds mondial pour la nature, World Wildlife Fund, ou WWF, y a pensé il y a longtemps déjà et a publié les « 44 points » suivants :

1. Contentez-vous de deux enfants. *Si vous tenez à en avoir davantage accueillez des enfants à votre foyer, ou adoptez-en. Une succession trop rapide des générations n'est pas souhaitable.*
2. Donnez à vos enfants une bonne instruction, et éduquez-les en hommes et femmes responsables, ayant le respect de leur environnement.

L'EAU

L'eau pure devient rare. Nos lacs sont tués par les phosphates qui, en ravorisant la croissance des algues, provoquent la disparition des réserves d'oxygène de l'eau.

3. Soyez économes : fermez le robinet quand vous n'avez plus besoin d'eau. Faites réparer sans attendre les robinets qui fuient, ou apprenez à le faire vous-même.
4. N'employez pas trop de détergents. *La plupart contiennent des phosphates et des enzymes. Les enymes peuvent provoquer des allergies de la peau et des organes respiratoires.* N'employez que les produits qui contiennent peu ou pas de phosphate. Demandez au producteur — si l'emballage ne l'indique pas — qu'il fasse imprimer le contenu en phosphate sur l'étiquette.
5. Essayez d'obtenir de votre commune que chaque immeuble soit raccordé à une station d'épuration. S'il en existe déjà une, comportant les deux stades d'épuration (physique et biologique), travaillez à ce que le 3me stade d'épuration soit réalisé sans retard. *Seul ce 3me stade, chimique, consistant principalement à précipiter les phosphates, permettra de ramener progressivement nos eaux à leur état primitif.*
6. Employez les engrais avec parcimonie et faites-les bien pénétrer dans la terre, afin d'éviter leur dispersion. *L'engrais contient beaucoup de phosphate.*
7. Ne lavez pas votre voiture n'importe où dans la nature, mais aux endroits réservés à cet usage.
8. Veillez à ce que rien ne se répande lorsque vous vidangez votre moteur. *Un litre d'huile rend un million de litres d'eau impropres à la consommation.* Remettez l'huile usagée au garagiste dont vous êtes sûr qu'il l'apportera à une station d'épuration des huiles. *Si cela n'est pas possible, prenez soin de l'apporter à un centre d'incinération d'ordures pourvu d'installations à brûler les huiles. Mais ce n'est là qu'une solution transitoire.* Incitez les sociétés pétrolières à reprendre l'huile usagée. L'huile usagée peut être récupérée.
10. Faites réviser régulièrement votre citerne à mazout, *même si la loi ne le prescrit pas encore.*

« Ce petit joyau qui tourne en cercle dans l'univers semble insignifiant lorsqu'on le contemple depuis l'espace. Et cette mince enveloppe d'atmosphère, si délicate, si fragile, est tout ce qu'il y a — il n'y a rien de plus. » (Frank Bormann, Apollo 8)

11. Faites contrôler régulièrement le réglage du brûleur de votre chaudière à mazout. Assurez-vous que l'installateur mesure scrupuleusement le pourcentage de l'émission de gaz. Demandez aux autorités communales de faire contrôler annuellement toutes les installations de chauffage au mazout.
12. N'employez pas de matériaux de combustion de mauvaise qualité contenant davantage de soufre. *L'huile chère est bien moins nocive que l'huile bon marché et la différence de prix n'est pas grande.*
13. Lors de l'éclat d'un nouveau véhicule pourvu d'un moteur à explosion, choisissez le modèle dont les gaz d'échappement sont les mieux contrôlés.
14. Renoncez aux courses inutiles. Quand vous faites régulièrement les mêmes trajets que des voisins, groupez-vous autant que possible pour n'utiliser qu'une seule voiture au lieu de plusieurs. Servez-vous des transports en commun et faites votre possible pour les améliorer.
15. Arrêtez votre moteur lorsque, dans une colonne, l'attente se prolonge devant le feu rouge ou la barrière d'un passage à niveau. *Quand le moteur tourne au ralenti, le pourcentage des gaz nuisibles est cinq à dix fois plus grand que lorsque la voiture roule.*
16. Ne brûlez pas d'odures ni de déchets de jardin à feu ouvert ou dans des fournaux domestiques. *Verdure et feuilles donnent un excellent compost.*
17. Opossez-vous à la construction d'avions supersoniques. Exigez l'interdiction de survol et d'atterrissage de ces avions dans votre pays. *Les avions supersoniques font non seulement beaucoup de bruit, mais ils polluent l'air dangereusement. Ils volent à de très hautes altitudes, où l'air circule peu. Les gaz d'échappement et les vapeurs d'eau peuvent, de ce fait, stagner longtemps. (La défense de survol du pays, par le Conseil fédéral suisse, n'est valable que pour les vols à vitesse supersonique. On ne pourra empêcher l'introduction d'avions supersoniques que si l'on interdit leurs vols au-dessus de vastes territoires et leur atterrissage dans la plupart des grands aéroports.)*

LES DÉCHETS

Il y a très peu de déchets effectifs. La plupart des choses que nous jetons contiennent des matières premières précieuses qui, malgré les procédés coûteux, pourraiest être récupérées. A longue échéance cela en vaudrait la peine, étant donné que ces matières deviennent rares.

18. Luttez contre les dépôts d'ordures désordonnés.
19. Appuyez la construction d'installations pour produire du compost, et favorisez-en l'écoulement. *Il ne faut brûler que les déchets qu'on ne peut absolument pas utiliser autrement. Les poisons doivent être traités à part.* Exigez des filtres efficaces dans les centres de combustion.
20. Refusez les produits vendus dans des emballages à jeter. Achetez le produit concurrent vendu dans un emballage récupérable. Demandez aux fabricants de reprendre les récipients réutilisables. Et souvenez-vous que l'emballage plastique est le plus difficile à faire disparaître. *Il ne se détruit que par le feu. Mais de cette combustion résultent des gaz dangereux qui, lorsqu'il s'agit par exemple de PVC allié à l'humidité de l'air, forment de l'acide chlorhydrique.*
21. Renoncez à l'achat d'objets et de cadeaux dont l'emballage est trop volumineux et superflu. Ne demandez pas dans les magasins de remballer ce qui l'a déjà été par le producteur.
22. Utilisez votre vieux sac à commissions. *Collez-y l'insigne d'une organisation pour la protection de l'environnement.* Rapportez les emballages encore utilisables aux commerçants, *même si vous n'y gagnez rien.*

LES POISONS

Partout nous sommes exposés aux toxines que l'homme répand inconsciemment en abondance depuis vingt à trente ans, dans la nature. Déjà, à des milliers de kilomètres du monde civilisé, on détecte du DDT chez les pingouins de l'Antarctique. On trouve du mercure dans la chair des phoques de l'Arctique. Des sondages ont révélé plus d'une fois de telles quantités de poisons dans les produits de la pêche en haute mer qu'elle en devenait impropre à la vente aux consommateurs.

23. Renseignez-vous sur les méthodes de culture biologique. N'aspergez les plantes de produits antiparasitaires que si c'est indispensable. Economisez ces produits à l'extrême. N'employez pas de produits « durs » comme le DDT, c'est-à-dire des produits chimiques stables, mais seulement ceux qui se décomposent rapidement en combinaisons chimiques inoffensives. *Voici « les sept néfastes » : le DDT et ses dérivatifs : lindane, endrine, chlordane, heptachlore, aldrine et dieldrine.*
24. Ne craignez pas d'acheter des légumes ou des fruits légèrement tachés ou tavelés. Demandez à votre fournisseur des légumes et des fruits biologiques, *c'est-à-dire qui ont poussé sans l'aide d'engrais chimiques et de pesticides.*
25. Soutenez les établissements qui produisent et vendent des aliments biologiques. Encouragez le contrôle et la réglementation officiels de la production et de la vente, afin que seuls les produits biologiques méritant cette désignation, circulent sur le marché.

Produire de l'énergie, en particulier de l'électricité, est le gros problème de l'avenir. Les besoins doublent en dix ans. Tandis qu'avec une aide technique appropriée, on arrive à réduire, par exemple, la pollution de l'air et de l'eau de façon tolérable, il devient toujours plus dangereux de produire de l'énergie.

La seule énergie « propre » produite aujourd'hui en quantité considérable, provient de l'utilisation de la force hydraulique. Toutes les autes formes d'exploitation occasionnent des rayonnements radioactifs, un surcroît de chaleur, polluent l'air ou tout au moins de l'oxygène y est transformé en di-oxyde de carbone. Les usines hydrauliques abîment le paysage et épuisent l'eau des rivières. Dans beaucoups de pays, comme par exemple en Suisse, les forces hydrauliques propres à l'économie sont déjà totalement exploitées. La construction de nouvelles usines électriques affecterait gravement l'intégrité de l'environnement.

L'aluminium est un excellent matériau. Mais le gros inconvénient en est l'énorme dépense d'énergie nécessaire à sa production. C'est pourquoi on ne devrait l'utiliser que dans les cas où il est absolument nécessaire et irremplaçable. En aucun cas cette matière extrêmement exigeante du point de vue écologique, ne devrait être utilisée pour des articles à jeter.

26. Economisez l'énergie sous toutes ses formes. Opposez-vous aux réclames et décorations lumineuses inutiles. Eteignez le four électrique ou tout autre appareil consommateur d'électricité dès que vous n'en avez plus l'emploi et ne laissez brûler les lampes que lorsque vous vous en servez effectivement. Employer rationnellement les appareils électriques. *Par exemple, ne mettez pas votre lave-vaisselle en marche pour deux ou trois tasses ou assiettes.*
27. Evitez autant que possible d'acheter vos denrées alimentaires, vos boissons, votre huile à moteur et tous autres produits en boîtes d'aluminium. *En jetant une seule boîte de bière vide, vous gaspillez autant d'énergie que celle nécessaire à cinq heures et demie d'éclairage avec une ampoule de 100 W ou l'emploi quotidien de votre rasoir électrique pendant trois ans !*

LOISIRS

L'air pur et l'eau propre sont essentiels, mais ne sont pas les seules conditions nécessaires à la vie. Aujourd'hui beaucoup de nos cités sont inhumaines. L'homme devrait pouvoir se reposer du bruit et de l'agitation quotidienne.

28. Essayez d'obtenir dans le cadre de la planification de votre lieu de résidence et de votre région, des zones vertes de repos avec les installations publiques nécessaires.
29. Prenez l'initiative de faire planter dans les espaces verts réservés aux quartiers d'habitation, non seulement de l'herbe, mais aussi des buissons et des arbres et même si possible d'obtenir la création d'étangs.
30. Demandez que les terrains destinés à demeurer longtemps en chantier ne servent pas de décharges d'ordures, mais qu'on en fasse, en attendant, des espaces verts si possible ouverts au public.
31. Exigez la création de grandes réserves naturelles. *Nous en avons tous besoin pour notre santé morale et physique.*
32. N'abandonnez dans la nature ni bouteille de plastique, ni boîte de conserves, ni carcasse d'auto ou autres déchets. *Non seulement vous diminuez l'effet de repos salutaire qu'offre la campagne, mais vous pouvez occasionner la pollution de l'eau et provoquer des dangers tant pour les animaux que pour les hommes. Rapportez à la maison les restes de votre pique-nique.*
33. Veillez à ce que votre vieille voiture ne finisse pas dans un cimetière d'autos, mais soit reprise avec la vieille ferraille. *On devrait inclure une taxe pour la ferraille dans le prix d'une voiture neuve.*

L'homme, malgré toutes ses conquêtes, fait partie de l'équilibre biologique naturel. Si la nature meure, l'homme disparaîtra, lui aussi. La protection de la nature, est nécessaire à la survie de l'homme.

C'est à nous de sauvegarder les derniers paysages naturels, de protéger les animaux et les plantes. Nous ne nous rendons pas encore compte de leur rôle dans l'équilibre biologique. Beaucoup pourraient fournir des substances nutritives à l'humanité affamée s'ils étaient conservés et utilisés plus rationnellement. La disparition de certaines espèces d'animaux et de plantes est la preuve évidente de la détérioration de l'environnement de l'homme.

34. Soutenez tous les efforts en vue de protéger la nature et l'environnement, par vos actions et par vos dons.
35. Renoncez à porter des vêtements, à utiliser des objets de décoration et à consommer tous les produits obtenus avec la peau ou tout autre partie d'animaux dont l'espèce est menacée.

PENSER

Le problème de la surpopulation n'existe pas seulement dans les pays sous-développés. La naissance d'un homme dans un pays industrialisé est, pour l'environnement, 25 fois plus grave qu'une naissance dans un pays sous-développé. C'est l'homme civilisé qui consomme trop de matières premières et trop d'énergie, qui mange plus que nécessaire, qui empoisonne l'air, l'eau et produit des montagnes de déchets. Mais l'homme civilisé possède aussi instruction et information. Cela devrait lui permettre de prendre conscience des dangers de ses activités, et l'aider à les combattre efficacement.

36. Réfléchissez aux conséquences préjudiciables de vos activités sur l'environnement, et aux moyens d'en amoindrir les effets.
37. Prenez des informations sérieuses sur la protection de l'environnement. Ne vous laissez pas séduire par les slogans, mais allez au fond des choses.
38. Ecrivez à des hommes politiques et à des personnalités influentes, pour les encourager à prendre position en faveur de la protection de l'environnement. Parlez avec eux de ces problèmes. *Ils se laissent souvent convaincre par des arguments sérieux.*
39. Ecrivez à votre journal pour y dénoncer les abus que vous constatez et appelez vos concitoyens à réagir efficacement.
40. Boycottez les producteurs qui ne prennent pas ou trop peu de mesures en vue de réduire les dommages à l'environnement.
41. Ne réélisez pas les fonctionnaires et parlementaires qui portent trop peu d'intérêt à la protection de l'environnement. Mais soutenez ceux qui s'y intéressent.
42. Devenez membre de groupes locaux et internationaux de l'action pour la protection de l'environnement. Donnez toujours le bon exemple, non seulement en public, mais surtout devant vos enfants.
43. Associez-vous, dans votre commune, à ceux qui pensent comme vous pour faire accepter par les autorités politiques et les fonctionnaires, les exigences de la protection de l'environnment.
44. Sachez convaincre vos amis et connaissances de la nécessité d'observer les « 44 Points ».

Professeur J.-L. Richard
Commission scientifique neuchâteloise
pour la protection de la nature.

Coupon:

à envoyer à la Zinguerie de Zoug SA, case postale, 6301 Zoug
téléphone 042/33 13 31

Je désire votre documentation:
☐ de la machine à laver Adora
☐ de la gamme complète de Zoug

Je désire connaître:
☐ vos facilités de paiement
(Marquer d'une croix ce qui convient)

80

Nom: _____
Rue: _____
Localité: _____

Kurt Huber VA-2.85

Signé Zoug...

Adora

la typique

La machine à laver automatique, adaptée aux exigences sévères de la ménagère suisse.
Pour un linge impeccable et son traitement soigné, pour la sécurité et la robustesse typiquement suisse: une seule qualité «Zoug». Service après-vente rapide et efficace.

Nouveau: aussi avec séchage automatique

Zinguerie de Zoug SA, Zoug, téléphone 042/33 13 31
Bienne, 43, rue du Breuil, téléphone 032/21 3 55
Lausanne, 11–13, rue de Bourg, téléphone 021/23 24 48
Genève, 8, av. de Frontenex, téléphone 022/35 48 70

V ZUG

VIDANGE

JEAN DUCOMMUN
TRANSPORTS

des dépotoirs, citerneaux, séparateurs d'essence et fosses septiques avec un véhicule aspirateur de boue ultra-moderne

Neuchâtel
Draizes 78
Tél. 31 24 55

Bulletin d'abonnement

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

★ **jusqu'à fin juin 1972** **pour Fr. 20.—**
★ **jusqu'à fin décembre 1972** **pour Fr. 51.—**

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à

FAN – L'EXPRESS

Service des abonnements - 2001 NEUCHATEL

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

LIT D'ENFANT avec literie. Tél. 31 41 37.

RECHAUD BUTAGAZ 1 feu, avec bonbonne, parfait état, 50 fr. Tél. (038) 31 15 59.

BUREAU à 2 portes, prix intéressant. Téléphone 33 27 34, l'après-midi.

1 FENETRE KIEFER double vitrage en bon état, 240 x 120 cm, 150 fr. Tél. 31 19 73.

DEUX OISEAUX EXOTIQUES du Bengale, avec cage ; sommier, matelas crin animal ; plante verte, Santa Viera, hauteur 175, diamètre du pot 55 cm. Tél. 47 14 46.

PETITE TABLE ; coffre à jouets ; appareil photo Polaroïd ; vaisselle ; habits pour dame, taille 38-40 ; chauffage électrique. Tél. 24 00 28.

MACHINE A TRICOTER neuve, Gisa, double fonture, modèle 1971, prix à convenir. Téléphone (038) 65 11 20, dès 18 heures.

APPAREIL MASSAGE BIEMAN, 3 vitesses ; souliers de marche No 38 ; joli manteau daim, neuf pour jeune dame, taille 36. Téléphone 25 76 64.

MACHINE A COUDRE Singer avec table, bas prix. Tél. 24 13 59.

CAGE A HAMSTER 15 fr. ; aquarium 10 fr. Tél. 33 38 77.

VAURIEN BOIS, complètement équipé, avec chariot ; parfait état. Tél. 24 19 84.

POUSSE-POUSSE avec capote, 80 fr. Téléphone 41 36 65.

COMPLET POUR GARÇON, bleu marine, neuf (10-11 ans). Tél. 42 12 01.

TAPIS 3 x 2 m 50 ; 2 vélos pour dame ; cuisinière électrique ; banc d'angle ; 2 tableaux. Tél. 53 37 29.

POTAGER NEUCHATELOIS ANCIEN, plaques chauffantes. Conviendrait pour chalet. Téléphone 41 12 10.

DUPLICATEUR A ALCOOL Cito-Master, excellent état. Tél. 41 12 10.

BLAZER bleu marine, façon mode, pantalon gris assorti ; complet brun, mode, peu porté, grandeur, 16-18 ans. Tél. (037) 71 16 33.

TELEVISION PHILIPS MULTINORM, noir-blanc. Etat de neuf. Tél. (038) 31 23 24.

MAGNIFIQUE CARAVANE 5 places, état de neuf, + chauffage 7000 fr. Deniveneri, Coteaux 41, 2016 Cortaillod.

JUPES, ROBES, deux-pièces pantalons de 5 à 50 francs, taille 40. S'adresser aux heures des repas à Schwab, Boine 2, ou téléphoner au 25 11 90.

1 BOILER 75 LITRES, intérieur cuivre ; 1 calorifère tout combustible ; 1 petite lampe ; 1 couvre-lit blanc, tricot main, 220 x 250 cm. Tél. 47 12 77.

CANAPE + 2 fauteuils, 200 fr. Tél. 25 49 84, heures des repas.

OCCASION : BATEAU glisseur acajou - Chalet pêcheur aménagé - A prendre tout de suite, en bloc, port ouest de Neuchâtel. Prix avantageux. Tél. (038) 33 58 55.

PETITS CHIENS, petite race, mâle et femelle. Tél. (038) 45 12 22.

SUPER MINI CANICHES, 6 couleurs différentes, nichées (collies écossais). Téléphone 41 23 13.

CAGE A CANARIS, 3 compartiments, à bas prix. Tél. (038) 31 43 95.

CALANDRE sur pieds, bon état. Tél. (038) 51 32 22.

VAURIEN, fond à réparer, mat, neuf. Grande voile, en parfait état, 350 fr. Tél. 25 55 07.

POUR FILLETTES DE 8 ANS : manteaux mi-saison et de pluie, robes, jupes. Téléphone 33 21 22, après 19 h 30.

HABITS POUR DAME : costumes, robes, taille 38-40. Habits pour monsieur, complets, taille 48-50, très bon état, bas prix. Téléphone 41 16 64.

SALON TRANSFORMABLE, neuf, 2 fauteuils, pour cause imprévue, prix intéressant. Téléphone (038) 51 26 53.

CUISINIERE BUTAGAZ 2 feux + four, bas prix. Tél. 41 31 43, après 17 heures.

CUISINIERE ELECTRIQUE GRISE, 3 plaques, bon état, 140 fr. Tél. 25 58 04.

A louer

BELLE CHAMBRE indépendante à personne sérieuse. Libre fin mars. Tél. 25 61 14.

A RIVERA, appartement meublé, 3 lits, avec balcon, bien ensoleillé. 20 fr. par jour. Téléphonne (091) 9 87 44.

CHAMBRE MEUBLEE à jeune fille sérieuse. S'adresser aux heures des repas, à Schwab, Boine 2, ou téléphoner au 25 11 90.

BRUSON (VS), dans chalet, appartement 6 et 2 lits, libres Pâques à juin et dès septembre. Tél. 31 23 24.

COLOMBIER, BELLES CHAMBRES 1 et 2 lits, indépendantes, douche, toilettes, à personne sérieuse, 1 minute du tram. Tél. 41 23 43, le matin.

1 PLACE D'AMARRAGE pour bateau, largeur 2 m, à Neuchâtel. Tél. 25 20 19.

APPARTEMENT MODERNE, 3 pièces, libre immédiatement, à Cornaux. Tél. 47 16 83.

URGENT TOUT DE SUITE bel appartement de 4 pièces, à la Neuveville. Tél. 51 19 03, de 18 à 19 heures.

POUR LE 24 JUIN, à Bevaix, appartement dans villa, 5 chambres, tapis tendus, cheminée, cuisine équipée, cave et galetas, garage, 670 fr. + charges. Tél. (038) 31 44 74.

Demandes d'emplois

MADAME LAMARRE, Polonais 12, Cortaillod, garderait enfants à la journée.

AIDE-INFIRMIERE qualifiée, bonnes références. Libre. Adresser offres écrites à 233-306 au bureau du journal.

DAME DISPOSANT de quelques heures par jour cherche travail de facturation ou dactylographie. Région Saint-Blaise, Marin, Hauterive. Eventuellement à domicile. Adresser offres écrites à DA 715 au bureau du journal.

PEINTURES, PAPIERS PEINTS. Tous travaux sont exécutés par peintre de métier. Téléphone (038) 24 10 46.

SECRETAIRE CHERCHE EMPLOI varié et indépendant ou à responsabilités ; connaissance de la langue allemande. Adresser offres écrites à DE 747 au bureau du journal.

SERRURIER cherche, en coup de main, travail de montage ou d'atelier, plein temps. Adresser offres écrites à EF 748 au bureau du journal.

HEURES DE MENAGE, matinée ou après-midi, sous contrat. Adresser offres écrites à FG 749 au bureau du journal.

DAME ESPAGNOLE, 21 ans, cherche employeur qui lui ferait un contrat pour travail journée. Adresser offres écrites à GM 750 au bureau du journal.

Il existe un élément indéfinissable qui place quelques rares limousines dans le clan de l'élite automobile: la classe. Cette classe fait partie intégrante de la conception et du style de la Granada. Le luxe de ses aménagements intérieurs en fait une automobile suprêmement raffinée dans les moindres détails. Sa puissance, elle la doit à son moteur 6 cylindres (2,3 l – 108 CV DIN, 2,6 l – 125 CV DIN, et 3,0 l – 138 CV DIN). Moteur qui accélère avec brio et qui maintient tout naturellement une vitesse de croisière élevée. Quant à sa suspension indépendante – avant et arrière – elle assure une tenue de route et une stabilité exemplaires.
La Granada existe en version 2 portes «style Fastback», 4 portes, ou stationwagon à 5 portes. Il y a deux modèles: Granada et Granada GXL. La Granada GXL – sommet de la gamme – est équipée en série d'une boîte automatique, de la direction assistée, d'une radio OUC, d'un toit ouvrant en vinyl et de glaces teintées.
Ford Granada une «européenne» de grande classe.

Maintenant, les voitures de classe ont une rivale somptueuse. Ford Granada.

Ford Granada à partir de Fr. 15'960.-

FORD GRANADA Ford

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 — **La Chaux-de-Fonds :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 ; magasin de vente : avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102 — **Le Locle :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

GRANDE PREMIÈRE au GARAGE des 3 ROIS

J.-P. & M. NUSSBAUMER

INVITATION

à notre

apéritif de présentation

dans nos vitrines d'exposition

AUJOURD'HUI 23 MARS dès 17 h

NEUCHÂTEL, Pierre-à-Mazel 11

LA CHAUX-DE-FONDS, Léopold-Robert 92 - **LE LOCLE,** rue de France 51

Demandes à louer

CHAMBRE pour homme âgé est demandée. Offres à case postale 963, Neuchâtel.

URGENT, JE CHERCHE APPARTEMENT 2 ou 3 pièces, mi-confort, ou confort, Neuchâtel, environs. Tél. 25 64 64, interne 257, heures de travail.

DAME SEULE CHERCHE APPARTEMENT de 2 ou 3 pièces, avec confort, pour date à convenir. Région Peseux, Corcelles, éventuellement les Charmettes. Tél. 31 26 63.

APPARTEMENT DE 1 ½ OU 2 PIECES, éventuellement mi-confort, entre Neuchâtel et Cortaillod. Tél. 25 03 81.

CHAMBRE INDEPENDANTE ou studio meublé, pour le 1er mai, au centre. Téléphone (064) 71 39 22.

COUPLE RETRAITE cherche appartement 2 pièces, avec confort, région Peseux - Corcelles - Cormondrèche - Bôle. Adresser offres écrites à FE 737 au bureau du journal.

CHAMBRE INDEPENDANTE, pied-à-terre, pour monsieur sérieux, haut de la ville ou côté est du Val-de-Ruz. Tél. 24 42 44.

URGENT. On offre une prime de 300 fr., à qui procurera appartement, confort modeste. Adresser offres écrites à 243-304 au bureau du journal.

LOCAL OU CAVE pour orchestre de jazz. Tél. (038) 24 60 86, aux heures des repas.

Divers

JE DEBARRASSE caves et greniers. Téléphone 25 03 46, dès 19 heures.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE pour quelques nettoyages. Beaux-Arts. Tél. 25 29 24.

FAMILLE ANGLAISE, à proximité de Londres, cherche jeune fille en qualité d'aide au ménage. Faire offres à Mlle Nelly Gaberel, c/o Mrs J. Clayman, 39, Astons Road, Moor Park/Middlesex England.

AIDE DE MENAGE à Auvernier, demi-journée par semaine. Tél. 31 41 60.

DAME POUR FAIRE DES HEURES de ménage est cherchée, au Landeron. Tél. (038) 51 32 71.

POUR NETTOYAGES, environ 4 heures par semaine. Tél. 24 07 75.

POUR L'ENTRETIEN D'UN JARDIN, quelques heures par semaine. Tél. 24 07 75.

Demandes à acheter

J'ACHETERAIS SIMAR d'occasion. Tél. (038) 31 76 24.

UN AQUARIUM en bon état. Tél. (038) 42 14 72.

ENTOURAGE DE LIT, fauteuils, armoire, petit meuble. Tél. 24 42 98, midi ou soir.

VELO POUR GARÇON de 10 à 14 ans, vélo pour dame. Tél. 36 13 49.

VÉLO POUR GARÇON de 10 à 15 ans. Téléphone (038) 53 36 55.

LIT ESCAMOTABLE, en bon état. Téléphone 25 04 67.

Perdus - Trouvés

PERDU, dimanche, perruche bleue. Téléphone 25 38 04.

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Tél. 25 26 65
Tél. 25 26 05
Hôpital 15
Neuchâtel

Pour vos repas de fêtes

Grande vente de

Poulardes françaises et italiennes fraîches
Poulets, poules, petits poussins frais environ 400 g pièce
lapins frais du pays
ROTIS DE DINDE
CANARDS-CABRIS
BŒUF PREMIER CHOIX
Gros veau - Porc
Agneau
Jambon à l'os
Terrine de foie de volaille
Pâté de lapin
Pâté en croûte
Roastbeef froid I a
Veau rôti
Rôti de porc
Salades
Farce de vol-au-vent
Escargots
Foie gras et caviar, ainsi qu'un grand choix de spécialités pour hors-d'œuvre.
Mayonnaise
Saucisson en croûte
Choux farcis

ROHRER

VIVA–la preuve est faite

La VIVA a réussi son examen-qualité.
Chez Vauxhall, le contrôle de la qualité pendant la fabrication est sévère et permanent. La preuve finale de cette qualité est apportée par le test sur le terrain d'essais. Environ 100 voitures par année subissent ce test. Longueur: 6400 km; taux de sévérité 1 = 3, c'est-à-dire que ces 6400 km correspondent à 20000 km de routes normales. Ce test comporte entre autres: 728 accélérations à plein gaz, 624 freinages complets, des passages dans les bassins d'eau, dans les tunnels à poussière et sur les pavés belges. 4 heures continues à plein gaz. Le supplice dure 3 semaines. Pour que votre VIVA réponde à vos exigences de qualité.

VIVA – 2 ou 4 portes – 4 vitesses synchro ou boîte GM entièrement automatique à 3 rapports – 60 à 84 CV – dès Fr. 7975.– (Prix indicatif. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

VAN/759/72/S/B

Viva VAUXHALL GM

un produit de la General Motors, by Vauxhall

Vente et Service en Suisse romande : **Ardon** Neuwerth & Lattion (027) 8 17 84, **Chippis** L. Tschopp (027) 5 12 99, **Courtételle** Garage et et Carrosserie du Moulin S.A. (066) 22 71 56, **Eysins** G. Jaquier (022) 61 17 03, **Fribourg** Garage du Stadtberg (037) 22 41 29, **Genève** Autos-Import S.A. (022) 42 58 00, **Lausanne** Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51, **Neuchâtel** M. Facchinetti (038) 24 21 33, **Payerne** P. Ducry (037) 61 20 42, **Porrentruy** W. Affolter (066) 66 68 22, **Saint-Cierges** A. Freymond (021) 95 61 19, **Saint-Imier** Garage du Chasseral (039) 41 26 75, **Yverdon** P. et J.-P. Humberset fils (024) 2 35 35, **et nos agents locaux à : Agarn** (027) 6 66 21, **Bulle** (029) 2 84 63, **Carrouge** (021) 93 15 15, **Genève** 78, avenue de la Roseraie (022) 46 27 19, 3bis, avenue de Chamonix (022) 36 89 73, **Lausanne** (021) 25 72 75, **la Tour-de-Peilz** (021) 54 23 62.

« INFLUENCE » de L'ORÉAL
La permanente qui fait
de jolis cheveux
TEL. 25 50 72 — PARFUMERIE COIFFURE DAMES ET MESSIEURS — R. PYTHOUD — 5 MONRUZ 2000 NEUCHATEL

Veuf, domicilié aux environs de Neuchâtel
désire rompre solitude
et rencontrer dame dans la soixantaine. Mariage pas exclu.
Prière d'écrire, en joignant photo, sous chiffres 233-307 au bureau du journal.

15aine commerciale de Neuchâtel

du 24 mai au 4 juin 1972

Tous travaux en
ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE
sont soigneusement et rapidement exécutés
Garage de la Côte S. A.
PESEUX **Tél. 31 23 85**

Notre offre
BLACK et DECKER
perceuse 2 vitesses DNJ 52
mandrin de 10 mm 340 W
Prix : Fr. 149.—
Notre prix
Fr. 119.-
BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

Votre ligne

...ne doit pas être votre obsession. L'eau minérale et curative MAXI ARKINA plaira à ceux qui n'aiment pas les régimes et qui n'ont pas le temps de faire du sport.

MAXI ARKINA, c'est une eau insouciante, sûre de ses qualités, décontractée. Confiante en son bon goût — et sûre du vôtre — elle offre ses qualités à qui sait comparer.

Fière de ses richesses minérales, MAXI ARKINA vous aide à garder votre ligne. L'action bénéfique de MAXI ARKINA sur les reins, la digestion et l'élimination est prouvée scientifiquement. Plus vous en boirez, plus vous le sentirez. ARKINA est une des rares sources quasiment dépourvues de sodium: Votre balance restera votre meilleure amie.

ARKINA: une eau suisse qui parle français! Déjà appréciées des Romains, les sources Bel-Air et La Prairie ont fait le renom d'Yverdon-les-Bains. Les analyses le montrent: MAXI ARKINA est riche en sels minéraux. Elle n'a rien à envier à la plupart de ses concurrentes et sa composition équilibrée la rend digne des plus exigeants.

En 1972, un privilège merveilleux: l'eau de source ARKINA. Epargnée par notre civilisation, l'eau minérale ARKINA ramène sur votre table un peu de cette nature indispensable à votre équilibre. Embouteillée dans des conditions d'hygiène extrême, pure et sans adjonction de gaz, MAXI ARKINA représente une part précieuse de l'héritage naturel auquel vous avez droit. Digestive. Diurétique. **Sulfatée. Bicarbonatée. Calcique. Magnésienne.**

avec **MAXI ARKINA**
prenez votre poids A LA LÉGÈRE

ACTION

Confiante en ses qualités, Arkina vous offre:
1 pèse-personnes (poinçonné) **pour Fr. 10.— seulement!**
et 30 étiquettes de MAXI ARKINA complètes.

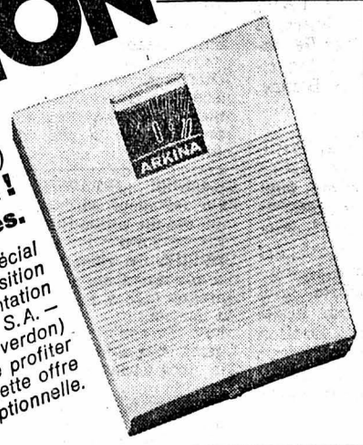

Seul le bulletin de versement spécial mis à votre disposition dans les bons magasins d'alimentation (ou directement par Arkina S.A. — 1400 Yverdon) vous permettra de profiter de cette offre exceptionnelle.

? POURQUOI PAS AU RESTAURANT
LA PRAIRIE
Pour vos banquets et repas de famille

Nouvel arrivage de
BOUCLES
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel.

Meuble ancien

A vendre une belle armoire Louis XV, d'époque, en noyer massif.

S'adresser à Pierre Cruchet, La Outre, 1411 Giez.

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél. 25 12 67

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement. Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug Musique Neuchâtel
Tél. 25 72 12

Centre de puériculture fermé

du vendredi 24 mars au mardi 4 avril pour cause de vacances.

Pour le ski

Adelboden

Télésiège Schwandfeldspitz
- **Skilift Tschenten**
- **Télésiège Möser**

Peaux

Housses pour voitures en peau de mouton. Modèles avec capuchon. Diverses qualités, prix intéressants.
Mme R. Wagner, Pain-Blanc 17, Serrières. Tél. 31 53 67.

BIG EN BAR

L'annonce reflet vivant du marché

Garantie: **10 ans**

Si votre CHEMINÉE est tachée ou fissurée appelez sans tarder le spécialiste
W. OBRIST
Service RUTZ pour la Suisse romande
NEUCHATEL
13, ch. des Grands-Pins
Tél. (038) 25 29 57
CHEMISAGE ET TUBAGE DE CHEMINÉES

fait briller!

** argenterie (couverts, vaisselle d'argent, etc.)*
** cuivre, laiton et chromes d'autos*
** dissout les dépôts tenaces sur les fenêtres et pare-brise*

STRÄULI SA WINTERTHUR

LE LOCLE . LA CHAUX-DE-FONDS **MONTAGNES** LA CHAUX-DE-FONDS . LE LOCLE

«Dossier Antonio Salvi» au Théâtre

Réflexions sur un nouveau spectacle

La nouvelle version du « Dossier Antonio Salvi » a l'extrême qualité de soulever et d'exposer en termes clairs les questions les plus lancinantes et les plus brûlantes de l'heure qui se posent aux sociétés occidentales, qu'elles le veuillent ou non. Mais ce n'est pas en quelques lignes que l'on peut faire le tour des problèmes abordés. C'est assez dire la richesse du matériau proposé par le spectacle, qui de simple constat dans la première version, est devenu source de multiples et fécondes réflexions dans la seconde. C'est qu'il y a entre la première et la deuxième manière de ce dossier toute la distance qui sépare le **projet à peine esquissé du spectacle, non** certes pas totalement abouti, mais servi par une originale mise en forme théâtrale.

Cependant nous ne voulons reprendre ici que quelques-uns des acquis les plus satisfaisants de la nouvelle mise en scène et dégager les perspectives ouvertes par ce spectacle en renvoyant nos lecteurs à la critique plus circonstanciée parue dans notre édition du 11 février lors de la première au Locle.

RETOUCHES IMPORTANTES

Ce qui frappe dans cette nouvelle version du « Dossier Salvi » du TPR et qui concourt fortement à sa réussite, c'est d'abord l'évacuation des aspects antérieurs les plus pesants, tels que l'imagerie d'Epinal fortement sollicitée, l'extrême schématisation des situations et des personnages, le recours à une sentimentalité plus proche du mélodrame que de la sensibilité. Mais, mises à part ces retouches importantes, le spectacle a surtout gagné un rythme par une utilisation très heureuse du décor et de l'éclairage qui lui donne l'apparence du discours cinématographique. D'ailleurs toute la pièce est montée sur le modèle des techniques de cinéma, notamment par la juxtaposition des séquences et même par le procédé de « l'image arrêtée » qui est employée neuf fois sur dix à mauvais escient au cinéma et qui prend ici une résonance aussi heureuse que profonde. Il faut encore noter la dimension supplémentaire ajoutée par l'humour et l'ironie qui permettent à nombre d'informations de passer la rampe sans paraître ennuyeuses ou grotesques.

Néanmoins, outres les satisfactions strictement théâtrales qui ne font pas défaut dans ce spectacle, le plus essentiel de cette réalisation nous paraît la voie nouvelle et originale qu'elle ouvre à un théâtre contemporain ouvert au monde et à la société. C'est en effet beaucoup plus qu'un outil pesamment didactique que nous offre ici le TPR, mais bien au contraire un moyen « d'investigation et de réflexion au service de toute la collectivité, en soumettant au public certains problèmes à la suite d'un travail de recherche journalistique puis d'élaboration dramatique. Dans le « Dossier Salvi », c'est l'immigration des travailleurs étrangers et leurs conditions de vie qui sont au premier plan. Mais le profond remaniement effectué pour la nouvelle version a permis aux comédiens d'étoffer considérablement le propos initial. C'est ainsi que l'on voit se dessiner en filigrane du spectacle une réflexion sur le travail, non plus seulement manuel, mais aussi intellectuel, qui pourrait être l'objet d'un autre dossier qui analyserait notamment l'aliénation qui préside hélas ! trop souvent à toute activité humaine dans nos sociétés modernes.

Nous voudrions encore souligner la qualité remarquable de l'interprétation. La troupe semble avoir retrouvé une grande cohésion qui permet à chacun, ancien et nouveau venu, de donner le meilleur de lui-même. On peut certes ne pas goûter la forme de théâtre défendue par le TPR ; mais affirmer qu'ils le font sans talent confine à la mauvaise foi déclarée. Notre troupe permanente est en effet indéniablement sur le point de trouver son second souffle, au grand dam de ceux qui la voulaient enterrer prématurément et pour le plus grand plaisir de ceux qui appellent de leurs vœux un théâtre qui réponde à leurs préoccupations les plus fondamentales.

Bl. N.

ASSEMBLÉE DE PAROISSE À L'ABEILLE

Culte télévisé? Une expérience à poursuivre

A l'ordre du jour de l'assemblée paroissiale au Temple de l'Abeille, des points qui sortent du cadre habituel religieux et qui touchent de nouvelles préoccupations. On parla samedi soir en effet de cultes télévisés, de la musique au temple, de la participation active des jeunes à la vie de la paroisse.

La paroisse de l'Abeille, par ses récentes expériences de culte télévisé, prend figure de pionnier, mais cette forme nouvelle ne va pas sans impliquer des changements fondamentaux. Les paroissiens en ont accepté le principe, possible toutefois d'une manière limitée, car la mise sur pied d'un culte télévisé entraîne un grand surcroît de travail de préparation. Le côté positif est tel, soit participation plus active des paroissiens, audience élargie à 300.000 téléspectateurs, qu'il récompense bien les efforts entrepris. De plus, le fait d'une retransmission télévisée demande qu'on renouvelle la célébration, afin qu'elle soit plus vivante. L'imagination est donc sollicitée et le culte peut s'agrémenter de chœurs d'enfants, de scènes bibliques mimées et de bien d'autres manières de favoriser la méditation, la prière, la remise en question de sa propre vie face à l'évangile. L'audio-visuel entre au temple et permet à la religion une véritable correspondance avec le monde actuel.

On parla musique dans le rapport du pasteur Wagner, président de la commission des orgues. La paroisse bénéficie actuellement du concours de quatre musiciens amateurs bénévoles qui se relaient à l'orgue. Ces chrétiens animent musicalement les cultes, dans un esprit de service. Cette solution paraît tout à fait satisfaisante et se justifie d'être maintenue. Le règlement des organistes professionnels stipule que le poste doit être mis au bénéfice d'un organiste professionnel mais le groupe semble mieux, dans sa souplesse, dans son esprit chrétien, répondre au réel besoin de la paroisse, ceci également par son aspect financier favorable. On en restera donc définitivement à la forme actuelle, demandant une révision dudit règlement.

LES JEUNES DANS L'ÉGLISE

La place des jeunes dans l'Eglise préoccupe sérieusement les Anciens car il serait regrettable qu'une paroisse isolée se forme en dehors des adultes. De plus, il devient essentiel de laisser le pouvoir à l'imagination, d'appuyer des idées neuves, qu'une révolution puisse se faire au sein de la paroisse, entraînant jeunes et adultes. Cela demande peut-être une participation plus active des adultes et il leur est également suggéré d'ouvrir largement leurs foyers à tous ces jeunes qui ne rencontrent pas de véritables dialogues dans leurs propres familles. Les jeunes demandent en effet d'être avec les aînés et que chacun fasse un effort pour que les contacts soient réguliers.

Quant au dernier point, celui épineux des finances, il est le reflet d'une voie d'austérité dans les dépenses de l'Eglise. On a vu cette année une diminution des collectes, entraînant une baisse considérable des dépenses. Cette situation n'est nullement contraire à la vocation de la paroisse et permettra peut-être de mieux rejoindre les sources mêmes d'une véritable spiritualité et d'un réel esprit chrétien.

En fin d'assemblée, le pasteur Wagner a été réélu pour une période de six ans.

IF

Au Centre des loisirs

Ernest Ansorge et le cinéma d'animation

Trop souvent considéré comme un simple divertissement pour enfants, le film d'animation, plus populairement appelé dessin animé, est encore le parent pauvre du cinéma. Ceci est d'autant plus regrettable que ce mode d'expression offre des possibilités inépuisables pour qui a la patience de s'en servir. Si le dessin animé s'exprime le plus souvent sur le ton humoristique, il peut aussi être grave et se révéler bien plus efficace qu'un long et ennuyeux discours. C'est ce que M. Ernest Ansorge, cinéaste suisse aussi bien connu chez nous qu'à l'étranger, s'est plu à expliquer vendredi soir au Centre de loisirs.

Grâce à un film réalisé par ses propres soins, Ernest Ansorge présente et explique d'abord au public les différentes techniques utilisées actuellement. En effet, si le procédé de base reste toujours le même, c'est-à-dire « l'image par image », la façon même de traiter ces images varie énormément d'un réalisateur à l'autre. La technique chère à Walt Disney est bien sûr connue de tous, et presque personne n'ignore les petits chefs-d'œuvre réalisés par Trnka et ses poupées animées. Mais on ne peut en dire autant d'autres expériences comme celles du Canadien Mc Larren, véritable novateur avec ses recherches sur pellicule grattée (autant pour le son que pour l'image). Intéressants aussi les papiers découpés animés du très jeune Bernois Gorgon Haas qui obtint le premier prix au Festival de Belgrade. Il y aurait également beaucoup à dire des innombrables et réussies recherches graphiques des pays de l'Est qui rempalcent le travail à la chaîne d'un Walt Disney par une débauche d'idées et de trouvailles souvent géniales.

Quant à M. Ansorge, il lui arrive d'utiliser, avec la précieuse collaboration de sa femme, la technique dite de la classe à sable. Il s'agit en fait d'une plaque de verre très légèrement opaque sous laquelle se trouve une source de lumière. Sur la plaque se trouve une fine couche de sable dans laquelle l'artiste va dessiner des formes mouvantes à l'aide d'un pinceau. Manié par les mains de Mme Ansorge, le pinceau fait des merveilles. Le spectateur a tout à fait l'impression de voir s'animer une estampe japonaise et de pénétrer dans un tableau surréaliste.

L'une de ces réalisations, Fantasmatic, a d'ailleurs valu à ses réalisateurs plusieurs prix dont le « Léopard d'or » à Locarno et le trophée Oxbery Berkey au Festival de Mamaia en Roumanie.

Conscient du fait que le film d'animation est très fatigant pour l'œil, Ernest Ansorge faisait une pause entre chacun des films projetés, pause qui lui permettait de présenter l'œuvre suivante et de répondre aux questions du public. La soirée se déroula ainsi, agréable et enrichissante, pour qui s'intéresse au cinéma d'animation.

Pour terminer, regrettons, comme M. Ansorge, le peu d'audience que le cinéma d'animation reçoit auprès du pubilc, peu d'audience due avant tout au refus des circuits commerciaux de programmer de tels films.

JBW

Séance de clôture pour les apprentis

M. Meylan prend la parole.
(Avipress - Robert)

Récemment s'est déroulée à la Salle de musique de la Chaux-de-Fonds, ainsi que nous l'avons dit dans notre édition de mardi, la cérémonie de clôture pour 196 apprentis de tout le canton. A cette occasion, le conseiller d'Etat et chef du département de l'industrie M. René Meylan (notre photo) devait prononcer une allocution des plus remarquées sur les différentes difficultés qui attendent les jeunes à l'entrée d'une existence professionnelle.

Les Brenets: chant et théâtre pour la soirée de la Chorale

(c) La tradition est respectée : la date de la mi-mars adoptée depuis fort longemps par la Chorale que dirige avec maîtrise et succès Bernard Droux ; la tradition est maintenue : grand et vibrant auditoire. La tradition est installée : qualité dans le choix et l'exécution des morceaux choisis, par les 40 exécutants. La Chorale est une société de chanteurs parfaitement digne de la couronne glanée il y a quelques années à la Chaux-de-Fonds. Tout y est mesure, nuances, justesse, pleine possession de ses moyens. Les registres sont équilibrés, harmonieux.

Au cours de la première partie, M. André Glück, président, dit sa satisfaction de travailler devant une si belle salle. C'est la récompense pour les chanteurs et leur directeur de sentir l'intérêt que leur porte le public brenassier. Il salue particulièrement M. J. Guinand, président de commune, MM. R. Burdet, président de la Fédération cantonale des chanteurs, Maurice Aubert, directeur de la fanfare, les autorités communales et les représentants des sociétés locales et amies.

Certains choraliens et quelques jeunes de la localité ont présenté ensuite une comédie musicale en un acte, « D'amour et d'eau fraîche » de J. Bron et P. Lavanchy, mise en scène par L. Sieber, dans un décor original dû à MM. R. Vittori et Bertschinger, avec au piano Mme G. Gagnebin et un petit orchestre de cuivres formé de musiciens de Villers-le-Lac, du Locle et des Brenets.

Cette tranche de vie de chez nous fut évoquée avec beaucoup de finesse et de fantaisie.

La pièce veut réagir contre ceux qui sont éternellement de mauvaise humeur. Elle incite à plus de réalisme, elle encourage chacun à découvrir ce que la vie a de valable, si l'on veut se donner la peine de le découvrir.

VAL-DE-TRAVERS

A Couvet, concert à la mode du sous-préfet aux champs

(sp) La Société d'émulation a clos en beauté sa saison musicale en conviant récemment à la chapelle de Couvet le célèbre duo Guy Bovet — François Perret, le premier passé maître dans l'art de l'épinette, le second virtuose accompli de la flûte. Ces deux artistes romands sont associés depuis 1959 pour une merveilleuse cause : tenter de redonner au grand public le goût de la musique classique (au sens très large du terme) en la faisant descendre de son piédestal et sortir de sa tour d'ivoire. Pour ce faire, Bovet et Perret renoncent délibérément à la traditionnelle étiquette de mise dans les concerts réservés aux compositeurs chevronnés d'autrefois ou d'aujourd'hui. Ils se présentent en habit de tous les jours; détendus, un brin gouailleurs, prêts ici ou là à provoquer un tant soit peu l'auditoire (par exemple en arrivant volontairement en retard ou en supprimant l'entracte). Mais, de la sorte, ils parviennent à créer une atmosphère aimable, sans doute beaucoup plus propice à la réceptivité du langage musical que celle qu'imposent un maniérisme désuet et un rituel sans aucun rapport avec les œuvres interprétées...

Seul regret à cette sorte de ban d'essai que représentait le concert Bovet-Perret : le peu d'auditeurs qui s'étaient déplacés... 42 personnes ! Il n'empêche que toutes les pages inscrites au programme ont été servies dans un style éblouissant grâce à une technique parfaite et un sens musical d'une rare qualité. Ont été particulièrement prisées : la sonate en do majeur de Vivaldi et surtout son mouvement intitulé « Giga » ; la sonate en sol mineur de Locatelli et notamment son premier « allegro » ; « Entracte » de Jacques Ibert, d'une très belle ligne musicale à l'espagnole ; et l'extraordinaire « Syrinx » pour flûte de Debussy. François Perret joue avec sa flûte comme un chat avec une souris : tantôt doux, tantôt agressif, tantôt faible, tantôt puissant, tantôt rieur, tantôt sérieux. Il a, en somme, décomplexé cet instrument que d'aucuns considèrent souvent comme démuni de virilité, de personnalité, de présence. Quant à Guy Bovet, il fait penser à un insecte dont les tentacules seraient maîtres du clavier de l'épinette, l'affleurant ici, adhérant à lui ailleurs, l'écrasant à certains moments...

En résumé, un concert de première classe servi à la mode du sous-préfet aux champs d'Alphonse Daudet.

BUTTES

Ski de printemps à la Robella

(c) Beaucoup de personnes ont skié, récemment à la Robella en dessus de Buttes où les conditions sont encore excellentes. D'autres, montées en télésiège, ont profité du soleil pour se promener où se bronzer à la terrasse de l'Auberge de la Robella. Dame, ce n'est pas chaque weekend qu'on peut profiter d'un temps comme celui qui a régné samedi et dimanche passés ! Pour les skieurs, l'enneigement était encore absolument valable et les téléskis du Crêt-de-la-Neige et des Lisières ont été très employés.

Le comité de direction du TBRC a pris la décision de ne plus fonctionner en semaine. Les installations seront donc — et pour le cas où le temps se maintient au beau — mises en circulation le week-end prochain seulement. Ces derniers jours de la saison 1971-1972 concilient d'une façon sympathique et agréable les conditions de l'hiver et... du printemps !

PLATEAU DE DIESSE

ENGES

Une morille ! Une !

(c) Bien que ce délicieux cryptogame ne pousse qu'en colonies parfois fort nombreuses, un « morilleur » en a trouvé un exemplaire parfaitement constitué, mais tout aussi parfaitement solitaire ! Nul doute que les coordonnées du secteur où a été découvert ce dernier, ont été relevées avec tout le soin nécessaire par cet amateur aussi patient et vigilant que gourmand et que les sœurs de cette morille précoce vont la rejoindre, sitôt tombée la prochaine averse !

Celle-ci n'est hélas ! selon la météo, pas pour demain et si la sécheresse persiste, le prix de l'omelette aux morilles du pays, va atteindre cette année, un sommet « croquignolet ! » Il est vrai que celle-ci est olympique et que non seulement les athlètes, mais aussi pas mal de prix vont battre allégrement un tas de records !

Relevons que depuis 27 ans, le printemps, sous nos latitudes, n'a jamais pris autant d'avance, calorimétriquement parlant, (10 jours) sur le calendrier astronomique indiquant que le printemps a commencé lundi, à 13 heures, 21 minutes, 54 secondes et des poussières... les centièmes de secondes étant réservés en exclusivité sinon à la mesure de la vitesse du vent, du moins à celle des champions de la course à pied, à ski, à vélo ou en voiture !

Paroisse réformée du Locle: nécessité d'évangéliser

C'est à la Maison de paroisse que l'assemblée générale de la paroisse réformée du Locle, a eu lieu, récemment en présence de nombreux fidèles, sous la présidence de M. Charles Jean-Mairet, président du Conseil d'Eglise qui souhaita une cordiale bienvenue à l'assistance.

L'assemblée procéda à quelques nominations ou réélections. M. Jean Perrenoud est nommé secrétaire en remplacement de M. Aldo Balmas qui a quitté la localité. Le mandat de six ans du pasteur Jean-Louis l'Eplattenier venant à échéance c'est à l'unanimité que les assistants renouvellent leur confiance à ce chef spirituel.

LE RAPPORT DU COLLÈGE DES ANCIENS

Il est présenté avec concision par le pasteur Eric Perrenoud. Première constatation : si le culte du dimanche matin voit ses effectifs aller en diminution, celui du soir par contre est en augmentation. Pour répondre à certains besoins et au genre de vie actuelle il est envisagé de prévoir des cultes le samedi soir, voire même le vendredi en fin d'après-midi. M. Perrenoud passe ensuite en revue l'activité des sociétés paroissiales, groupes de prières, jeunesse paroissiale (elle a fusionné avec la jeunesse catholique), ventes, (celle des Missions a rapporté plus de 17.000 fr.) groupes des femmes protestantes.

La confirmation pose quelques problèmes à l'Eglise. Le précatéchisme ne remplace pas l'instruction religieuse donnée à 15 ans. La liberté de conscience des catéchumènes sera respectée. La cérémonie de Confirmation sera remplacée par une fête des catéchumènes. L'Eglise n'a pas l'intention de marquer d'une exclusion celui qui refuserait de confirmer. Comme l'indiquent les actes ecclésiastiques sur les 71 catéchumènes de 1971, 57 ont confirmé. Trente-six enfants ont été baptisés ; quinze couples se sont unis et la paroisse a procédé à 107 services funèbres. M. Perrenoud termine son rapport en faisant une brève évocation du sujet : « Evangéliser aujourd'hui » que traitera le pasteur Berthoud.

Il s'agit d'un examen approfondi de l'Eglise réformée neuchâteloise afin que dans et pour l'Eglise le « noyau » s'engage, redevienne vivant.

Le pasteur Berthoud expose avec clarté son travail. Jusqu'à ce jour dix-sept groupes d'études se sont groupés dans la paroisse, soit au total 180 personnes dont plusieurs n'étaient pas des « pratiquantes ». On tend à aborder l'évangélisation d'une autre manière en revenant à des formes oubliées aujourd'hui. Une émulation doit se créer au sein de la paroisse. Cet exposé a été suivi d'une discussion intéressante et fort diverse.

Les affaires matérielles de la paroisse sont abordées par le président M. Jean-Mairet dans son rapport du conseil d'Eglise. L'année 1971 a été maigre en événements. Il y eut la modification de la constitution de l'EREN avec l'introduction du ministère des femmes. Neuf femmes font partie du Collège des anciens et 39 hommes. Au synode : dix députés dont trois femmes. Après dix ans de présidence du conseil d'Eglise, M. Jean Eckert a cédé ses fonctions à M. Jean-Mairet. Actuellement le pasteur Berthoud est remplacé par le pasteur Paris.

Le pasteur Berthoud est nommé directeur du Centre social protestant, à la Chaux-de-Fonds.

On entend ensuite la présentation des comptes par le caissier M. Cyrille Vaucher. Les comptes du fonds de paroisse bouclent par un léger déficit de même que le budget pour 1972.

Les souscripteurs sont chaudement remerciés. Le contrôleur des comptes, M. Fluckiger, demande que décharge soit donnée au caissier pour sa gestion. Ce qui est fait. En levant l'assemblée, M. Charles Jean-Mairet remercie tous ceux qui œuvrent avec désintéressement à la bonne marche de la paroisse : membres du Conseil, du Synode, collège des Anciens, sociétés paroissiales ainsi que les ecclésiastiques dont la tâche n'est pas facile.

P.C.

Les assises de l'AVIVO

De notre correspondant :

La section locloise de l'AVIVO a tenu son assemblée annuelle, à la Salle des Musées. M. Charles Huguenin ouvre l'assemblée par des souhaits de bienvenue adressés à M. Roger Dafflon, conseiller national genevois et président central de l'AVIVO, ainsi qu'à MM. Henri Eisenring et Frédéric Blaser, conseillers communaux. Quelques questions administratives furent rapidement liquidées. M. Charles Huguenin passa en revue l'activité de la section au cours de l'année 1971. Il cite la fête de Noël, la balade en Gruyère, l'activité au sein du Conseil loclois du 3me âge. Il remercie les industriels, les commerçants, M. Paul Castella, propriétaire de la Salle Dixi, mise gracieusement à la disposition de l'AVIVO pour la fête de Noël, de l'appui qu'ils accordent. Au cours de l'année, l'AVIVO a perdu 29 membres. Les comptes présentés par M. Gottfried Berger bouclent avec un léger bénéfice. M. Henri Eisenring, vérificateur des comptes, demande que décharge soit donnée au caissier. Puis ce sont les nominations statutaires. Une fois encore M. Charles Huguenin, le dévoué président est réélu. Comme principaux collaborateurs il aura MM. Gottfried Berger, caissier, Marc Inaebnit, secrétaire-correspondant, Charles Friolet, chargé des collectes. L'assemblée regrette la démission de Mme Freund, pour raison de santé. Le président Huguenin informe l'assemblée sur la rencontre cantonale du 2 septembre, à Neuchâtel, où le conseiller fédéral H.-P. Tschudi, parlera de la huitième révision de l'AVS et des assurances sociales en Suisse, à cette manifestation organisée par le comité cantonal neuchâtelois et à laquelle seront invitées les AVIVO de Bienne, d'Yverdon et du Jura.

M. Frédéric Blaser apprend à l'assistance que les bénéficiaires de l'AVS toucheront, en 1972, un treizième mois de rente. Au cours de l'assemblée le conseiller national popiste de Genève, M. Roger Dafflon, fit un exposé des débats du Conseil national sur la huitième révision de l'AVS, débats dont la presse, la radio et la TV ont largement parlé. Naturellement M. Dafflon préconise l'assurance populaire telle que la prévoit l'initiative du pari du travail et que rejettent tous les autres partis parce que trop coûteuse.

P.C.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

VAUD - VAUD - VAUD

Payerne : problèmes du logement et achats de terrains

De notre correspondant :

A Payerne, le problème du logement est l'un de ceux auxquels la population est la plus sensible. Il n'y avait au 31 décembre dernier, aucun appartement disponible. Or, pour les besoins courants d'une cité de cette importance (7000 habitants), il faudrait mettre chaque année sur le marché quelque cinquante à soixante nouveaux logements. Certes, reconnait la Municipalité dans un important préavis qu'elle adresse aux membres du Conseil communal, la pénurie que Payerne connaît depuis deux ou trois ans, va se résorber pour un temps, puisque plus de cent cinquante appartements sont actuellement en construction.

Malheureusement, dans le nombre, aucun immeuble à loyers modérés (HLM) n'est prévu, alors qu'une certaine proportion des nouveaux logements risque d'être hors de portée, par leur prix, d'un grand nombre de locataires de condition modeste.

Pour cette raison, la Municipalité a estimé qu'il fallait encourager par les moyens habituels la construction, à la Coulaz, d'un nouveau bloc locatif HLM de huit niveaux, comprenant : seize logements de trois pièces et seize autres de quatre chambres, dont le coût est estimé à 2.595.000 francs. L'Office cantonal du logement s'est déclaré d'accord avec le projet présenté ; cette construction doit se faire avec l'aide financière de la commune, du canton et de la Confédération. Vu ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal : d'octroyer à la société constructrice un droit de superficie payant sur un terrain communal d'environ 4400 m2, sis dans le quartier de la Coulaz, parcelle dont la valeur au 1er janvier 1972 est arrêtée à 28 fr. le m2. Ce terrain est destiné à la construction d'un bâtiment HLM de huit niveaux ; d'autoriser la Municipalité à garantir, par le cautionnement solidaire de la commune, le prêt hypothécaire en premier rang (2.200.000 fr.), qui sera accordé pour la construction de ce bâtiment ; d'approuver la prise en charge, pendant vingt ans, d'une part d'intérêts égale à celle que paiera le canton (25.845 fr. annuellement), conformément aux dispositions légales.

ACHATS D'UNE PROPRIÉTÉ

La Municipalité de Payerne propose au Conseil communal d'approuver l'achat de la propriété de feu Ernest Baechler, sise au lieu dit « Derrière-la-Tour », d'une surface totale de 5280 m2, y compris les bâtiments d'une surface de 177 m2, au prix de 220.000 francs.

Cet achat paraît judicieux à l'autorité communale pour les raisons suivantes :

- les trois parcelles offertes, formant un seul mas, sont situées en zone d'espace libre et, tôt ou tard, leur acquisition par la commune devait donc être envisagée ;
- ces parcelles complètent heureusement les propriétés que la commune possède déjà à cet endroit ;
- l'urbaniste qui sera chargé de la création du plan de quartier de la rue des Moulins pourra tenir compte des terrains communaux en zone d'espace libre de « Derrière-la-Tour », ce qui peut être un facteur non négligeable ;
- quelle que soit la solution choisie pour la voie de contournement de Payerne route de Grandcour-Vuary-Bombazine, une extrémité ou l'autre de la propriété Baechler sera utilisée pour l'élargissement de la route.

ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN

La Municipalité demande également au Conseil Communal d'approuver l'achat d'une parcelle de terrain de 15.065 m2 sise au Châtelard. Cette parcelle, propriété de Mme Renée Delacour-Savary, domiciliée à Morges, se trouve entre deux biens-fonds communaux. Elle se compose de 11.381 m2 de prés-champs et de 3684 m2 de bois. Le prix arrêté entre les parties est de 36.500 francs.

(c) Dans sa récente séance, le ciné-club de Payerne a offert à ses membres la projection d'un film du maître du suspense, Alfred Hitchcock : « L'homme qui en savait trop ».

Avec les sélectionneurs de Moudon

(c) Le groupe des sélectionneurs de Moudon a tenu son assemblée générale à l'hôtel du Chemin-de-Fer, sous la présidence de M. Victor Monachon, qui a salué les invités, MM. Etienne Golay, Eric Mayor, Samuel Jaccaud et Willy Freymond.

Dans son rapport, le président a rappelé l'état des récoltes de l'année 1971, ainsi que les soucis de ceux qui ont été appelés à commercialiser d'importants tonnages de semences. Il adressa ses remerciements au gérant, M. William Vauthey, ainsi qu'à tout le personnel de la centrale.

Le rapport du gérant relève que l'année 1971 fut bonne pour l'agriculture et surtout pour le groupe des sélectionneurs de Moudon et du Jorat. Les tonnages livrés ont dépassé les prévisions, puisque cent quarante et un vagons ont été réceptionnés. Dix-neuf pour cent seulement des quantités réceptionnées ont dû passer au séchoir, les blés étant secs dans leur presque totalité. En terminant son rapport, M. Vauthey a rappelé le lancinant problème des mélanges et des graines étrangères qui revient chaque année.

M. Maurice Ogy, de Lovatens, a présenté ensuite le rapport des vérificateurs des comptes, qui fut approuvé par l'assemblée, ainsi que l'augmentation de la finance d'entrée proposée par le comité. La commission de gestion pour le prochain exercice sera composée de MM. Pierre Dind (Saint-Cierges), Pierre-A. Cornu (Chaneaz), et Roland Pidoux (Thierrens). Suppléant : M. Jean-Pierre Desarzens (Sarzens).

EVASION

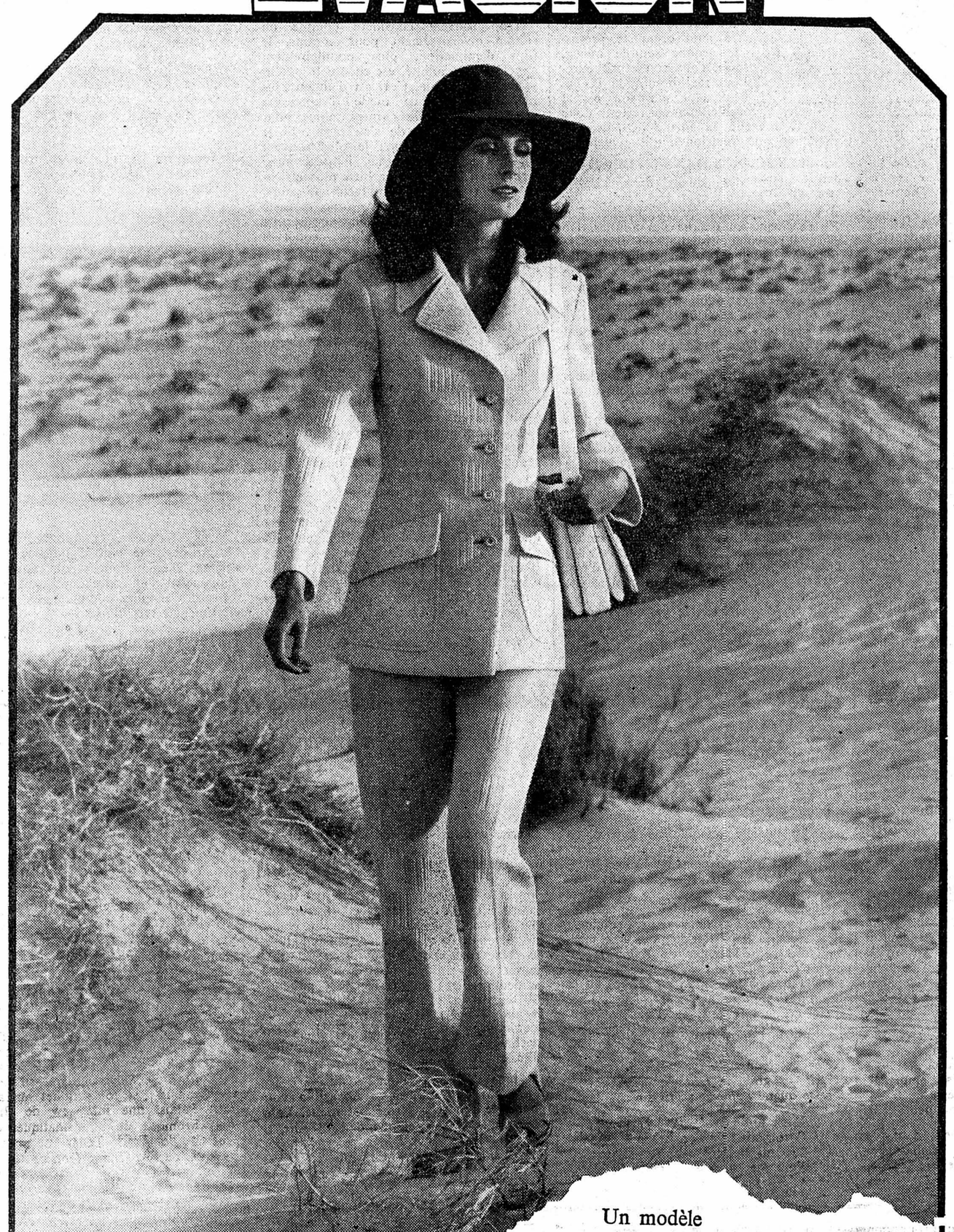

Un modèle
«Modellux-Crimplene I.C.I.».
Ensemble pantalon facile à entretenir, se distingue par sa veste longue, boutonnée sur un rang, deux poches appliquées, des coloris frais: vert, blanc, marine.
Tailles 38 à 44:

MODELLUX Crimplene ICI

249.–

A Ibizza, par exemple. Deux longues semaines dès Fr. 415.–

armourins neuchâtel

DÉCOUVRIR LE MONDE
VOYAGES INNOVATION

WITTWER
Tél. (038) 25 82 82

AUTOGRUE

Puissance 30 t
Flèche télescopique
entièrement hydraulique
hauteur jusqu'à 32 m

POUR TOUS TRAVAUX DE MANUTENTION

Pose de machines
Pose de citernes
Montage de charpentes
Pose d'éléments préfabriqués en béton ou métallique, etc.

Travail rationnel, gain de temps, prix étudiés
Rabais spéciaux pour travaux de longue durée

Communiqué important de la Parfumerie Tripet

Un heureux Neuchâtelois inconnu a reçu notre lettre numérotée en décembre et l'a sans doute jetée. Pourtant cette lettre gagnait la voiture Fiat 500 exposée à la rue du Seyon. Dommage pour lui.

Tant mieux pour quelqu'un d'autre. Car nous destinons cette voiture à nos clients. Voici comment nous allons faire: du 25 février au 1er avril (ce n'est pas une farce!) une boîte scellée se trouvera dans notre magasin. Tous les clients, à chaque visite, recevront une carte sur laquelle ils inscriront leur nom et la glisseront dans la boîte. Au début d'avril, une main neutre tirera le gagnant au sort.

Et ce gagnant, c'est peut-être vous. Il suffit de jouer avec nous.

A bientôt

Parfumerie Tripet
Rue du Seyon 8, 2000 Neuchâtel

PARFUMERIE TRIPET

Beau choix de CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Jusqu'au 28 mars

GRANDE VENTE SPÉCIALE

arbres, arbustes d'ornements et conifères
provenant de pépinières...
...à des prix exceptionnels!

dans les marchés MIGROS

NEUCHÂTEL: avenue des Portes-Rouges, PESEUX, MORAT

Grand choix de graines de fleurs et de légumes.
Engrais pour toutes cultures, tourbe.

Grand choix de fleurs coupées, entre autres:

Mini-roses le bouquet de 5 pièces 1.50

Roses Sonia la pièce 2.20

MIGROS

Lettres Arts Spectacles

NOTES DE LECTURE

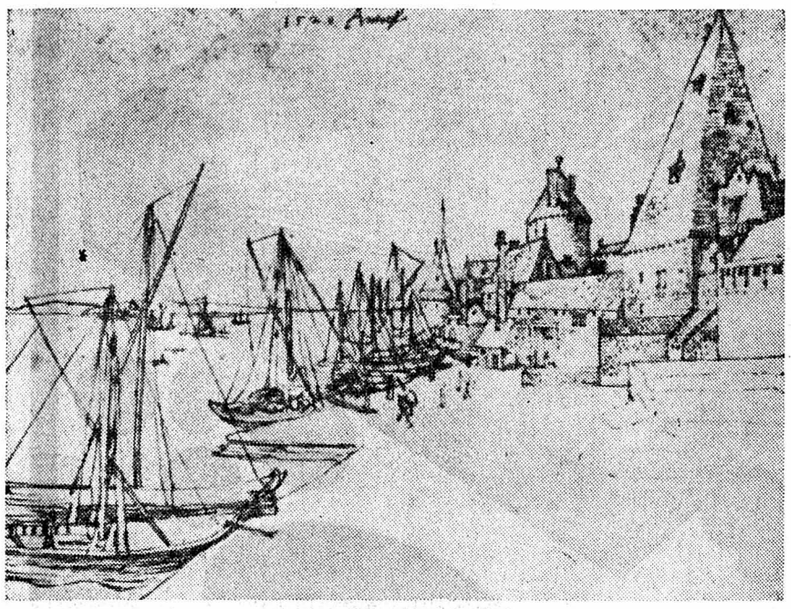

Le Scheldetor à Anvers, plume, 1520 (Albert Dürer - L'art pour les enfants)

Albert Dürer. Par Ernest Raboff. L'ART POUR LES ENFANTS. (Edité par Bradley Smith et publié par Weber.) A part une ou deux toiles célèbres, telles que

Petite chouette, 1508
(Albert Dürer - L'art pour les enfants)

l'Autoportrait à l'âge de 22 ans, cet album contient des dessins, des gravures, et surtout de merveilleuses aquarelles. C'est dans ces aquarelles que Dürer a le mieux imité la nature, mais en lui donnant toujours un sens intensément poétique. Ainsi, dans *La Petite Maison à l'étang,* la maisonnette avec son reflet dans l'eau est aussi expressive que si c'était une personne, et la petite barque, seulette sur la rive, l'est peut-être plus encore ; tout le paysage vit et parle. Avec la *Petite Chouette,* il semble à première vue que l'artiste n'ait songé qu'à rendre le détail à la perfection, et l'on est tout étonné par la puissance quasi démoniaque de la menace qui émane de ces yeux sombres et atones, de ce bec crochu et de ces terribles griffes ; c'est un morceau de nature dans sa puissance ténébreuse. « L'art est vraiment dans la nature, disait Dürer. Pour le posséder, il faut l'en arracher. » Voilà la part de l'artiste créateur, qui ne doit jamais craindre de s'affirmer, car « celui qui n'ose pas chercher du nouveau, qui suit les sentiers battus, qui ne sait que copier et qui est trop paresseux pour se forger ses propres idées, celui-là doit avoir une tête bien vide ». Voilà qui plaira aux enfants, toujours à la recherche d'idées nouvelles.

Louise de Vilmorin. SOLITUDE, O MON ÉLÉPHANT. Poèmes. (Gallimard.) Après avoir lu les romans genre XVIIIe siècle de Louise de Vilmorin, on est très étonné de découvrir dans ces poèmes une telle pente vers le romantisme de la passion, ses émois, ses regrets, ses désespoirs, le chaud et le froid, le trop tôt et le trop tard, ces hauts et ces bas goûtés avec une délectation secrète et éblouie. L'expression en est toujours très artiste, comme chez Apollinaire, comme chez Aragon, avec une part de jeu, et même ici et là de prestidigitation, comme si le sentiment devait toujours un peu se moquer de lui-même :

Je t'aime d'amour innocent,
Je ne suis rien voulant tout être
Je suis la pluie et le beau temps,
Je suis le tulle à la fenêtre,
Je suis je ne sais pas comment.

Pour éviter de déboucher dans les pleurs, l'émotion se joue d'elle-même, avec des négligences savantes :

Mais j'étais promise au hasard
Et quand nous étions dans ce bar,
Je versai mille et mille larmes
Toutes violettes de Parme...

Bonheur et malheur se succèdent, laissant derrière eux des arcs-en-ciel de toutes les couleurs, des rêves, des délices et des tourments que l'on n'en finit pas d'effeuiller :

Je vois le meilleur et le pire,
Le jeu, les pleurs, le vin, le rire
Et des amours dans leur tombeau
Sous l'auréole des oiseaux,
Des anneaux pour les jeunes filles
Et des pâleurs en ce qui brille,
Le malade épris de son temps,
Même la belle au bois dormant,
Même la feuille qui saisonne,
Et même quelqu'un sans personne.

Ces guirlandes de poésie qui se balancent au gré des émotions, c'est ce qui reste quand l'amour a pris fin :

Je ne suis plus là pour personne,
O solitude ! O mon destin !
Sois ma chaleur quand je frissonne,
Tous mes flambeaux se sont éteints...
Solitude, ô mon éléphant,
De ton pas de vague marine
Berce-moi, je suis ton enfant,
Solitude, ô mon éléphant.

Ingmar Bergman. LE SILENCE. Découpage intégral. Films. (Seuil. Avant-Scène). Dans *Le Silence,* Bergman s'inspire de Strindberg et de ses incursions dans l'onirisme et la surréalité. Un garçon est là, avec sa mère, dans une curieuse et inquiétante communion d'âme et de chair. Même si le mystère des destinées subsiste, tout affleure à la surface, et le lecteur peut ainsi vivre le film dans ses plus secrètes intentions. Dans ce monde où il n'y a plus trace d'amour divin, ni même d'affection profane, on a le plaisir et la déception d'épouser l'enfer et de communier avec le néant. Et l'on suit techniquement toute la construction du film.

Alphonse Layaz. LALO. Roman. (Editions du Panorama.) Accusé d'avoir bouté le feu à la ferme paternelle, Lalo fait de la prison, et quand il en sort, il poursuit un rêve d'amour avec Simone, puis avec Marie-Jeanne. Un fond de lourdeur et de tristesse, mêlé de lueurs d'espérance, donne son caractère à ce roman de l'attente désemparée.

Constantin Tsatsos. LA PHILOSOPHIE SOCIALE DES GRECS ANCIENS. Traduit du grec par Fernand Duisit. Avant-propos par Octave Merlier. (Nagel.) La *République* et les *Lois* de Platon disent assez l'importance que les Grecs attribuaient aux problèmes politiques et sociaux. C'est donc avec raison que Constantin Tsatsos les a mis en valeur dans une étude qui contient de fort belles pages sur Socrate, Platon, Aristote, les stoïciens et les épicuriens.

Jardin des Arts. MARS 1972. Nouvelle « voie secrète de la peinture », qui commence par de superbes reproductions de Breughel l'Ancien, *La Chute d'Icare* et le *Triomphe de la mort,* qui continue par *La Baie de Wymouth* de Constable, *Le Vallon* de Corot, et qui se termine sur Chagall. Les romantiques anglais au Petit Palais, une interview de Brassaï, une chronique de numismatique, et un portrait de Fred Zeller par Armand Lanoux, de l'Académie Goncourt.

P.L.B.

Altesse royale par Thomas Mann

La chronique des livres de P.-L. BOREL

Entre les *Buddenbrooks* (1901) et la *Montagne magique* (1924), *Altesse royale* (1), paru en 1909, peut passer pour une œuvre mineure. Qu'est-ce en effet que cette histoire d'un prince, seigneur d'une petite principauté allemande, qui, pour renflouer les finances de l'Etat, épouse la fille d'un milliardaire américain ? Nourri de Schopenhauer, de Wagner et de Nietzsche, Thomas Mann était-il fait pour écrire le roman du bonheur ?

En fait, si l'on y regarde de près, on s'aperçoit que, loin d'être le roman du bonheur, *Altesse royale* en est la très fine raillerie. C'est la transposition de la situation même de la famille Mann, dont la firme, des plus honorables, n'avait cessé au cours du XIXe siècle de décliner, si bien que les deux derniers héritiers du nom, Heinrich et Thomas, avaient dû tout liquider. En se fiançant, à Munich, avec Katia Pringsheim, qui appartenait à une famille riche et considérée, Thomas Mann se relevait. C'était un coup de chance, mais les coups de chance changent-ils quoi que ce soit à la réalité des choses ?

Dans *Altesse royale,* le décor est encore intact. Il y a de jolis châteaux qui portent des noms ravissants, Hollerbrunn, Monbrillant, Jägerpreis, et un grand-duc très digne, qui s'est violemment fâché, à la naissance de son second fils qui est venu au monde avec une main atrophiée. Il a insulté le médecin, et l'homme de l'art a rougi, mais sans cacher au prince qu'avec la meilleure volonté du monde il aurait été impossible de mieux faire.

Cette tare, Klaus Heinrich va la porter toute sa vie. En fait, il y a là plus qu'une infirmité physique ; c'est un symbole. Que peut faire un petit prince à la tête d'un Etat en déconfiture ? Aller et venir, recevoir, écouter, approuver, hocher de la tête, représenter, inaugurer, c'est-à-dire mener une existence très digne, mais très vide. Déjà son frère aîné, avant d'abdiquer, avait éprouvé les mêmes sentiments ; il se comparaît à Gottlieb Filasse, ce minus qui se rendait à la gare, tapotait les roues des vagons, inspectait les bagages, puis, lorsque le chef de gare donnait le signal du départ, faisait lui aussi un signe de la main et s'imaginait ensuite que c'était lui qui avait fait partir le train. Singerie et dérision !

Dans ce grand-duché où les choses vont si mal qu'il faut construire un bâtiment spécial pour abriter les

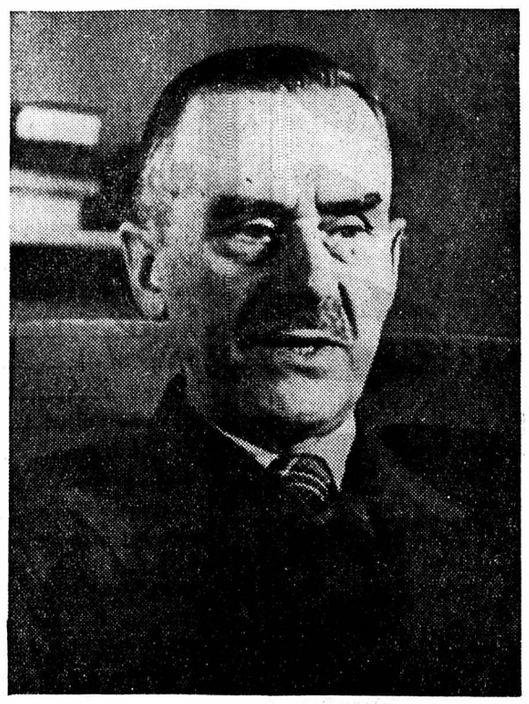

Thomas Mann (Photo d'archives)

fonctionnaires de la dette publique, il ne subsiste aucune illusion, et ce n'est pas en opposant à une situation décourageante les qualités morales de la nation qu'on l'améliorera. C'est donc avec une sorte d'ingénuité désespérée que Klaus Heinrich saisit la perche qui s'offre à lui : épouser Imma Spoelmann, la fille du milliardaire, qui sans doute ne le rendra jamais tout à fait heureux, car si elle est jolie et gracieuse, elle est hélas ! distante et ironique. Le père, d'ailleurs, n'a nullement caché le mépris que lui inspire ce prince d'opérette. « Je ne fais aucun cas de votre profession », lui a-t-il dit. Et il ajoute à part lui « Si seulement il avait appris quoi que ce soit, s'il avait une occupation honorable ! » Remarques savoureuses que Thomas Mann a peut-être entendu sortir de la bouche de M. Pringsheim, le père de sa fiancée.

Klaus Heinrich est un doux qui sait tout supporter, et c'est par là qu'il nous touche. Il n'est pas comme son précepteur, le Dr Uberbein, un homme qui sait « tenir tête au vent », il serait beaucoup plus proche de la dame de compagnie d'Imma, la comtesse Loewenjoul, qui a eu de tels malheurs qu'elle a dû se ménager un doux refuge dans la folie. Dans cette vie, chacun s'arrange comme il peut, et quand il faut sacrifier la dignité, on la laisse gentiment s'en aller.

Dans les relations de M. Spoelmann et de Klaus Heinrich on retrouve l'opposition chère à Thomas Mann du bourgeois et de l'artiste. Alors que le premier est puissamment installé dans son importance, le second, prince sans vocation, est comme le poète un être en marge qui ne se sent nulle part chez lui. Et la scène la plus drôle du roman, c'est l'audience qu'il accorde au poète lauréat Martini, le poète de toutes les ivresses, qui dans sa vie pratique une hygiène stricte, excluant tout excès. Ah ! ce n'est pas lui qui roulerait à une vitesse folle et cueillerait au passage, dans les villages, les filles de la campagne... Morale, morale avant tout. Prudence et retenue. Ainsi l'artiste lui-même n'est qu'un bourgeois honteux, plus bourgeois encore que tous les autres bourgeois.

Lors du mariage du prince, la joie a régné partout, si bien que même l'assassin Gudehus, qui avait été condamné à mort, puis aux travaux forcés à perpétuité, a reçu une permission ; mais le soir il a dû réintégrer sa prison. Que tous, comme lui, nous sommes des prisonniers, voilà ce que nous dit Thomas Mann. Cependant, tous aussi, nous jouissons du privilège de glisser un œil à travers les barreaux de notre prison, libération qui est celle de l'humour. C'est cet humour, toujours plus ou moins coquin, qui dans *Altesse royale* fait les délices du lecteur.

P.-L. B.

1) Grasset.

NOTES DE LECTURE • NOTES DE LECTURE

Si vous voulez une voiture vraiment élégante, qui soit aussi pratique et robuste.

(Renault 12 : 4 portes, 5 places, grand coffre de 420 l, robuste carrosserie tout-acier, 5 couches de traitement anticorrosion et de peinture.)

Si vous voulez une voiture sûre, ayant une bonne tenue de route.

(Renault 12 : traction avant, pneus radiaux, freins à double circuit avec disques à l'avant, régulateur de freinage, deux stabilisateurs antiroulis.)

Si vous voulez rouler allègrement, en toute quiétude et à bon compte.

(Renault 12 : 1289 cm³, 60 ch, 145 km/h, sièges anatomiques «longues distances», suspension à grand débattement, prix à partir de Fr. 9220.–.)

Renault 12. Raison et plaisir.

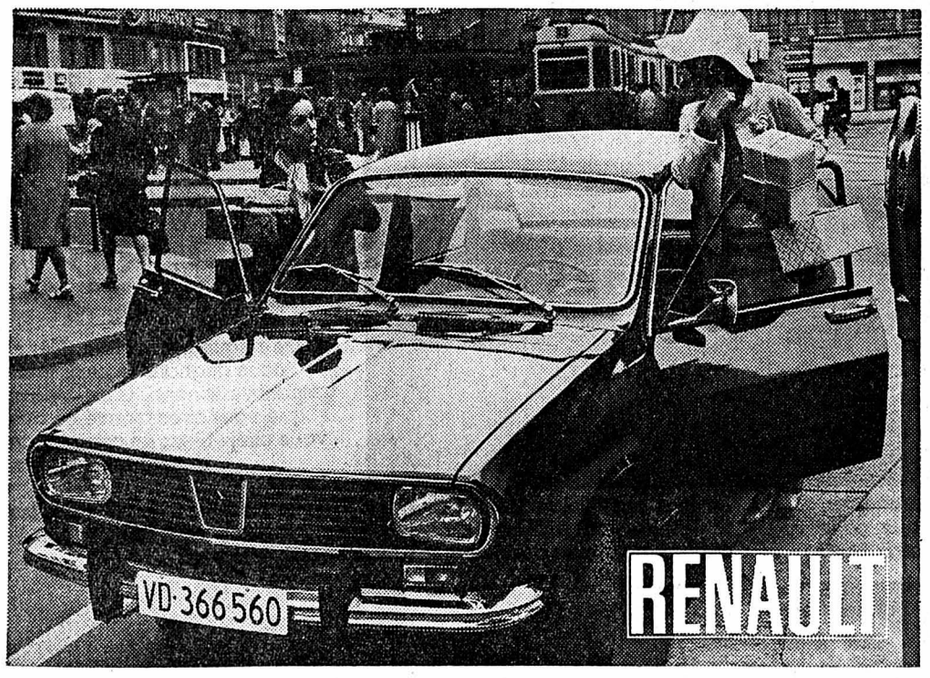

GARAGE DES FALAISES S. A.
94, route des Falaises 2000 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 02 72

DÉMONSTRATION
outillage INCA

du jeudi 23 mars
au samedi 25 mars 72

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

MIELE fabrique ses propres machines ; elles sont testées les meilleures

Míele
Spécialiste MIELE depuis 40 ans
Ch. WAAG, Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 25 29 14

Record Entreprise de nettoyages
Bâtiments neufs.
Locaux industriels.
Logements.
Bureaux, etc.
Shampooing tapis.
Imprégnation de sols.
Travaux soignés.
Tél. (032) 41 73 59.

LIMMATHOF BADEN
propre piscine thermale
✆ 056 2 60 64 prospectus E. Müller

DISCOUNT DE FONTAINEMELON
comparez nos prix !...

FLUP géant au lieu de Fr. 8.60	520	SANILAV nettoyant W.-C. au lieu de Fr. 2.40	140
NARTA antitranspirant au lieu de Fr. 5.30	310	COMTESSA laque au lieu de Fr. 6.90	460
SHAMPOOING DOP (grand) au lieu de Fr. 3.90	260	COMFORT 5 litres au lieu de Fr. 11.80	1190

Fermé les mercredis et samedis après-midi

coop

Discounts
Portes-Rouges
Serrières

ALL Jumbo

15.90

au lieu de 24.90

Au cœur de collines vertes, une prodigieuse richesse de sels MINÉRAUX
(pensez-donc!... 2'578 mg par litre)

Des sels MINÉRAUX solubles, en grande quantité et en qualité, immédiatement assimilables, nécessaires pour le bon fonctionnement de l'organisme... Cela ne se trouve pas dans la nature n'importe où et n'importe comment! Disons même que c'est assez rare.

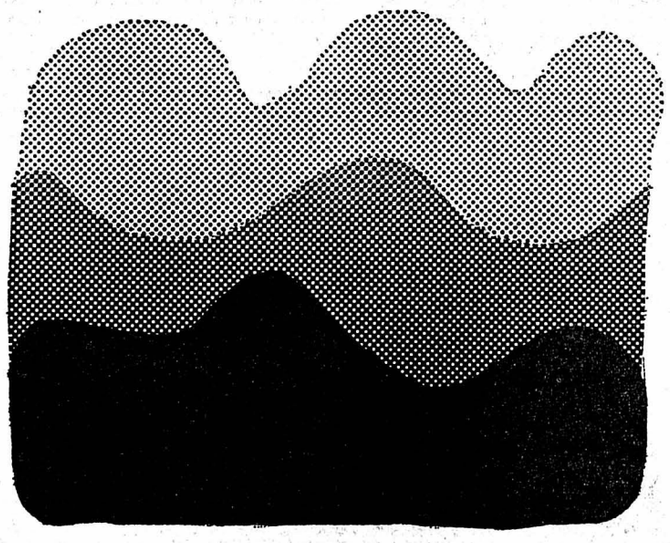

Le mystère des collines vertes?

L'eau minérale curative SILBERQUELL qui sort des collines vertes de Meltingen, petite localité située dans le pays de Thierstein, contient 2'578 mg de sels minéraux par litre.

2'578 mg de sels minéraux par litre

Et parmi les meilleurs et les plus réputés pour votre santé et votre bien-être. En buvant l'eau SILBERQUELL vous constaterez effectivement combien elle a du goût. Un bon goût prononcé et viril. On sent qu'il y a réellement «quelque chose» dans l'eau minérale et curative SILBERQUELL. Aucune comparaison possible avec une eau fade et morne!

L'eau SILBERQUELL est particulièrement riche en sulfates de calcium, de magnésium et bicarbonates. Elle stimule efficacement la digestion et agit d'une manière curative sur les reins. Elle est légèrement laxative et contribue au bon fonctionnement de l'estomac, du foie, des reins, des intestins et à l'élimination des toxines de l'organisme.

Silberquell

Eau minérale curative

fait perdre du poids à ceux qui en ont trop!

Elle est aussi recommandée pour combattre les rhumatismes et ischias.

Très légèrement gazéifiée. Si peu. Juste ce qu'il faut pour être vivante, désaltérante et convenir vraiment à chacun!

« Représentation générale en Suisse romande : Brasserie du Cardinal »

PUBLICITÉ INTIME

---

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.– à 20'000.–

confidentiel – discret

Bon

Je désire **Fr.** _____
tout de suite en espèces.
Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Date de naissance _____
Etat civil _____ Nationalité _____
Domicile (no postal) _____
Rue _____ No _____
Depuis quand à cette adresse _____
Adresse précédente _____
Pendant combien de temps _____
Employeur _____
(aucune demande de renseignements)
Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____
Durée de l'emploi précédent _____
Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____
Signature: _____

X

plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon **aujourd'hui**

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

MARCHÉ AUX PUCES
Samedi dès 9 heures, à **ROCHEFORT**

NOUVEAU

Filet de Luxe aux champignons

Délicieux filets de cabillaud. Des eaux cristallines des fjords du nord de la Norvège. Surgelés à peine pêchés. Avec une sauce aux champignons relevée. Affinée au vin blanc. Prêts à passer au four.

Une exclusivité

FRIONOR

les bons poissons des mers du Nord

CHOIX DE TYPES!

UN GENRE DE VÊTEMENTS POUR CHAQUE TYPE D'HOMME

UN COMPLET NE PEUT PAS REMPLACER LA PERSONNALITÉ, MAIS IL PEUT LA SOULIGNER. NOUS SOMMES D'AVIS, QU'UN HABIT, POUR QU'IL AILLE BIEN, DOIT NON SEULEMENT ALLER BIEN À UN HOMME, MAIS DOIT CORRESPONDRE À SON GENRE. C'EST POUR CETTE RAISON, QUE NOTRE CHOIX DE TYPES DE VÊTEMENTS EST AUSSI DIVERS QUE LES TYPES D'HOMMES. PARMI CE CHOIX, VOUS TROUVEREZ LE COMPLET QUI VOUS VA BIEN ET QUI CORRESPOND À VOTRE GENRE. VOULEZ-VOUS PARIER?

LE TYPE HOMME D'AFFAIRES OBJECTIF: COSMOPOLITAN

Il sait exactement ce qu'il veut: pas d'extravagance, un habillement objectif et utile, dans lequel il se sent partout à l'aise. Une coupe parfaite, une étoffe exclusive et une discrète élégance en font ses finesses. Ses teintes: tous les tons gris et le bleu foncé. En un mot: cosmopolitan.

L'INDIVIDUALISTE SÛR DE LUI: SAN REMO

Il va avec son temps et suit la mode. Une bonne dose d'individualité souligne son assurance. Il soigne son style jusque dans le détail: de la cravate aux chaussettes. Il ne déteste pas attirer les regards (surtout si elle est jolie). La recette pour son succès: San Remo.

LE SPORTIF PAS CONVENTIONNEL: TOWN + COUNTRY

Il fuit la masse. Là où d'autres se montrent en cravate, il vient en pullover. Il fait un peu négligé et désinvolte, mais quand même soigné. Il choisit ses vêtements avec soin, sans prendre garde au jugement des autres, préférant son confort. L'essentiel pour lui: se sentir à l'aise. L'idée pour ce type d'homme: Town + Country.

Ne vous êtes-vous pas retrouvé dans cette «typologie»? Vous ne savez pas encore comment sera votre complet de printemps? Alors venez voir le choix chez Frey! Nous pensons que vous trouverez difficilement ailleurs une telle multitude de modèles, de grandeurs, de coupes, de tissus, de couleurs et de prix. Ce n'est pas pour rien que nous sommes la plus grande entreprise pour vêtements masculins en Suisse.

VOULEZ-VOUS PARIER?

Voulez-vous parier cent sous, que vous ne venez pas pour rien dans une de nos 30 succursales? Que vous trouverez un complet à votre convenance, correspondant à votre type et soulignant votre personnalité? (Seules les clochards et les hippies sont priés de s'abstenir.)

Exigez qu'il mette dans la tirelire, et sous vos yeux, les cent sous d'enjeu au profit de l'Aide sportive suisse. En guise de quittance, vous recevrez la vignette rouge de l'Aide sportive suisse.

OFFICIAL SUPPLIER FOR THE SWISS OLYMPIC TEAM
Frey OFFIZIELLER AUSSTATTER DER SCHWEIZER OLYMPIA-MANNSCHAFT
FOURNISSEUR OFFICIEL DE L'ÉQUIPE OLYMPIQUE SUISSE
JEUX OLYMPIQUES · OLYMPIC GAMES · OLYMPISCHE SPIELE
1972

Votre risque est minime. Car si nous gagnons le pari, vous gagnez vous aussi. C'est-à-dire, que vous avez trouvé ce que vous cherchiez: un complet de qualité avantageux.

Le pari est valable jusqu'à fin mars 1972. Le dernier jour du mois, les tirelires seront vidées et la totalité de la somme sera versée immédiatement et sans déduction à l'Aide sportive suisse.

Frey

VÊTEMENTS FREY, NEUCHÂTEL, 2, passage St-Honoré, tél. 25 26 67

S 45

OSS 117 PREND LE MAQUIS

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath se trouve pris entre deux feux.

Le point choisi

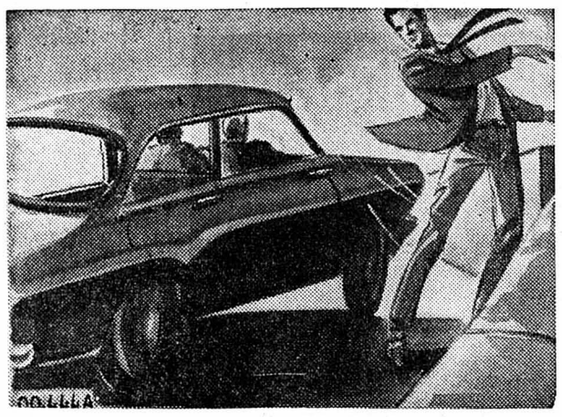

Hubert n'était pas armé. Prenant instantanément sa décision il pivota sur ses talons et se jeta en un sprint éperdu vers le terre-plein extérieur au virage. Aussitôt le conducteur de l'Aronde accéléra brutalement et fonça sur lui, avec l'intention évidente de l'écraser contre le parapet. A l'ultime instant, Hubert fit un bond de côté, et se sentit frôlé par l'aile droite du véhicule. Il y eut un choc, un bruit de tôle enfoncée, un cri de fureur. Déjà, Hubert sautait par-dessus le parapet. Une balle siffla au-dessus de sa tête alors qu'il retombait de l'autre côté.

Emporté par son élan, Hubert glissa sur le dos, les bras en croix, écrasant son menton sur sa poitrine. Un étroit sentier l'arrêta. Au-dessus de lui, des portières s'ouvraient, des invectives retentissaient. Hubert aperçut un gros rocher vers lequel il dégringola. Quarante mètres plus bas, la mer déferlait. Une balle ricocha sur la roche. Provisoirement à l'abri, Hubert releva la tête et aperçut trois silhouettes au-dessus du parapet. L'une d'elles se déplaça vers le passage ouvert dans le mur, d'où partait le sentier. Hubert chercha une position de repli et vit, dix mètres plus bas, un bloc de craie.

Collé au sol, se confondant avec lui, il se laissa glisser en arrière tout en sueur en dépit du vent glacial, craignant à tout instant de rouler jusqu'en bas, où il se fracasserait immanquablement sur les rochers battus par les vagues. Mais il finit par atteindre son refuge, voyant aller vers le gros rocher l'homme qui s'était engagé sur le sentier. Ramassant une pierre de la grosseur d'une orange, il l'assura dans sa main droite, cependant que sa main gauche sortait de sa poche le petit carnet rouge qu'elle glissait sous le bloc de craie. De la pointe de la pierre qu'il tenait il fit une marque dans la craie tendre.

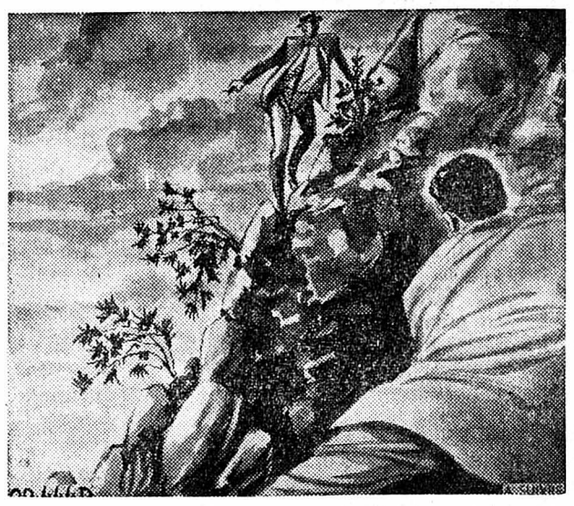

Une torche électrique éclaira brusquement le gros rocher derrière lequel Hubert s'était d'abord caché. Après un instant, son faisceau explora les alentours. D'en haut, une voix cria. L'homme qui tenait la torche reprit sa descente, se retenant de la main gauche aux arbustes rabougris. Hubert l'entendit jurer. Il le suivait du regard avec une extrême attention, attendant que l'homme eût atteint un endroit particulièrement escarpé qu'il avait repéré. Des cris impatients venaient du parapet. Hubert respira lentement, méthodiquement, bien à fond. L'homme arrivait au point choisi. Il se dressa pour souffler, sa main gauche tenant la torche.

(Copyright Opera Mundi)

Demain : Une histoire de gendarmes

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage à la farine grillée
Rôti de porc
Poireaux ménagère
Pommes au sel
Fruits rafraîchis

LE PLAT DU JOUR :

Poireaux à la ménagère

Préparation 10 minutes, cuisson : 35 minutes.
Ingrédients : 8 gros poireaux, la crème de lait bouilli prélevée pendant 2 ou 3 jours, 1 cuillerée à soupe de crème fraîche, le jus d'un demi-citron, 40 g de beurre, 1 cuillerée à café de fécule, 1 cuillerée à soupe de lait, sel et poivre.
Epluchez et lavez soigneusement les poireaux, faites-les cuire 20 ou 25 min dans l'eau bouillante salée.
Egouttez-les bien et faites-les revenir quelques instants dans un sautoir avec le beurre.
Battez la crème du lait et la crème fraîche à la fourchette, versez sur les poireaux, laissez mijoter 7 à 8 minutes.
Délayez la fécule dans le lait froid ; ajoutez dans les poireaux le jus de citron, puis la fécule, liez doucement à feu doux, rectifiez l'assaisonnement. Servez très chaud.

Régime sans sel

Voici des « trucs » plus que des recettes, pour remplacer le sel. Il suffit de s'appuyer sur des herbes, des légumes très « piquants », certaines épices comme le paprika ou le jus de citron et, pourquoi pas parfois, un filet de vin rouge ou blanc.

Des herbes, le thym, le romarin, le laurier, la sarriette, la marjolaine frais, ou en cette saison séchés, donnent beaucoup de goût.

Les légumes : le cresson, les poivrons, le céleri, l'échalote, l'ail et l'oignon, surtout crus, relèvent le goût de toutes les grillages. N'oublions pas, en dehors des viandes grillées, les poissons grillés. Vivant dans un élément salé, leur chair est souvent plus savoureuse que celle de la viande ; un bon filet de citron avec le zeste au moment de les passer au four... et le sel sera presque superflu.

Visage rond

Vous trouvez que votre visage est trop rond. Affinez-le en mettant votre rouge à joues non pas sur la pommette mais au-dessous : ce trompe-l'œil creusera vos joues qui paraîtront moins rondes.

Ail

Une seule gousse d'ail soigneusement épluchée et sans la moindre égratignure donne une saveur toute nouvelle au vinaigre de vin si vous l'introduisez dans la bouteille qui le contient.

Plusieurs gousses d'ail non épluchées mais bien essuyées, jetées en compagnie des pommes de terre dans l'huile de la friteuse qui les attend en grésillant, apportent aux frites ordinaires un accent savoureux.

A méditer

Qui trouve la maison bâtie et la nappe mise ne sait pas le prix des choses.

Proverbe espagnol.

HOROSCOPE

Peu d'aspects notables au cours de la journée, où il semble que les choses seront calmes. **Naissances :** Les enfants de ce jour seront assez actifs et réfléchis, et parfois un peu sombres.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Evitez les boissons alcoolisées. **Amour :** Ne lâchez pas la proie pour l'ombre. **Affaires :** Mettez de l'argent de côté.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Soins à donner aux oreilles. **Amour :** Ne faites pas preuve de mauvaise humeur. **Affaires :** Votre popularité ira en augmentant.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Pratiquez la relaxation. **Amour :** Sachez vous décider. **Affaires :** Choisissez entre diverses possibilités.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Ne buvez pas trop aux repas. **Amour :** Evitez d'être dupe. **Affaires :** Affrontez la réalité.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Ne fatiguez pas votre vue. **Amour :** L'être aimé peut faire preuve d'entêtement. **Affaires :** Ne vous fiez pas aux paroles plaisantes.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Prenez des tisanes laxatives. **Amour :** Observez le silence. **Affaires :** Parez rapidement à l'essentiel.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Ne vous fatiguez pas outre mesure. **Amour :** Attendez les événements pour agir. **Affaires :** Regardez vers l'avenir.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Ecartez les boissons gazeuses. **Amour :** Soirée agréable. **Affaires :** Chacune de vos actions doit être constructive.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Couchez-vous de meilleure heure. **Amour :** Restez sur la réserve. **Affaires :** Vous verrez où sont vos vrais amis.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Circulation défectueuse. **Amour :** Des surprises sont possibles. **Affaires :** Ne vous dérobez pas.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Risque d'accident. **Amour :** Sans doute êtes-vous un peu brutal. **Affaires :** Votre succès est assuré.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Consultez votre pédicure. **Amour :** Satisfactions et joies profondes. **Affaires :** Ne vous découragez pas.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Aula de l'université : 20 h 15, Espagne - La Vieille-Castille par T. Davernis.
Salle des conférences : 20 h 15, récital June et G.-H. Pantillon.
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Mime Dusan Parizek.

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Les Touareg.
Musée d'archéologie : Exposition archéologie et routes nationales.
Galerie des Amis des arts : Exposition de peinture André Siron.
Galerie-Club : Exposition de peinture Gene Cochand.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition Teresa Jakubowska.
Centre scolaire du Mail : Exposition Roumanie.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Rex :** 15 h et 20 h 45, Substitution. 18 ans.
Studio : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Les Aristochats. 7 ans, v. o.
Bio : 18 h 30 et 20 h 45, Le Messager. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Pas d'orchidées pour miss Blandish. 16 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, L'Albatros. 16 ans.
Arcades : 14 h, 16 h, 18 h et 20 h 30, Les Aristochats. 7 ans, v. fr.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 heures, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : W. Gauchat, Peseux. Tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga : 1. Jean-Pierre Grom, Saint-Aubin, aquarelles et dessins. 2. Jean de Maximy, Paris, dessins, monde visionnaire.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, El Condor.

PESEUX

Cnéma de la Côte : 20 h 30, Domicile conjugal.
Galerie 2016 : Exposition Jean Hirtzel.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : 20 h 30, Elle boit pas... mais elle cause.

BIBLIOGRAPHIE

ISRAEL ET PAYS ENVIRONNANTS
(Kummerly et Frey, Berne)

Carte routière physique, exécution selon le procédé « relief », avec indication des curiosités et adjonction d'une carte politique complémentaire du Proche-Orient.
Extension : de Beyrouth jusqu'à l'extrémité sud de la presqu'île du Sinaï, et du delta du Nil jusqu'à Mallawi (au nord de Tell El Amarna).
Carte touristique indispensable à tous ceux qui voyagent en Palestine et en Egypte. Grâce à une mise en pages appropriée, elle permet une excellente vue de toute la zone de conflits dans le bassin oriental de la Méditerranée.

SUISSE 1:250.000, CARTE ROUTIÈRE OFFICIELLE DE L'ACS, ET SUISSE 1:300.000, CARTE TOURISTIQUE ET ROUTIÈRE

Ces deux cartes, qui connaissent depuis de nombreuses années une large diffusion, sont rééditées régulièrement chaque printemps. Les cartographes des Editions Kummerly et Frey n'apportent pas de modifications à la carte de base, qui est très appréciée, mais ils tiennent rigoureusement compte de l'état des constructions routières qui se modifie chaque année. D'autre part, de multiples améliorations de détail rendent à l'usager de ces cartes d'appréciables services. Tandis que la carte de l'ACS est spécialement conçue pour le voyageur motorisé, la carte touristique s'adresse en principe à tous les touristes qui visitent la Suisse, quel que soit le moyen de locomotion dont ils font usage, et elle leur procure, sous une forme commode et pratique, un excellent guide et une information abondante.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.00 Vroum
18.00 Téléjournal
18.05 Feu vert
18.30 (C) Sécurité d'abord
18.50 (C) Trois petits tours et puis s'en vont
19.00 (C) Courrier romand
19.10 (C) Les Chemins de pierre
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.25 Temps présent
Georges Séguy
Vol de tableaux en Italie
Viet-nam 1972
21.40 (C) La brigade criminelle
22.05 La voix au chapitre
22.30 Téléjournal
(C) Portrait en 7 images

SUISSE ALÉMANIQUE

15.00 Da capo
17.00 La maison des jouets
18.15 Télévision éducative
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 Situation politique de la semaine
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Miroir du temps
21.05 (C) Gaston
21.30 (C) Prochainement...
22.00 Téléjournal
22.10 Finale de la coupe européenne de ski à Arosa

FRANCE I

9.30 Télévision scolaire
12.30 Midi trente
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
14.00 Télévision scolaire
15.25 Emissions pour les enfants
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 Télé-soir
20.15 Le 16 à Kerbriant
20.30 L'actualité en questions
21.30 Mission Impossible
22.25 A bout portant
23.15 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) L'Ile au trésor
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Pot-Bouille
21.25 (C) Italique
22.25 Les hommes devant l'art
22.55 (C) 24 heures dernière
22.50 (C) A propos

SVIZZERA ITALIANA

10.00 Per la scuola
11.00 Per la scuola
18.10 (C) Per i piccoli
19.05 Telegiornale
19.15 Guten Tag
19.50 (C) Canzoni per l'Europa
20.20 Telegiornale
20.40 360-Attualità
21.40 Traffico d'oro
22.30 Jazz club
23.05 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, Paméla et Frédérique. 17.10, victoire pour le Bangla Desh. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Le Procès d'Andersonville. 21.55, pionniers et aventuriers. 22.55, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17 h, La Petite Maison. 17.30, informations, météo. 17.35, les coulisses TV. 18.05, plaque tournante. 18.35, Le Footballeur Henning Imme. 19.10, Bericht eines Unterlegenen. 19.45, informations, météo. 20.15, vedettes sur glace. 21.30, politiciens face à la presse. 22.30, informations, météo.

CHAQUE MERCREDI; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, on cause on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, le carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, Repartir à zéro. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, domaine privé. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.30, le journal du soir, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, faites fortune. 20.30, discanalyse. 21.30, soirée Dubillard. 22.40, club de nuit. 23.30, jazz-live. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse rmande. 10.05, radioscolaire. 10.45, cours d'anglais. 11 h, université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, on cause on cause. 20.06, cinémagazine. 20.30, écrit sur l'onde, visages. 21.15, intermède musical. 21.30, tribune des poètes. 22.30, plein feu sur l'opéra. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, kaléidoscope hollandais. 9.30. disques des auditeurs. 11.05, musique de concert et d'opéra. 12 h, Combo F. Fantini. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, la nonnina svizzera. 14.25, chansons irlandaises. 15.05, de maison en maison.

16.05, les écoles italiennes en Suisse. 16.30, thé-concert. 17.30, actualités et musique pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sport communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, guitares et fanfare de l'Armée du Salut. 20.45. magie de l'opérette. 21.30, Les Mémoires de l'agent soviétique, A. Rado. 22.15, informations, commentaires. 22.25, jazz. 23.30, divertissement populaire.

MOTS CROISES

Problème No 666

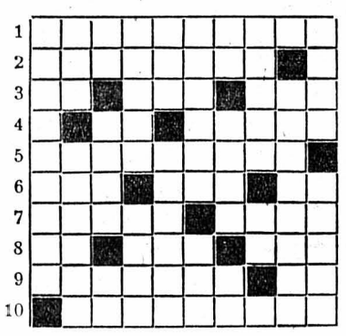

HORIZONTALEMENT

1. Char funèbre. 2. Habitant d'un monde insulaire. 3. Note. — Un oncle de Madame Beecher-Stowe. — Appel. 4. Note. — Ne va pas sans débours. 5. Oies sauvages à bec court. 6. Il fait dresser les cheveux sur la tête. — Sur des timbres roumains. — Connu. 7. Fait partie des collatéraux. — Pronom. 8. Passé sous silence. — Des esthètes s'y consacrent. — Action d'éclat. 9. Qui résulte d'un choix. — Conjonction. 10. Ratifiée par un jugement.

VERTICALEMENT

1. Salamalec. 2. Préfixe. — Ses coups sont reçus avec plaisir. 3. Ile. — Fleuve d'Albanie. — Pronom. 4. Ses coups sont reçus sans plaisir. — Il en faut aux diplomates. 5. Fille de Cadmus. — Met la puce à l'oreille. 6. Loche. — Guillaume Tell y excellait. 7. D'une lisière à l'autre. — Coup d'œil. — Exprime le dédain. 8. Hautbois et clarinette en comportent une. — Dans la langue des félibres. 9. Remise en confiance. 10. Un des côtés de la balance. — Employé.

Solution du No 665

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	V	U	L	N	E	R	A	I	R	E
2	A	N	■	E	T	O	N	N	E	R
3	C	I	D	■	R	I	■	N	U	S
4	A	T	R	E	E	■	T	E	S	■
5	N	E	O	N	■	B	I	S	S	E
6	C	■	P	E	T	I	T	■	I	B
7	E	T	■	E	R	E	I	N	T	E
8	S	A	I	■	E	R	■	Y	E	N
9	■	P	R	I	M	E	R	O	S	E
10	D	I	A	P	A	S	O	N	■	S

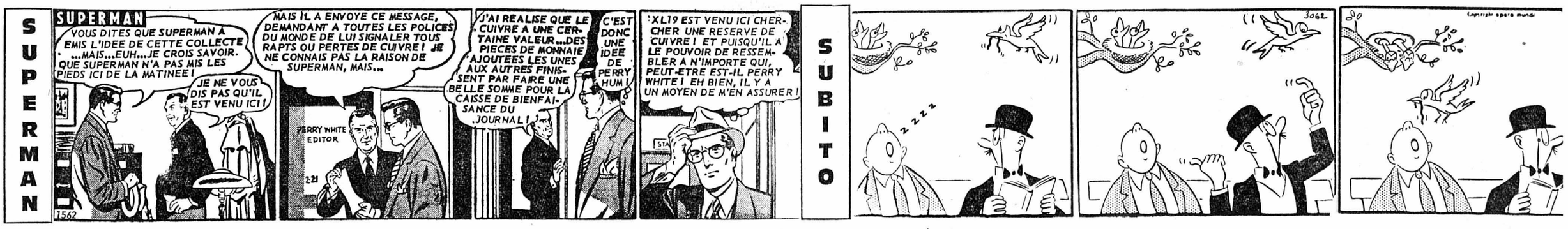

Découvrez les avantages

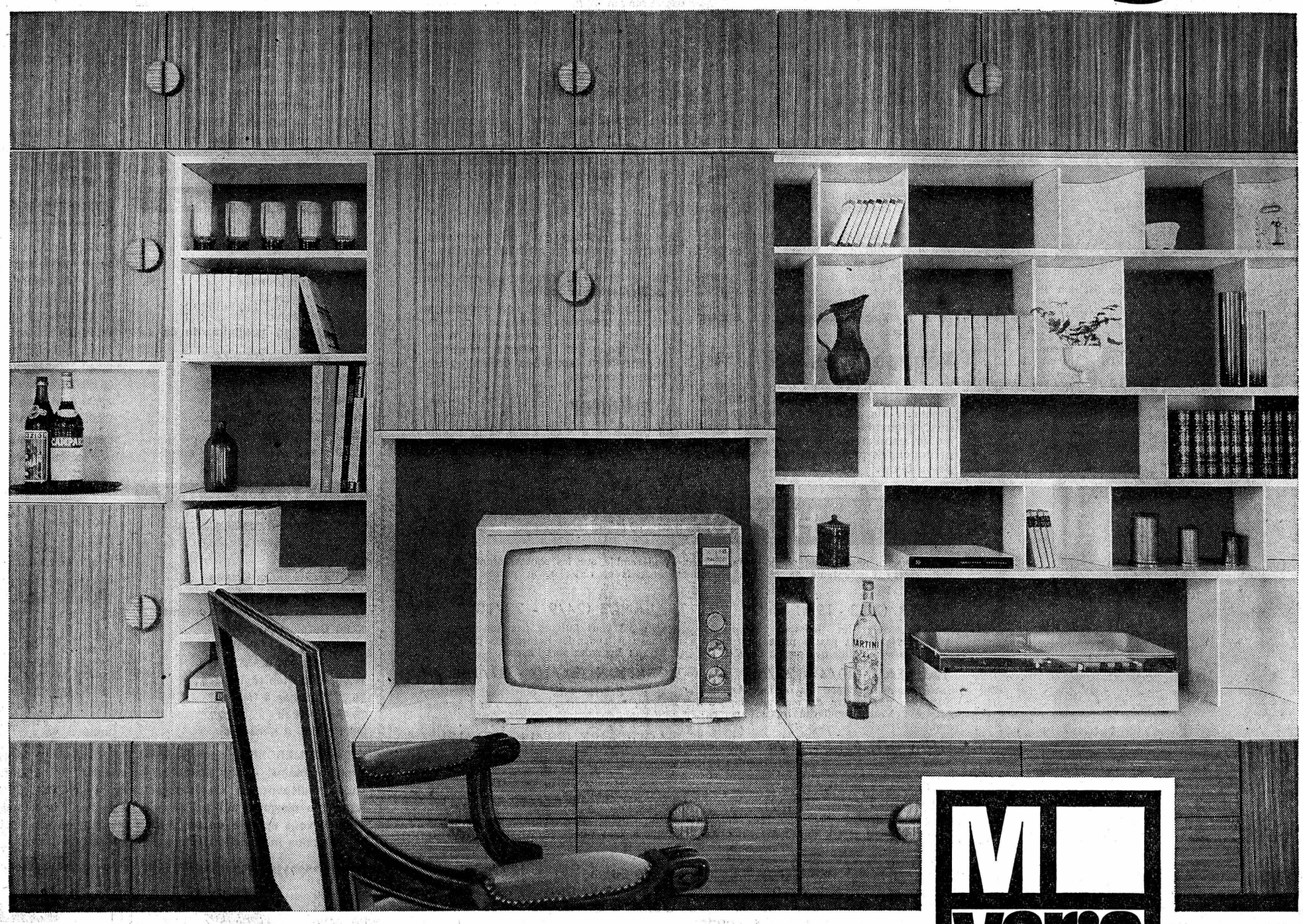

des meubles M vario à éléments combinés

En combinant les différents éléments, vous pouvez arranger vos meubles selon vos goûts, les transformer à volonté, les agrandir pièce par pièce et les adapter sans peine à un nouvel appartement si vous déménagez.

Les meubles M-VARIO sont un produit de qualité suisse. Toutes les parties sont recouvertes d'un vernis poli blanc qui ne craint pas les rayures et se nettoie facilement. Toutes les faces sont contreplaquées de noyer Tay véritable, et traitées avec un vernis spécial très résistant.

Quelques exemples choisis parmi notre liste des types (et si avantageux)

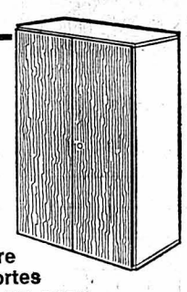

380.–
Armoire à 2 portes
L 111, H 185, P 55,5
avec cloison intérieure, sans rayonnage, avec 1 barre pour vêtements

3 rayons
L 52,5, P 49 **30.–**

Tiroir
L 48, H 10, P 50
avec rainures **24.–**

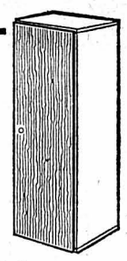

250.–
Armoire à une porte
L 55,5, H 185, P 55,5
sans rayons

3 rayons
L 51,5, P 49 **30.–**

Tiroir
L 48, H 10, P 50
avec rainures **24.–**

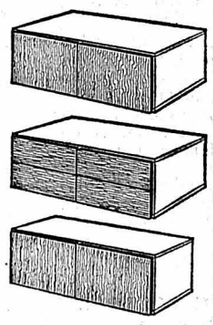

Variant moyen
L 111, H 37, P 55,5
avec cloison intérieure
160.–

Variant moyen avec 4 tiroirs
L 111, H 37, P 55,5
250.–

Variant petit
L 111, H 37, P 37
avec cloison intérieure
145.–

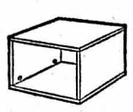

Variant mini
L 55,5, H 37, P 55,5 **68.–**

Variant mini-mini
L 55,5, H 37, P 37 **58.–**

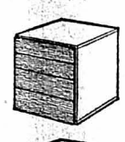

Elément combiné 3
L 55,5, H 64,5, P 55,5
avec 3 tiroirs, pour classeurs à suspendre **220.–**

Elément combiné 4
L 55,5, H 64,5, P 55,5
avec 4 tiroirs **220.–**

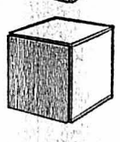

Elément combiné T
L 55,5, H 64,5, P 55,5
avec 1 rayon **145.–**

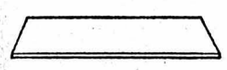

Plateau combiné grand
L 166,5, H 2,5, P 55,5 **80.–**

Plateau combiné moyen
L 111, H 2,5, P 55,5 **48.–**

110.–
Variant de coin
L 55,5, H 37, P 55,5
utilisable comme meuble universel

Etagère petite
L 55,5, H 74, P 27,5
avec 2 rayons **80.–**

Etagère moyenne
L 55,5, H 111, P 27,5
avec 3 rayons **100.–**

Etagère grande
L 55,5, H 148, P 27,5
avec 4 rayons **125.–**

Les meubles M-VARIO sont vendus en pièces détachées prêtes à être montées. Chaque unité est emballée isolément avec les garnitures et les vis nécessaires dans un solide carton de protection que vous pouvez transporter dans votre voiture, ou sur le porte-bagages.

en exclusivité au Do it yourself MIGROS

La Fiat 125 S: Une confortable limousine n'est pas obligatoirement ennuyeuse à conduire.

Fiat 125 S: Fr. 12.450.—

Vouloir réaliser une limousine à tempérament sportif, pouvant transporter 5 passagers en tout confort et en toute sécurité, semblait une gageure impossible à tenir. Fiat y est parvenu avec la 125 S et cela dans la catégorie de prix de 12.000 à 13.000 francs.

La 125 S est une voiture qui fait honneur aux techniques de pointe de l'automobile. En effet, à l'heure actuelle, aucune autre limousine de sa catégorie ne peut vous offrir autant d'avantages à la fois: moteur de 1608 cm³, développant 100 CV (DIN) — 2 arbres à cames en tête — freins à disque sur les 4 roues, servo-frein et répartiteur de freinage — boîte de vitesse à 5 rapports — boîte automatique sur demande — vitesse de pointe de 170 km/h — accélérations dignes d'une voiture de sport: de 0 à 100 km/h en 13.6 secondes.

Les agents Fiat seront heureux de vous proposer un essai. Vous constaterez ainsi que la 125 S est exactement ce qu'il faut pour ceux qui désirent une confortable limousine sans devoir la conduire comme une «voiture de cérémonie».

FIAT

Forfait pour transport et livraison Fr 50.—. Financement Sava — un moyen actuel.

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses

Emission

4 3/4 % LETTRES DE GAGE

série 135, 1972-87 de Fr. 80 000 000

destinées à la **conversion** ou au remboursement de l'emprunt 3½% lettres de gage série 59, 1957 de Fr. 65 000 000, remboursable le 15.4.1972, ainsi qu'à l'octroi de nouveaux prêts aux membres de la Centrale, conformément à la loi fédérale sur l'émission de lettres de gage.

Modalités

Durée 15 ans au maximum
Titres au porteur de Fr. 1000. Fr. 5000 et Fr. 100 000
Coupons annuels au 15 avril
Cotation aux bourses suisses

Prix d'émission

99.40 % + 0,60% timbre fédéral sur les obligations

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais du **21 au 27 mars 1972, à midi,** auprès des banques qui tiennent à la disposition des intéressés le prospectus de l'émission, des bulletins de conversion et de souscription.

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale de Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale de Berne
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale des Grisons
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale Zougoise
Banque Cantonale de Zurich
Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève
Caisse Hypothécaire du Canton de Berne
Caisse Hypothécaire du Canton de Genève
Crédit Foncier Vaudois

QUI PRATIQUE LA MUSIQUE ENRICHIT SA VIE !

Choisissez un instrument dans notre grand assortiment des meilleures marques :
Trompettes, trombones, clarinettes, saxophones, flûtes, guitares de tout genre, batteries, amplificateurs, accordéons, orgues et accordéons électroniques.
Conditions de paiement au comptant et à crédit avantageuses.
Envois au choix !
Soulignez s.v.p. l'instrument qui vous intéresse. Découpez l'annonce et renvoyez-la. Vous recevrez aussitôt GRATUITEMENT notre catalogue. N'oubliez pas votre adresse !

Krebs & Co

MAISON DE MUSIQUE
2501 Bienne
Rue des Tanneurs 17
Tél. (032) 2 97 05

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

PFAFF

PFAFF

La seule machine à coudre de ménage au monde avec le double entraînement.
Réglage par simple bouton universel.
Démonstration sans engagement chez

A. GREZET
Rue du Seyon 24a, 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 50 31.

Aujourd'hui jeudi, vente du soir jusqu'à 21 heures à Bienne au «Paradis du meuble» chez

Pfister ameublements sa

- La bonne occasion pour tous les amateurs de meubles et de tapis
- Prix Superdiscount extrêmement avantageux
- Prévoyez votre visite assez tôt
- Essence gratuite, bonification des billets de chemin de fer pour tout achat dès Fr. 500.—
- Livraison franco domicile et installation gratuite par nos spécialistes

BIENNE
Place du Marché Neuf

P Devant la maison et dans les environs

Téléphone 032 - 3 68 62

Heures d'ouverture:
LU de 13.30 à 18.30
MA—ME de 08.00 à 18.30
JE de 08.00 à 21.00
VE de 08.00 à 18.30
SA de 08.00 à 16.00

Arrêt de bus — Place du Marché-Neuf
De la gare, 8 minutes à pied

1218-3-72

Modèles

pour permanentes, colorations, mises en plis sont cherchés. Haute qualité.

Jeunesse-Coiffures. Tél. 25 31 33.

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

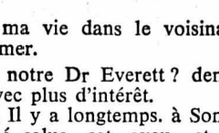

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

NOTRE FEUILLETON

TOUT L'AMOUR DE MA VIE...

par 11

JEAN S. MACLEOD

— J'ai eu un visiteur inattendu. Quelqu'un que j'aurais aimé que vous rencontriez.

— Est-ce quelqu'un dont vous m'avez déjà parlé ?

— Vous lui avez écrit. C'est le Dr Everett. Il était dans le voisinage et en passant devant l'hôpital, il est monté me saluer.

— Le Dr Everett !

Elle avait répété stupidement le nom, les yeux fixés sur la fiche au-dessus de la tête du malade. Tout à coup la ligne de température exécuta des courbes fantastiques comme une rangée de collines ondulant à l'infini, allant des hauteurs vertigineuses aux profondeurs abyssales.

— Il attend avec une impatience que je ne soupçonnais pas d'être parmi nous.

— Je le comprends.

Janet avait l'impression que les mots lui avaient été arrachés.

Etait-ce Martin Everett qu'elle avait vu cet après-midi à Somerton ? Cette supposition était-elle trop ridicule pour être retenue ? Si c'était lui, il ne s'était fallu que de quelques minutes pour qu'ils se trouvassent face à face.

— C'est une grande chance pour lui de travailler avec vous.

L'homme dans le lit s'agita sur ses oreillers.

— Janet, je n'avais pas l'intention de vous dire cela avant d'être sur pied, mais je ne crois pas le moment tellement éloigné. Je devrais conserver un certain temps ce plâtre et m'adapter à différentes choses.

Les mots pénétrèrent profondément dans le cœur de Janet. Il était loin pourtant de se douter à quel point il devrait peut-être s'adapter à un nouvel état de choses. Tout son avenir pouvait être modifié, si la menace de paralysie se révélait réalité.

Maintes fois, Janet s'était demandé ce qui serait arrivé si elle n'avait pas remarqué la voiture et avait continué sa route jusqu'à la Polyclinique. Un autre aurait été le premier sur les lieux, mais le mal était fait et elle avait conscience de l'immensité de sa dette.

En traversant la pièce pour aller tirer les rideaux, elle s'arrêta au sommet du lit et arrangea la lampe. Il tendit sa main valide et saisit celle de la jeune fille.

— Janet, j'aimerais que vous deveniez ma femme.

Elle poussa un bref soupir. S'attendait-elle à cette demande ? En avait-elle depuis longtemps l'intuition ? Elle pensa à Minster Close, à l'appartement au sommet de l'escalier de chêne, elle revit la nudité des pièces. Les questions d'Ellis sur son propre foyer lui revinrent en mémoire et elle se rappela l'amitié qui les avait rapprochés au cours des deux dernières semaines. Ils avaient appris à se connaître, et chacun avait trouvé dans la présence de l'autre un réel réconfort.

— Est-ce une surprise ? Je pensais vous y avoir plus ou moins préparée.

— Peut-être l'avez-vous fait. Que puis-je répondre sinon « Oui ».

Ses doigts forts serrèrent la main fine dans un geste qui marquait une prise de possession.

— C'est plus que je n'osais l'espérer, Janet.

Mais pas plus que je ne suis prête à donner, pensa-t-elle. Il reprit en l'attirant contre lui.

— La différence de nos âges ne devrait pas constituer un obstacle. Qu'est-ce que dix ans en regard d'une vie de bonheur ? Je sais mal parler de ces choses mais je suis sincère en vous promettant de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour vous rendre heureuse.

Elle s'agenouilla près du lit et déposa un léger baiser sur la joue du chirurgien.

— Si je puis vous rendre heureux, dit-elle d'une voix rauque, c'est tout ce que je désire.

Il s'agita comme si son épaule blessé le gênait pour la première fois.

— J'ai fait montre d'impatience, je ne voulais pas vous parler avant d'avoir recouvré le plein usage de mes membres. Je ne voudrais pas qu'on s'imaginât que vous m'épousez par pitié. Est-ce que cela vous ennuyerait que nous n'annoncions pas nos fiançailles avant ma guérison ?

Janet s'empressa d'acquiescer.

CHAPITRE IV

APPARTENANCE

Janet avait espéré que ses fiançailles modifieraient sa vie mais la routine de l'hôpital continua comme par le passé.

Elle ne suggéra aucun plan pour leur avenir. Il se contentait de se rétablir dans la paisible atmosphère de sa chambre en écoutant les pulsations du grand hôpital qui jusqu'ici avait été sa vie.

Janet ne le connaîtrait parfaitement que lorsqu'elle le reverrait sous le harnais. Le médecin et l'homme étaient inséparable et c'était pour cela qu'Ellis comptait les jours qui les séparaient de l'arrivée de son nouvel assistant.

— Si je pensais qu'il puisse se libérer plus tôt, je lui écrirais de venir sur-le-champ, dit-il. La liste des clients s'allonge et je ne puis rien pour eux mais Everett pourrait opérer sous mes ordres.

Janet poussa un profond soupir, contenant à grand-peine les larmes qui humectaient ses yeux. Ellis serait-il contraint de passer le reste de son existence, condamné à l'inaction par son corps infirme, à regarder un autre accomplir le travail qu'il aimait et que son brillant cerveau dirigerait ?

Cette pensée était intolérable. Le matin où Martin Everett se présenta au Central, Janet s'arrangea à esquiver une rencontre avec lui, tout en sachant que c'était retarder l'inévitable.

La nouvelle de son arrivée se répandit dans la salle commune des infirmières, soulevant une ardente curiosité.

— Il est jeune et beau, telle fut la première remarque qu'entendit Janet, prononcée par la languissante sœur Travers.

— Il est question de lui dans le journal, c'est un enfant du pays qui a fait son chemin, dit Anne Norman.

— C'est probablement pour cela qu'il y est revenu, dit à son tour Dilys Roce. Personne, à part un indigène n'aurait choisi ce trou.

— Ecoute, Bouton de Rose protesta Olive Manning en prenant la défense de sa ville natale. Norminster n'est pas Londres, bien sûr, mais la vie n'y est pas désagréable. Quelques-unes d'entre nous sont également d'ici, n'est-ce pas Ferrier ?

Janet rougit sous le feu des regards qui convergèrent vers elle. Elle répondit en s'efforçant d'oublier qu'il s'agissait de Martin Everett.

— Oui, j'ai passé ma vie dans le voisinage de Norminster et j'ai appris à l'aimer.

— Connaissez-vous notre Dr Everett ? demanda Dian Travers en l'examinant avec plus d'intérêt.

— Je l'ai rencontré. Il y a longtemps. à Somerton.

Un murmure étonné salua cet aveu et Diana Travers railla :

— Quelle petite cachotière vous faites, Ferrier ! Y aurait-il dans notre sein un roman que nous ignorions ?

Janet posa sa tasse et se tourna vers la porte. Elle parvint cependant à répondre calmement.

— Il y a huit ans que je n'ai vu le Dr Everett. Je ne pense pas qu'on puisse parler de roman.

(A suivre)

ÉDITIONS DES REMPARTS, LYON

MUSIQUE MILITAIRE DE NEUCHÂTEL

GRAND CONCERT

Samedi 25 mars, à 20 h 15
Salle des conférences
Direction : CLAUDE DELLEY, professeur

Œuvres de Tchaïkowski, Huber, Bernstein, Moret, etc.
ENTRÉE LIBRE

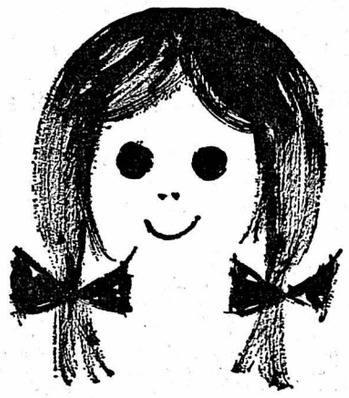

Quand les enfants jouent avec le feu, leur existence est entre vos mains – vous en êtes responsable.

Il y a des valeurs qu'aucun argent au monde ne remplacera jamais.

Aidez à prévenir les incendies!

cipi Centre d'information pour la prévention des incendies

Simultanément **ARCADES** 25 78 78 et **STUDIO** 25 30 00 **LE SUCCÈS MONDIAL N° 1**

VERSION FRANÇAISE — VERSION ORIGINALE SOUS-TITRÉE

ATTENTION :
SPECTACLES PERMANENTS

Horaire des séances :

ARCADES 25 78 78	**Tous les jours** Fr. 5.— 6.—
14 h - 16 h - 18 h - 20 h 30	
STUDIO 25 30 00	**Tous les jours** Fr. 5.— 6.—
14 h 45 - 17 h 30 - 20 h 30	

Places non numérotées

Aucune réservation

VENTE DES BILLETS

ARCADES :	Séance 14 h	dès 13 h	
	» 16 h	» 14 h 30	
	» 18 h	» 16 h 30	
	» 20 h 30	» 19 h	
STUDIO :	» 14 h 45	» 14 h	
	» 17 h 30	» 16 h 45	
	» 20 h 30	» 19 h	

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE !

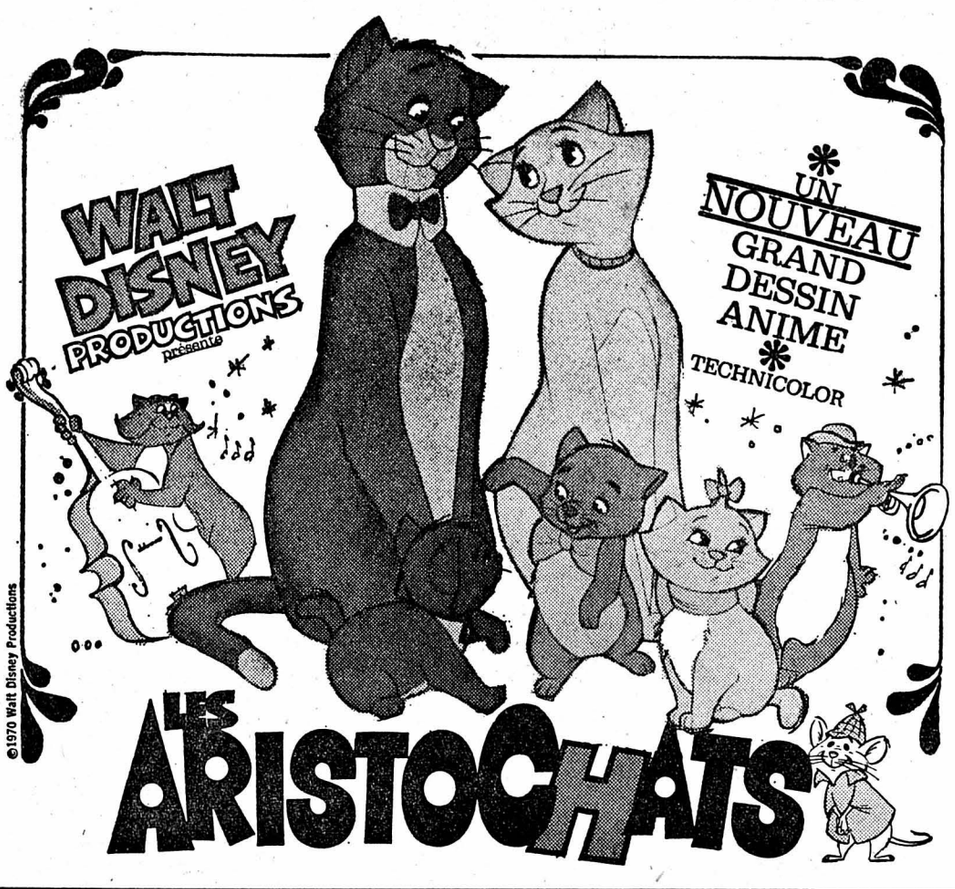

• ENFANTS ADMIS •

Hôtel-Restaurant **Au Boccalino**
Saint-Blaise - Tél. 33 36 80
Grande période de la gastronomie italienne

---

en V.O l'érotisme dans le monde

REX

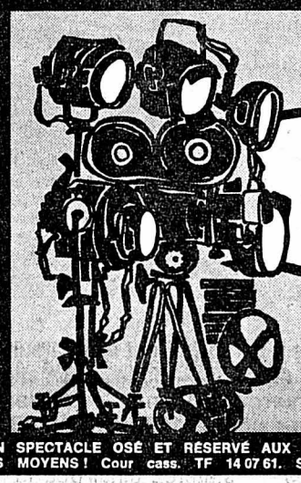

DÈS AUJOURD'HUI ★ TITRÉ FR. - ALL. - IT. ★ DÈS 18 ANS !

SUBSTITUTION

LE PLUS CURIEUSEMENT DROLE DES FILMS SEXY !

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ AUX SEULS ESPRITS MURS, QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, A L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS ! Cour cass. TF 14 07 61. SPECTATEURS PRÉVENUS : DIRECTION RÉFUTE TOUTE RESPONSABILITÉ !

RESTAURANT DE LA GRAPPE
LA COUDRE
Neuchâtel

Spécialités de saison

les lundis :
bollito misto
les mardis :
l'osso buco
les jeudis :
polenta + lapin
et toujours nos fameuses
pizza

L. Marini.
Tél. (038) 33 26 26.

Piano

A vendre beau piano brun, cas spécial, très bas prix, en bon état de fonctionnement.

Tél. (039) 23 86 32.

Contre les **fatigues de printemps :** tous les jours un Grape-fruit

Grape-fruit

Riche en vitamines naturelles.
Un délice avant et après les repas, ou entre deux.

INDESIT

FRIGO 160 litres ★★★

dégivrage 100 % automatique à **Fr. 478.—**

Notre prix

au comptant net **398.—**

Autres modèles :

140 l ** **Fr. 298.—**

240 l *** 2 portes **Fr. 798.—**

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHATEL ✆ 25 69 21

---

bio
27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88

Jeudi - vendredi	18 h 30 - 20 h 45
Samedi	14 h 20 h 45 - 23 h
Dimanche	14 h 20 h 45
Lundi et mercredi	15 h - 18 h 30 - 20 h 45
Mardi	18 h 30 - 20 h 45

Admis dès 16 ans
Toutes faveurs suspendues
Version originale à 18 h 30
Version française à toutes les autres séances

JULIE CHRISTIE / ALAN BATES

Attention ! Il n'y a pas d'avant-programme

Gazette de Lausanne : « Pour n'être pas un coup d'essai, LE MESSAGER est certainement un coup de maître. »

Le Canard Enchaîné : « Tout est merveilleusement évoqué, c'est une joie constante pour l'œil, un plaisir raffiné pour l'esprit. »

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
GRAND PRIX INTERNATIONAL
FESTIVAL DE
CANNES 1971 • PALME D'OR

Le Messager
(THE GO-BETWEEN)
le chef d'œuvre de
JOSEPH LOSEY

PALACE TÉL. 25 56 66

COULEURS

DANS LA LIGNE DE « SOLO »
La toute nouvelle réalisation de **JEAN-PIERRE MOCKY**
Un film puissant et dramatique - Un suspense policier féroce
Des images percutantes qui claquent par la violence de la mise en scène

L'ALBATROS

avec
JEAN-PIERRE MOCKY - MARION GAME
PAUL MULLER - ANDRÉ LEGALL - R.-J. CHAUFFARD

Tous les soirs à 20 h 30	Jeudi, mercredi, 15 h Samedi, dimanche 14 h 45 - 17 h 30	16 ANS

M. HUGUENIN
1er-Mars 14 rez-de-chaussée
NEUCHATEL - Tél. (038) 25 51 55

MAISON DE TROUSSEAUX

Les nouveautés **1972** sont arrivées

APOLLO ✆ 25 21 12

En première vision

Le chef-d'œuvre de James Hadley CHASE réalisé et signé Robert ALDRICH

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH

Un policier grandiose, plein «de bruit et de fureur»

avec **Kim DARBY**
Scott WILSON
Irène DAILEY

★

TOUTE LA VIOLENCE DE KANSAS CITY 1931

APOLLO ✆ 25 21 12

Tous les jours, 15 h et 20 h 30 • Samedi et dimanche, 14 h 45 et 20 h 30 • 16 ans

---

Prêt comptant

- de Fr. 500.– à Fr. 25 000.–, si vous avez une situation financière saine
- remboursable jusqu'à 60 mois
- accordé dans les 48 heures
- basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 15% sur le coût total des intérêts autorisés !

Nom
Rue
NP/Domicile 391

Crédit Renco SA
1211 Genève 1, 31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 63 53
Succursales: Zurich, St-Gall, Vaduz

POUR TOUT SAVOIR — AUTOUR DU MONDE — POUR TOUT SAVOIR

LA FARCE DE SAILLON: L'INSTIGATEUR PRINCIPAL DONNE DES EXPLICATIONS

On connaît les incidents qui ont marqué vendredi dernier, à Saillon, l'une des émissions les plus populaires de la Radio romande « Fête comme chez vous ».

A la suite de ces incidents, dans lesquels ne sont nullement impliqués les responsables directs de l'émission, la police a procédé à de nombreux interrogatoires et à plusieurs arrestations dont celle de l'instigateur principal Pascal Thurre, journaliste à Sion, lequel a été relâché avec ses collègues mercredi en fin de matinée après quatre jours de détention préventive dans les prisons de Martigny.

L'enquête se poursuit sous la conduite de M. Gaston Collombin, juge-instructeur 2 à Martigny.

Questionné à son domicile à la suite de ces délits regrettables par l'enchaînement des circonstances, Pascal Thurre a formulé les explications suivantes lesquelles d'ailleurs figurent au dossier :

« Au début mars, la Radio romande me demanda de m'occuper des préparatifs de l'émission « Fête comme chez vous ». Elle le fit non seulement du fait que je collabore à Radio Lausanne mais du fait surtout que je suis de Saillon et que je connais fort bien le vieux bourg médiéval et en suis follement attaché.

Les responsables de l'émission notamment MM. Raymond Colbert, Mike Thévenoz, Michel Dénériaz, tout comme la principale vedette de la soirée le chanteur parisien et valaisan Bernard Montangero attendaient beaucoup de cette réalisation de plus d'une heure, étant donné le passé mouvementé et par là même, attractif de l'antique cité.

Il devait être question dans cette émission — ce fut le cas d'ailleurs puisqu'elle a été réalisée sans accroc — du paisible bourg viticole et maraîcher certes mais surtout de Farinet, l'illustre faux-monnayeur surnommé « Le hors-la-loi au cœur d'or » qui inspira les lettres avec C. F. Ramuz et le cinéma avec Jean-Louis Barrault, après avoir donné tant de fil à retordre à la police, question également des comtes de Savoie qui après l'an mille défièrent longtemps les princes-évêques de Sion, question des carrières de marbre qui servirent à construire plusieurs monuments célèbres (Britich Museum de Londres et opéra de Paris par exemple), question enfin des vignes brûlées dans les circonstances cuisantes que l'on sait en juin 1961.

« UN PASSÉ QUI SENT LA POUDRE »

Comme nous voulions illustrer au mieux tout un passé qui sent tout de même la poudre, nous avons eu l'idée qui s'est révélée bien malheureuse par la suite de créer une explosion qui eut lieu dans un verger voisin et ne présentant à notre avis aucun danger. Il n'y eut d'ailleurs ni dégât ni plainte pénale. Pour augmenter le suspens, nous avons été jusqu'à déposer une charge de dynamite fictive en ce sens qu'elle ne pouvait en aucun cas exploser dans l'établissement, ce ci précédé de menaces par téléphones et par lettres à Michel Dénériaz et au patron du café de la Tour où l'émission avait lieu. Cette charge « bidon » a causé cependant passablement d'émoi notamment au sein de la police qui se devait de s'attendre au pire et qui a pris avec raison toutes les dispositions voulues.

« NOTRE BUT »

Notre but n'était ni d'ameuter, ni de troubler l'ordre public ou de perturber une émission de radio et encore moins de remuer « l'affaire des vignes dites maudites ». Il s'agissait de symboliser d'une façon percutante l'histoire explosive d'un des bourgs les plus pittoresques de Suisse et de le faire mieux connaître à l'occasion de cette émission de « Fête comme chez vous ».

Nous ne cherchons nullement à minimiser cette malheureuse affaire. Encore faut-il se garder de ne rien dramatiser. Il arrive parfois que l'on fasse des folies pour ce que l'on aime. »

Prix agricoles: les Six ont repris leurs débats

BRUXELLES (AP). — Les ministres de l'agriculture des pays du Marché commun ont commencé mercredi une nouvelle tentative en vue de concilier leurs vues divergentes sur la fixation des prix agricoles.

L'un des principaux problèmes est celui des céréales, que l'Allemagne de l'Ouest veut voir augmenter : de cinq pour cent pour le blé, six pour cent pour les graines fourragères et sept pour cent pour le maïs.

Les Bay-Bas veulent une augmentation de cinq à six pour cent.

Sur ce problème, la France a le soutien à la fois des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, qui veulent le maintien des prix.

Deux autres problèmes en discussion sont : les prix des produits laitiers et de la viande de bœuf.

ACCORD DE PRINCIPE

Les ministres de l'agriculture se sont mis d'accord en principe pour que la réforme des structures agricoles soit prévue sur dix ans, avec un engagement financier pour cinq ans.

Il a été également convenu en principe que les gouvernements financeront les retraites des agriculteurs qui quittent la terre à 55 ans, alors que le fonds commun financera les retraites de ceux qui partent plus tard.

De son côté, le ministre français de l'agriculture, M. Michel Cointat, a regagné Bruxelles mercredi après le conseil des ministres à Paris. Selon un informateur, il est revenu avec des « instructions modifiées ».

ESPOIRS

En fin de soirée, l'espoir de voir résoudre les difficultés augmentait. L'impression des délégués était qu'au cours d'un entretien privé de 30 minutes M. Joseph Ertl, ministre allemand de l'agriculture et son collègue français, M. Cointat avaient résolu leur différend au sujet de l'échéance réclamée pour la France pour l'élimination des montants compensatoires entre les deux pays, c'est-à-dire des subventions accordées par certains pays à leurs agriculteurs pour leur épargner les conséquences défavorables des fluctuations de leur monnaie.

Interrogé par les journalistes M. Ertl a répliqué qu'à son avis le différend sur les compensations semblait résolu. M. Cointat a estimé que les divergences paraissaient s'atténuer.

Deux jours et demi dans une crevasse

CHAMONIX (AP). — Le guide dauphinois Jack Sangnier, parti dimanche dernier du refuge d'Argentière, avait réussi l'ascension du col Armand Charlet (3.989 m), par le couloir de la face nord. En fin de journée, il fut aperçu par la gardienne du refuge alors qu'il se trouvait au col. Puis personne ne l'avait revu.

A vrai dire, à Chamonix on ne s'inquiéta pas beaucoup lundi dernier, ni même mardi, compte tenu de la mauvaise qualité de la neige.

Toutefois, mercredi matin, pour calmer l'inquiétude manifestée par ses amis, le lieutenant Mollaret demanda le concours de l'Alouette III de la gendarmerie nationale pour une reconnaissance aérienne.

Alors qu'ils survolaient à basse altitude le glacier de Talèfre, les gendarmes-guides aperçurent sur la neige des traces de pas très nettes qui aboutissaient à une crevasse visiblement ouverte depuis peu. C'est dans cette crevasse profonde d'une vingtaine de mètre qu'ils découvrirent Jack Sangnier, qui y était depuis 61 heures.

Dans sa chute, qui aurait été amortie par la neige, Sangnier ne s'était blessé que légèrement au bras droit et aux côtes. Gardant tout son sang-froid il avait aménagé au fond de sa crevasse un bivouac aussi confortable que possible, et il avait attendu avec confiance les secours.

Par ailleurs le skieur anglais David May, qui avait disparu lundi après-midi, alors qu'il faisait du ski en solitaire au Brevent et que l'on craignait de ne pas retrouver vivant, est sain et sauf. Après plus de quarante-huit heures de recherches il a été découvert par les gendarmes guides au-dessus des gorges de la Diosaz.

LE LOCLE — LE LOCLE

Brillant concert au temple français

La confrontation Bartok et Ravel valait, hier soir, son pesant d'or. Nous remercions l'excellent pianiste de nous avoir fait comprendre que Bartok est presque un monde inhumain en comparaison de la délicatesse chatoyante de Ravel. Le clavier n'a plus de secret pour le musicien jurassien ; dans Bach et Beethoven, il a démontré qu'il maîtrisait non seulement les voix, mais qu'il construisait les œuvres du passé dans le meilleur style néo-classique, Datyner n'agit pas seulement en architecte, il anime les œuvres qu'il aime avec une passion contenue et avec une discrétion qui en disent long sur ses possibilités.

L'« Allegro Barbaro » date de 1911 ; ce premier morceau important de Bartok porte les traces d'un « Folklore réinventé ». Bartok aimait jouer cette pièce (malgré ses difficultés de mains superposées) ; cette pièce exige une technique nouvelle. Le pianiste qui ne craint pas de s'aventurer dans ce monde inédit, doit acquérir la maîtrise des bruitages. Les gammes sont nouvelles ; les rythmes sont inédits et le climat antiromantique aboutit par sa passion exacerbée, volontairement inhumaine, à créer des impressions nouvelles (sans petites fleurs bleues). Ce non-conformisme en présence de Ravel a trouvé son antidote. Dans les « Valses nobles et sentimentales » la mélodie chante presque avec suavité et les audaces harmoniques expriment toujours des sentiments d'émotion. Avec le Français, un bercement agréable et subjectif crée un climat irisé où l'impressionnisme n'est qu'un moyen et n'est jamais une fin en soi. Datyner donna dans Ravel et Debussy, le meilleur de lui-même. La délicatesse, le raffinement de son touché, la subtilité de son jeu de pédales, donnèrent à ses auteurs un rayonnement extraordinaire. Deux rappels mirent fin au splendide programme que nous venons d'écouter. M.

NORD-VAUDOIS

YVERDON

Décès subit

(c) A l'hôpital d'Yverdon vient de décéder prématurément, à l'âge de 25 ans, M. Marc Resin, récemment diplômé ingénieur en génie civil de l'Ecole polytechnique fédérale. Il est le fils de M. Gabriel Resin, chef du service des travaux publics de la ville. Ce décès subit a frappé nombre d'Yverdonnois.

Vers une brillante exposition

(c) La Municipauté dans un rapport au Conseil communal demande qu'on lui accorde un crédit de 50.000 fr. pour les travaux de réfection au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, dans la salle des expositions. Du 17 juin au 10 septembre aura lieu l'exposition « le cheval et l'homme » à l'occasion du centenaire de la Société pour l'amélioration de la race chevaline. Le comité organisateur a prévu l'utilisation du rez-de-chaussée et de quelques locaux au Château. Les objets et documents exposés proviendront en grande partie de l'étranger et certains seront de grande valeur, notamment des toiles signées de peintres célèbres tel que Picasso entre autres, et toute une série de pièces de collection. Le souci des organisateurs est de protéger dans toute la mesure du possible ces trésors artistiques contre les voleurs et les vandales.

Aussi peut-on comprendre le bien-fondé de leur demande, à savoir le changement des portes des salles d'exposition ouvrant sur la place et la rue Pestalozzi.

SAINTE-CROIX

Jument foudroyée

(c) Un accident inhabituel qui aurait pu avoir des conséquences graves s'est produit à la Gittaz sur Sainte-Croix. Un fil électrique s'était détaché d'un isolateur à la suite de circonstances atmosphériques. Celui-ci pendait le long d'un pylône métallique. Un phénomène de mise à terre se produisit et une jument de selle de 5 ans, valant 7000 fr. qui se trouvait à proximité fut foudroyée après être entrée en contact avec le sol alors sous tension. Le poulain qui était à proximité fut quelque peu « secoué ».

FRIBOURG

Tribunal criminel de la Sarine

L'alcool et le feu...

Hier, le tribunal criminel siègeant à Fribourg a condamné le nommé Michel M., 27 ans, sans profession, à 18 mois d'emprisonnement, peine commuée en un internement dans un établissement pour alcooliques d'habitude. M. supportera 9/10me des frais de la cause. Il a été reconnu coupable de délit manqué de vol, abus de confiance, violation de domicile, incendie intentionnel. Un comparse, Aimé Sch., 35 ans, accusé de délit manque de vol, a été condamné par défaut à 20 jours d'emprisonnement et 1/10me des frais.

Michel M. s'était introduit dans les dépôts d'une coopérative, en été 1971, tandis que Aimé Sch. faisait le guet. Rien ne put être emporté. Plusieurs autres délits sont reprochés à Michel M., qui les a toujours commis alors qu'il était sous l'influence de l'alcool. A deux reprises, il a bouté le feu à des habits et à une bâche recouvrant du bois, mais les pompiers purent intervenir à temps. Le jeune homme avait déjà subi quatre condamnations, dont deux pour incendie intentionnel.

WENGLISWIL

Voiture contre arbre : deux blessés

Hier, vers 15 h 10, M. Marcel Jungo, 42 ans, de Zurich, circulait au volant de sa voiture sur la route du lac Noir, en direction de Fribourg. A l'entrée de Wengliswil, il perdit la maîtrise du véhicule qui alla se jeter contre un arbre avant de se renverser sur le flanc gauche. Le conducteur et son épouse, légèrement blessés, furent transportés à l'hôpital des Bourgeois.

Début d'incendie

Hier, vers 21 h 30, les premiers secours sont intervenus pour maîtriser un début d'incendie au tremplin de saut, un tas de branches ayant pris feu. Une enquête a été ouverte.

Informations suisses

L'aéroport de Cointrin fermé la nuit dès le 1er novembre

GENÈVE (ATS). — L'aéroport intercontinental de Genève-Cointrin sera fermé la nuit à partir du 1er novembre prochain, a annoncé mercredi, le conseiller d'Etat genevois André Ruffieux, chef du département du commerce, de l'industrie et du travail, à l'assemblée générale de la Chambre du commerce et de l'industrie de Genève. Cette mesure, répond « aux vœux de la grande majorité de la population, tout en maintenant à Genève les escales des avions long-courriers » de Swissair.

Le conseiller d'Etat genevois a également annoncé que la décision de principe était prise de réaliser, parallèlement, les raccordements ferroviaires de Cornavin (gare centrale de Genève) à Cointrin (aéroport), et, d'autre part, de la Praille (gare aux marchandises) aux Eaux-Vives (rive gauche du lac) et à Annemasse (France).

Sauvetage à l'Eiger

PETITE-SCHEIDEGG (ATS). — Deux alpinistes tchèques qui avaient perdu leurs provisions de bouche et qui, épuisés, se trouvaient en difficulté dans la paroi nord de l'Eiger ont été ramenés mercredi en plaine par un hélicoptère de la Garde aérienne suisse de sauvetage.

LES VERRIERES

Les candidats radicaux sont connus

(c) La liste radicale, la première qui vient d'être déposée en vue des élections communales, comprend neuf candidats, à savoir : Pierre Fauguel, C.C., appareilleur ; Paul Finkbeiner, C.C. agent d'assurances ; André Benoît, C.G., expert comptable ; Juliette Benkert, C.G., anc. commerçante ; Aimé Cochand, C.G., contremaître ; Max Jornod, C.G., scieur ; Pierre-André Martin, C.G., négociant ; Jean Dreyer, nouv., agriculteur ; Max Griffond, nouv., inspecteur contributions.

NEUCHATEL

Témoin recherché

Le conducteur de la fourgonnette qui circulait hier, vers 18 h, avenue du 1er-Mars, au moment où une passante a été happée par une voiture, sur un passage de sécurité, (voir en page 3) et qui est reparti, sans se faire connaître, est prié de prendre contact avec la police cantonale, pour les besoins de l'enquête.

AUVERNIER

Prochaine assemblée du TCS

(c) La traditionnelle assemblée de la section neuchâteloise du TCS aura lieu le samedi 22 avril. Comme de coutune, la partie administrative se déroulera au cinéma Lux et le repas sera servi dans les deux principaux hôtels d'Auvernier.

ECONOMIE ET FINANCES

La Banque populaire suisse fait le point sur 1971

Durant le dernier exercice, la somme du bilan a augmenté de 900 millions de francs ou de 13,6% pour atteindre 7,5 milliards de francs. Le marché de l'argent devenu plus liquide pendant le deuxième semestre et les changements des taux d'intérêt qui en sont résultés ont modifié notablement certains postes du bilan si on les compare à l'année précédente. En raison de la baisse des taux d'intérêt sur dépôts, l'augmentation des créanciers à vue au détriment des créanciers à terme est plus manifeste.

DIVIDENDE INCHANGÉ

Après une allocation extraordinaire de 2 millions de francs aux œuvres en faveur du personnel et déduction des provisions et amortissements déclarés de 4,9 millions de francs (4,6 millions l'année précédente), l'assemblée des délégués dispose d'une somme de 43,6 millions de francs (38,7 millions l'exercice antérieur), y compris le solde reporté de 4,7 millions de francs. Sous réserve de ratification par l'assemblée des délégués, un montant de 10 millions de francs sera de nouveau attribué aux réserves ouvertes, ce qui les portera à 237,6 millions de francs au total.

Le paiement d'un dividende inchangé de 16 % sur le capital social augmenté à 175 millions de francs exigera 28 millions de francs. Après répartition du bénéfice, il restera un solde de 5,6 millions de francs à reporter sur le nouvel exercice.

AU SUJET DES AFFAIRES D'INTÉRÊT...

Deux caractéristiques ont marqué les affaires d'intérêts au cours de l'exercice 1971 ; l'afflux considérable de l'argent versé par les clients, principalement sur livrets, et l'importance inhabituelle de la liquidité, causée par le maintien de la limitation des crédits ayant contrarié le placement des fonds dans le paps. Aux versements en augmentation de 815 millions de francs par rapport à l'année précédente, ne correspond qu'un accroissement de 470 millions de francs en ce qui concerne les avances. La différence s'est surtout fixée dans les moyens liquides notablement plus élevés, dont le placement passager et rentable à l'étranger n'a plus été possible à des conditions aussi avantageuses qu'un an auparavant.

... DES AFFAIRES BOURSIÈRES...

Une vive activité, au cours irrégulier, a caractérisé l'année boursière 1971. Les rumeurs de fusion auxquelles la reprise d'Ursina par Nestlé a donné naissance, les résultats commerciaux favorables et les augmentations de dividendes ont, au début de l'année ramené le public vers les bourses et fait monter les cours des actions. Accrue par l'afflux considérable de fonds venus de l'étranger, la liquidité a également contribué à améliorer le marché. En mai, la réévaluation du franc suisse est venue tempérer l'entrain, surtout à cause des effets défavorables qui en sont résultés pour notre industrie d'exportation. Lorsque, peu avant la fin de l'année, une entente s'est faite, dans le cadre du Groupe des Dix, sur la fixation de nouvelles parités monétaires, toutes les bourses du monde en ont pris acte avec soulagement.

Les mouvements contradictoires déclenchés sur le marché des actions et des obligations par les mutations rapides qui se sont produites dans le secteur monétaire — alors que le volume des transactions était par moments considérable — se sont également répercutés sur les recettes de courtage de la BPS, qui ont augmenté de 34 % comparativement à 1970.

... ET DES ÉMISSIONS

En 1971, les émissions se sont fortement développées, leur volume a atteint un nouveau record. Ainsi, la mise à contribution nette du marché des capitaux, qui s'est montée à 6,5 milliards de francs, a presque doublé au regard de l'année précédente (3,6 milliards). Cette énorme progression est due principalement aux nombreuses émissions étrangères.

Les besoins de placement extrêmement élevés qui se sont reflétés notamment dans le fait que les souscriptions ont dépassé de beaucoup le montant des nouveaux emprunts, ont exercé une forte pression sur les taux d'intérêt, dont la réduction a atteint jusqu'à ¾ % sur les emprunts suisses et ½ % sur les emprunts étrangers.

Sandoz S. A.: augmentation du capital

Le bénéfice net de Sandoz S.A. a atteint 54,7 millions de fr. en 1971, contre 52,6 millions en 1970. Le ralentissement de la croissance du bénéfice s'explique par des pertes de change à la suite de la réévaluation du franc suisse et de dévaluation dsns divers pays. Il sera fait état de ce phénomène dans le rapport de gestion.

Comme on le sait, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de distribuer pour 1971 un dividende brut de 65 fr. par action, ce qui implique la mobilisation de 39 millions de fr. à prélever sur le bénéfice net. La dotation du fonds de réserve général s'élèvera comme l'année précédente à 3,3 millions de fr.; en considération des risques accrus, 9,5 millions de fr. (7,5 en 1970) seront affectés à la réserve pour engagements à l'étranger.

Des sommes identiques à celles de 1970 seront versées à la fondation Sandoz pour l'avancement des sciences médico-biologiques, au fonds de vacances Sandoz, ainsi qu'aux institutions de bienfaisance.

En outre, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale une augmentation du capital de Sandoz S.A. de 50 millions de fr.; le montant nominal du capital passerait ainsi de 150 à 200 millions.

Cette augmentation sera réalisée par l'émission de nouvelles actions nominatives d'une valeur nominale de 30 millions de fr., d'actions au porteur d'une valeur nominale de 10 millions, ainsi que par la création de bons de participation d'une valeur nominale de 5 millions. D'autre part, il est prévu de réserver au personnel des actions nominatives d'un montant nominal de 5 millions de fr., le droit de souscription des actionnaires étant suspendu. L'émission globale se fera au cours de 750 fr. par action et bon de participation, à valeur nominale de 250 fr. Ces titres donneront droit aux dividendes à partir du 1er janvier 1972 déjà.

Enfin, une modification des statuts est proposée en vue d'autoriser le conseil d'administration à émettre, à concurrence d'une valeur nominale de 50 millions de francs, des bons de participation supplémentaires non soumis du droit de souscription. Le conseil sera ainsi en mesure de saisir les possibilités d'investissement fructueuses.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHATEL	21 mars	22 mars
Banque nationale	570.— d	570.— d
Crédit foncier neuchât.	710.— d	710.— d
La Neuchâteloise as. g.	1600.— d	1600.— d
Gardy	145.— d	145.— d
Cortaillod	5150.— d	
Cossonay	2450.— o	2450.— o
Chaux et ciments	600.— d	600.— d
Dubied	1950.— o	1975.— o
Ciment Portland	3700.— d	3725.—
Interfood port.	6750.— d	6875.— d
Interfood nom.	1275.— d	1320.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	740.— d	740.— d
Paillard port.	400.— d	390.—
Paillard nom.	110.— d	105.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1185.—	1180.—
Crédit foncier vaudois	885.—	885.—
Innovation	430.—	425.—
Romande d'électricité	—.—	—.—
Ateliers constr. Vevey	555.— d	575.—
La Suisse-Vie ass.	2900.— d	2900.— d
Zyma	3200.— d	3225.—

GENÈVE		
Grand Passage	605.—	595.—
Charmilles port.	850.—	850.—
Charmilles nom.	—.—	—.—
Physique port.	440.—	445.—
Physique nom.	305.—	300.—
AKZO	86.25	86.—
Philips	51.—	53.75
Royal Dutch	139.50	139.—
Monte-Edison	4.40	4.45
Olivetti priv.	9.85	9.85
Allumettes B	157.—	154.—
S. K. F. B.	320.— d	318.— d

BALE		
Pirelli internat.	268.—	265.—
Bâloise-Holding	225.— d	223.—
Ciba - Geigy port.	2940.—	2940.—
Ciba - Geigy nom.	1605.—	1580.—
Ciba - Geigy bon	2750.—	2740.—
Sandoz	5150.—	4975.—
Hoffmann-L. R. 110	19150.—	19175.—

ZURICH		
Swissair nom.	597.—	593.—
Swissair port.	697.—	699.—
Union banques suisses	4285.—	4275.—
Société banque suisse	4115.—	4130.—
Crédit suisse	3870.—	3860.—
Bque Hyp. com., port.	1450.— d	1450.— d
Bque Hyp. com., nom.	1330.— d	1330.— d
Banque pop. suisse	2390.—	2385.—
Bally	1340.— d	1330.—
Electro Watt	2910.—	2900.— d
Motor Colombus	1565.—	1575.—
Italo-Suisse	285.—	284.—
Réassurances Zurich	2390.—	2400.—
Winterthour ass. nom.	—.—	1015.—
Zurich ass.	5800.—	5800.—
Alu. Suisse port.	2110.—	2100.—
Alu. Suisse nom.	975.—	970.—
Brown Boveri	1360.—	1360.—
Saurer	1650.—	1610.—
Fischer	1320.—	1310.—
Landis & Gyr	1490.—	1470.—
Lonza	2310.—	2290.—
Nestlé port.	3550.—	3555.—
Nestlé nom.	2190.—	2180.—
Sulzer	3550.—	3600.—
Oursina port.	—.—	—.—
Oursina nom.	—.—	—.—
Alcan	81.75	79.75
Am. Tel & Tel.	170.—	168.50
Canadian Pacific	58.25	57.25
Du Pont	649.—	642.—
Eastman Kodak	441.—	443.—
Ford Motor	284.50	284.50
General Electric	244.—	245.—
General Motors	321.—	320.—
I.B.M.	1445.—	1447.—
International Nickel	132.—	133.—
Kennecott	207.—	107.—
Litton	73.50	70.25
Std Oil New-Jersey	284.—	281.—

	21 mars	22 mars
Union Carbide	174.50	172.—
U. S. Steel	127.50	124.50
Machines Bull	63.—	62.50
Italo-Argentina Cia	58.—	59.—
Sodec	128.50	126.—
A. E. G.	207.50	207.50
Farben. Bayer	176.—	175.—
Farbw Hœchst	208.—	207.50
Mannesmann	207.—	205.50
Siemens	304.—	303.—

PARIS		
Air liquide	NON PARVENU	NON PARVENU
Aquitaine		
Cim. Lafarge		
Citroën		
Fin. Paris Bas		
Fr. des Pétr.		
L'Oréal		
Machines Bull		
Michelin		
Péchiney		
Perrier		
Peugeot		
Rhône - Poulenc		
Saint-Gobain		

LONDRES		
Anglo American	283.50	294.50
Brit. & Am. Tobacco	301.50	296.—
Brit. Petroleum	539.50	533.50
De Beers	261.—	279.—
Electr. & Musical	218.—	220.—
Imp. Chemical	271.—	273.—
Imp. Tobacco	107.50	110.50
Rio Tinto	222.50	220.50
Roan C.M.	232.—	230.—
Shell Transp.	320.—	313.—
Western Hold.	887.50	892.50
Zam. Anglo-Am.	213.—	212.—

FRANCFORT		
A. E. G.	172.80	170.—
Audi NSU	227.—	—.—
Bad. Anilin	163.50 o	161.— o
B. M. W.	210.—	203.—
Daimler	374.90	370.— o
Deutsche Bank	345.50	342.—
Dresdner Bank	285.20	281.50
Farben. Bayer	145.10	142.20
Hœchst. Farben	172.—	170.50
Karstadt	397.50	392.—
Kaufhof	289.50	284.10
Mannesmann	171.—	170.—
Siemens	249.20	248.20
Volkswagen	155.90	152.50

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	28-3/4	29
Allumin. Americ.	51-3/4	51
Am. Smelting	20-5/8	20-5/8
Am. Tel. & Tel.	43-7/8	43-3/4
Anaconda	18-5/8	18-5/8
Bœing	21	21-1/8
Bristol & Myers	57-1/2	57-3/4
Burroughs	166	164-3/8
Canadian Pacific	16-5/8	16-3/8
Caterp. Tractor	53	53-1/2
Chrysler	32-1/8	32-1/8
Coca-Cola	125-1/2	126-3/4
Colgate Palmolive	65-1/8	65-1/8
Control Data	57-3/8	58-1/8
C.P.C. Int.	34-1/4	34-5/8
Dow Cheminal	84-3/4	84-3/8
Du Pont	166-7/8	167
Eastmann Kodak	115-1/4	116-1/4
Ford Motors	73-1/4	73-1/4
General Electric	63-1/2	63-3/4
General Foods	30	30
General Motors	83-1/4	82-3/4
Gilette	42	41-7/8
Goodyear	30-1/2	30-7/8
Gulf Oil	25-3/4	25-5/8
I.B.M.	376-1/2	377-3/4
Int. Nickel	33-1/4	33-1/8

	21 mars	22 mars
Int. Paper	34-3/4	35-1/2
Int. Tel. & Tel.	57-1/2	57-3/8
Kennecott	27-5/8	27-1/2
Litton	18-1/4	18-3/8
Merck	39-1/8	40-1/2
Minnesota Mining	146-3/4	147-1/4
Mobil Oil	51-1/2	51-3/8
Monsanto	54	53-3/8
National Cash	31-7/8	32-1/8
Panam	13-1/8	13-7/8
Penn Central	4-7/8	4-3/4
Philip Morris	77-5/8	79-1/4
Polaroïd	115-3/8	117-1/2
Procter Gamble	84-3/4	85-1/4
R.C.A.	40	40-1/4
Royal Dutch	35-7/8	36
Std Oil Calif	58-1/2	58-1/4
Std Oil New-Jersey	73-1/8	72-1/4
Texaco	31-3/8	31-7/8
T.W.A.	49-5/8	51-3/4
Union Carbide	44-7/8	44-5/8
United Aircraft	31-3/4	30-3/4
U.S. Steel	32-1/2	32-5/8
Westingh. Elec.	46-3/4	46-3/4
Woolworth	42-1/8	41-7/8
Xerox	136	134-5/8

Indice Dow Jones

industrielles	934.15	933.20
chemins de fer	254.98	256.79
services publics	114.39	114.17
volume	18.700.000	15.390.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

NEW-YORK (AP). — La Bourse de New-York a baissé légèrement au début de la séance de mercredi, puis a réduit ses pertes dues à des ventes bénéficiaires.

Les analystes attribuent la vulnérabilité du marché à l'annonce du retrait des trois représentants de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. du conseil des salaires formé par le président Nixon.

Les pertes étaient quatre fois plus nombreuses que les gains.

Cours des billets de banque étrangers du mercredi 22 mars 1972

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.95	10.25
U.S.A. (1 $)	3.80	3.90
Canada (1 $ can.)	3.78	3.88
Allemagne (100 DM)	119.50	123.—
Autriche (100 sch.)	16.50	16.90
Belgique (100 fr.)	8.60	8.95
Espagne (100 ptas)	5.80	6.10
France (100 fr.)	77.—	80.—
Danemark (100 cr. d)	53.50	56.50
Hollande (100 fl.)	120.—	123.50
Italie (100 lit.)	—.64	—.67
Norvège (100 cr. n.)	56.50	59.50
Suède (100 cr. s.)	79.—	82.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	50.—	54.—
françaises (20 fr.)	47.—	51.—
angl. (1 souv. anc.)	53.—	57.—
angl. (1 souv. nouv.)	45.—	49.—
américaines (20 $)	265.—	285.—
Lingots (1kg)	5950.—	6050.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Crédit suisse: Augmentation du capital

Les actionnaires du Crédit suisse, qui ont tenu à Zurich leur assemblée générale ordinaire, ont approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice écoulé qui prévoient un dividende inchangé de 16 % et une augmentation du capital-actions de 400 à 450 millions de francs. 418 actionnaires qui représentaient ensemble 424.407 voix ont pris part à cette assemblée générale présidée par M. Félix W. Schultheiss.

Les comptes font apparaître un bénéfice net de 127,1 millions de francs, contre 115,7 millions de francs durant l'exercice précédent avec le report de 11,7 millions provenant de l'exercice précédent. Il reste à disposition de l'assemblée générale un solde actif de 138,8 millions de francs. Conformément aux propositions du conseil d'administration, outre la décision de verser sur le capital-actions de 368,8 millions de francs un dividende de 16 %, soit 80 francs par action de 500 francs, 5 millions de francs seront prélevés en faveur de diverses œuvres en faveur du personnel, 60 millions de francs seront attribués aux réserves et enfin 13,6 millions de francs seront reportés à compte nouveau.

Au cours de cette assemblée générale, MM. Heinrich Spœrry et Paul Schnorf ont annoncé leur démission, tandis que M. Armin Baltensfeiler, président de la direction de Swissair, a été nommé membre du conseil d'administration.

En 1971, les exportations suisses de produits chimiques *ont dépassé pour la première fois le cap des 5 milliards de fr. (5.072 millions) avec un* accroissement de *7 % contre 10 % en 1970. En tête de liste, on trouve les produits d'origine organique (1768 millions), les colorants (1140 millions) et les produits pharmaceutiques 954 millions) qui groupent les trois quarts de ces exportations. Avec une part de 21,5 % dans l'ensemble des exportations suisses, l'industrie chimique est la* deuxième branche exportatrice *de notre pays (derrière l'industrie des machines et appareils).*

LIVRETS DE DÉPÔT
4 1/2 %
LIVRETS JEUNESSE ET RETRAITE
5 1/4 %
IMEFBANK
Agence de Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 13 ✆ 24 08 36

LE RÉFÉRENDUM EN FRANCE PRÉPARERAIT DES ÉLECTIONS EN JUIN AINSI QUE LE REMPLACEMENT DE CHABAN-DELMAS

Tandis que les partis de gauche ne sont pas encore parvenus à une décision commune d'abstention motivée pour le référendum sur l'élargissement de l'Europe du 23 avril, jour de la Saint-Georges, les commentateurs politiques parisiens s'interrogent sur les raisons profondes qui ont déterminé le chef de l'Etat à lancer cette opération.

Tous tombent d'accord pour penser que la question de l'adhésion britannique au Marché commun n'est qu'un prétexte à une opération de politique intérieure.

Il s'agissait de « piéger » les oppositions à propos et grâce à l'Europe. Aussi bien celle de la gauche et de l'extrême-gauche en train de s'unir, que celle des « centristes » réformateurs ou, enfin, celle des « archéo-gaullistes », partisans nostalgiques du général, qui n'apprécient pas le changement de politique européenne de Pompidou, comme, par exemple, l'ancien premier ministre et ministre des affaires étrangères de De Gaulle, M. Couve de Murville.

Les sondages ont prouvé que la grande majorité des Français sont « Européens ». La « classe politique » l'est aussi, mais avec des nuances qui confinent à la divergence.

Les archéo-gaullistes sont pour une Europe « fermée », sans Grande-Bretagne, une « Europe des patries », protégée contre tout risque de supranationalité. Ils soupçonnent Pompidou de vouloir une Confédération, qui implique des abandons de souveraineté nationale dans le domaine monétaire, économique, militaire et de politique étrangère même si c'est un Français — donc Pompidou — qui en devient le président. Voteront-ils « non » parce que l'Europe de Pompidou n'est pas l'Europe de De Gaulle au risque de perdre leurs sièges de parlementaires ou leurs espoirs d'en obtenir grâce à Pompidou ?

Les centristes sont partagés entre leur adhésion à l'Europe et leur satisfaction du virage pompidolien et leur hostilité au régime qu'ils souhaitent davantage remplacer que rejoindre. Voter « oui » ne serait-ce pas accepter de rejoindre une majorité pompidolienne ? Soustelle y semble résolu, Lecanuet tenté, Jean-Jacques Servan-Schreiber hésitant.

A gauche, les socialistes sont « Européens » et partisans de l'élargissement. Les communistes moins hostiles à un Marché commun que M. Brejnev ne condamne plus formellement, dont Moscou reconnaît l'« existence » en attendant de le reconnaître formellement et d'envoyer un ambassadeur à Bruxelles, sont quand même « contre ».

Entre le « oui, mais » socialiste et le « non mais » communiste, le seul terrain d'entente sera-t-il l'abstention, « motivée » certes, quoique les motifs des socialistes ne soient pas les mêmes que ceux des communistes.

POURCENTAGES

L'abstention de l'opposition de gauche, que Pompidou voulait piéger dans ses contradictions, serait alors un « contre-piège » que le président de la République n'avait pas prévu.

Certains commentateurs estiment, en effet, que les abstentions « commandées » s'ajoutant aux abstentions « habituelles »

Notre téléphone de Paris

dans un pays où le vote n'est pas obligatoire (15 à 25 %), pourraient finalement mettre Pompidou en minorité au moins relative.

Or ce n'est pas d'un succès relatif, d'une demi-victoire, c'est-à-dire d'une demi-défaite, dont Pompidou dans ses grands desseins intérieurs comme européens, a besoin.

La plupart des spécialistes parisiens pensent, en effet, que malgré son démenti lors de la conférence de presse élyséenne, Pompidou songe à exploiter le succès du référendum en organisant, dans la foulée, des élections législatives. Le succès du référendum limiterait les pertes prévisibles, en raison de l'usure du pouvoir, des « scandales » multiples et de l'affaire des impôts de M. Chaban-Delmas, d'une centaine de sièges actuellement occupés par des UDR (près du tiers).

LE SUCCESSEUR

Mais, certains, et notamment Pierre Viansson-Ponté, du « Monde », estiment que, quel que soit le résultat du référendum, Pompidou saisira l'occasion pour changer de premier ministre, renouveler l'équipe gouvernementale, en attendant de changer éventuellement de majorité parlementaire par un ralliement des « centristes européens » compensant le largage des « archéo-gaullistes » compromis ou compromettants.

Le nom du successeur de Chaban-Delmas est sur toutes les lèvres : Olivier Guichard, actuel ministre de l'éducation, réputé aussi « à poigne » dans l'exécution des ordres supérieurs, que discipliné dans leur acceptation sans discussion.

Si le résultat du référendum est jugé « bon », on fera des élections en juin et le remaniement suivra. Si la majorité des « oui » n'est pas massive, le résultat ambigu, on remanie, on pratique l'ouverture vers le centre réformateur, au nom de la défense de l'Europe, et les élections auront lieu à la date prévue au printemps prochain. Pour confirmer.

Jean DANÈS

La voiture dans laquelle M. Sallustro a été enlevé et la recherche des empreintes.

(Téléphoto AP)

Le patron de Fiat-Argentine devant un tribunal de « justice populaire »

BUENOS-AIRES (AP). — Dans plusieurs communiqués adressés à la presse, « l'armée révolutionnaire populaire » a annoncé que le président de Fiat-Argentine, enlevé mardi, sera traduit devant « un tribunal de justice populaire ».

L'organisation, de tendance trotskyste accuse M. Sallustro, de « pratiques iniques envers les petites sociétés nationales, d'intervention dans les affaires politiques argentines, d'exploitation des travailleurs... et de répression contre les dirigeants syndicaux élus démocratiquement ».

Des conflits sociaux très graves se sont produits récemment dans les usines Fiat à Cordoba et des actes de violence avaient été commis en octobre dernier.

Le président de Fiat-Argentine qui souffre d'une maladie cardiaque, s'était rendu il y a quinze jours à Cordoba pour recevoir une médaille pour l'aide apportée par Fiat à l'agriculture argentine.

Le ministre de l'intérieur, M. Morroig, s'est entretenu pendant une demi-heure avec les directeurs de Fiat et leur a donné l'assurance que le gouvernement ferait tout pour qu'il ne soit fait aucun mal à M. Sallustro.

DÉJA

L'armée révolutionnaire populaire (E.R.P.) avait enlevé en avril dernier M. Sylvester, consul britannique à Rosario. Ce dernier qui occupait un poste dans la direction des usines de conditionnement de la viande « Swift » de la Plata avait été libéré après que la société eut versé 300.000 ff aux ouvriers et aux habitants de quartiers pauvres.

Les communiqués envoyés à la presse jusqu'à présent ne parlent d'aucune rançon et passent sous silence les peines qui pourraient être infligées à M. Sallustro.

Milan : le plan d'agitation gauchiste découvert

MILAN (AFP). — Les documents découverts par la police au cours d'une perquisition dans un appartement milanais loué par Carlo Fioroni, recherché à propos de l'affaire Feltrinelli, constituent un véritable programme d'entraînement et d'organisation militaire.

C'est ce programme, fait-on remarquer dans les milieux proches des enquêteurs, qui a été appliqué au cours des violents incidents qui se sont déroulés à Milan le 11 mars dernier.

Il s'agit de cahiers méticuleusement rédigés. Ils prévoient la formation d'équipes de cinq hommes chacune, de pelotons formés de quatre équipes et de compagnies formées de trois pelotons. Chaque compagnie est dotée d'un commandant protégé par un garde du corps. Des estafettes transmettent les ordres. Le service d'ordre est assuré par une force de cinquante hommes pour lesquels les documents prévoient le matériel nécessaire : cinquante casques, cinquante bâtons d'acier, cinquante paires de lunettes, etc. ...

De A à Z

La liste du matériel prévu par les documents est impressionnante : casques, câbles d'acier, clous à quatre pointes, cocktails molotov, bombes et mèches. Les objectifs sont également indiqués : casernes, centraux téléphoniques, centrales électriques, écoles, véhicules de la police, automobiles, vitrines.

Le programme d'entraînement noté sur les documents comporte des exercices de karaté, de lutte au bâton et de tir.

Les cahiers recommandent la préparation et le choix de dépôts de matériel de guérilla urbaine avant la provocation d'incidents. Ils comportent des plans de plusieurs villes italiennes et des croquis étudiés avec soin par la police.

ARRESTATION

Une nouvelle arrestation a été opérée à la suite de l'enquête sur la mort de l'éditeur milanais Feltrinelli. Il s'agit d'un avocat gênois, Me Lazagna, qui a été accusé de faux témoignage.

Selon des informations encore partielles, Me Lazagna — qui serait lié à des mouvements gauchistes — aurait demandé en mars 1971 à son confrère Me Leon, actuellement interrogé par la police, des papiers pour l'achat de la fameuse fourgonnette trouvée à quatre cents mètres du corps déchiqueté de l'éditeur.

Un nouvel attentat jette la panique à Belfast : une cinquantaine de blessés

BELFAST (AFP). — Alors que M. Heath exposait à Londres son plan de paix au premier ministre de l'Ulster, M. Faulkner, un quartier entier de Belfast a été ébranlé, mercredi après-midi, par l'explosion d'une bombe de quelque 70 kilos de gélinite.

L'engin avait été placé dans une voiture stationnée dans le parc à voitures de la gare de Belfast.

La déflagration a provoqué d'importants dégâts à la gare dont le toit s'est effondré. Deux trains ont aussi subi des dégâts ainsi qu'une cinquantaine de voitures dans le parc, a indiqué un porte-parole de l'armée. Plusieurs voitures ont brûlé. Dans tout le quartier, y compris à l'hôtel Europa, les fenêtres ont été brisées par le souffle de l'explosion.

Selon le premier bilan, cinquante personnes ont été blessées.

Un porte-parole de l'armée a précisé que le véhicule qui a explosé est une camionnette qui avait été volée peu auparavant dans le quartier catholique de Falls-Road.

DÉSARROI

Les auteurs de l'attentat, indique encore l'armée, avaient donné un avertissement « quelques minutes » avant l'explosion. Toutefois, au même moment, six autres appels téléphoniques étaient reçus au quartier général de l'armée et de la police annonçant qu'une explosion allait se produire dans le quartier. Il est impossible de déterminer si ces avertissements avaient pour but de jeter la confusion.

Ce n'est qu'après l'explosion que l'armée et la police ont fait évacuer l'hôtel « Europa », ainsi que tous les bâtiments voisins. Le correspondant de l'AFP, qui était assis à son bureau, dans sa chambre, a été jeté à terre par l'explosion et légèrement atteint à la tempe par un éclat de verre.

Les évacuations se sont déroulées dans le plus grand désordre, et même dans la panique, personne n'ignorant à Belfast que les auteurs d'attentats à la bombe en Ulster font souvent exploser un deuxième engin quelques minutes après le premier.

Belflast la ville meurtrie.

(Téléphoto AP)

Cela se passe au XXe siècle

ROCHESTER (New-York) (AP). — Le chef d'une secte religieuse « The Sudan muslims » (les Musulmans soudanais), entendu en audience préliminaire, a raconté comment il avait, au cours d'une cérémonie de « purification » enfoncé plusieurs couteaux et une hachette dans le corps d'un jeune homme. Ce dernier est mort mais l'accusé, Robert Strong, alias Omar Ali Shariff, alias Allah, nie être responsable de cette mort.

Robert Strong

(Téléphoto AP)

La cérémonie rituelle a été exécutée sur la personne de Kenneth Goings, 25 ans, le 2 février. Le 25, on découvrait le corps du jeune homme dans une crique. Strong devait être par la suite accusé de meurtre.

Pour sa défense, qu'il assume lui-même, Strong déclare qu'il a vu Goings pour la dernière fois le 18 février, plus de deux semaines après la cérémonie : « Il était très faible, mais bien vivant », a dit l'accusé.

Strong a expliqué qu'il avait procédé à la cérémonie à la demande de Goings, devant 55 de ses fidèles.

« J'ai enfoncé un couteau au-dessus du cœur, un autre au-dessus du ventre, et un autre dans le sternum. Puis, j'ai pris une hachette et je l'ai enfoncée en plein ici » (l'accusé a montré son ventre).

UN REMÈDE !

Lorsque ses fidèles l'informèrent que Goings saignait, Strong prépara un remède composé « d'un peu de terre, de sel, de sable, et d'un peu de miel avec de l'eau ». Les saignements cessèrent, et Goings fut transféré à une autre adresse à Rochester...

SUITE A l'écoute d'un agent du FPLP

— Notre peuple, précise-t-il, a été écarté de la lutte durant une vingtaine d'années, et il s'agissait pour nous d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le problème palestinien. A la suite de l'attentat de Kloten, le « New-York Times », connu pour ses tendances sionistes, a écrit que cette action a eu un effet plus grand que toutes les démarches diplomatiques durant 20 ans. Aujourd'hui, la situation est différente et nous condamnons catégoriquement les détournements d'avions et les attentats en terre étrangère. Mais cela ne signifie pas que nous renoncerons à combattre les intérêts israéliens partout où ils se trouvent.

Le F.P.L.P. serait-il prêt à discuter avec l'opposition israélienne ? « Omar » s'attendait à cette question :

— Nous ne sommes pas les ennemis du peuple juif et nous souhaitons une entente avec les forces progressistes israéliennes. Notre mouvement est ouvert à tous. Déjà des militants français, japonais, latino-américains et de certains pays d'Orient combattent dans nos rangs. Parmi nos héros, nous comptons un jeune du Nicaragua, Patrik Arguello, qui avait étudié en Suisse et qui a été tué en 1970 lors d'un attentat contre un appareil d'« El Al ».

Propos recueillis par Jaime PINTO

(Réd. - Nos lecteurs connaissent notre position à l'égard des crimes commis par les terroristes palestiniens. Le F.P.L.P., en organisant de lâches attentats contre des avions civils, transportant des innocents, a dressé l'opinion publique mondiale contre ceux qui prétendent, par de tels moyens, servir la cause palestinienne. Nous publions les déclarations du chef du F.P.L.P. en Irak dans un simple but d'information et non pas pour populariser les activités de cette organisation.

UN FAIT PAR JOUR

Et à Athènes...

Le 21 avril prochain sera pour la Grèce un curieux anniversaire. Il y aura cinq ans que les colonels ont pris le pouvoir. Six mois après, Constantin était contraint de prendre le chemin de l'exil, les hasards d'un contrecoup d'Etat lui ayant été funestes. Alors la question se pose : la Grèce, qui ne sut jamais trop quoi faire de souverains qui lui furent souvent imposés, et de présidents de républiques éphémères, va-t-elle vers un autre destin ?

La Grèce est indépendante depuis 150 ans. En principe. Car on ne lui laissa que rarement le choix de son avenir. Quand elle n'était pas sage, on lui donnait une couronne à ronger. Faisait-elle la mauvaise tête ? Alors vite, on lui faisait cadeau d'une république.

Qu'en est-il aujourd'hui ? A défaut d'être le second dans Rome, Papadopoulos a-t-il quelque chance d'être durablement le premier à Athènes. En vérité, l'homme fort avait pris déjà quelques précautions. Depuis quelques mois, les forces armées n'étaient plus royales, mais nationales. Ce n'était pas encore une révolution, mais déjà une indication. On avait noté que la garde qui veille comme aux plus beaux jours du règne sur les jours et les nuits d'un palais déserté, n'arborait plus les couleurs royales. Sur les képis des soldats, on avait pris soin d'enlever le symbole « K » de Constantin. La Grèce est toujours une monarchie puisqu'elle a un régent, mais un régent qui, désormais, flirte dangereusement avec une certaine forme de république. Comme en 1935 et 1944, les Grecs seront-ils bientôt appelés à changer de maîtres ?

En 1935, on fit comprendre à Venizelos qu'un trône était préférable à un avocat. Neuf ans plus tard, l'archevêque Damaskimos s'entendit dire le même langage. Mais, aujourd'hui, le roi est à Rome, et l'on sait, que depuis le congrès de Vienne, un roi de Rome ne va jamais très loin. Le 28 octobre, à Salonique, Papadopoulos qui se sentait envahir par de souriants démons, s'était plaint « qu'aucun homme ne veuille assumer les responsabilités du service public ». En disant au revoir et merci au général Zoitakis, Papadopoulos aura au moins prévenu son monde que, s'il n'en restait qu'un, il serait celui-là.

On prête beaucoup de choses aux Grecs. Et à part des dollars, une quantité d'intentions. On dit que d'une façon ou d'une autre, le roi serait invité à rentrer en Grèce. On l'y inviterait sachant que le souverain ne peut revenir qu'en roi, et non en associé. On le sait, car dans la correspondance qui va et vient entre l'Italie et la Grèce le souverain, qui fut bien fautif il faut le reconnaître au temps de la reine Frederika, met trois conditions à son retour : la liberté de la presse, l'amnistie générale et des élections générales. A tout le moins, ce serait porter en terre l'ère des colonels.

Devant le refus prévu du roi, on désignerait le prince héritier et, pour gouverner à sa place, un triumvirat serait nommé. En somme, un conseil de régence à perpétuité. Mais quelqu'un déjà régnait sur la Grèce à la place du souverain légitime, mais en son nom : le général Zoitakis que Papadopoulos vient de mettre au vert. Tout semble donc s'acheminer logiquement, et le petit coup d'Etat ne serait que le premier acte d'une pièce dont les auteurs ont pris soin de fignoler la fin.

Pour tout renseignement, il serait peut-être bon de s'adresser à M. Spiro Agnew dont le passage dans la terre de ses aïeux, a eu pour effet de faire descendre sur le pays, une bienfaisante ondée faite d'aide économique, financière et militaire.

C'est ainsi parfois que l'on baptise un régime.

L. GRANGER

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Soljenitsyne accuse

MOSCOU (AP). — Dans ce qu'il a appelé une « lettre du mercredi des Cendres », missive de trois pages dont une copie a été rendue publique mercredi par ses amis, l'écrivain soviétique Alexandre Soljenitsyne accuse le patriarche Pimen, chef spirituel de l'Eglise orthodoxe russe, de négliger ses ouailles et de soumettre délibérément son pastorat à une « dictature athée ».

Soljenitsyne, qui a reçu en 1970 le prix Nobel de littérature, récompense qualifiée d'« antisoviétique » par le Kremlin, dénonce dans cette lettre la soumission de l'Eglise à l'interdiction officielle d'enseigner le catéchisme aux enfants. Il rappelle les souffrances des premiers chrétiens et suggère une comparaison avec la collaboration du patriarcat.

Trois extrémistes de droite impliqués dans un attentat

TRÉVISE (AFP). — L'éditeur de Trévise Giovanni Ventura, le journaliste romain Pino Rauti, membre de la direction nationale du « Mouvement social italien » (néo-fasciste), et l'avoué de Padoue Me Franco Freda, seront poursuivis en tant que responsables de l'attentat à la bombe à la banque nationale de l'agriculture qui, le 12 décembre 1969, à Milan, fit 16 morts et près de 90 blessés et de l'attentat commis le même jour à Rome au tombeau du soldat inconnu.

L'avis de poursuite a été signé par le juge d'instruction de Trévise et transmis au parquet de Milan qui, après examen du dossier, devra définir les chefs d'inculpation.

Les démêlés du régime grec

NICOSIE (AP). — Le journal cypriote « Apogevmatini » rapporte que le général Zoitakis a été relevé de ses fonctions de régent pour s'être entretenu à plusieurs reprises en secret avec le général Grivas, farouche défenseur du rattachement de Chypre à la Grèce.

Dans une dépêche datée d'Athènes, le journal ajoute que le premier ministre Papadopoulos a accusé le régent de comploter avec Grivas et d'autres officiers pour renverser le régime.

Brandt et Barzel

BONN (AP). — Selon un sondage d'opinion de l'institut des sciences appliquées, le chancelier Willy Brandt pourrait battre le chef de l'opposition, M. Barzel, si des élections avaient lieu maintenant.

Le chef du gouvernement ouest-allemand obtiendrait 53 % des voix, ce qui constitue une augmentation de trois pour cent par rapport à octobre dernier.

Quant à M. Barzel, il pourrait, selon le sondage, compter sur 32 % des voix contre 34 % l'année dernière.

Quinze pour cent des personnes interrogées ne se sont pas prononcées.

Le conflit social de Turin

TURIN (AFP) — La direction de Pininfarina a décidé de suspendre mille six cents ouvriers, annonce un communiqué patronal qui indique que ceux-ci seront reconvoqués « dès que sera garantie la cessation du blocage de la sortie des véhicules construits ».

L'agitation se poursuit chez Pininfarina depuis le 23 février à propos du calcul des salaires en fonction des qualifications, des congés de maladie et des augmentations. Depuis le 1er mars, la production se trouve bloquée en raison du refus des grévistes de laisser sortir les voitures terminées.

Drame de la route en R.F.A. : neuf jeunes gens tués

MUNICH (DPA). — L'un des plus graves accidents routiers survenus en République fédérale d'Allemagne depuis de nombreuses années a causé la mort de neuf jeunes gens dans la nuit de mardi à mercredi, sur une route nationale de Bavière, non loin de Altœtting, à l'est de Munich. Les trois voitures impliquées dans l'accident ayant été pratiquement détruites, la police intervint avec peine pour libérer les victimes. Sept des dix passagers qui se trouvaient à bord des trois voitures ont été tués sur le coup, et deux autres sont décédées à l'hôpital.

ASIE

Emissaire japonais à Pékin

TOKIO (AP). — Le ministre japonais des affaires étangères, M. Fukuda, a envoyé un « émissaire secret » à Pékin pour tenter d'améliorer les relations entre les deux pays.

Depuis la visite en Chine du président Nixon, de vives pressions sont exercées sur le gouvernement de Tokio pour qu'il se rapproche de Pékin. Le premier ministre Sato a confié qu'il n'avait pas été en mesure d'entamer le dialogue avec la Chine populaire, qui refuse de traiter avec lui.

M. Riad en Chine

PÉKIN (AFP). — M. Mahmoud Riad, conseiller du président égyptien Sadate pour les affaires extérieures, est arrivé mercredi matin à Pékin pour une visite officielle d'environ une semaine, suivant de peu la réaffirmation par Pékin du soutien de la Chine à la cause palestinienne et une virulente campagne de dénonciation du « plan Hussein ».

PROCHE-ORIENT

Accord pétrolier URSS-Irak

BAGDAD (AP). — L'agence de presse irakienne a annoncé que l'Union soviétique et l'Irak ont signé un nouveau protocole prévoyant la mise en production le 7 avril des champs pétrolifères de Roumaila-nord.

Ce protocole a été signé à Basra, dans le sud du pays, dans le cadre du pacte pétrolier soviéto-irakien de 1969 par lequel Moscou a accordé un prêt de 980 millions de F.F. pour développer Roumaila-nord.

On croit savoir que le nouveau protocole prévoit que la compagnie pétrolière nationale d'Irak (I.N.O.C.) emploiera sur place des experts et techniciens soviétiques.

Sir Alec et la crise

JÉRUSALEM (AFP). — Le secrétaire au Foreign Office, sir Alec Douglas-Home, a tenu hier soir à Jérusalem, une conférence de presse au cours de laquelle il a estimé que le seul progrès possible pour un règlement du conflit du Proche-Orient résidait dans un dialogue entre Israël et les Arabes.

Ce dialogue « doit avoir lieu à huis-clos et à un rythme beaucoup plus accéléré que jusqu'à ce jour », a ajouté sir Alec, qui a estimé d'autre part que le problème des rectifications de frontières serait l'un des plus importants à aborder.

Sir Alec a d'autre part estimé que la résolution 242 du Conseil de sécurité était « la meilleure possible. Elle est flexible et elle ne donne pas lieu à interprétations », a-t-il déclaré.

Sir Alec, qui a avancé son départ de 24 heures devait quitter Israël hier soir.

AMÉRIQUE

Haschisch et sciure de bois

MONTRÉAL (AFP). — Trois Montréalais âgés de 21 à 37 ans dont les noms n'ont pas été révélés ont été arrêtés par la gendarmerie royale du Canada sous l'inculpation de trafic de stupéfiants. Ils auraient tenté d'importer au Canada une tonne et demie de haschisch.

Cependant, au cours de l'opération, les policiers montréalais n'ont saisi que 20 kilos environ de chanvre indien et une tonne et demie de ... sciure de bois. La drogue provenant du Liban, via Londres, avait été dissimulée dans des pots de confiture. Mais, à son passage à Londres. les douaniers britanniques avaient vidé les pots de leur contenu pour le remplacer par de la sciure de bois, ne laissant qu'une mince couche de haschisch au sommet de chaque récipient.

Financement de deux émetteurs de radio

WASHINGTON (AP). — La Rhambre des représentants a accepté mercredi le financement de « Radio-Europe libre » et de « Radio Liberté » pour une période d'un an.

M. Maillard (républicain-Californie) s'est élevé contre le fait que le financement est prévu pour une seule année au lieu des deux années prévues au départ, et en a rejeté la faute sur le sénateur Fulbright, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères qui a publiquement déclaré que ces deux émetteurs sont des « Reliques de la guerre froide ».